



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

BAROMÈTRE 2024

LA PERCEPTION DES RISQUES
ET DE LA SÉCURITÉ PAR LES FRANÇAIS

LES GRAPHIQUES



OBJECTIFS

L'IRSN suit à travers des enquêtes annuelles l'opinion des Français concernant les risques, dont ceux relatifs aux domaines nucléaire et radiologique. Les résultats de ces enquêtes sont restitués dans le Baromètre IRSN sur la perception des risques et de la sécurité, créé en 1990 sous sa forme actuelle. Ces enquêtes permettent sur le temps long d'obtenir une vision globale de la hiérarchie des préoccupations des Français et des risques qui affectent leur qualité de vie. Elles offrent également un état des lieux du regard que les Français portent sur la science, l'expertise et la sûreté nucléaire.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'édition 2024 du Baromètre IRSN présente les résultats de l'enquête annuelle réalisée sur internet du 22 au 30 novembre 2023 par la société Harris Interactive. Au total, 2 021 personnes âgées de 18 ans et plus ont répondu au questionnaire. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (genre, âge et CSP de l'interviewé) après stratification par région et taille d'agglomération. Cette enquête est la quatrième conduite sur internet. De 1990 à 2019, les répondants étaient interrogés à leur domicile et l'échantillon comportait environ 1 000 personnes. En 2020, lors de la transition vers la méthode d'enquête en ligne, l'enquête a été réalisée simultanément avec les deux méthodes pour identifier les éventuels biais et les prendre en compte le cas échéant dans l'analyse des séries historiques. Ces deux enquêtes, tout comme l'ensemble des résultats depuis 1990, sont disponibles en libre accès sur le site internet du Baromètre IRSN : <https://barometre.irsn.fr>

LÉGENDE

Dans les graphiques
du Baromètre IRSN 2024 :

.....

Figurent les résultats
de certaines questions
non administrées
cette année

Auteur

Hugo LUTUN • Chargé d'études sur la perception
des risques (DST/SP³In).

BAROMÈTRE IRSN 2024

4-14

Partie 1
Les préoccupations actuelles des Français

15-41

Partie 2
Le regard des Français sur la science et l'expertise

42-105

Partie 3
Les Français et les situations à risque

106-164

Partie 4
Les Français, l'énergie nucléaire et la sûreté

165-176

Annexes

PARTIE 1

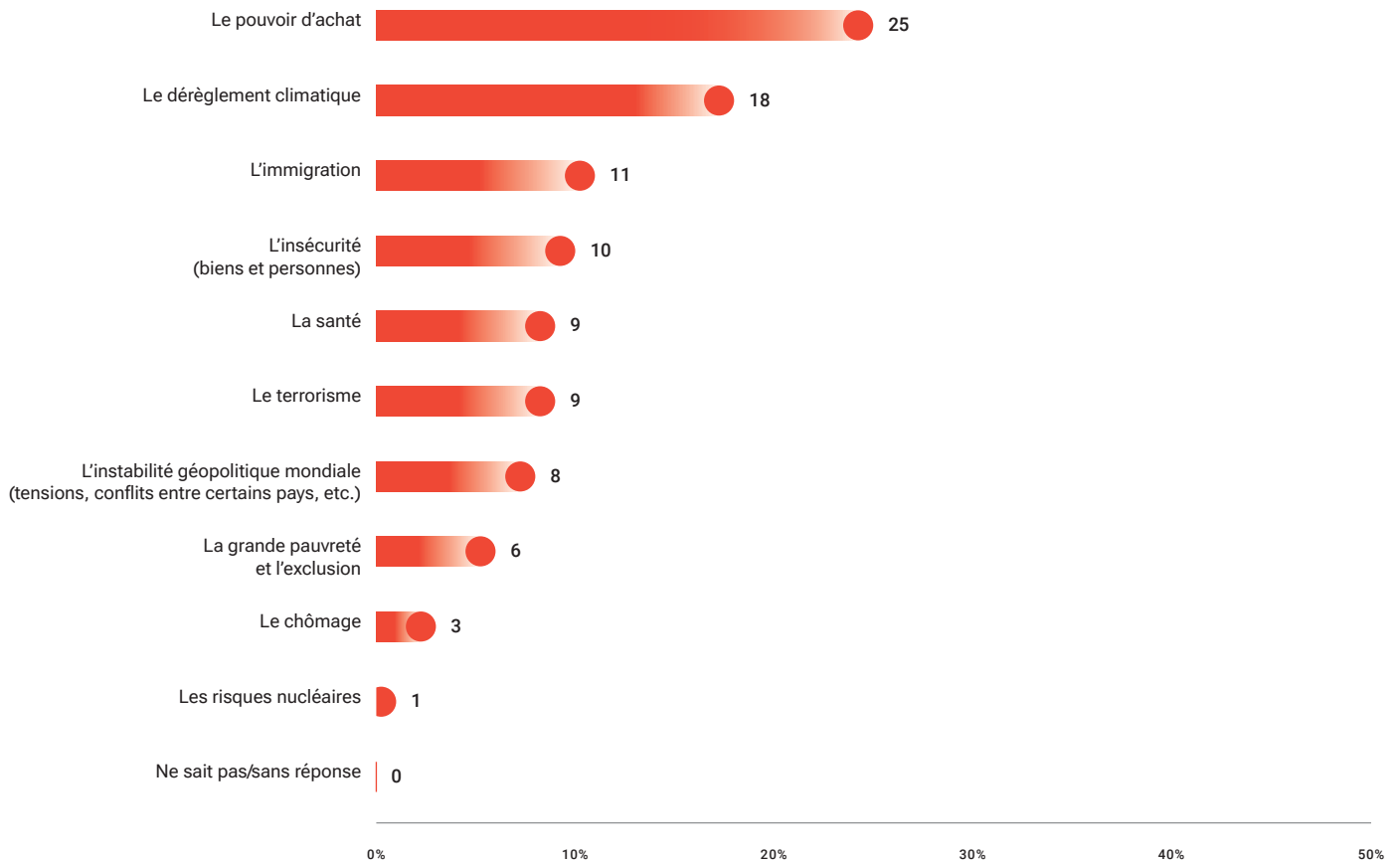
LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES FRANÇAIS

QUESTION N°1

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ?
En premier ? En Second ?

Novembre 2023 (en %)

1 – En premier



© IRSN

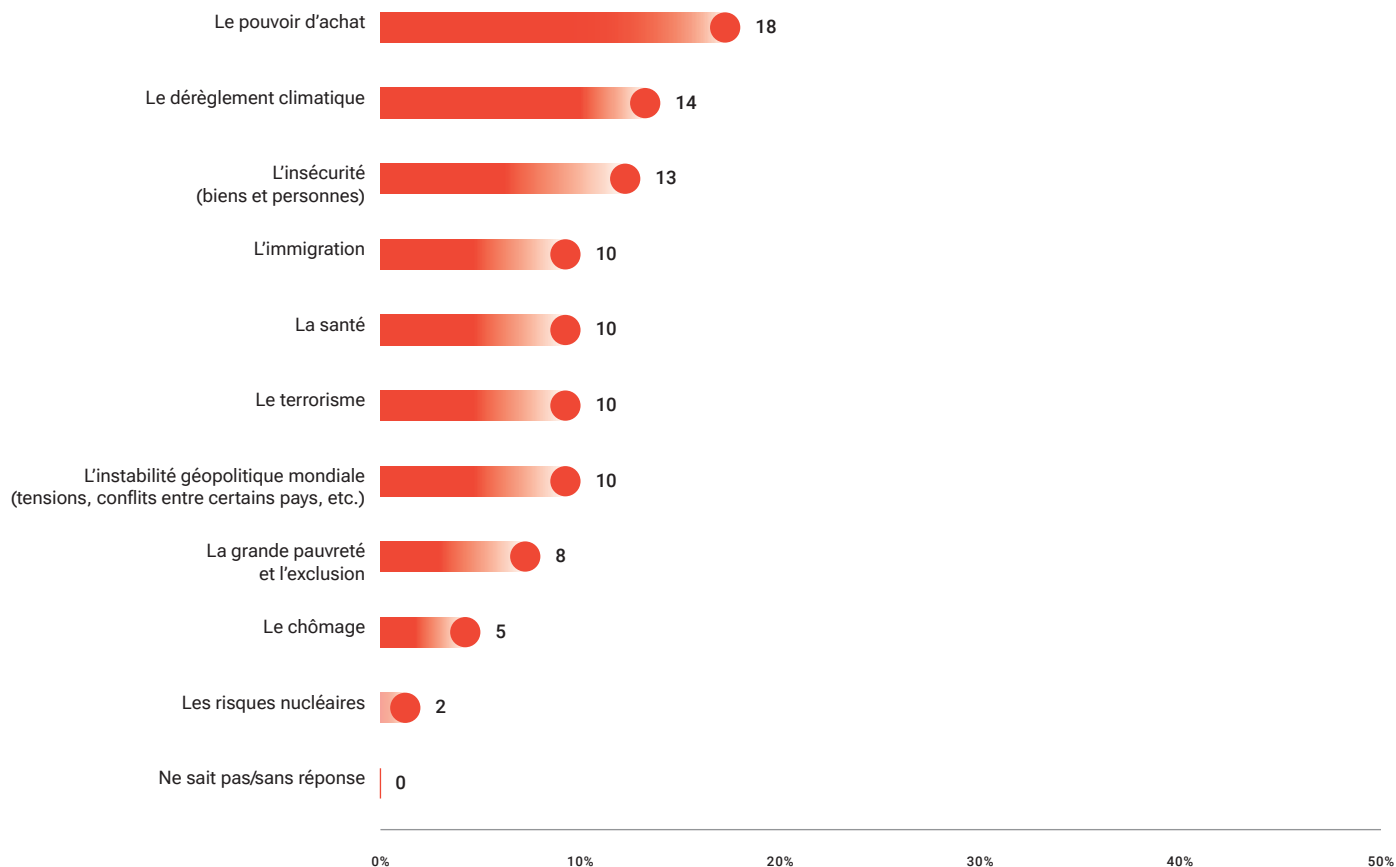
QUESTION N°1

SUITE

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ?
En premier ? En Second ?

Novembre 2023 (en %)

2 – En second



© IRSN

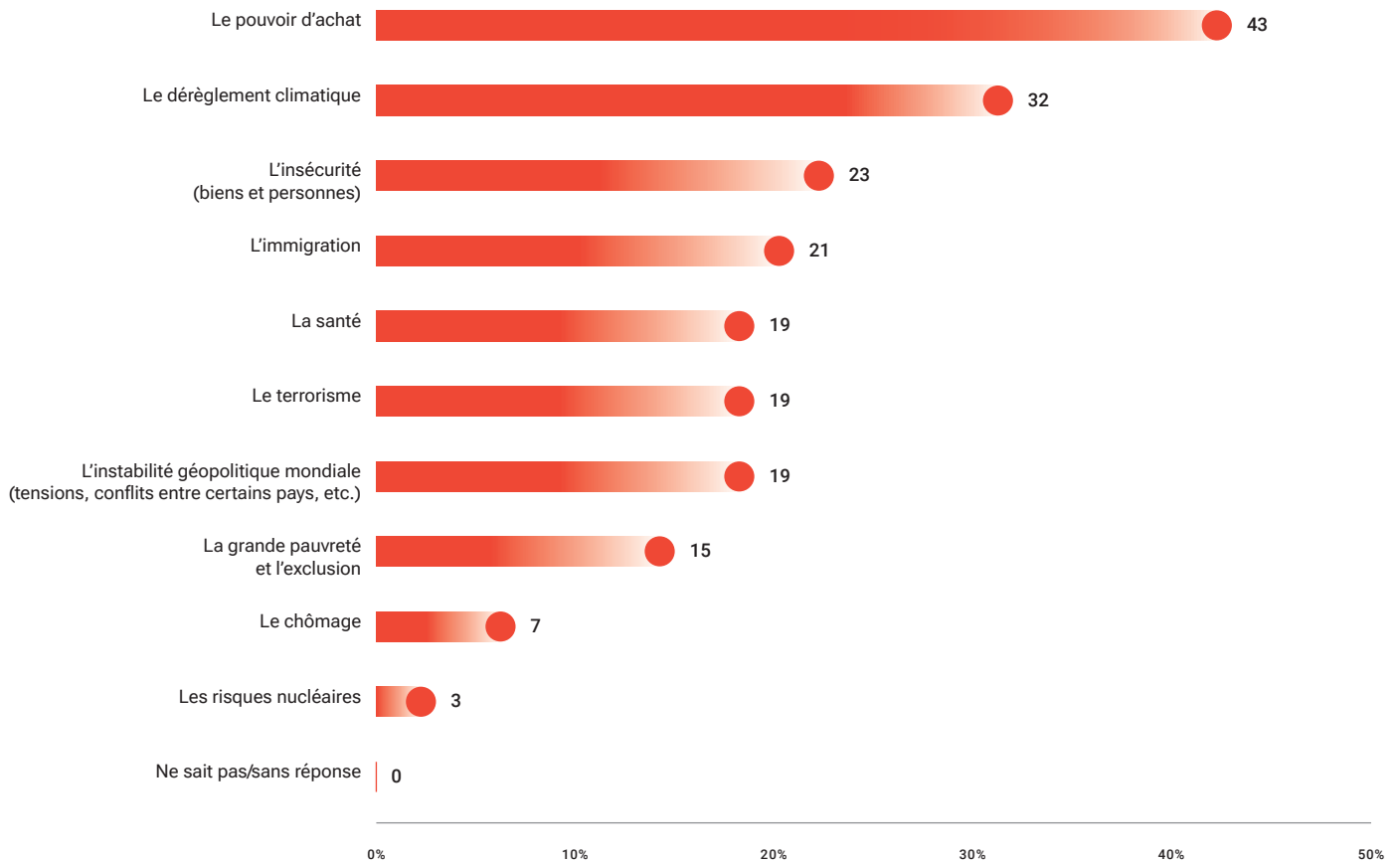
QUESTION N°1

SUITE

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ?
En premier ? En Second ?

Novembre 2023 (en %)

3 – Total



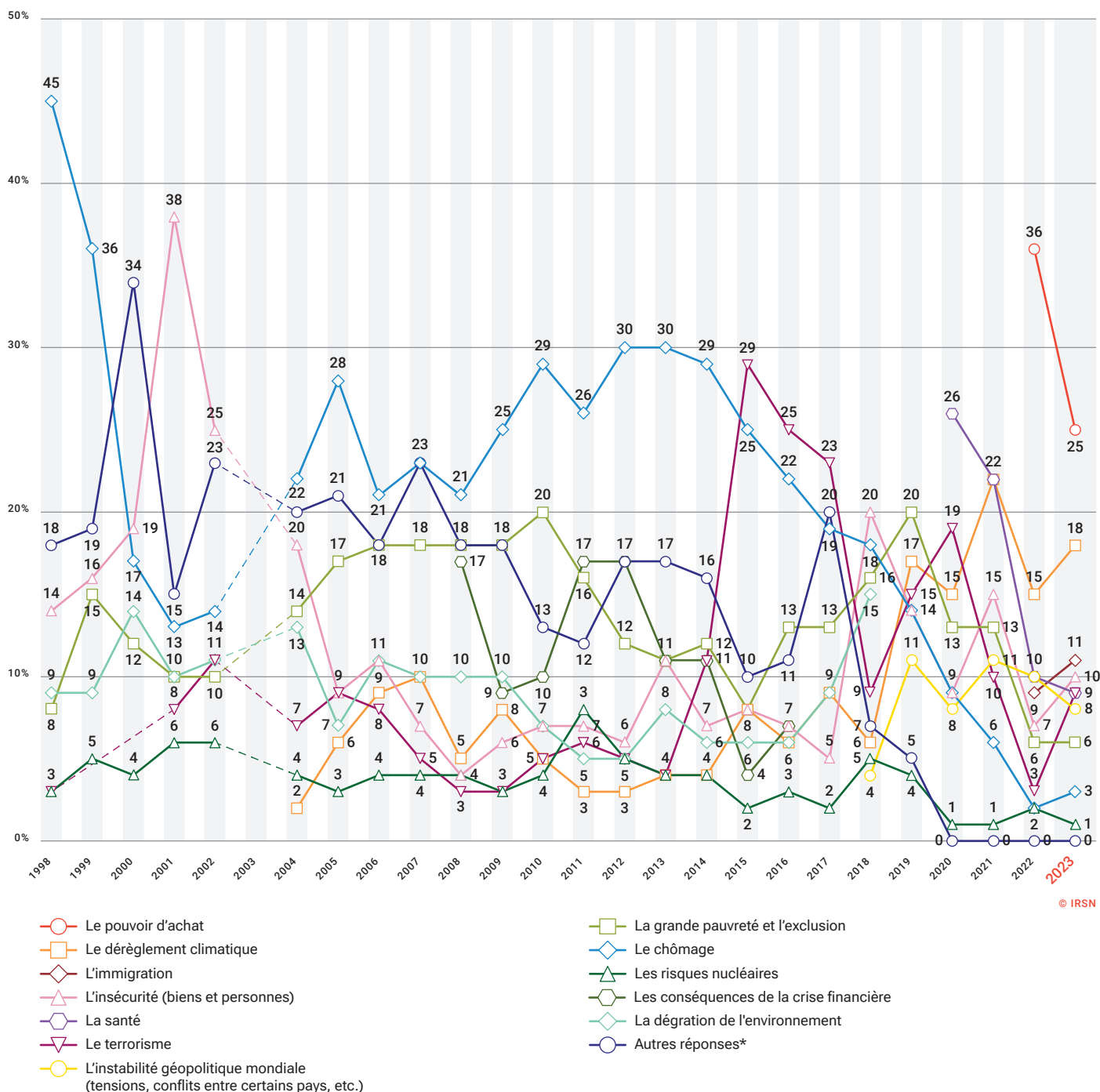
© IRSN

QUESTION N°1

SUITE

« En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats (en premier) 1998-2023 (en %)



© IRSN

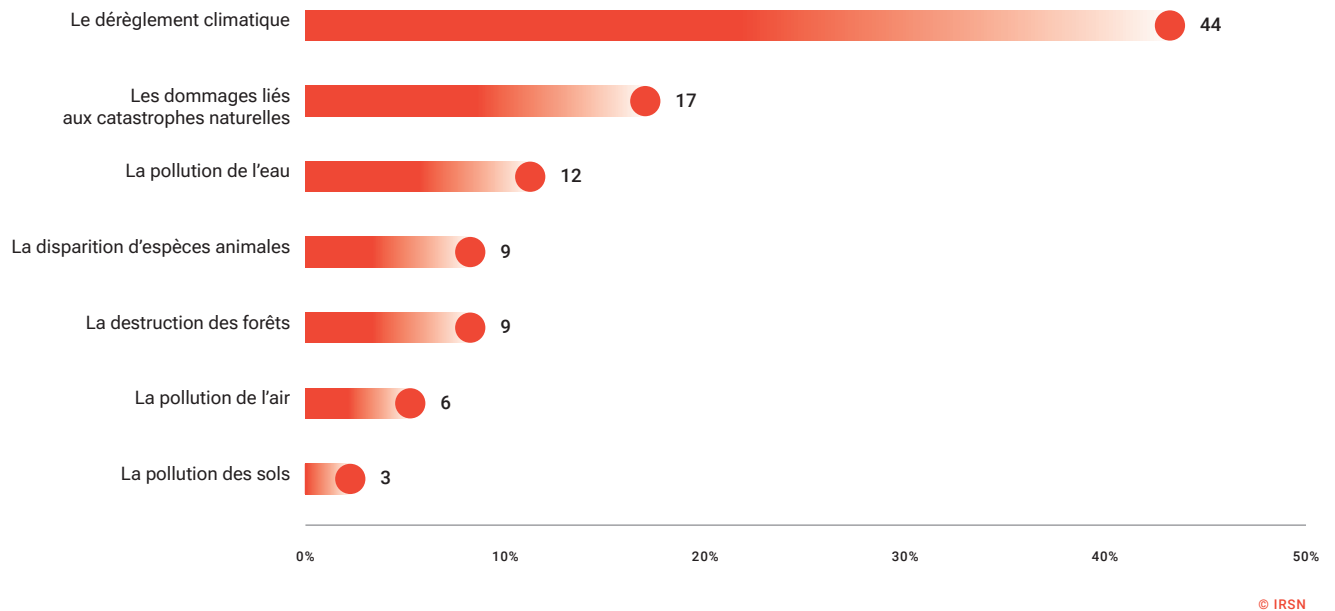
Les modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « l'insécurité » a remplacé « la violence dans les banlieues ». La modalité « la misère et l'exclusion » a été remplacée en 2018 par « la grande pauvreté et l'exclusion ». En 2019, la modalité « les bouleversements climatiques » a été remplacée par « le dérèglement climatique » et « l'insécurité » par « l'insécurité (biens et personnes) » ; les modalités « la dégradation de l'environnement », « les accidents de la route », « le sida », « les risques alimentaires », « les risques chimiques », « la qualité des soins médicaux » et « les toxicomanies » ont été retirées. En 2020, la modalité « la santé » a été ajoutée. En 2022, la modalité « l'instabilité géopolitique mondiale (crise des migrants, tensions entre certains pays, etc.) » a été remplacée par « l'instabilité géopolitique mondiale (tensions, conflits entre certains pays, etc.) » ; les modalités « le pouvoir d'achat » et « l'immigration » ont été ajoutées.

* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : « les taxes et impôts trop élevés » à 10 % en 2000, ou « la grippe A (H1N1) » à 4 % en 2009.

QUESTION N°2

« Voici un certain nombre de sujets environnementaux. Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ? »

Novembre 2023 (en %)

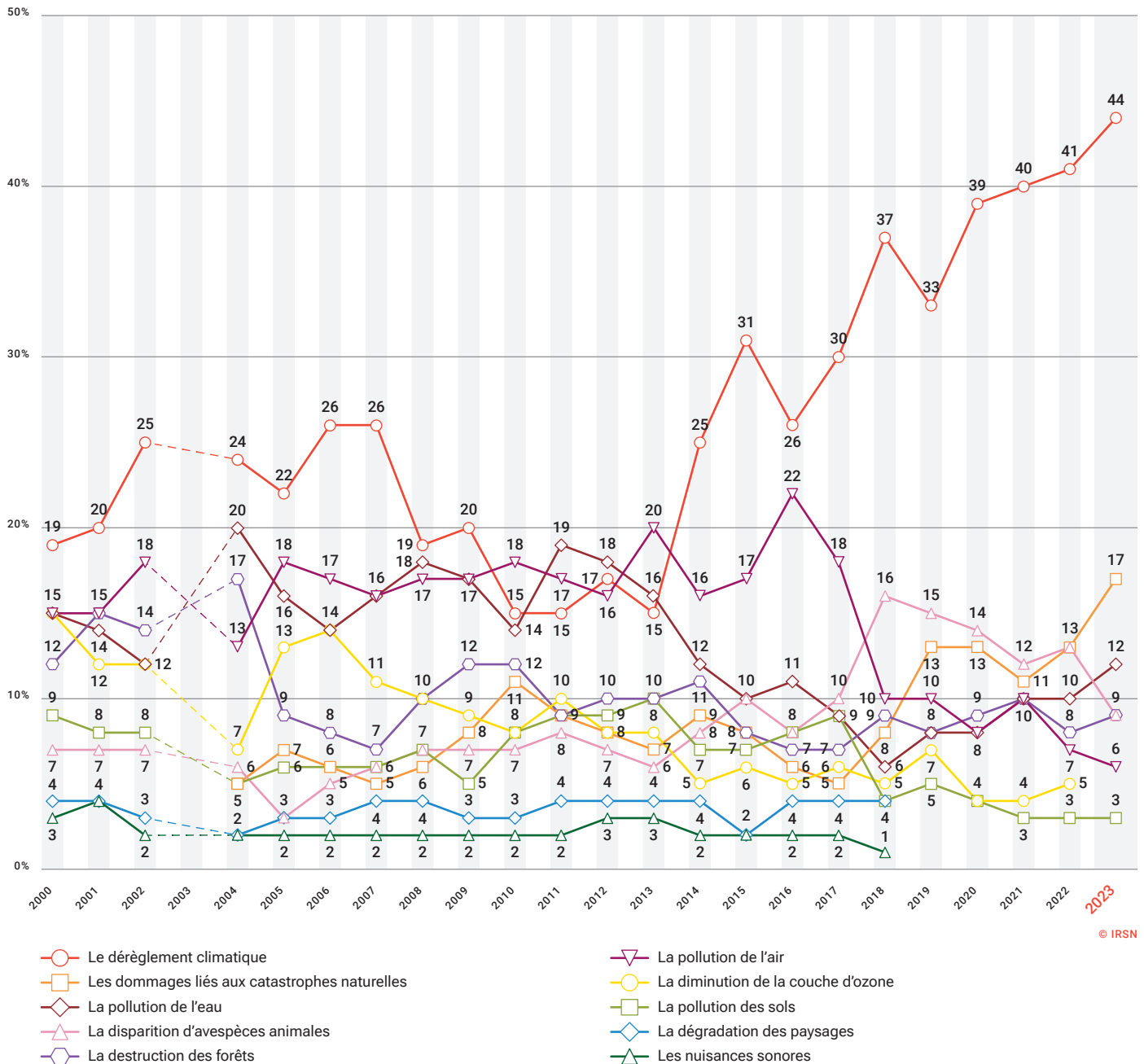


QUESTION N°2

SUITE

« Voici un certain nombre de sujets environnementaux. Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ? »

Évolution des résultats 2000-2023 (en %)



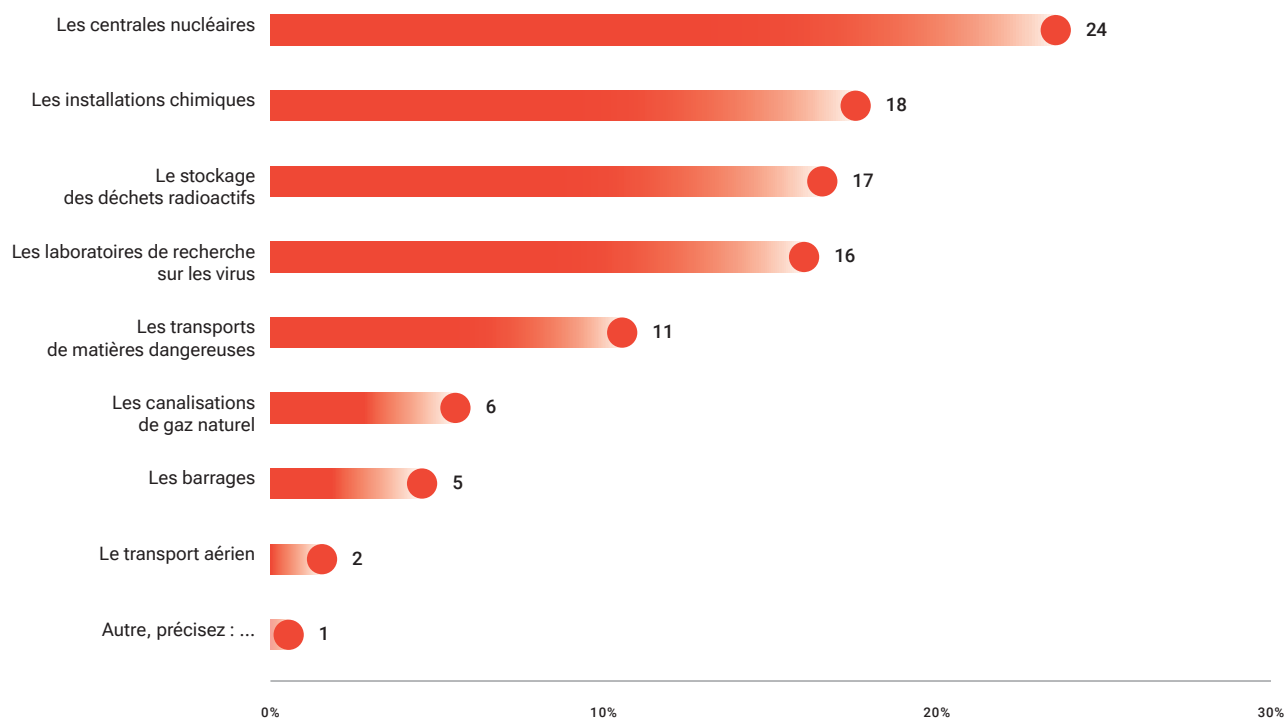
© IRSN

Certaines modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2002, « la pollution de l'air » a remplacé « la pollution de l'air dans les agglomérations » et « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) » a remplacé « le réchauffement de l'atmosphère ». En 2004, « la pollution de l'eau » a remplacé « la pollution des lacs, des rivières et des mers ». En 2014, le « réchauffement climatique » a remplacé « l'effet de serre (réchauffement de l'atmosphère) ». En 2019, « les nuisances sonores » et « la dégradation des paysages » ont été retirées. « Le réchauffement climatique » a été remplacé par « le dérèglement climatique ». En 2023, la modalité « la diminution de la couche d'ozone » a été supprimée.

QUESTION N°3

« Parmi les activités industrielles ou technologiques suivantes, quelle est celle qui selon vous risque le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France ? (une seule réponse possible) »

Novembre 2023 (en %)



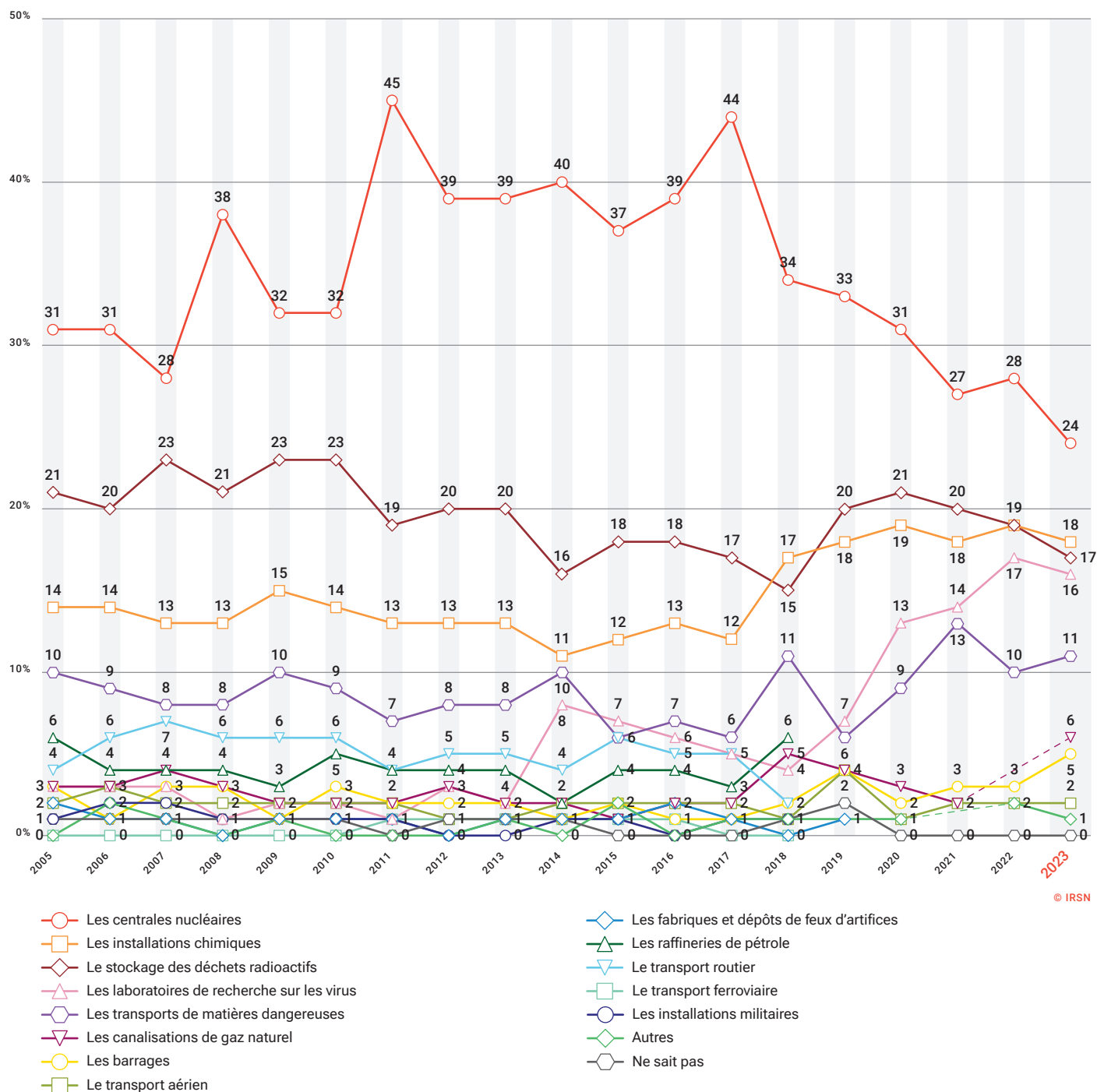
© IRSN

QUESTION N°3

SUITE

« Parmi les activités industrielles ou technologiques suivantes, quelle est celle qui, selon vous, risque le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France ? »

Évolution des résultats 2005-2023 (en %)

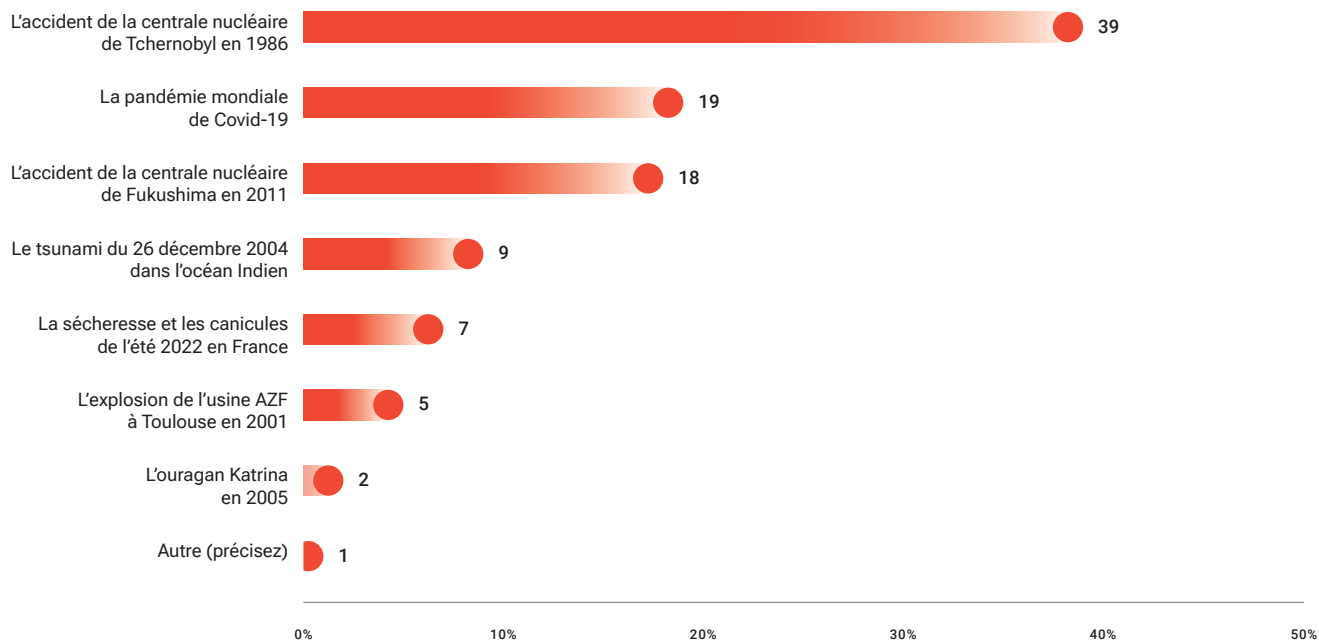


La liste des modalités de réponse a été adaptée au fil des ans. Les modalités « les raffineries de pétrole », « le transport routier », « le transport ferroviaire » et « les installations militaires » ont été retirées en 2019, puis « les fabriques et dépôts de feux d'artifices » en 2020. En 2022, la modalité « la distribution de gaz naturel » a été supprimée puis remplacée en 2023 par « les canalisations de gaz naturel ».

QUESTION N°4

« Parmi les évènements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ? »

Novembre 2023 (en %)



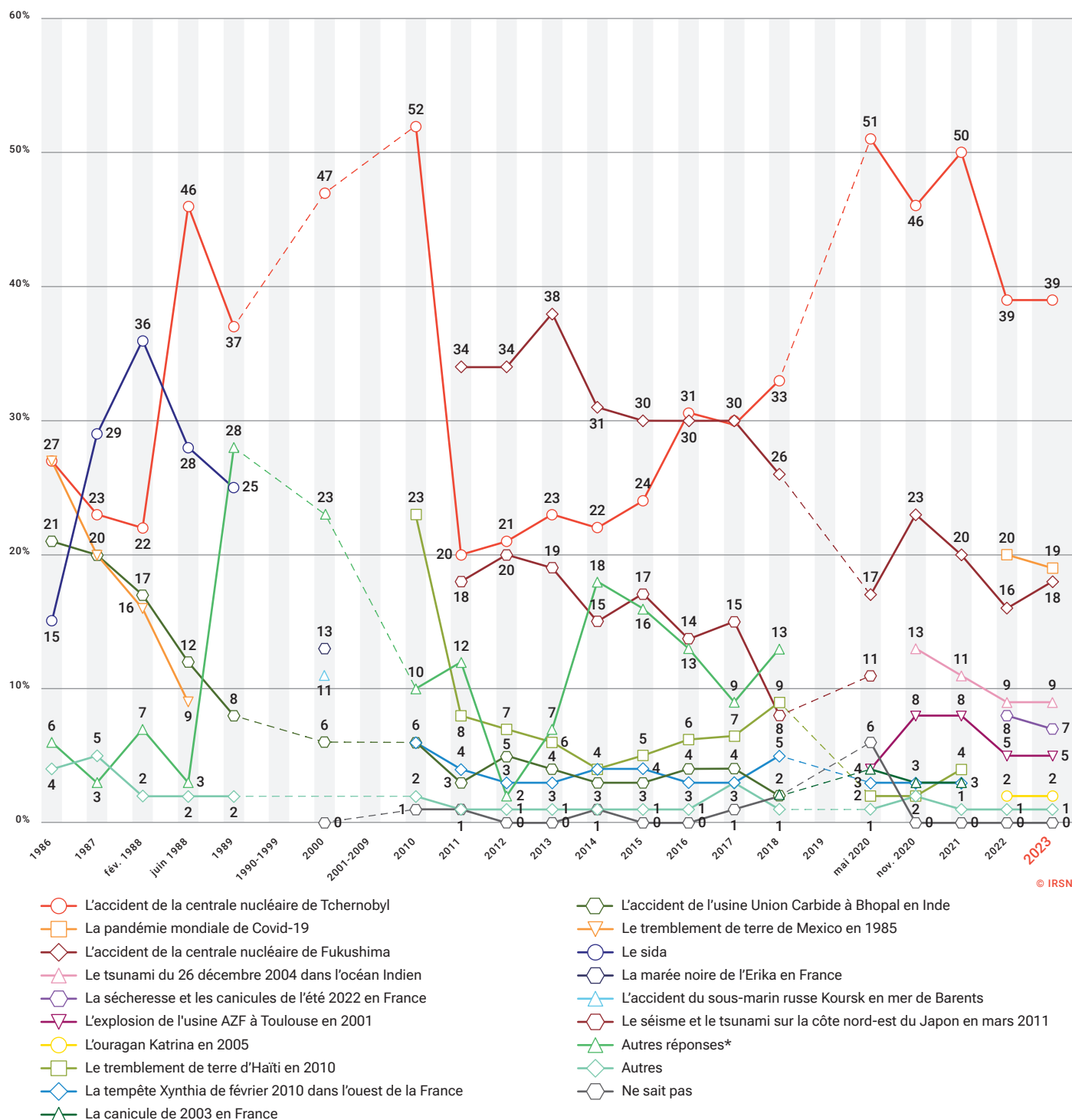
© IRSN

QUESTION N°4

SUITE

« Parmi les évènements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ? »

Évolution des résultats 1986-2023 (en %)



© IRSN

En 2020, la modalité « l'ouragan Katrina à La Nouvelle-Orléans en 2005 » a été retirée. Auparavant, en 2019, « la canicule (France, Suède, Japon dans l'été 2018) » avait été remplacée par « la canicule de 2003 en France » et « les tremblements de terre (Haïti en 2010, Népal en 2015, Philippines et Indonésie en automne 2018) » par « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 ».

* La courbe « autres réponses » regroupe les réponses des modalités non représentées mais proposées les années antérieures, par exemple : en 1989, « le tremblement de terre en Arménie » a recueilli 20 % des réponses. En 2000, « le crash du Concorde d'Air France » a recueilli 5 % des réponses. Par ailleurs, la courbe « autres » représente les réponses proposées par les répondants eux-mêmes. En 2019, 3 % des interviewés ont répondu spontanément « autre : Lubrizol », en référence à l'incendie de l'usine chimique à Rouen en septembre 2019. En 2022, les modalités « le tremblement de terre d'Haïti en 2010 », « la tempête Xynthia de février 2010 dans l'ouest de la France » et « la canicule de 2003 en France » ont été supprimées ; les modalités « la sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France », « la pandémie mondiale de Covid-19 » et « l'ouragan Katrina en 2005 » ont été ajoutées.

PARTIE 2

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LA SCIENCE ET L'EXPERTISE

QUESTION N°1

« Voici un certain nombre de propositions relatives à la science.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Novembre 2023 (en %)

Il peut y avoir plus d'une réponse correcte à la plupart des questions scientifiques



Je fais confiance aux institutions scientifiques



Le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes



- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ne sait pas

© IRSN

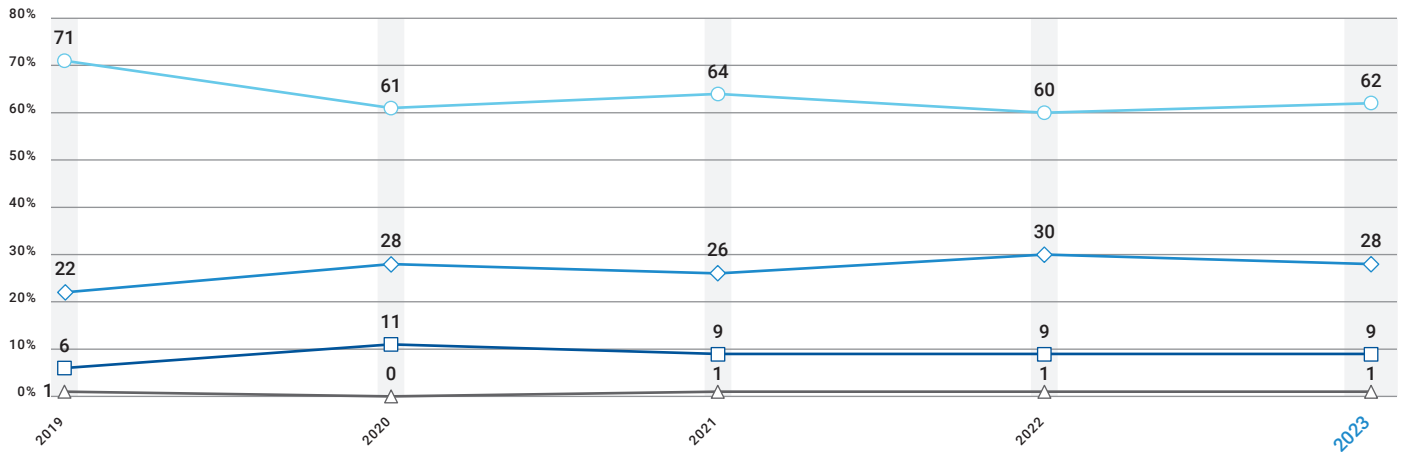
QUESTION N°1

SUITE

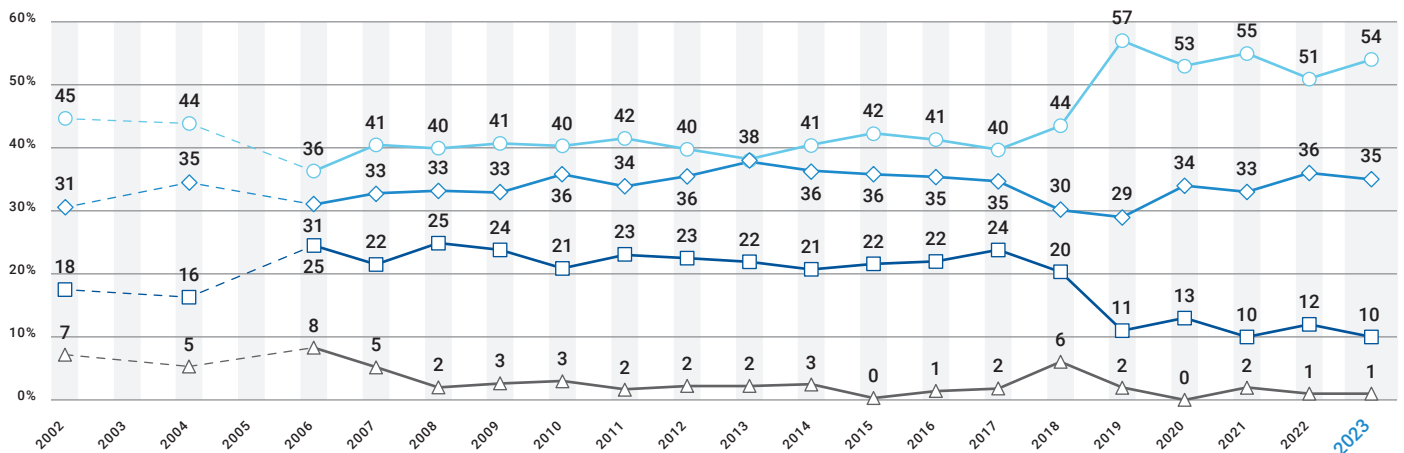
« Voici un certain nombre de propositions relatives à la science.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Évolution des résultats 2002-2023 (en %)

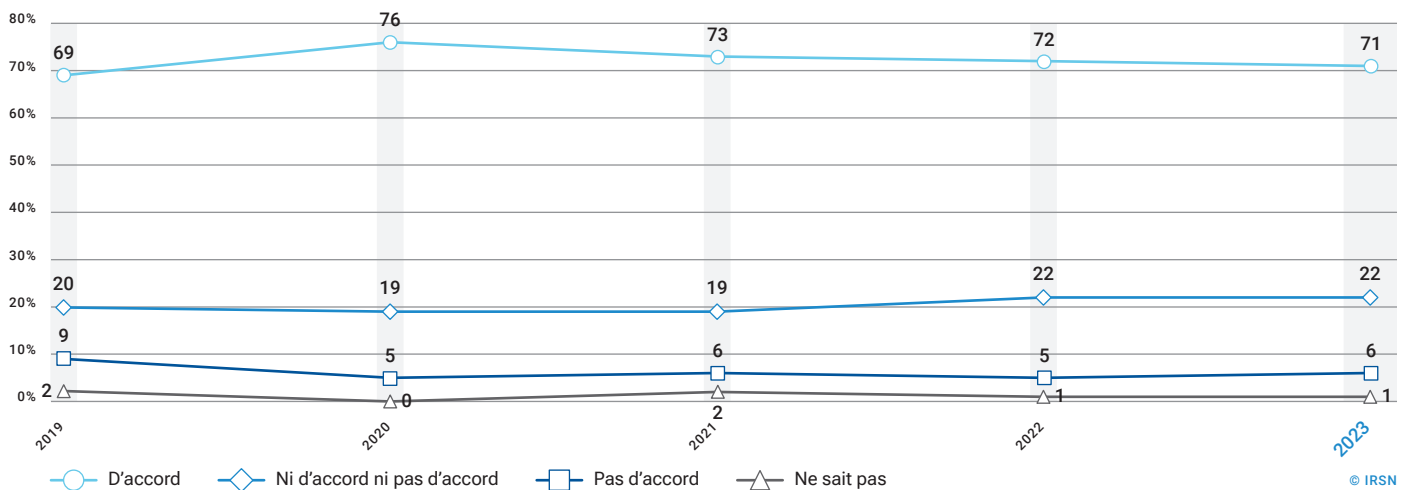
1 – Je fais confiance aux institutions scientifiques



2 – Le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes



3 – Il peut y avoir plus d'une réponse correcte à la plupart des questions scientifiques



Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ;
les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ».

QUESTION N°2

« De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ? »

Novembre 2023 (en %)

De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ?

11

47

35

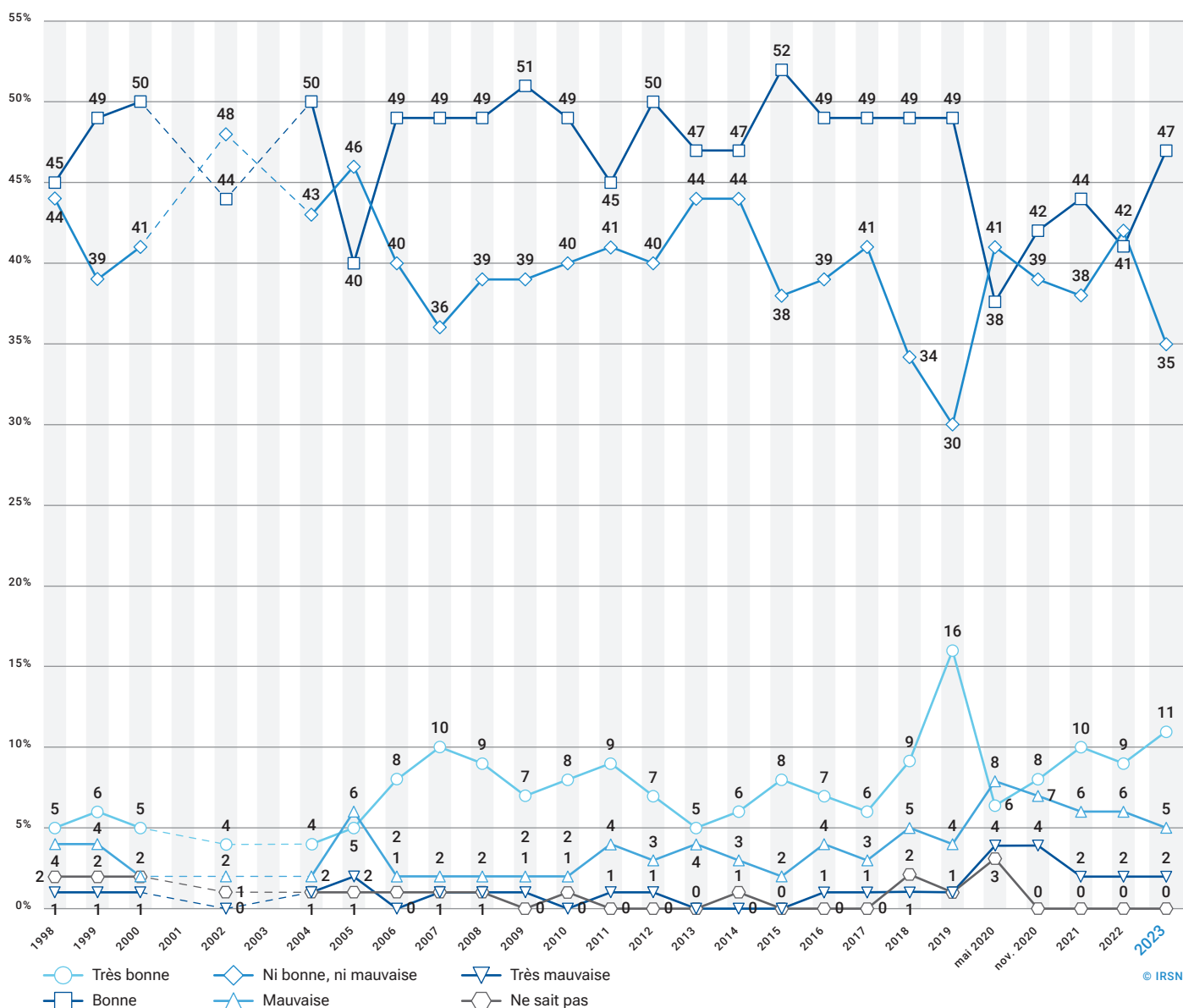
5

2

- Très bonne
- Bonne
- Ni bonne, ni mauvaise
- Mauvaise
- Très mauvaise
- Ne sait pas

© IRSN

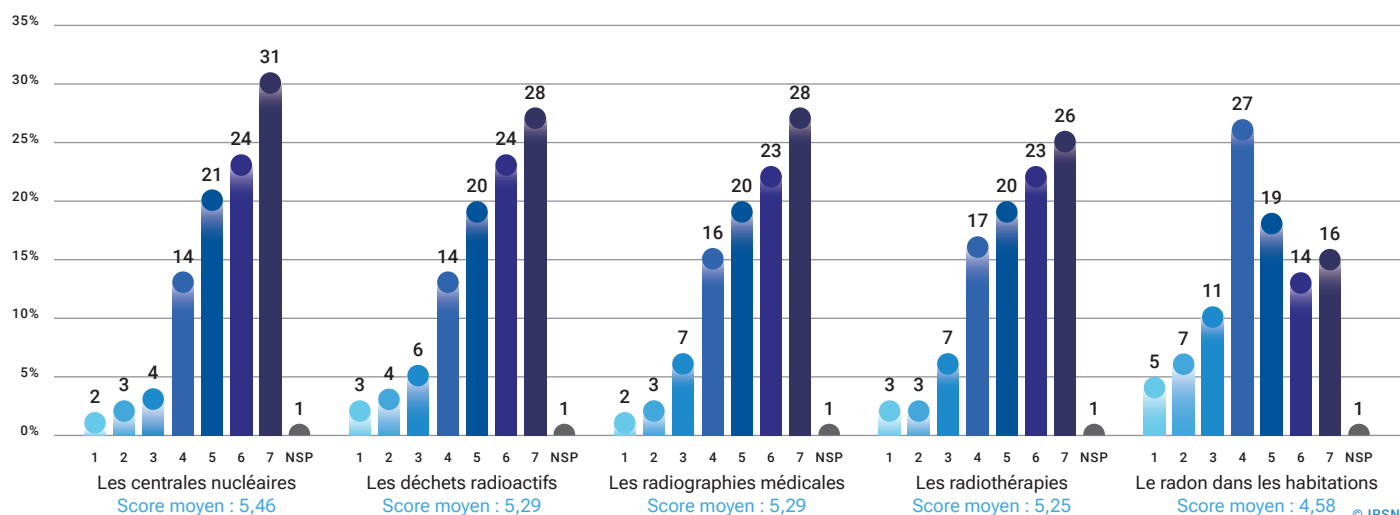
Évolution des résultats 1998-2023 (en %)



QUESTION N°3

« Selon vous, de manière générale, les scientifiques connaissent-ils bien ou mal les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2023 (en %)



1 : Les scientifiques connaissent très mal les risques 2 3 4 5 6 7 : Les scientifiques connaissent très bien les risques
 ● Ne sait pas

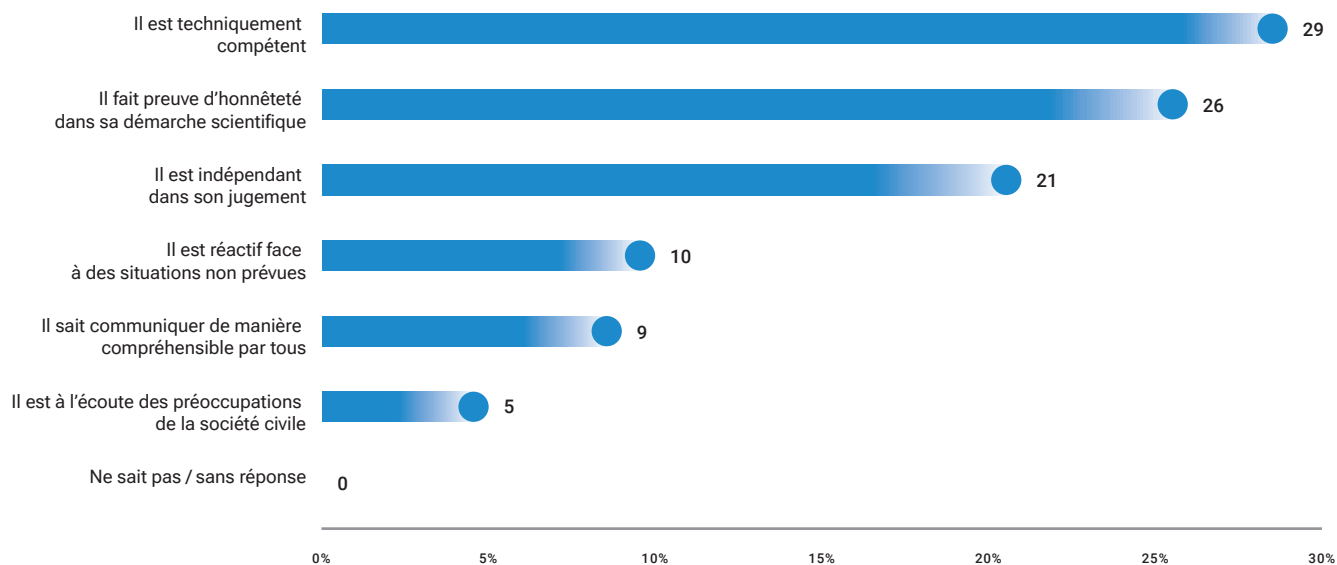
© IRSN

QUESTION N°4

« Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? »

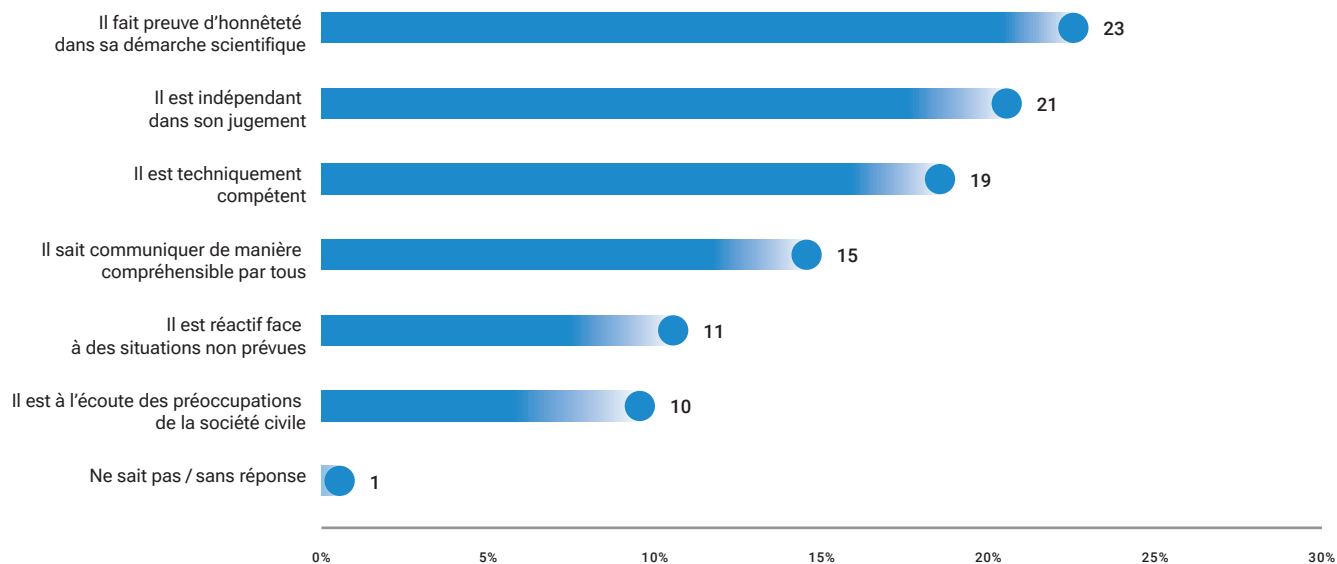
Novembre 2023 (en %)

1 – En premier



© IRSN

2 – En second



© IRSN

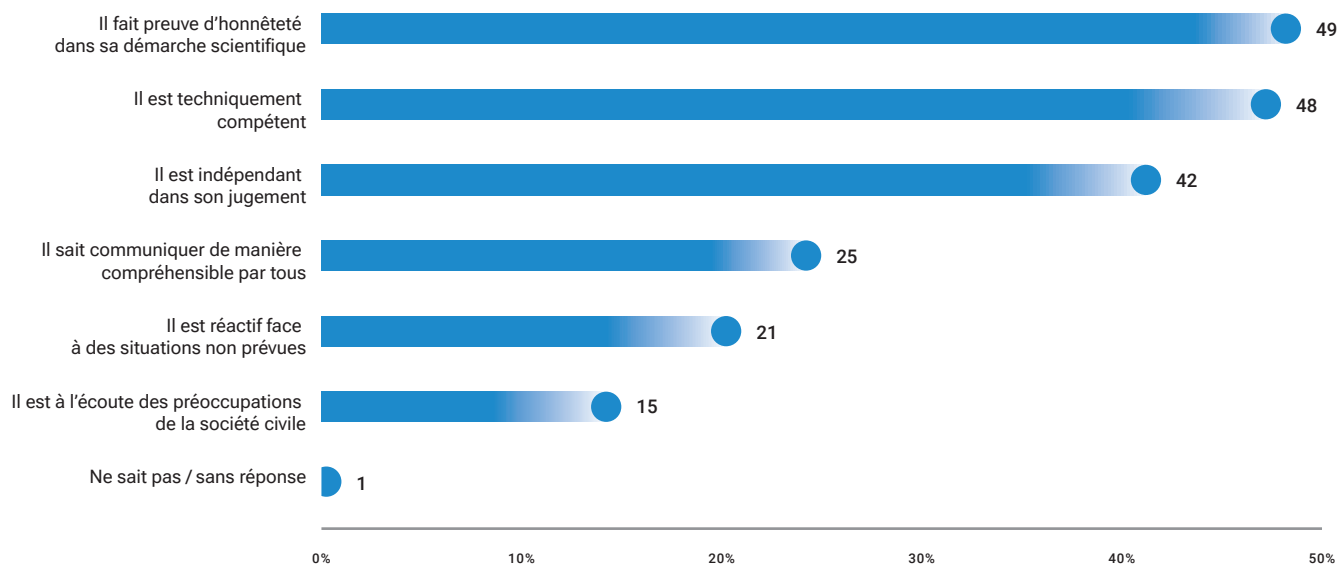
QUESTION N°4

SUITE

« Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? »

Novembre 2023 (en %)

3 – Total



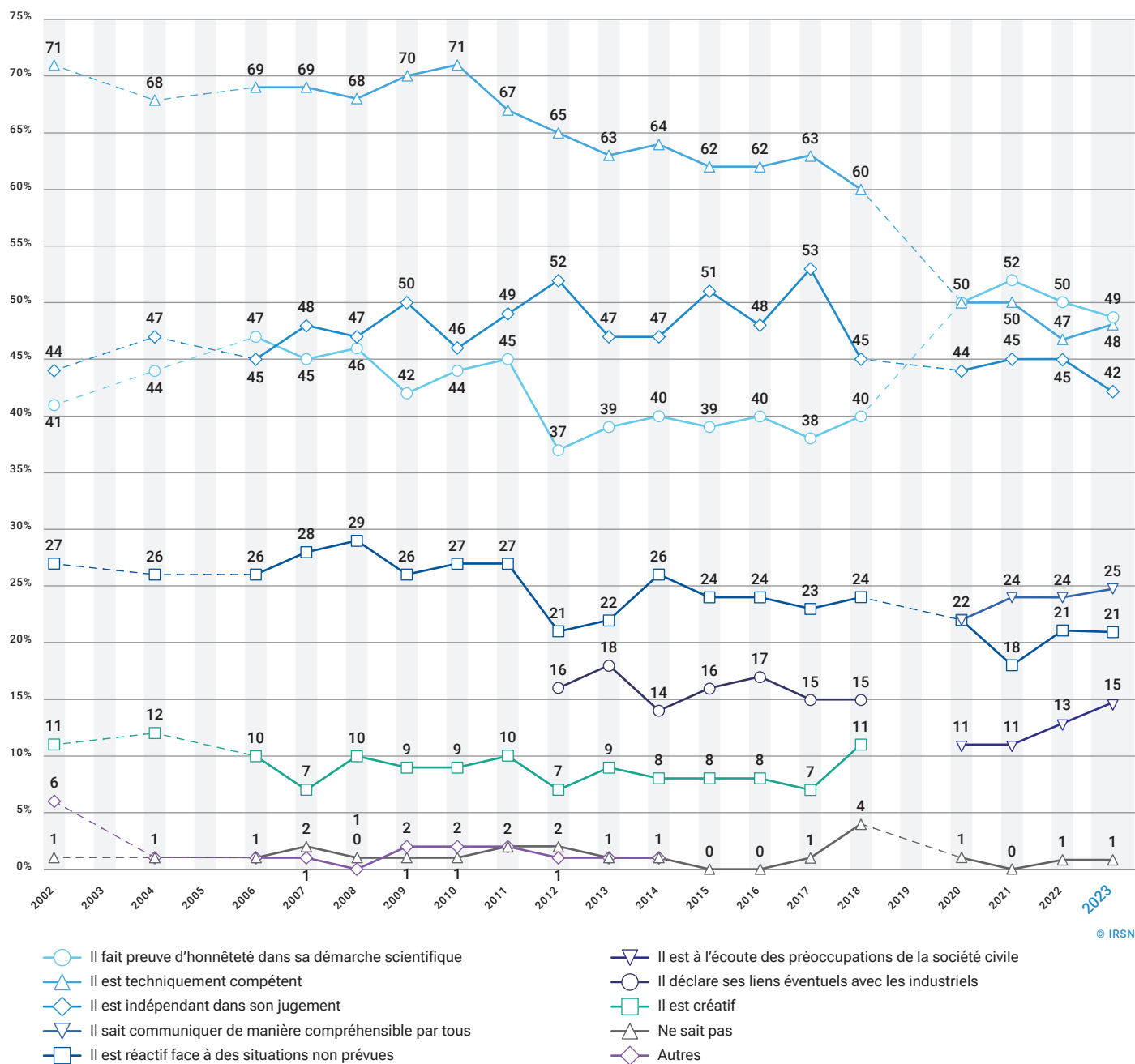
© IRSN

QUESTION N°4

SUITE

« Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? »

Évolution des résultats cumulés 2002-2023 (en %)



En 2020, deux modalités ont été retirées : « il déclare ses liens éventuels avec les industriels » et « il est créatif », et deux autres ont été ajoutées : « il sait communiquer de manière compréhensible par tous » et « il est à l'écoute des préoccupations de la société civile ». Par ailleurs, la modalité « il dit honnêtement comment il est arrivé à ses conclusions » a été remplacée en 2020 par « il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique ».

QUESTION N°5

« Voici trois propositions relatives aux experts scientifiques et aux décideurs.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Novembre 2023 (en %)

Il faut être certain des avis des experts scientifiques avant d'informer les populations

36

45

14

4

1

En matière de risque, il est normal de prendre toutes les précautions même lorsque les experts scientifiques n'ont que des doutes

31

48

16

4

1

Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques

31

40

22

5

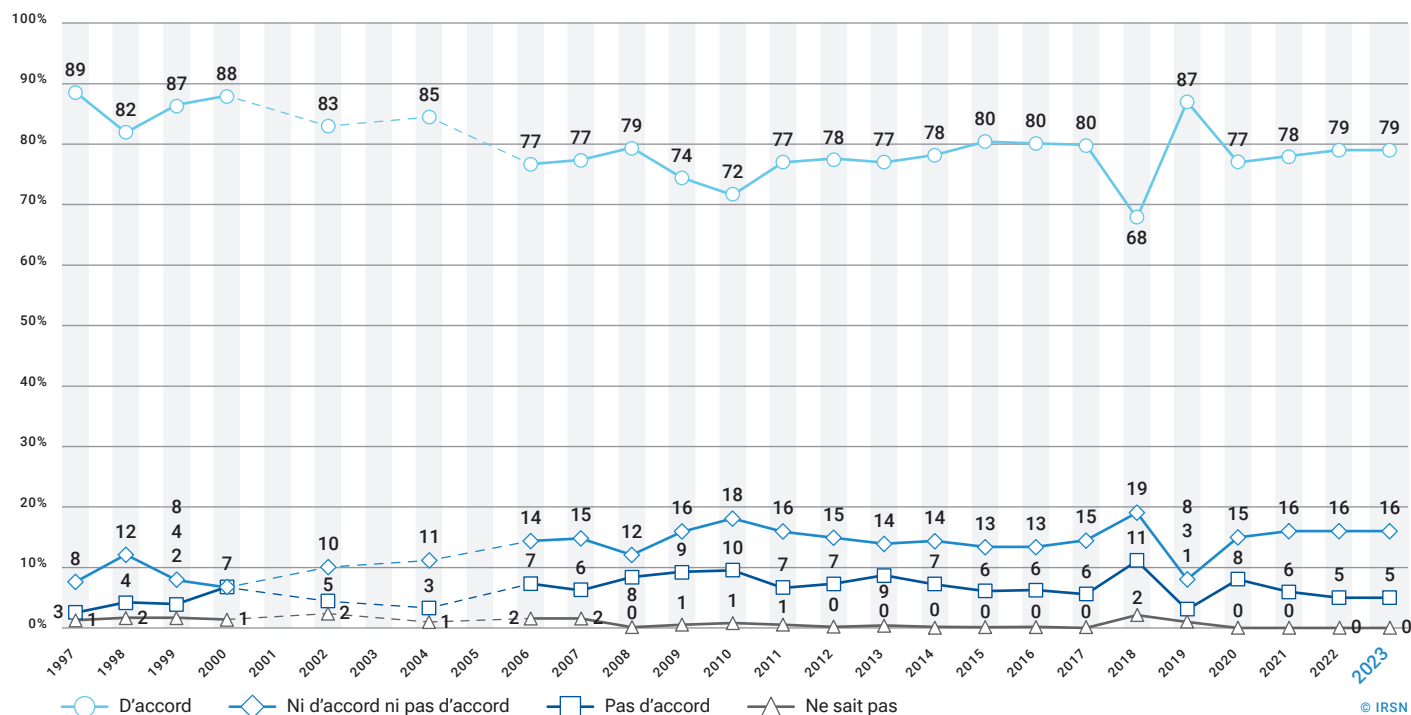
2

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

© IRSN

Évolution des résultats 1997-2023 (en %)

1 – En matière de risque, il est normal de prendre toutes les précautions, même lorsque les experts scientifiques n'ont que des doutes.



© IRSN

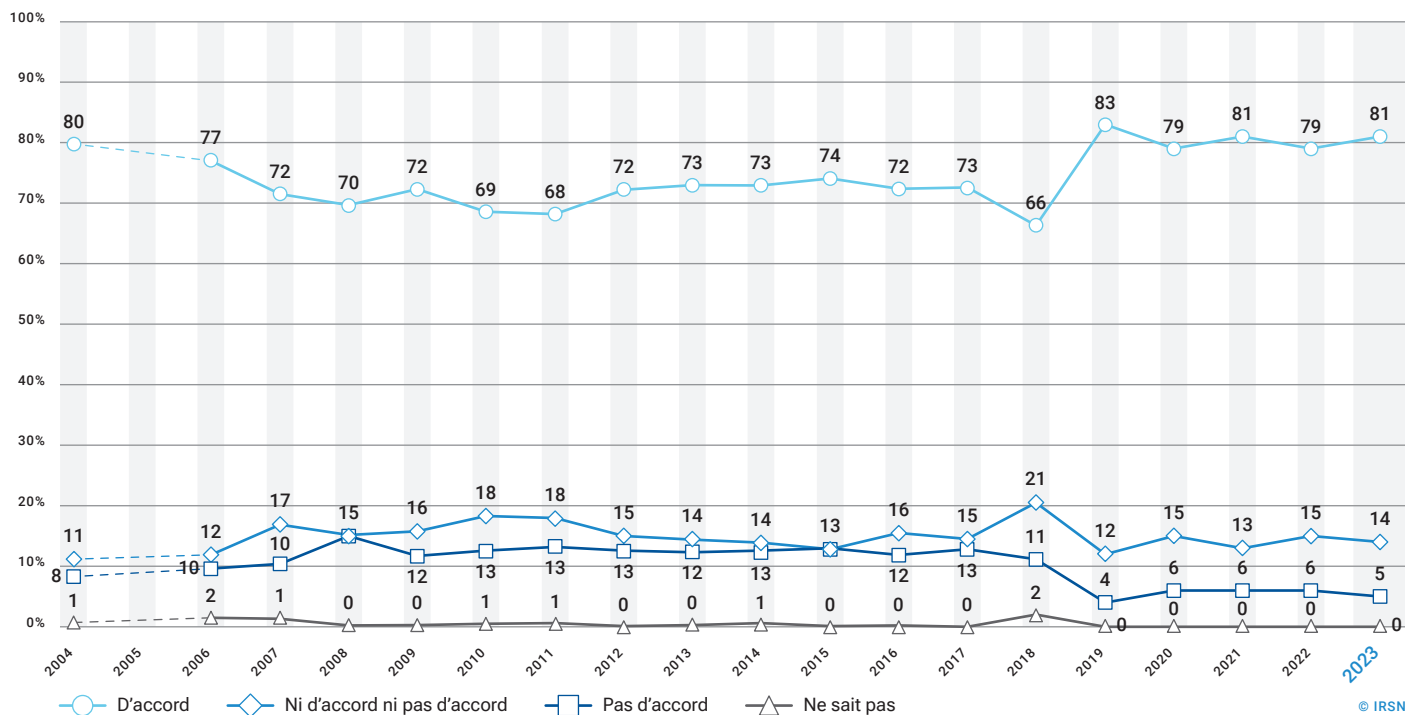
En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord, ni pas d'accord ». Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2022, le mot « scientifiques » a été ajouté à l'intitulé de la question.

QUESTION N°5

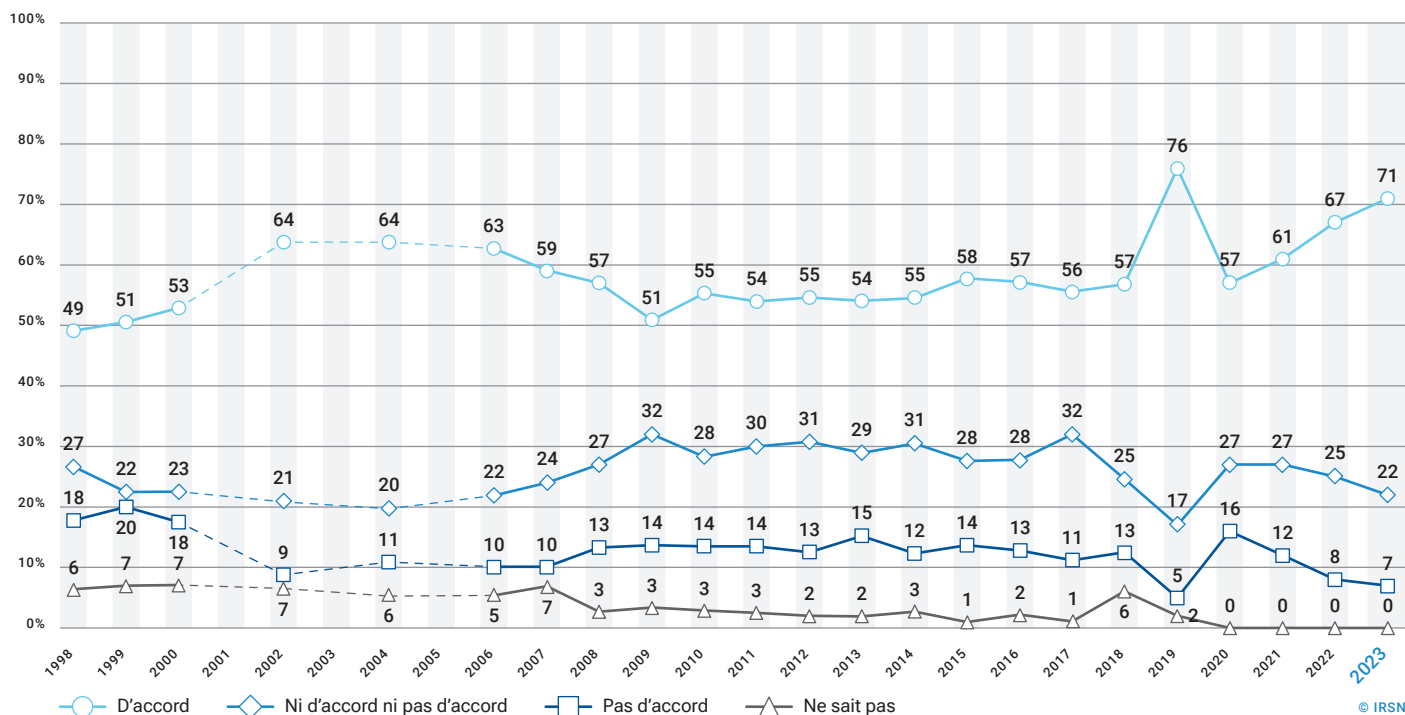
SUITE

« Voici trois propositions relatives aux experts scientifiques et aux décideurs.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

2 – Il faut être certain des avis des experts scientifiques avant d'informer les populations



3 – Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques

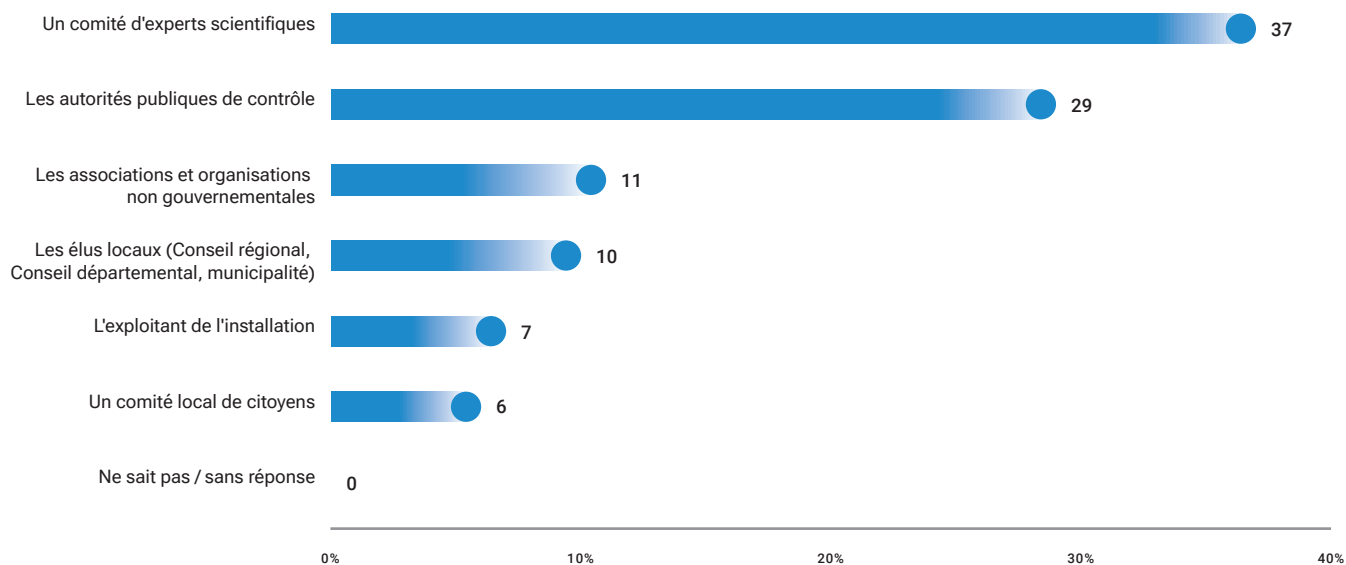


En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord, ni pas d'accord ». Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2022, le mot « scientifiques » a été ajouté à l'intitulé de la question.

QUESTION N°6

« Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ? (Une seule réponse possible) »

Novembre 2023 (en %)



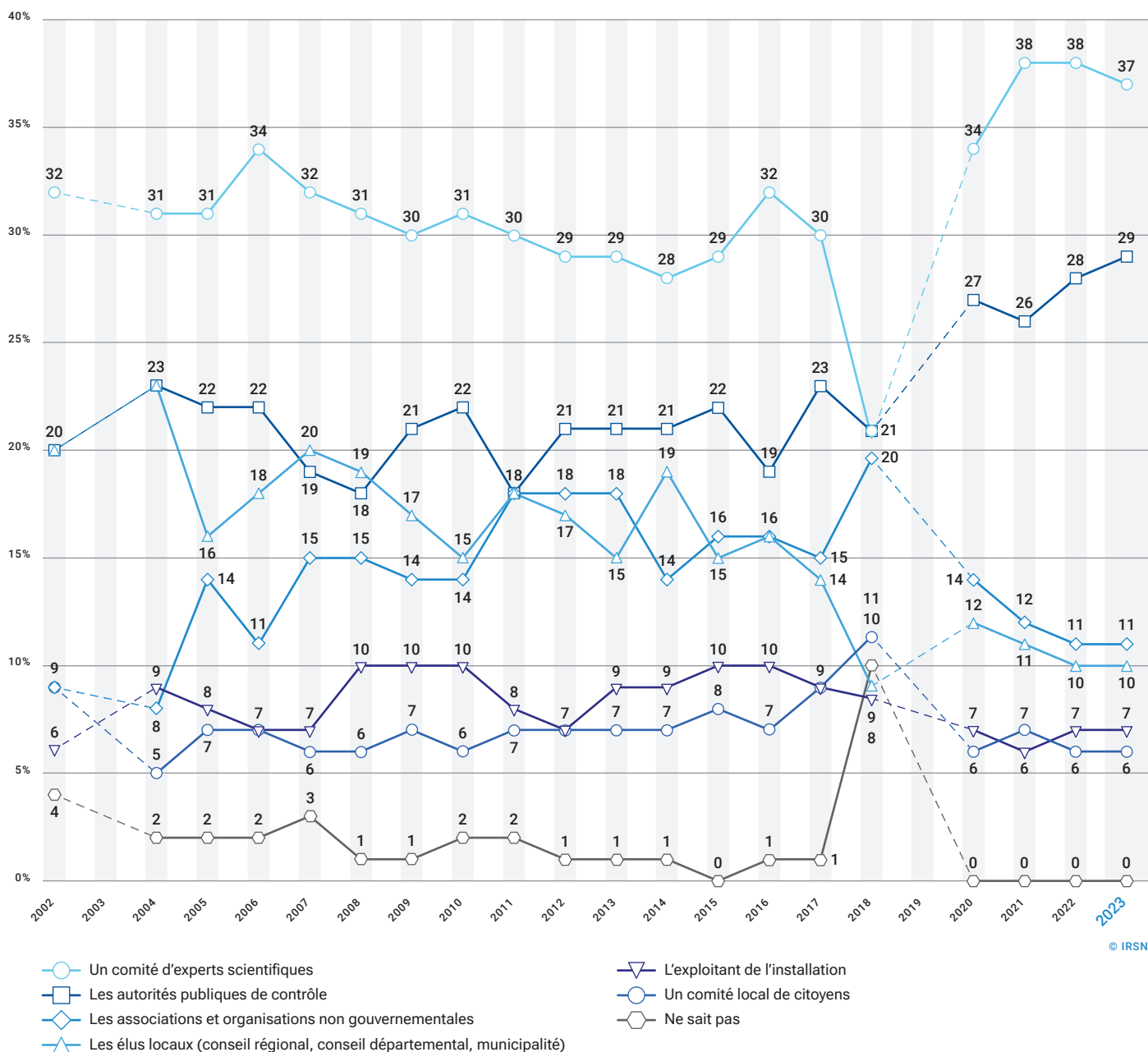
© IRSN

QUESTION N°6

SUITE

« Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ? (Une seule réponse possible) »

Évolution des résultats 2002-2023 (en %)



En 2019, la manière de poser la question était différente : les Français se sont exprimés sur chaque acteur indépendamment des autres. Les résultats spécifiques à cette année sont téléchargeables sur <https://barometre.irsn.fr>.

* En 2020, la formulation de la question a changé. Auparavant, nous demandions : « Pour une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes, qui doit selon vous contrôler ce qui se passe à l'extérieur de l'installation ? ». De plus, la modalité « les pouvoirs publics aux niveaux national et local » a été remplacée par « les autorités publiques de contrôle ».

QUESTION N°7

« Voici un certain nombre de propositions relatives à l'expertise scientifique.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Novembre 2023 (en %)

Il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations industrielles



Dans leurs avis, les experts scientifiques doivent aussi présenter leurs points de désaccord



Il est normal que les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus publics

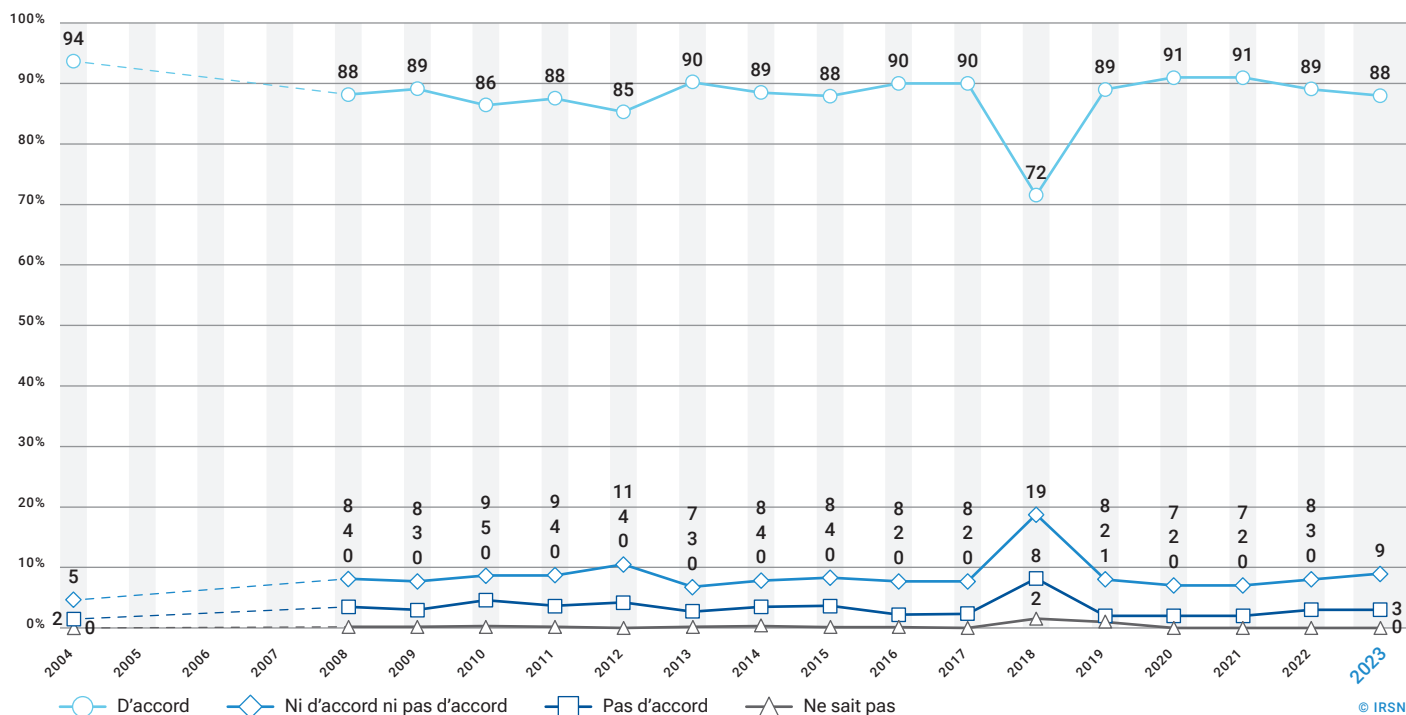


- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Ni d'accord ni pas d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

© IRSN

Évolution des résultats 2002-2023 (en %)

1 – Il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations industrielles*



© IRSN

Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord ni pas d'accord ».

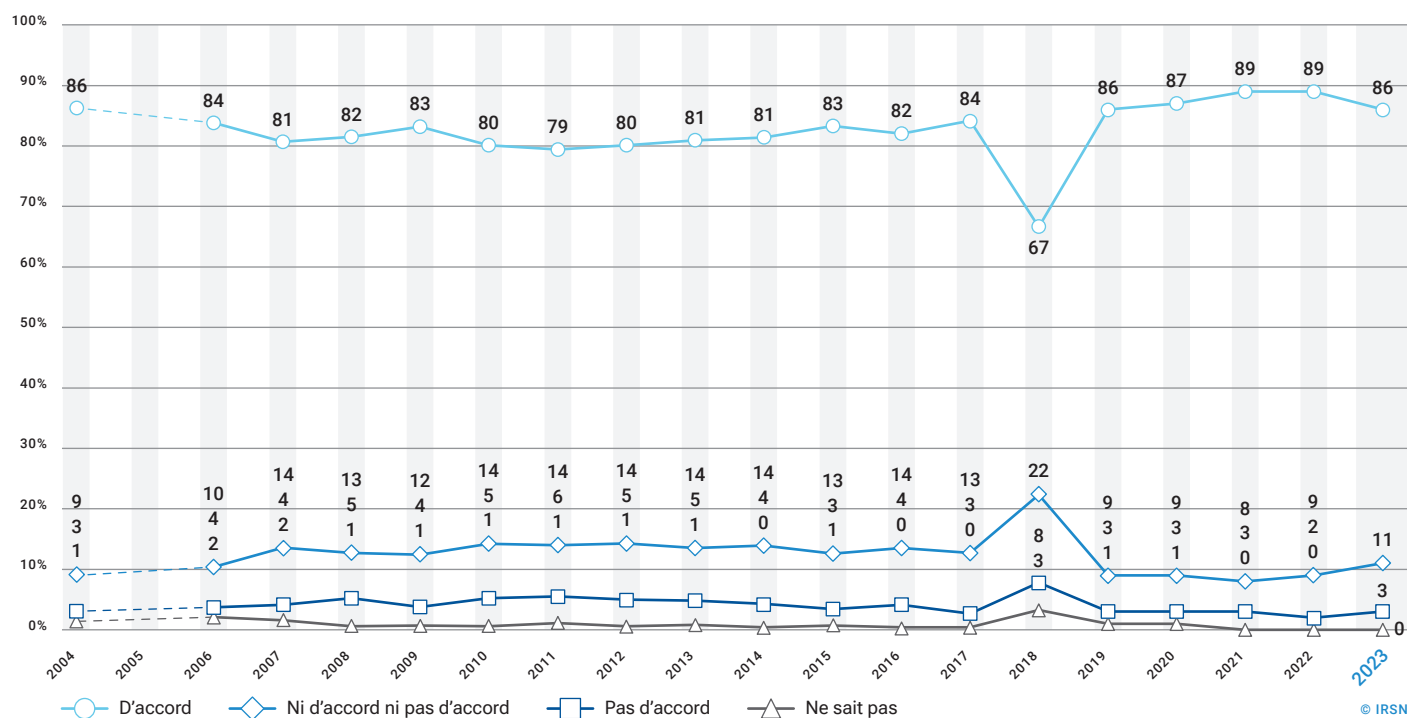
* En 2022, l'adjectif « industrielles » a été ajouté.

QUESTION N°7

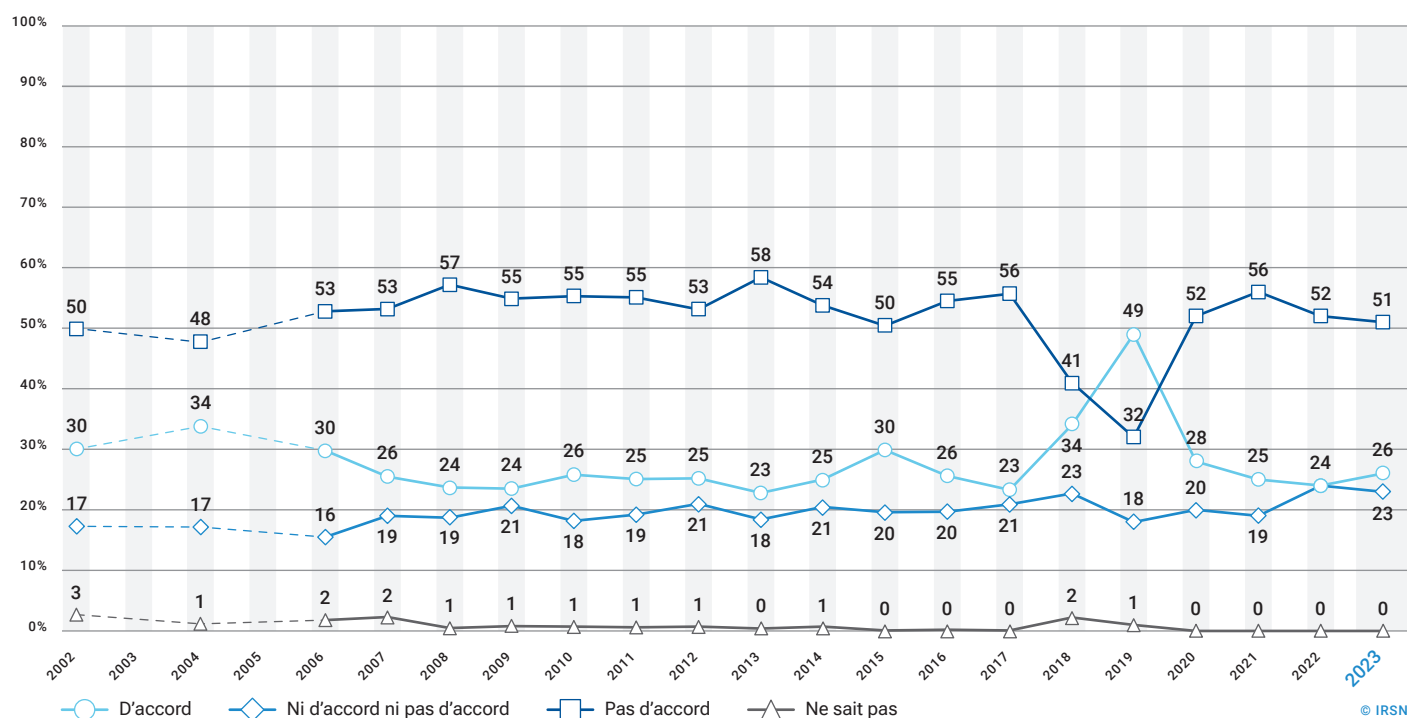
SUITE

« Voici un certain nombre de propositions relatives à l'expertise scientifique.
Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

2 – Dans leurs avis, les experts scientifiques doivent aussi présenter leurs points de désaccord



3 – Il est normal que les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus publics



Les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ont été regroupées en « pas d'accord » ; les réponses « plutôt d'accord » et « tout à fait d'accord » en « d'accord ». En 2019, l'intitulé « peut-être d'accord » a été remplacé par « ni d'accord ni pas d'accord ».

QUESTION N°8

« Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile. »

Novembre 2023 (en %)

Rendre publics ses rapports d'expertise

73

22

5

S'engager à répondre à toutes les questions posées par les associations et par les citoyens

65

29

6

Rendre accessible à tous la liste de ses travaux d'expertise en cours

52

39

9

Organiser des réunions publiques pour débattre de ses travaux

45

45

10

Organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux

21

54

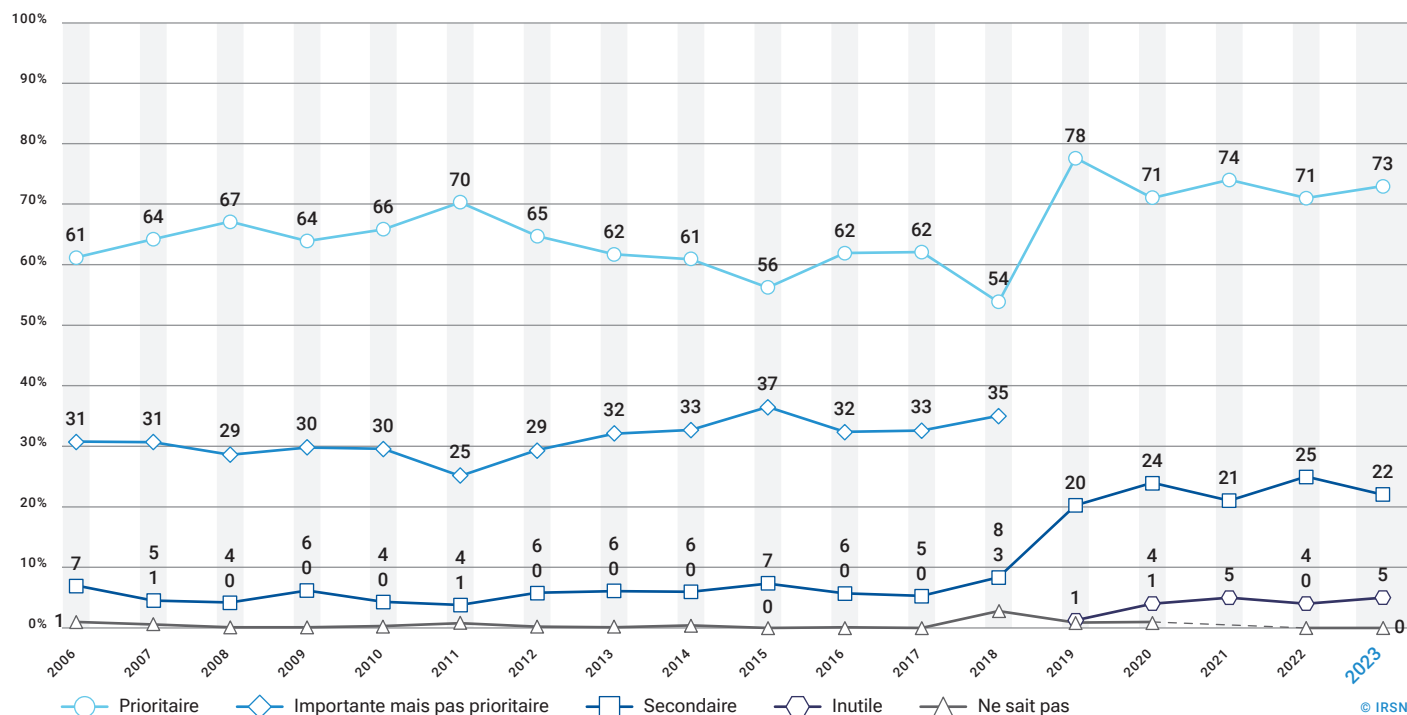
25

- Prioritaire
- Secondaire
- Inutile

© IRSN

Évolution des résultats 2006-2023 (en %)

1 – Rendre publics ses rapports d'expertise



© IRSN

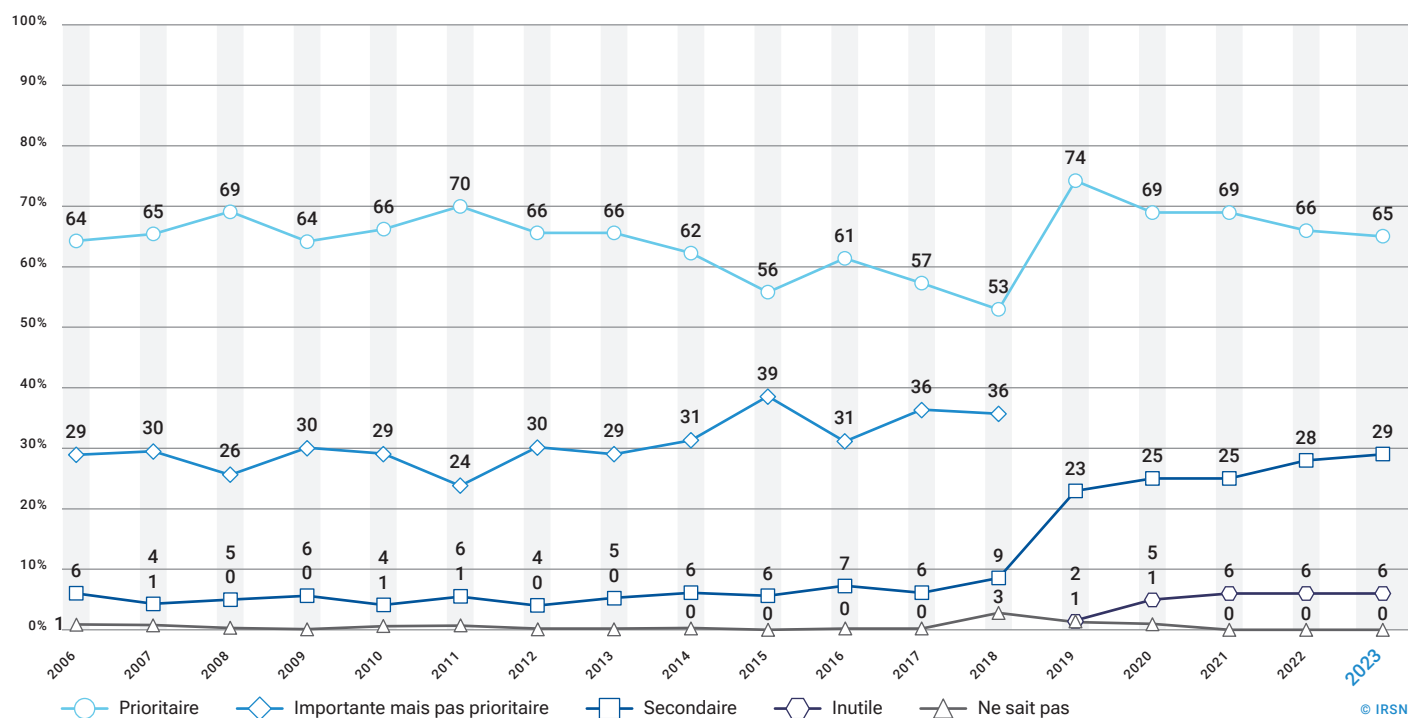
En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée. En 2021, la variable « rendre accessible à tous la liste des demandes d'expertise qui lui sont faites » a été supprimée. La variable « organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux » a été créée.

QUESTION N°8

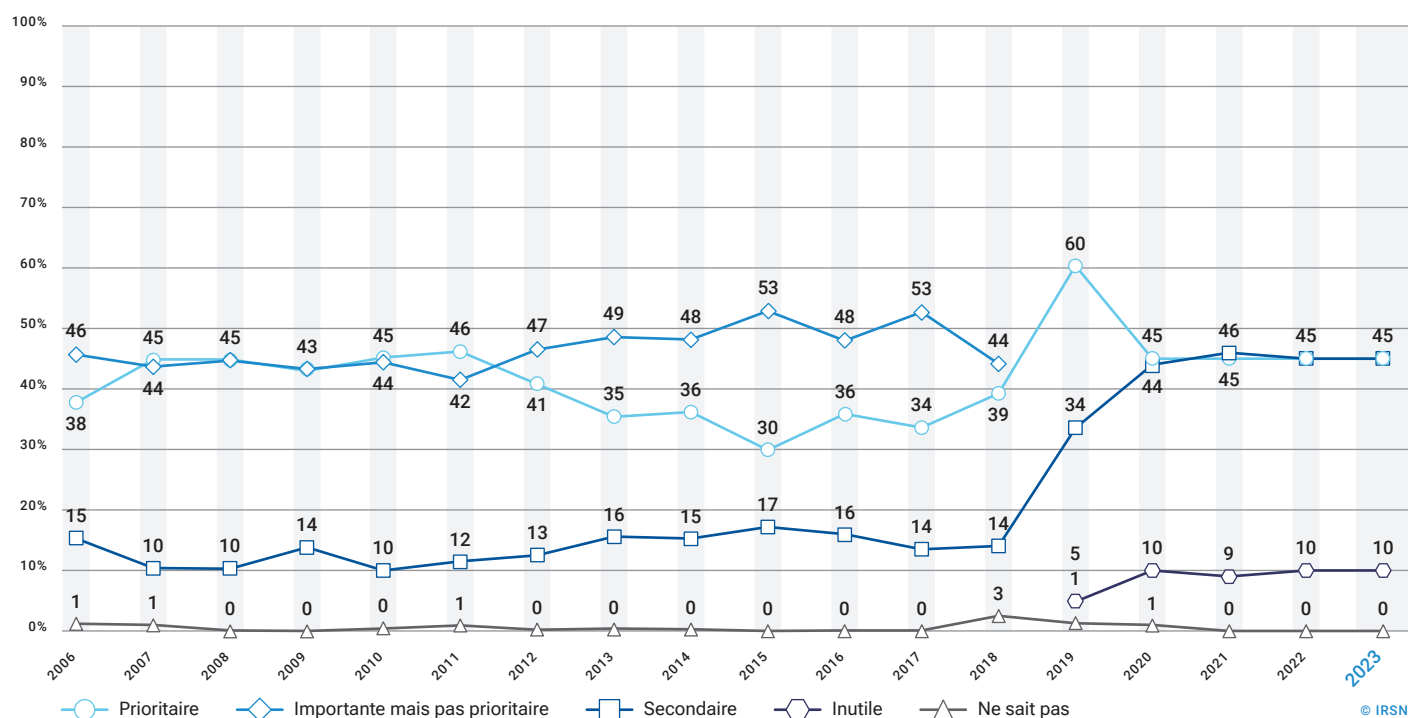
SUITE

« Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile. »

2 – S'engager à répondre à toutes les questions posées par les associations et par les citoyens



3 – Organiser des réunions publiques pour débattre de ses travaux



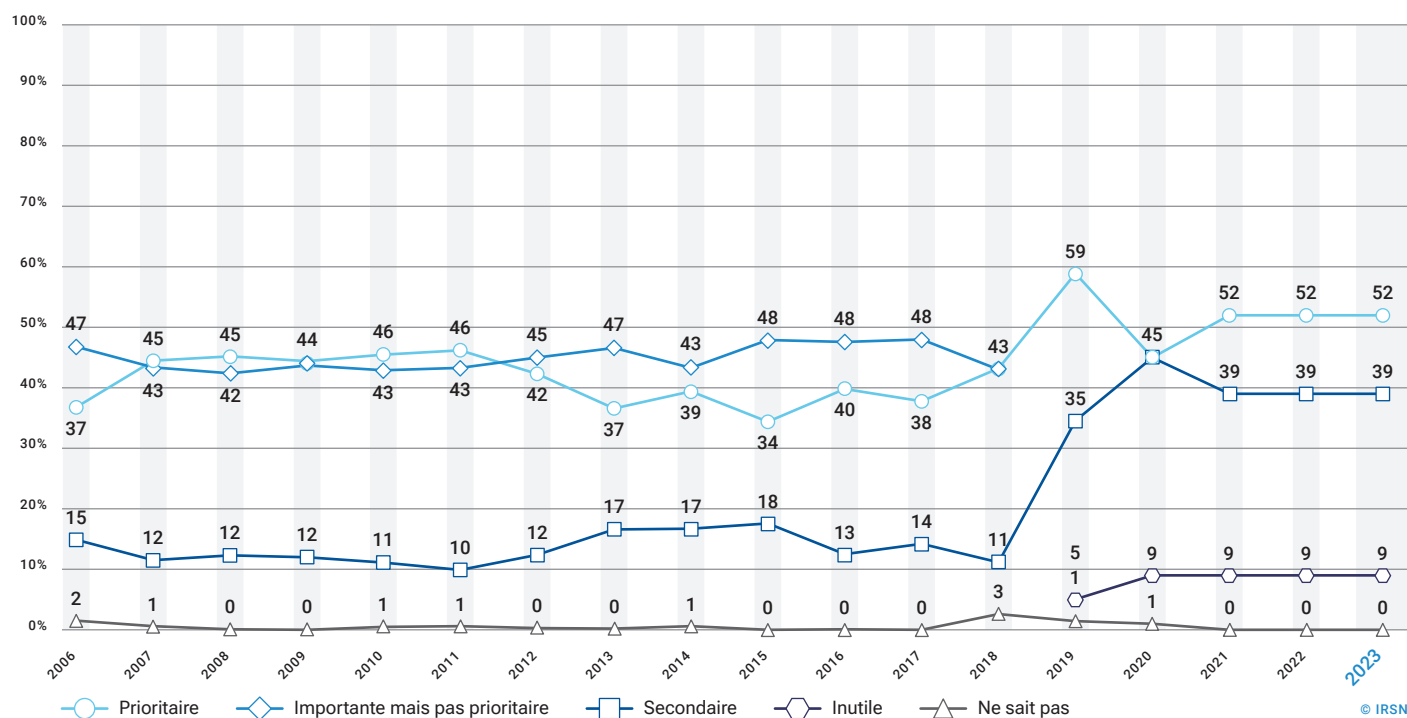
En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée. En 2021, la variable « rendre accessible à tous la liste des demandes d'expertise qui lui sont faites » a été supprimée. La variable « organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux » a été créée.

QUESTION N°8

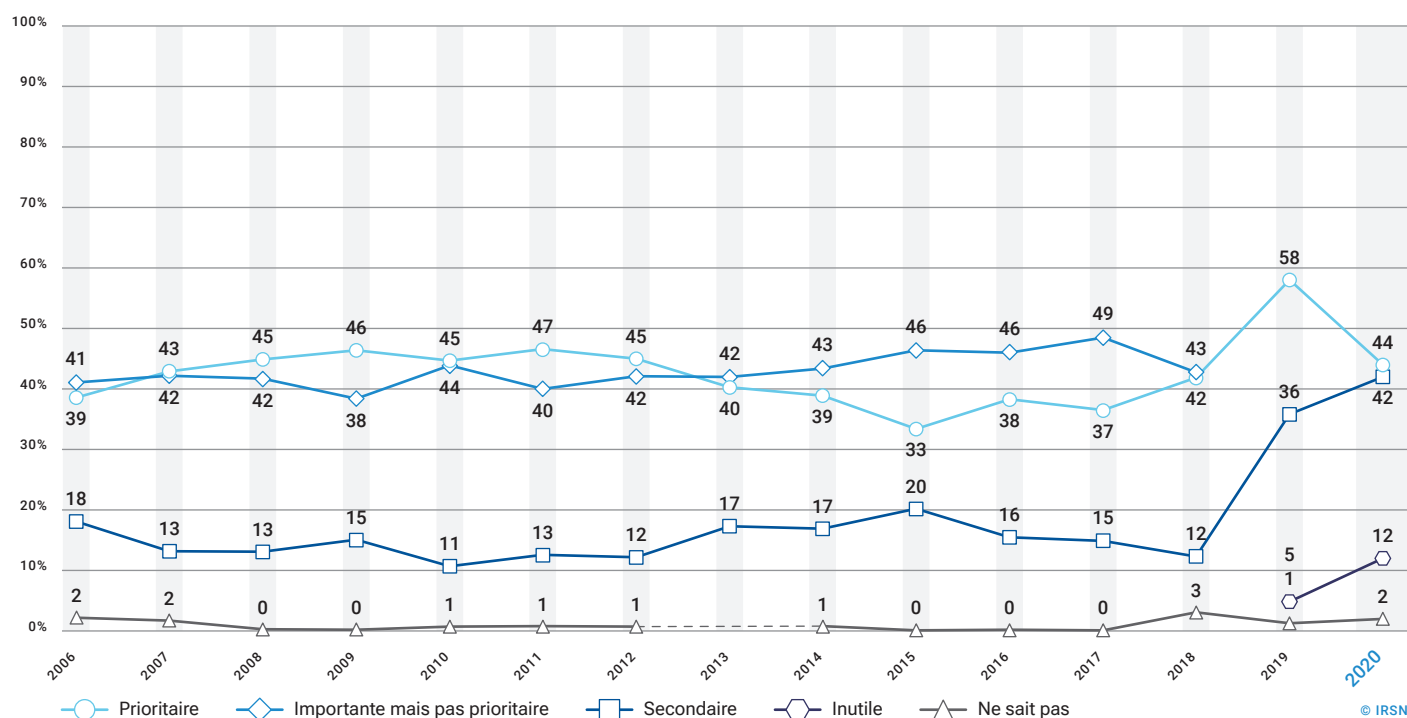
SUITE

« Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile. »

4 – Rendre accessible à tous la liste de ses travaux d'expertise en cours*



5 – Rendre accessible à tous la liste des demandes d'expertise qui lui sont faites



En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée. En 2021, la variable « rendre accessible à tous la liste des demandes d'expertise qui lui sont faites » a été supprimée. La variable « organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux » a été créée.

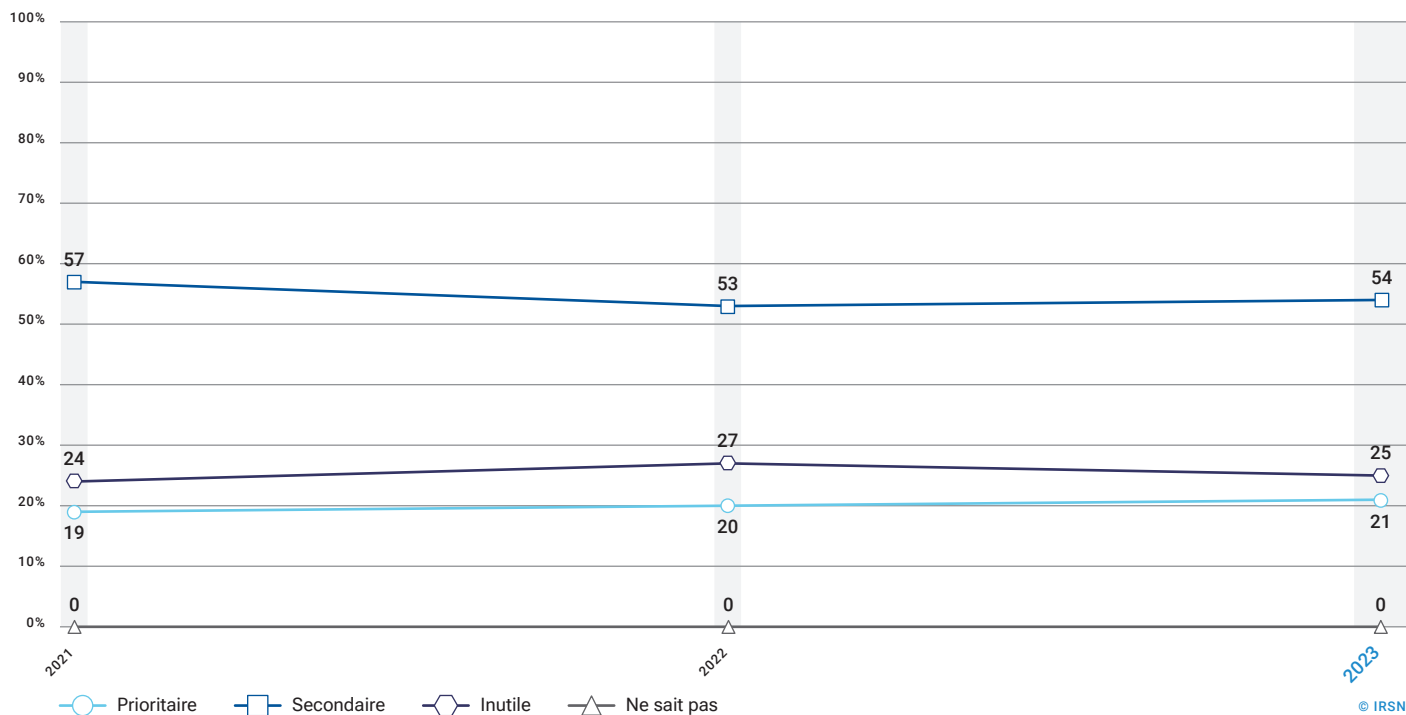
* En 2022, le mot "d'expertise" a été rajouté.

QUESTION N°8

SUITE

« Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile. »

6 – Organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux



En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée. En 2021, la variable « rendre accessible à tous la liste des demandes d'expertise qui lui sont faites » a été supprimée. La variable « organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux » a été créée.

QUESTION N°9

« L'expertise des risques technologiques se traduit par des rapports aux autorités compétentes pour qu'elles puissent décider d'autoriser ou non l'exploitation des installations industrielles. Concernant ces rapports d'expertise, quelle est votre préférence entre les deux propositions suivantes : »

Novembre 2023 (en %)

Je préfère avoir moi-même accès à ces rapports et construire ainsi ma propre opinion

61

Je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé aux associations de protection de l'environnement, aux élus et aux journalistes

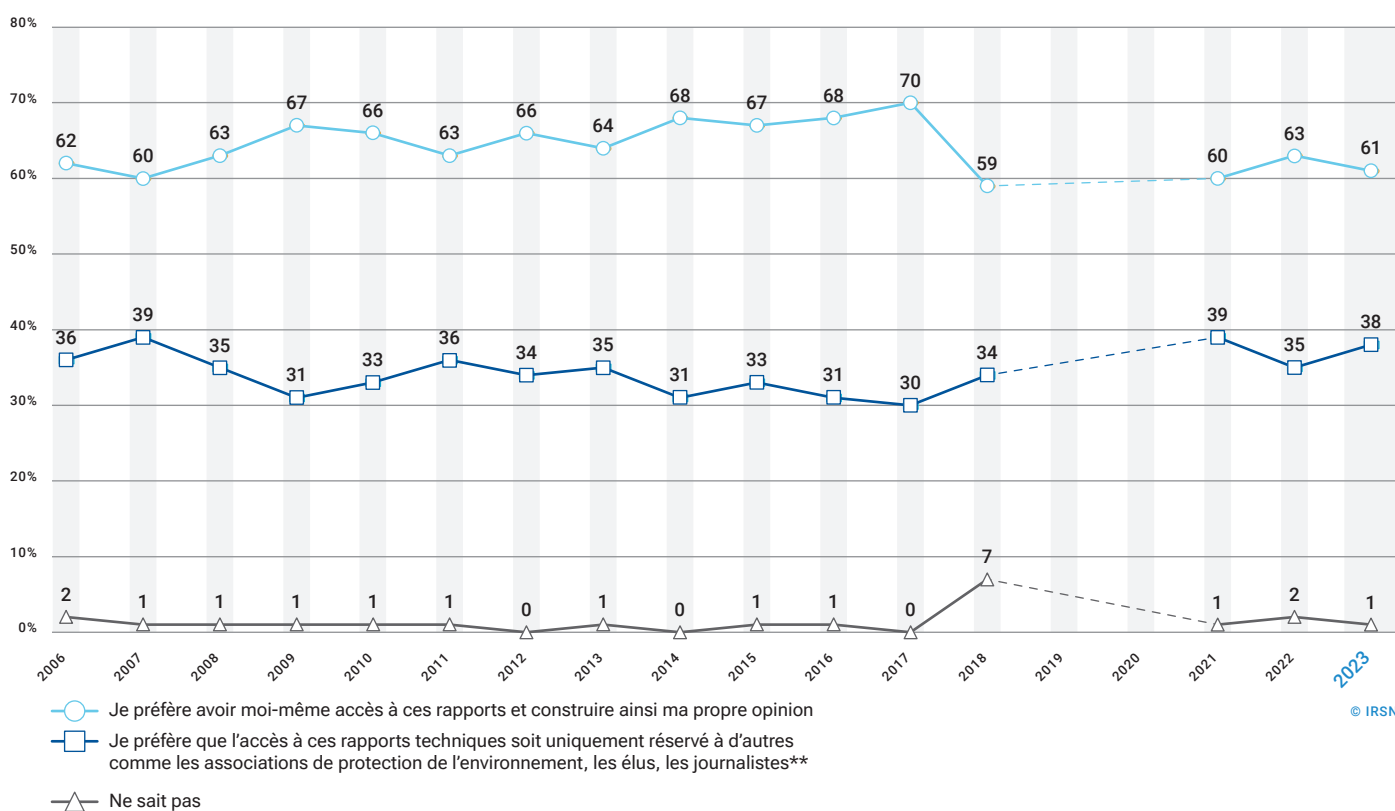
38

Ne sait pas / sans réponse 1

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70%

© IRSN

Évolution des résultats 2006-2023 (en %)*



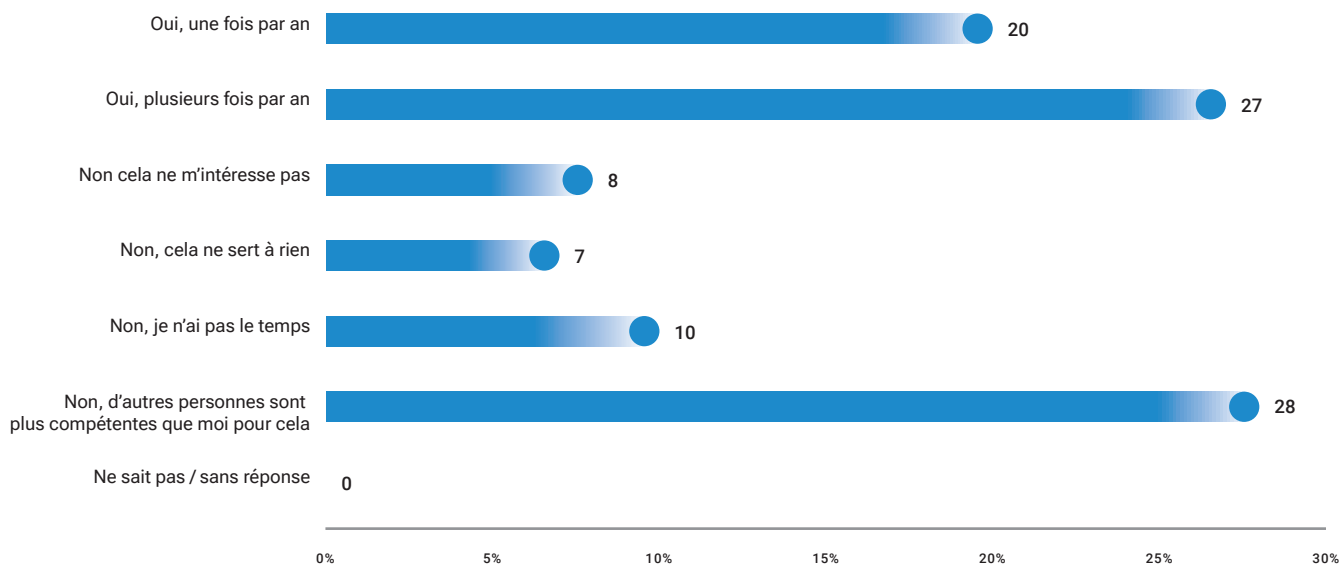
* Entre 2006 et 2018, la base des répondants était constituée seulement des personnes qui jugeaient utile la diffusion des rapports d'expertise auprès du du public. En 2021, cette question a été posée à tout l'échantillon.

** En 2022, la modalité « je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé à d'autres comme les associations de protection de l'environnement, les élus, les journalistes » a été remplacée par « je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé aux associations de protection de l'environnement, aux élus et aux journalistes ».

QUESTION N°10

« Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ? »

Novembre 2023 (en %)



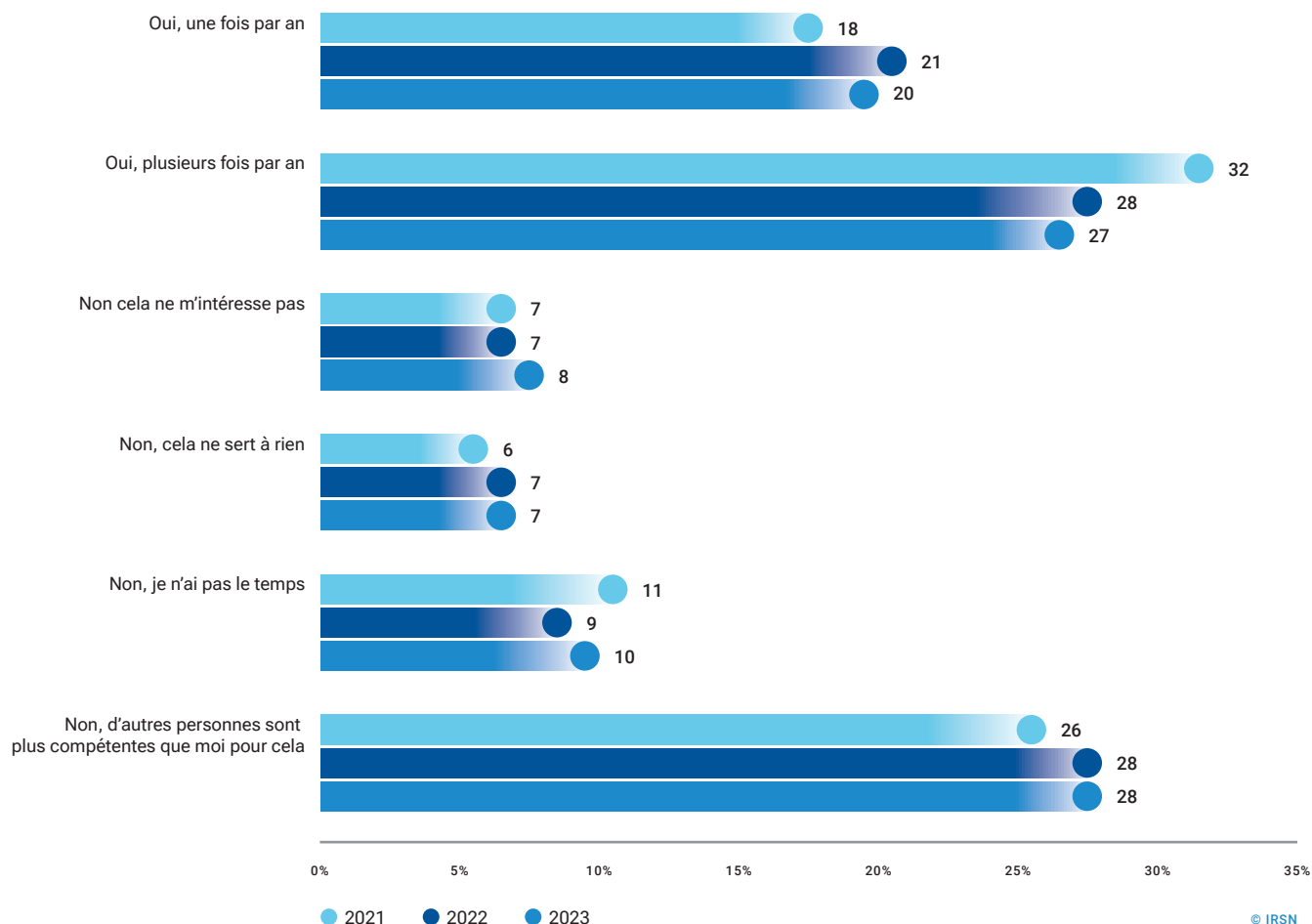
© IRSN

QUESTION N°10

SUITE

« Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ? »

Évolution des résultats 2021-2023 (en %)

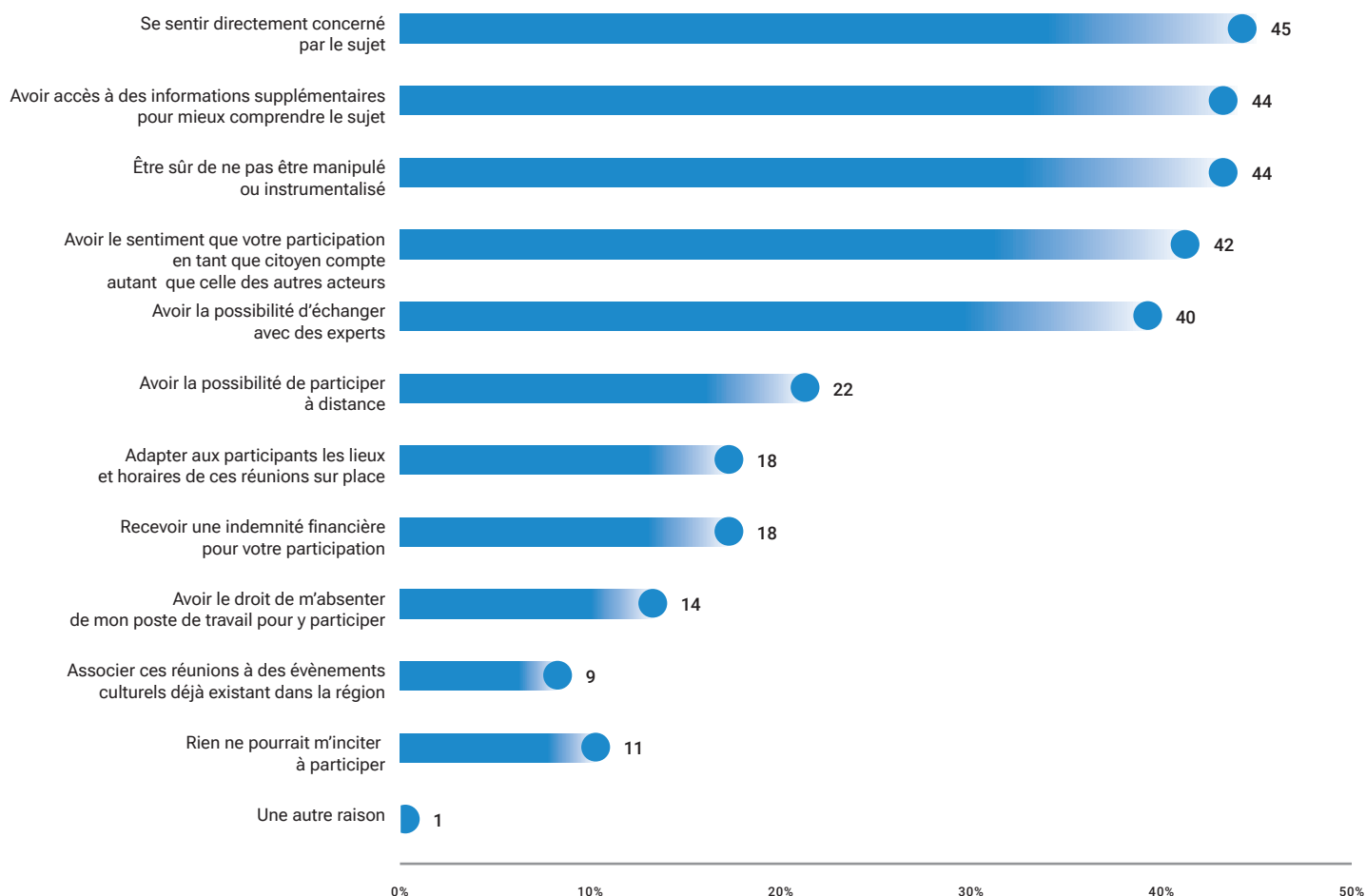


Cette question a été posée dans les éditions précédentes du baromètre avec d'autres modalités de réponse : « non », « oui, une fois par an », « oui, deux ou trois fois par an », « oui, quatre fois par an ou plus » et « ne sait pas ». Les résultats sont consultables sur le site Internet : <https://barometre.irsn.fr/graphiques>.

QUESTION N°11

« Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à participer à des réunions publiques pour faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ? »

Novembre 2023 (en %)



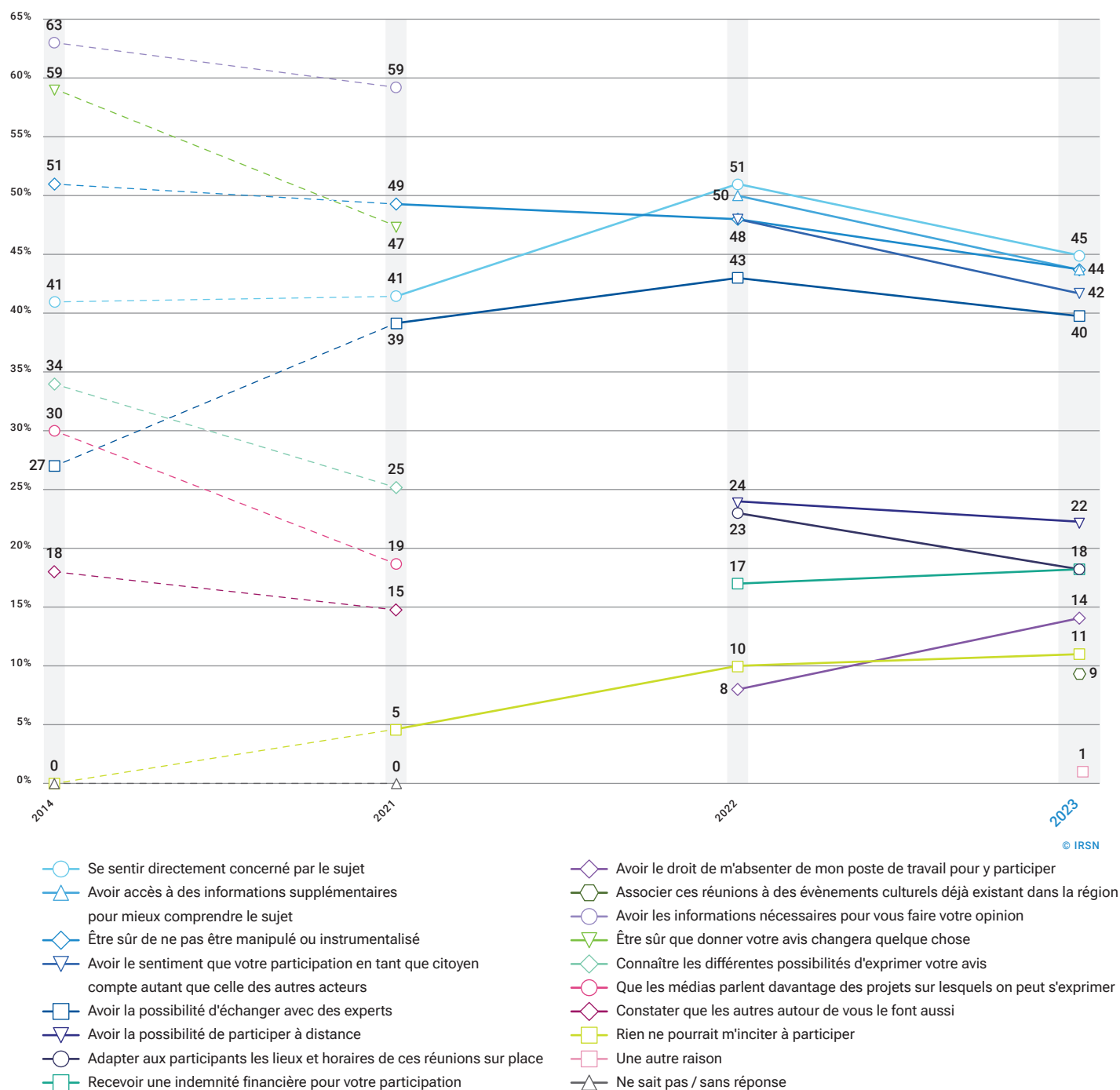
© IRSN

QUESTION N°11

SUITE

« Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à participer à des réunions publiques pour faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ? »

Évolution des résultats 2014-2023 (en %)

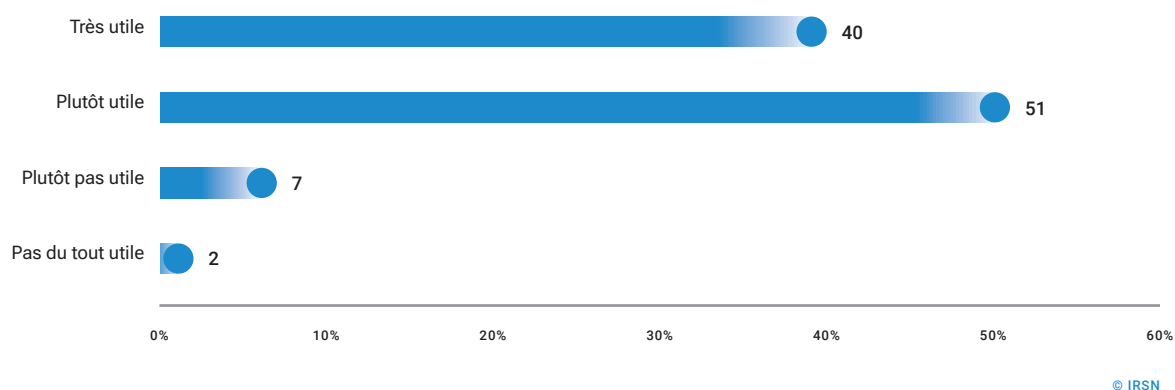


Les données de 2014 sont issues de l'enquête « le citoyen et la décision publique » de TNS Sofres pour le compte de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). Les modalités de réponse ont été adaptées au fil des ans. En 2022, la modalité « être directement concerné par la décision » a été remplacée par « se sentir directement concerné par le sujet ». Les modalités « avoir les informations nécessaires pour vous faire votre opinion », « être sûr que donner votre avis changera quelque chose », « connaître les différentes possibilités d'exprimer votre avis », « que les médias parlent davantage des projets sur lesquels on peut s'exprimer » et « constater que les autres autour de vous le font aussi » ont été supprimées. Les modalités « avoir le sentiment que votre participation en tant que citoyen compte autant que celle des autres acteurs », « avoir accès à des informations supplémentaires pour mieux comprendre le sujet », « recevoir une indemnité financière pour sa participation », « avoir la possibilité de participer à distance », « adapter aux participants les lieux et horaires de ces réunions » et « associer ces réunions à des événements culturels déjà existant dans la région » ont été ajoutées. En 2023, les termes « sur place » ont été ajoutés à l'intitulé de la modalité « adapter aux participants les lieux et horaires de ces réunions ». La modalité « rien de tout cela » a été remplacée par « rien ne pourrait m'inciter à participer ». Les modalités « avoir le droit de m'absenter de mon poste de travail pour y participer » et « une autre raison » ont été ajoutées.

QUESTION N°12

« Une structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations, des citoyens et dont le but serait de s'occuper des situations à risque serait, selon vous... ? »

Novembre 2023 (en %)

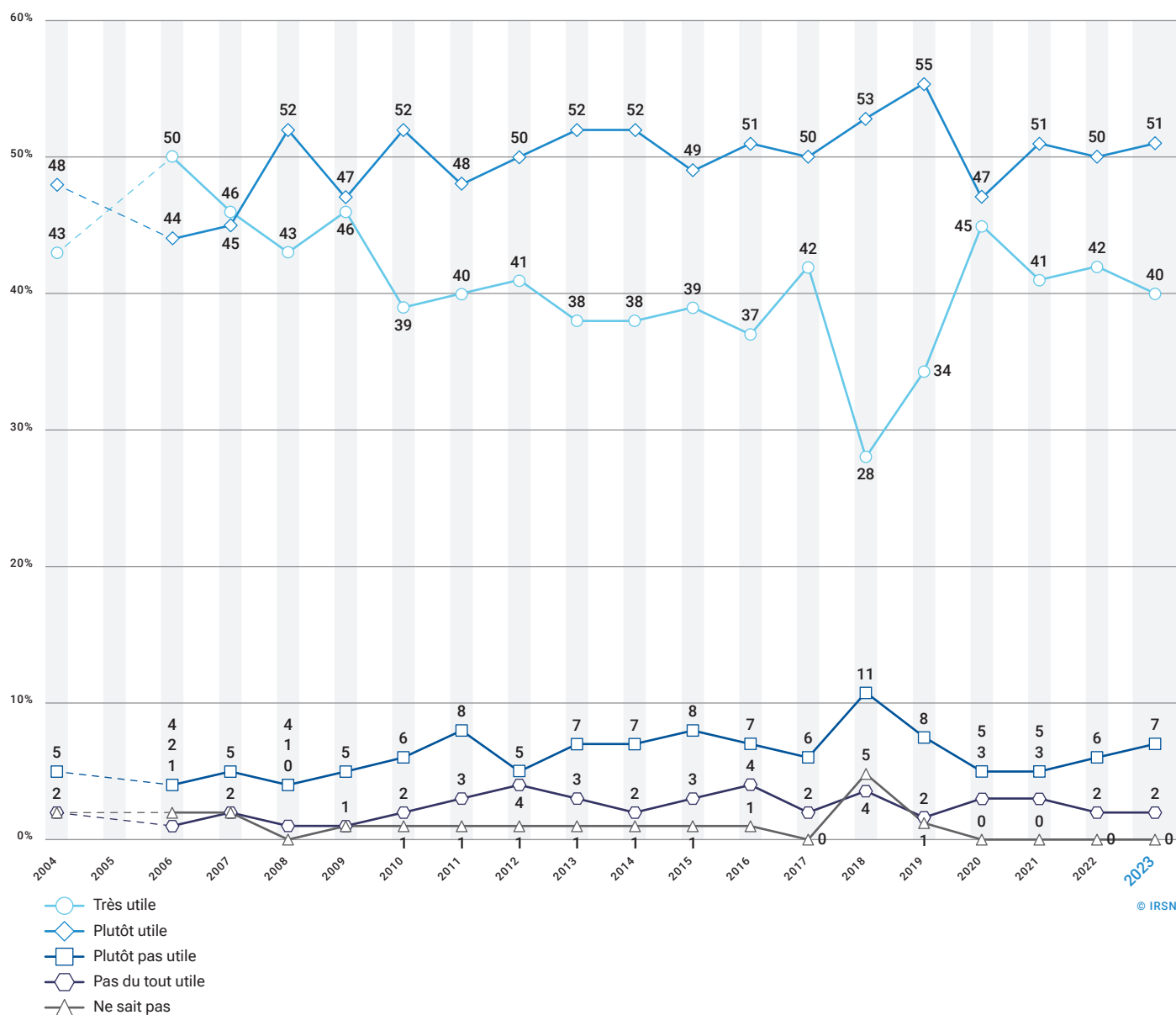


QUESTION N°12

SUITE

« Une structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations, des citoyens et dont le but serait de s'occuper des situations à risque serait, selon vous... ? »

Évolution des résultats 2004-2023(en %)



© IRSN

QUESTION N°13

« Selon vous, une telle structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations, des citoyens pour s'occuper des situations à risque permettrait-elle de... »

Novembre 2023 (en %)

Faire émerger de nouveaux points de vue et idées



Améliorer la communication entre les experts scientifiques, les élus, les industriels, les associations et les citoyens



Mieux définir la question à étudier en prenant en compte les enjeux de tous les acteurs



Rendre l'expertise plus crédible



Améliorer la qualité de l'expertise de manière générale



Contribuer à réduire les risques



Réduire les délais d'expertise



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, plutôt pas ● Non, pas du tout

© IRSN

Évolution des réponses « oui » 2022-2023 (en %)

Faire émerger de nouveaux points de vue et idées



Améliorer la communication entre les experts scientifiques, les élus, les industriels, les associations et les citoyens



Mieux définir la question à étudier en prenant en compte les enjeux de tous les acteurs



Rendre l'expertise plus crédible



Améliorer la qualité de l'expertise de manière générale



Contribuer à réduire les risques



Réduire les délais d'expertise



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

● 2022 ● 2023

© IRSN

QUESTION N°14

« Pensez-vous qu'une collaboration entre chercheurs et citoyens à toutes les étapes du processus de recherche (allant de la formulation de la question de recherche à la collecte des données, l'analyse et la diffusion des résultats) pourrait permettre de ... »

Novembre 2023 (en %)

Renforcer davantage la confiance des citoyens envers les chercheurs



Tenir compte davantage des intérêts des citoyens dans la recherche



Contribuer à l'avancée de la science de manière significative



● Oui, tout à fait

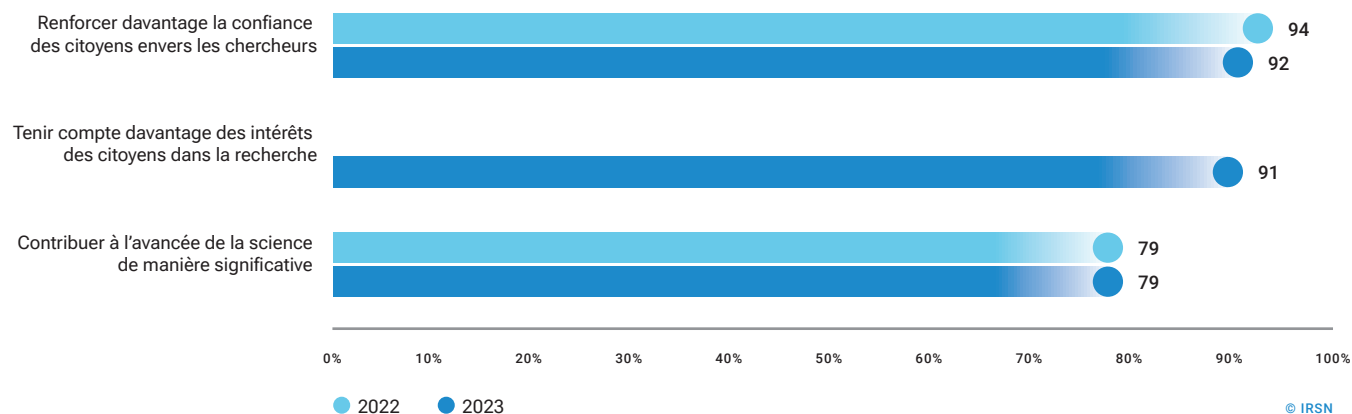
● Non, plutôt pas

● Oui, plutôt

● Non, pas du tout

© IRSN

Évolution des réponses « oui » 2022-2023 (en %)



En 2023, la variable « tenir compte davantage des intérêts des citoyens dans la recherche » a été ajoutée.

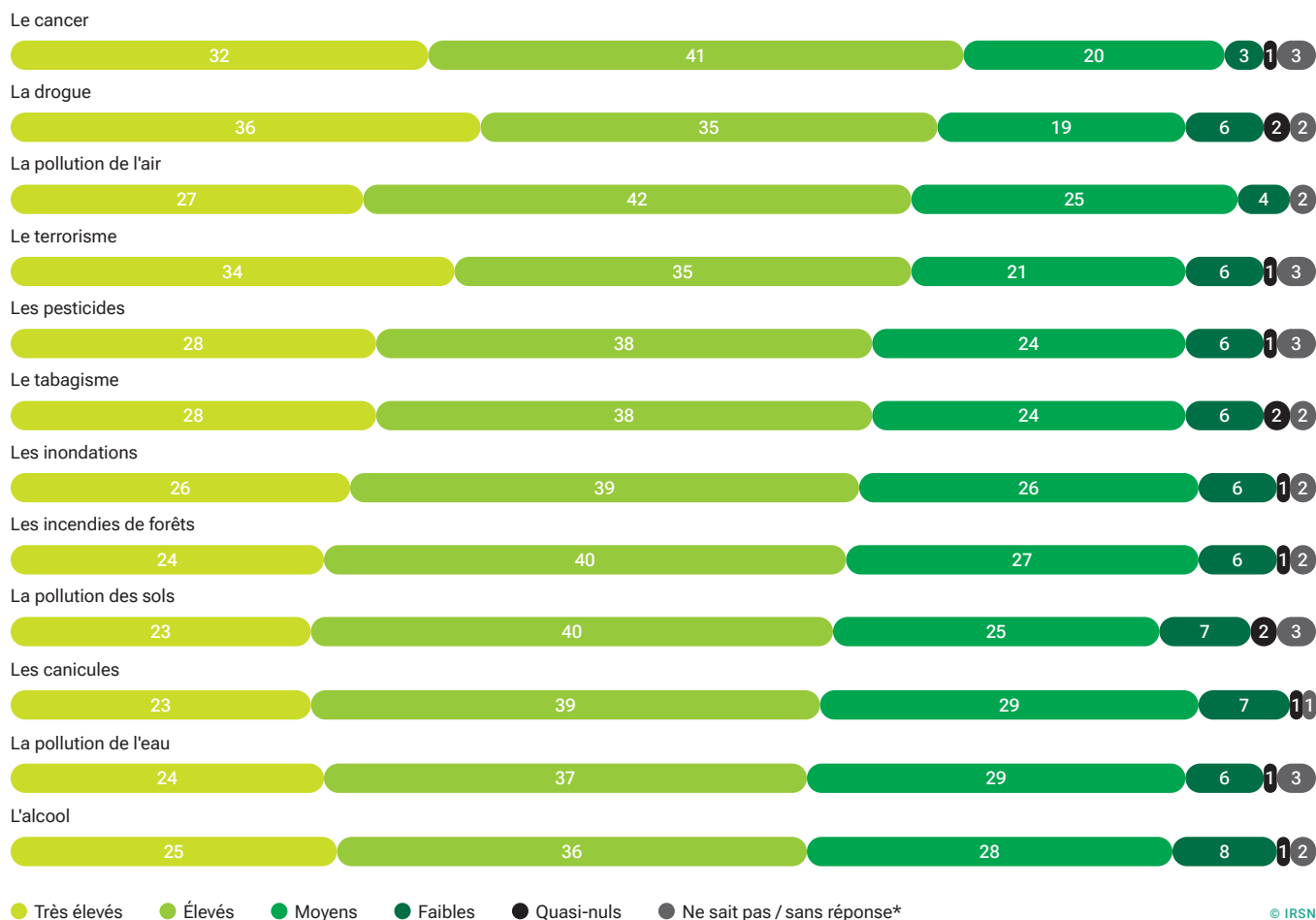
PARTIE 3

LES FRANÇAIS ET LES SITUATIONS À RISQUE

QUESTION N°1

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

Novembre 2023 (en %)



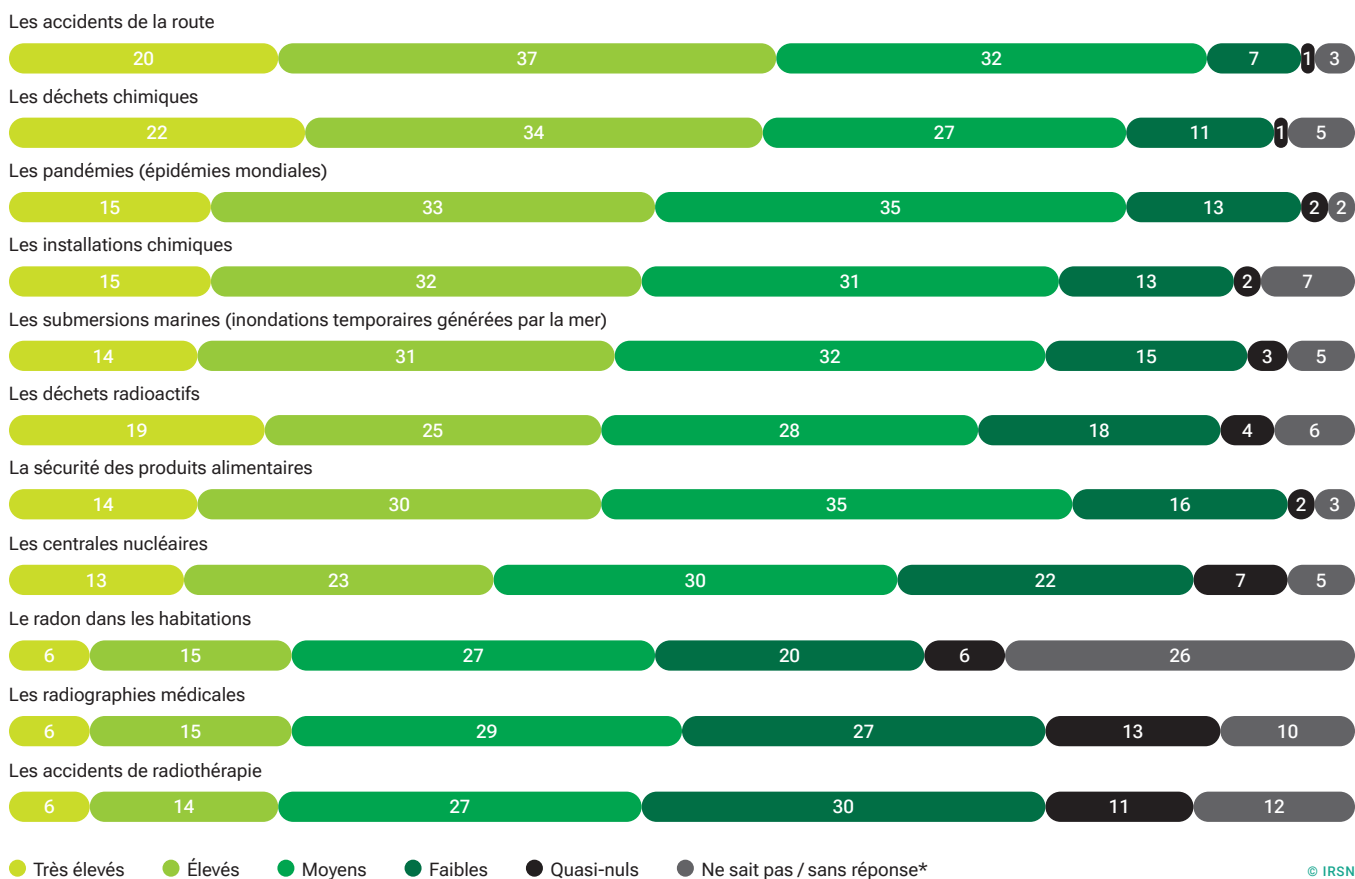
* La modalité « ne sait pas / sans réponse » représente l'addition des réponses « je ne sais pas » et les absences de réponse.

QUESTION N°1

SUITE

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

Novembre 2023 (en %)



* La modalité « ne sait pas / sans réponse » représente l'addition des réponses « je ne sais pas » et les absences de réponse.

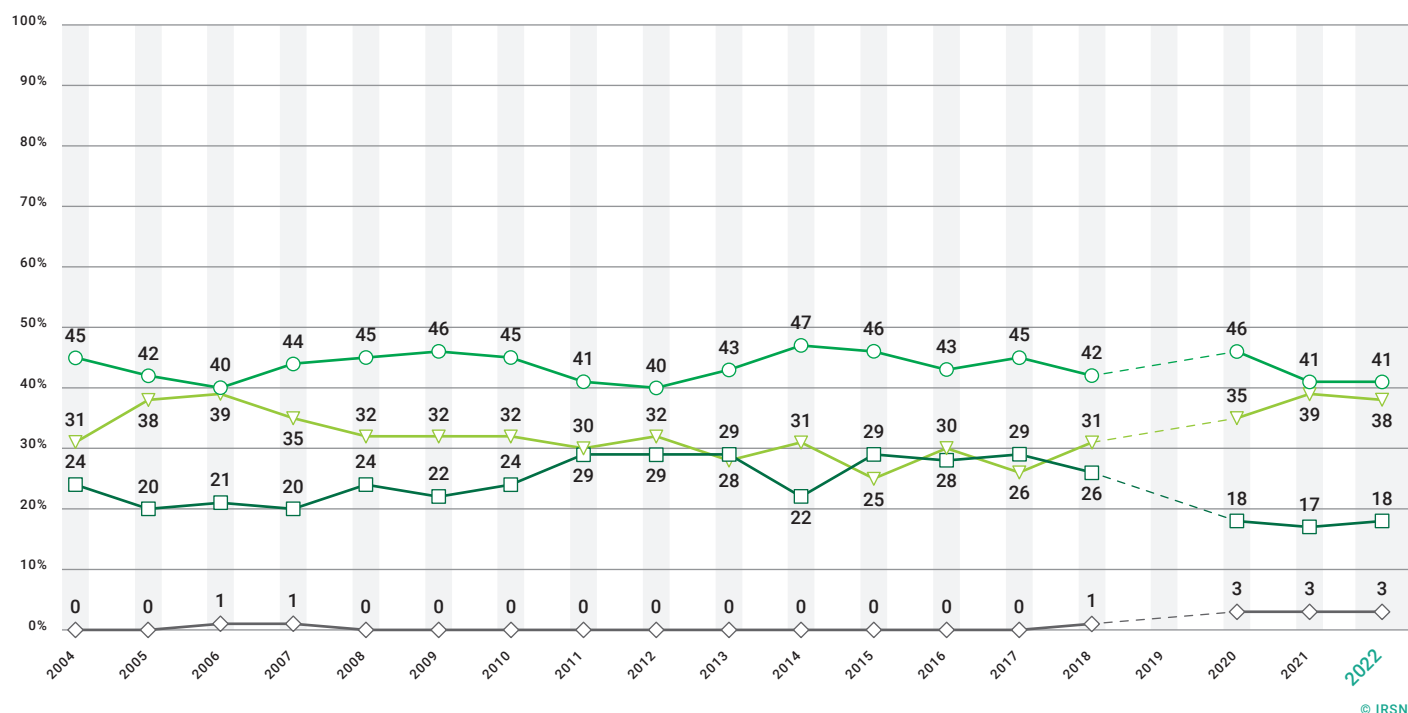
QUESTION N°1

SUITE

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

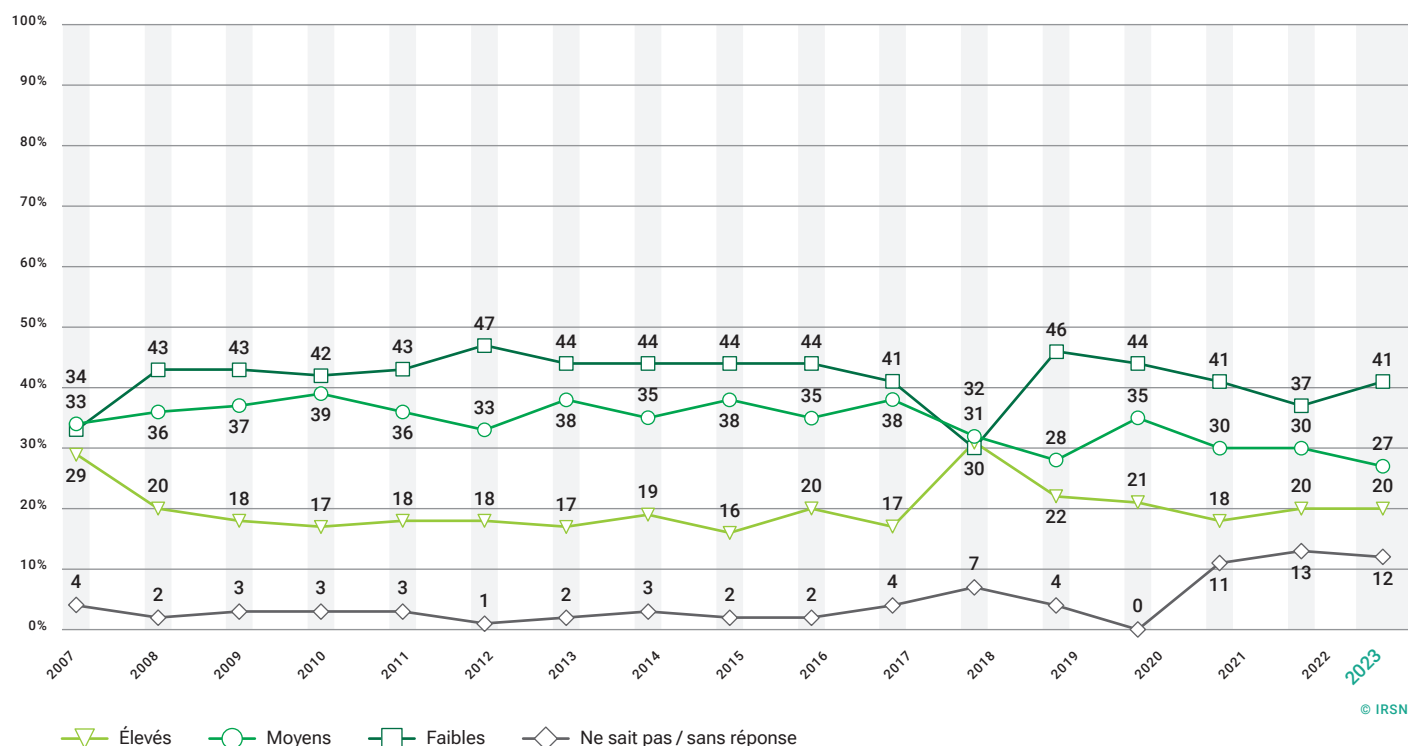
Évolution des résultats 1997-2023 (en %)

1 – Les accidents domestiques



© IRSN

2 – Les accidents de radiothérapie



© IRSN

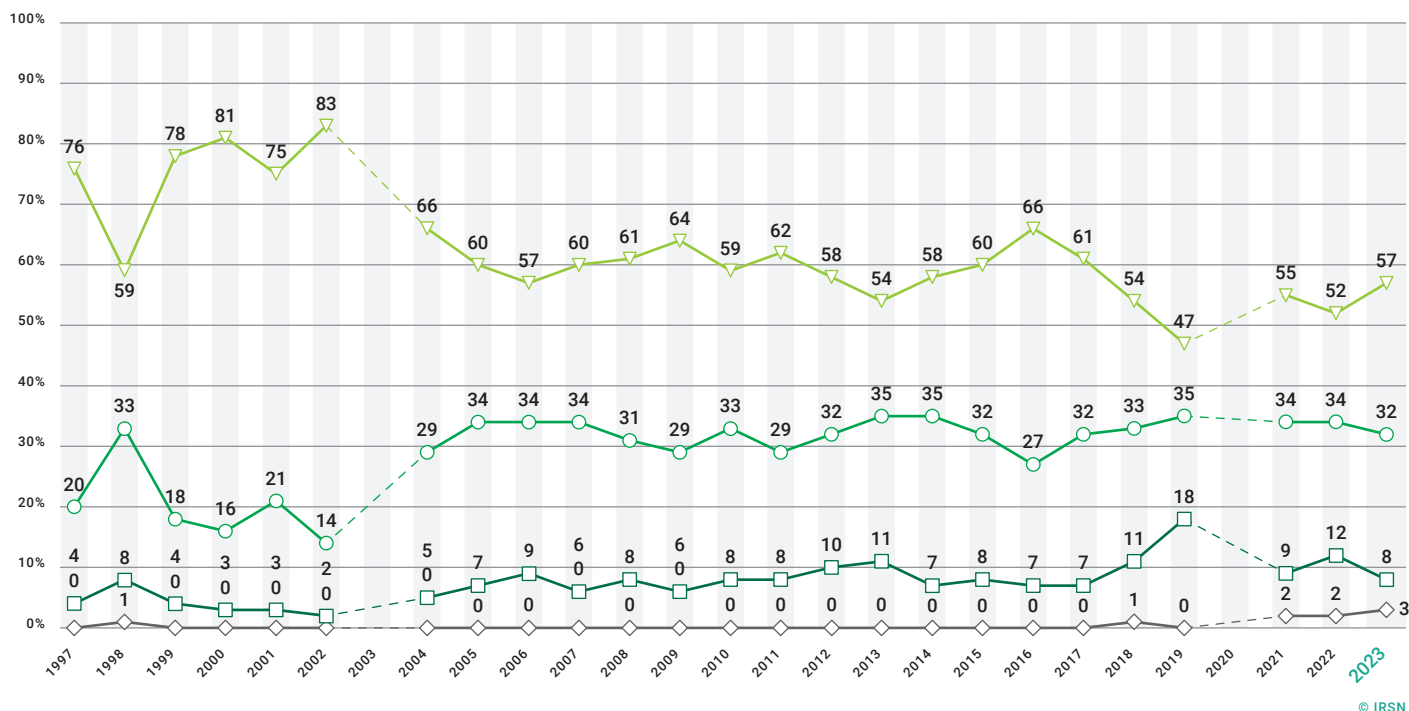
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

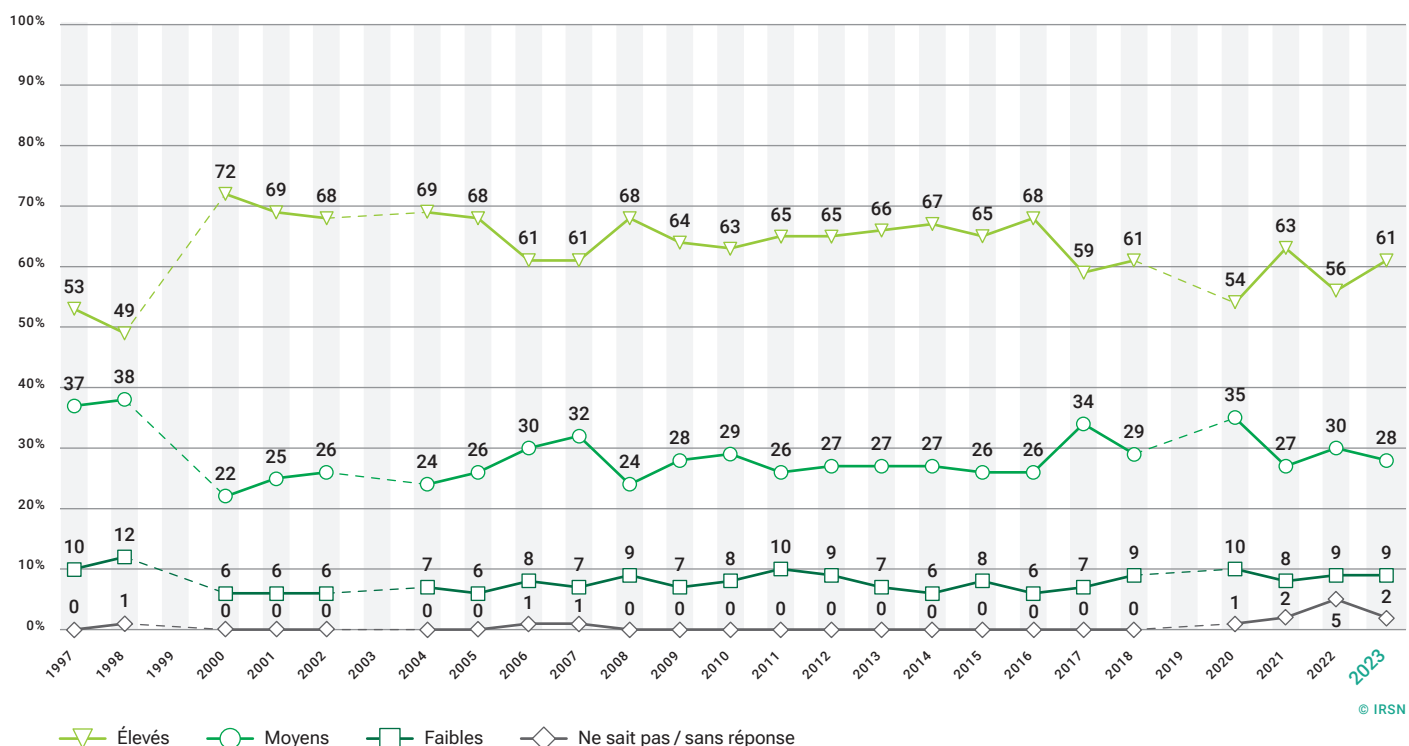
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

3 – Les accidents de la route



© IRSN

4 – L'alcool*



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

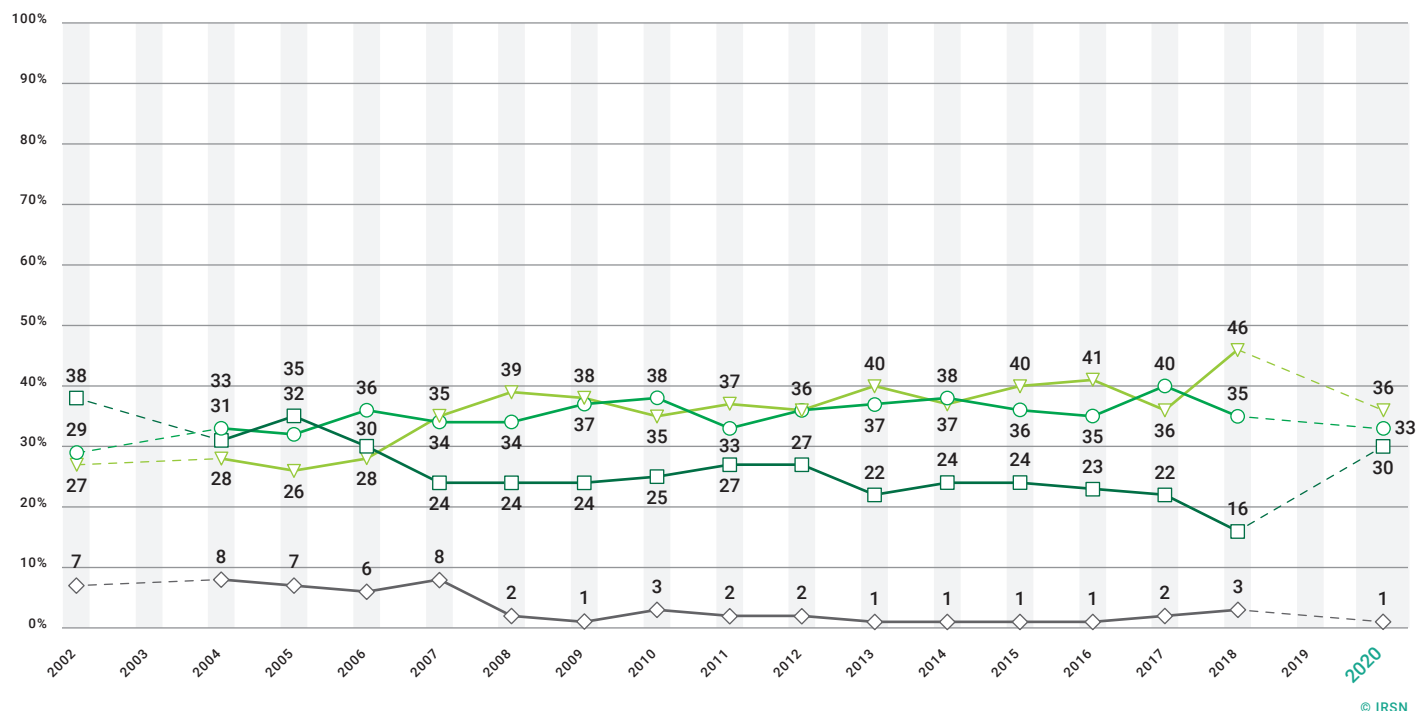
* En 2020, l'intitulé « l'alcoolisme » a été remplacé par « l'alcool ».

QUESTION N°1

SUITE

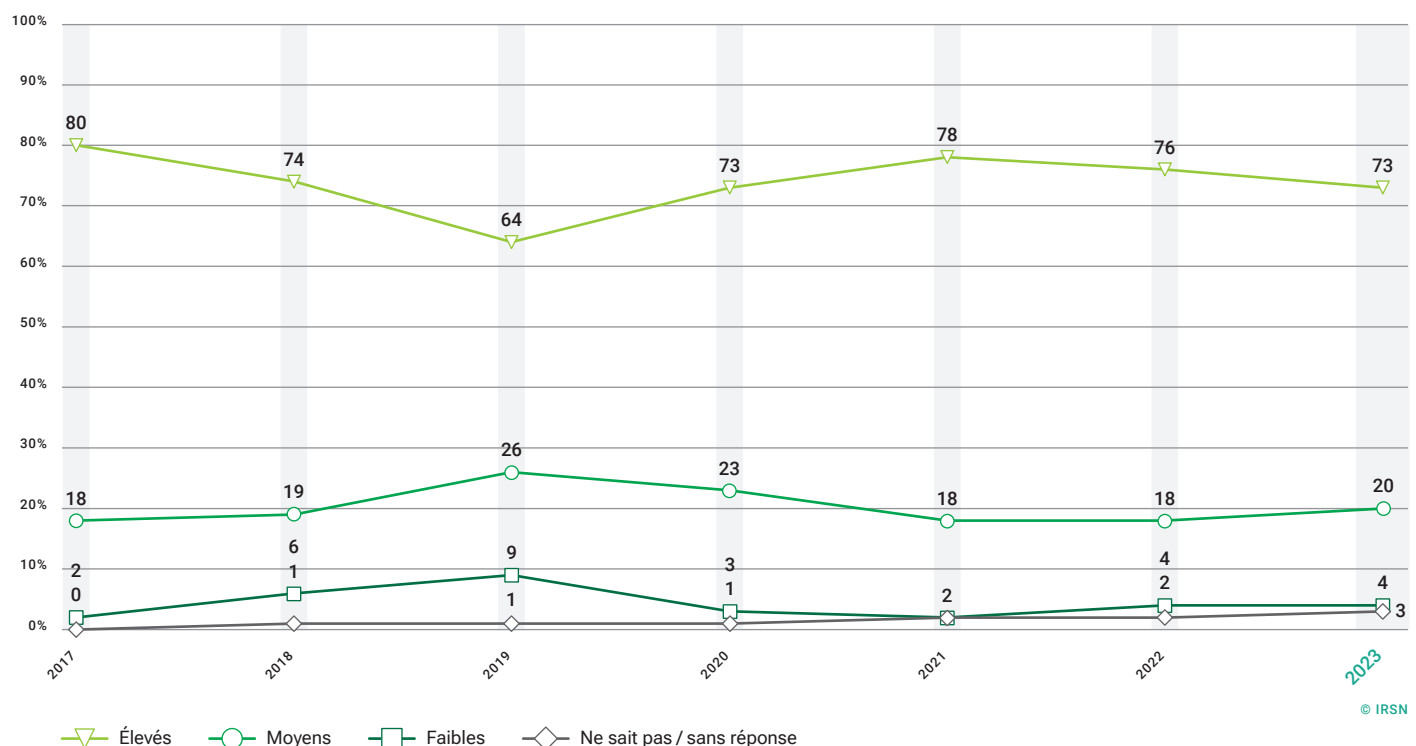
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

5 – Les antennes relais pour téléphones portables*



© IRSN

6 – Le cancer



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

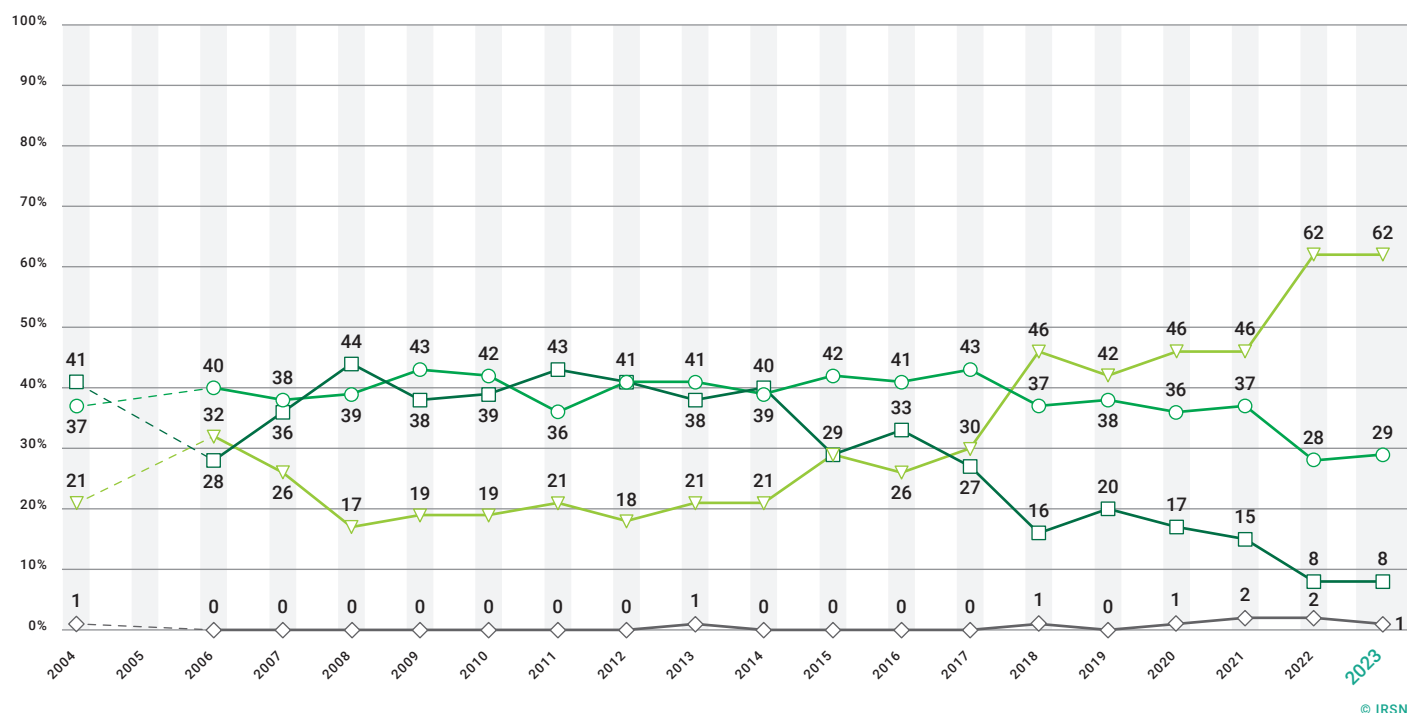
* En 2002, l'intitulé était « les téléphones portables ».

QUESTION N°1

SUITE

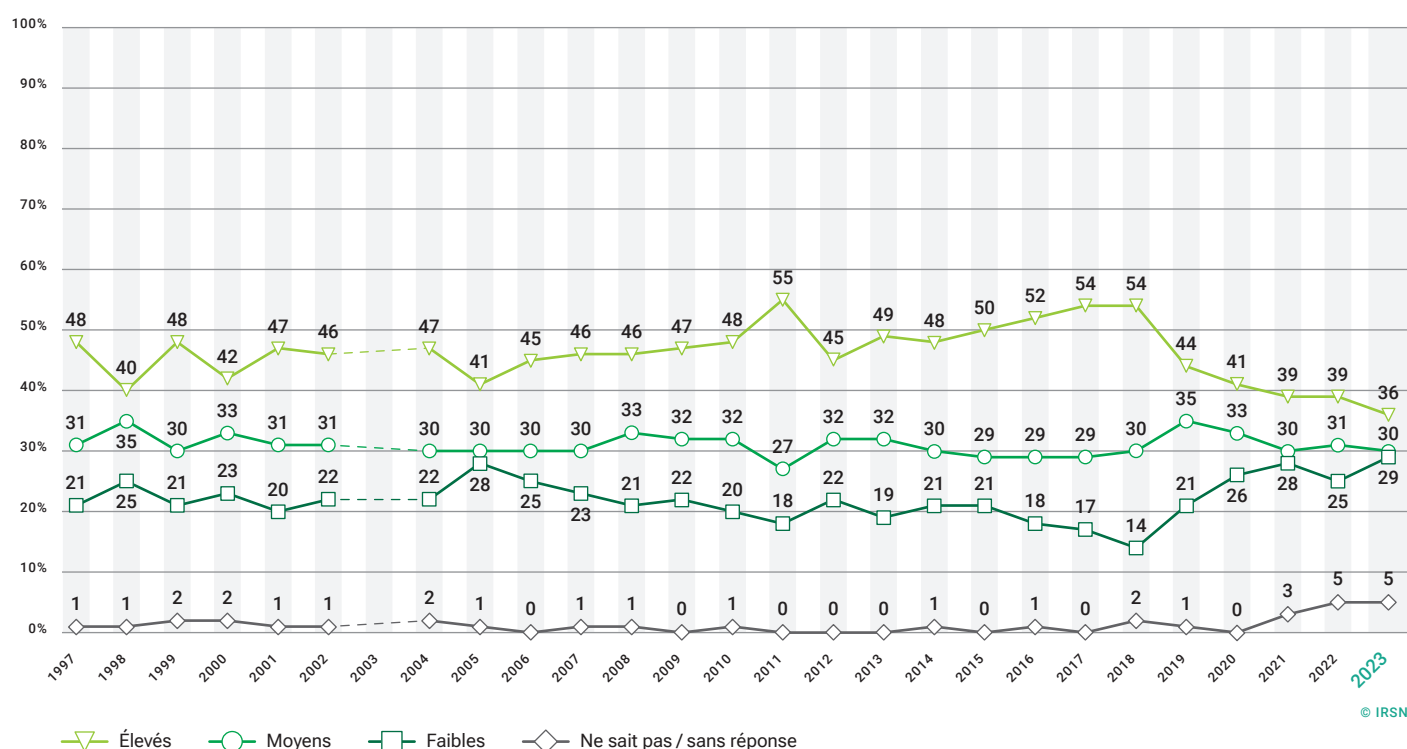
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

7 – Les canicules*



© IRSN

8 – Les centrales nucléaires



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

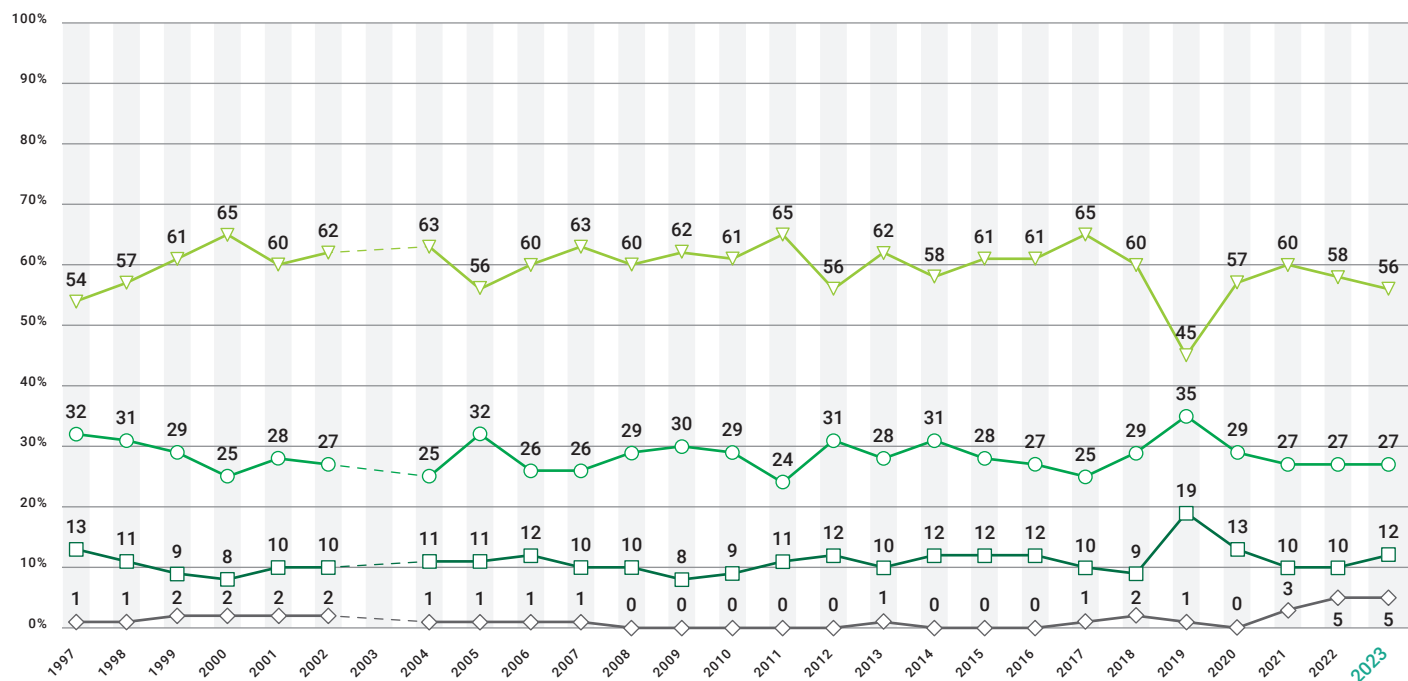
* En 2022, l'intitulé « la canicule » a été remplacé par « les canicules ».

QUESTION N°1

SUITE

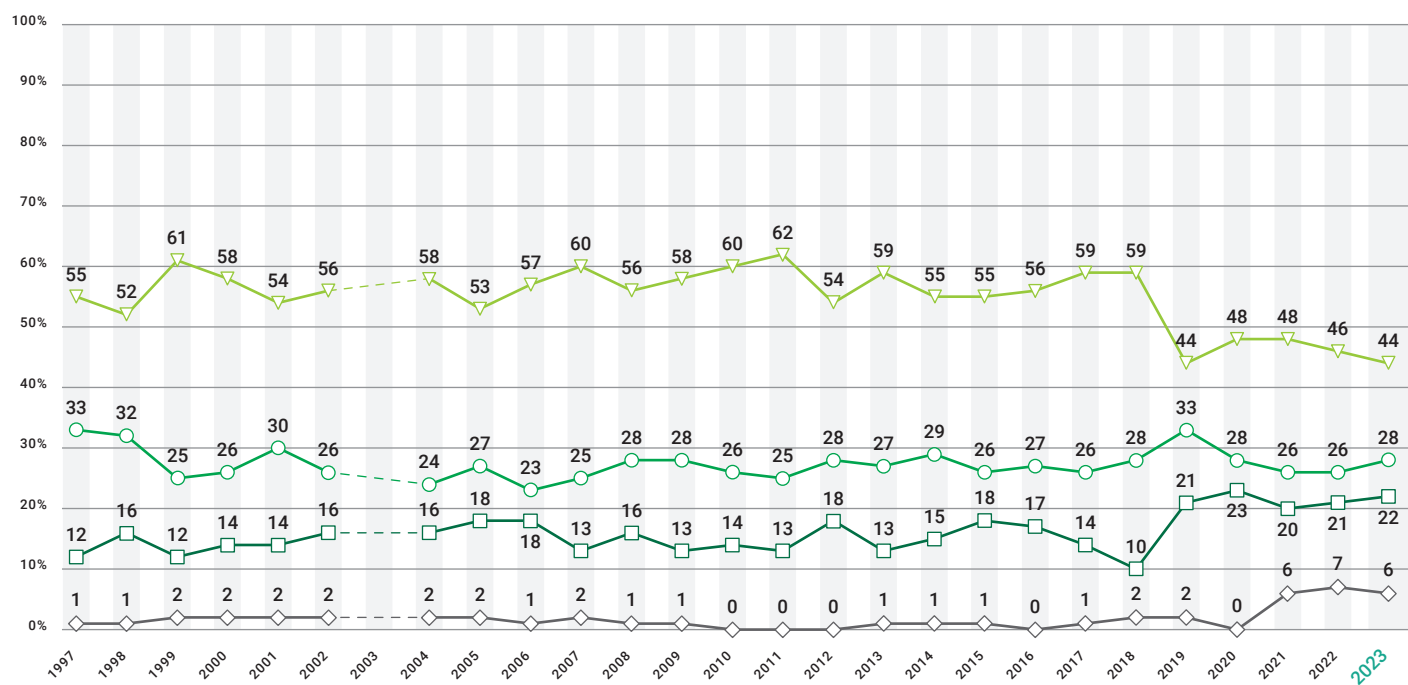
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

9 – Les déchets chimiques



© IRSN

10 – Les déchets radioactifs



© IRSN

—△— Élevés —○— Moyens —□— Faibles —◇— Ne sait pas / sans réponse

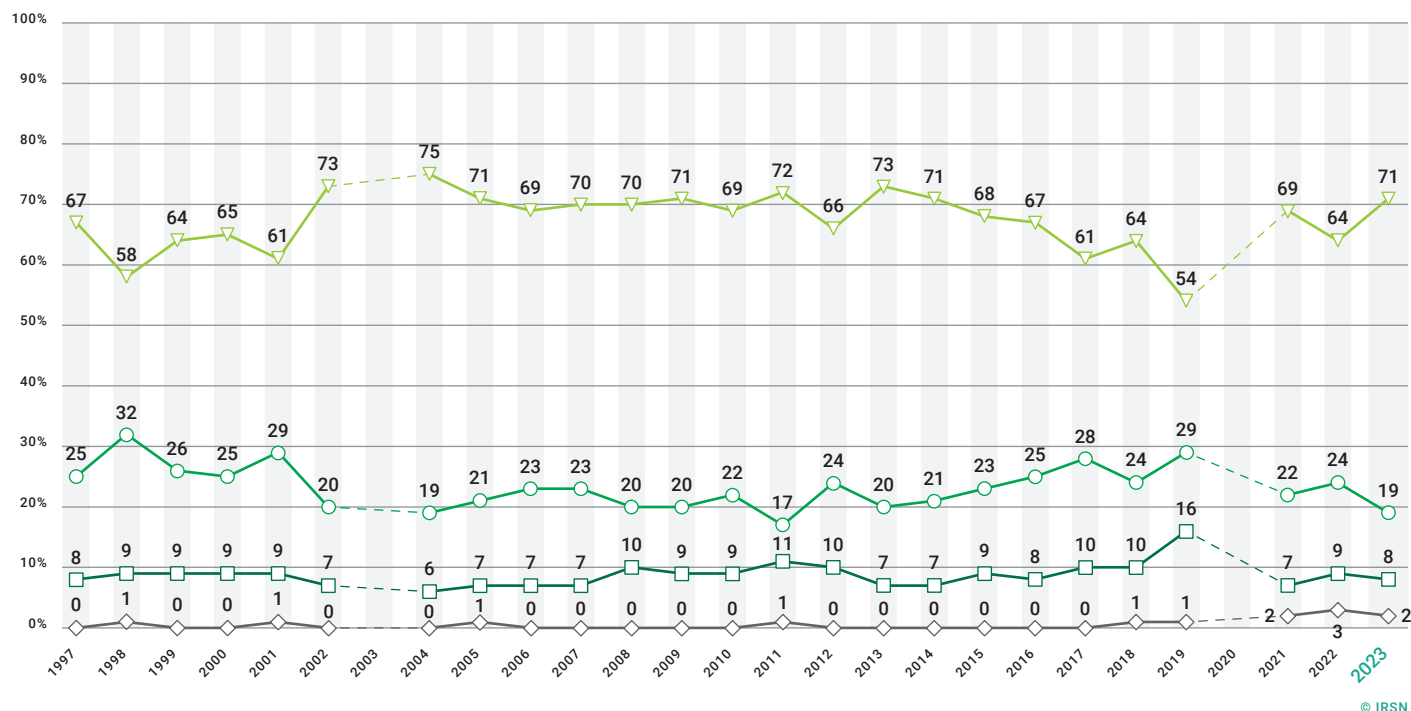
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

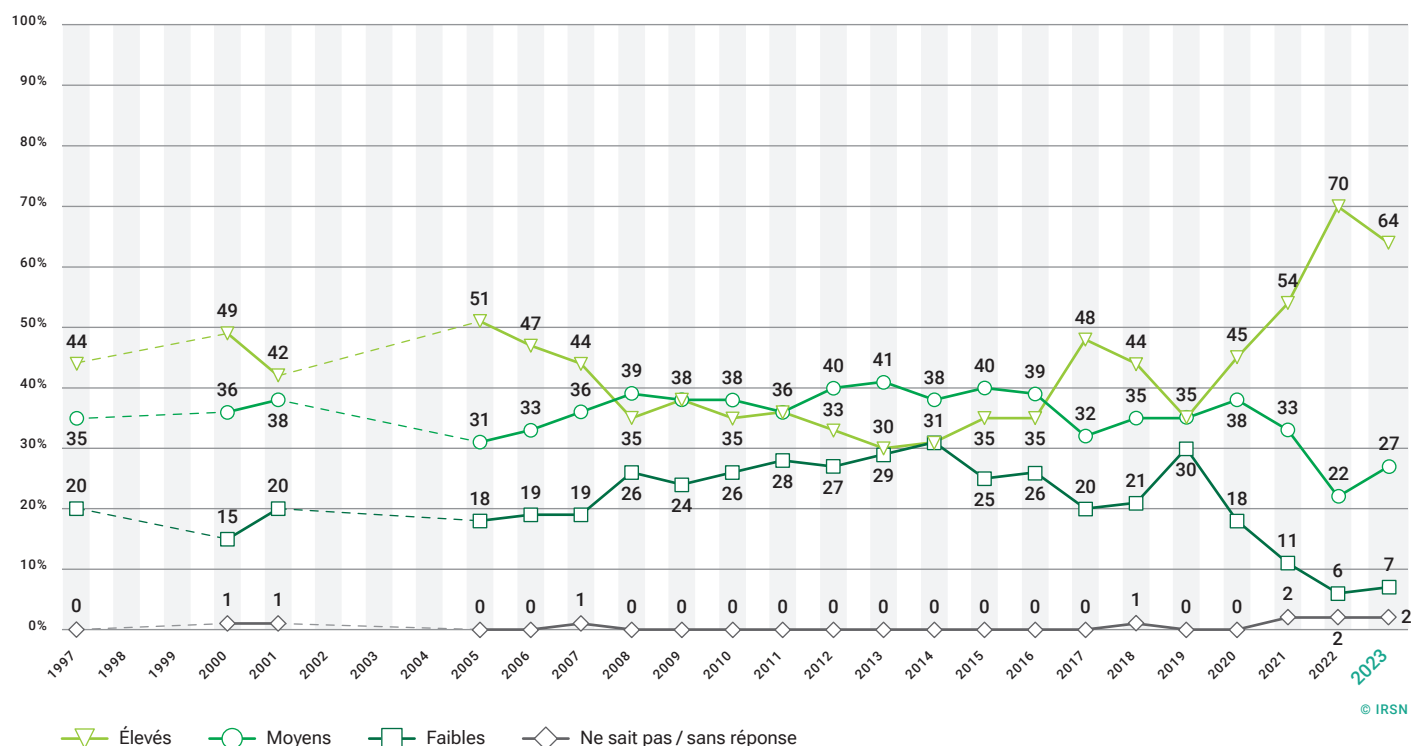
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

11 – La drogue



© IRSN

12 – Les incendies de forêt



© IRSN

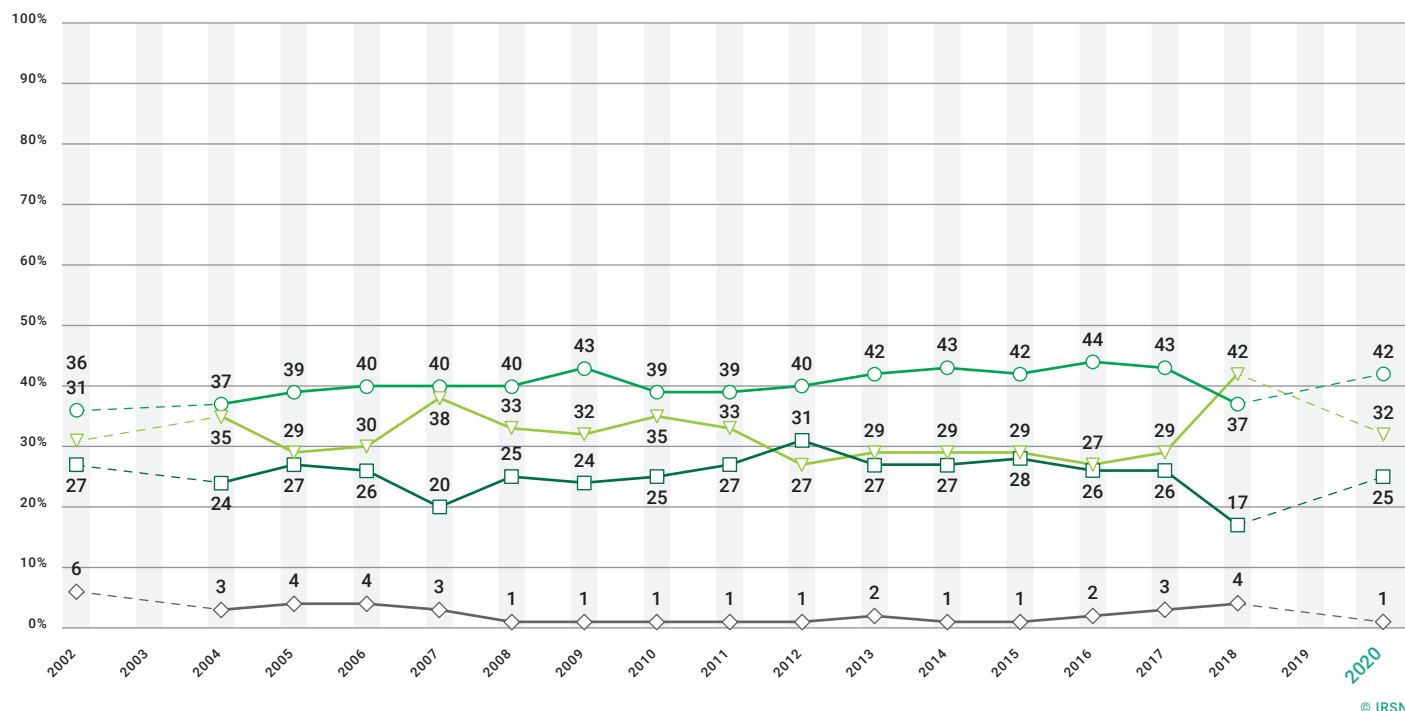
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

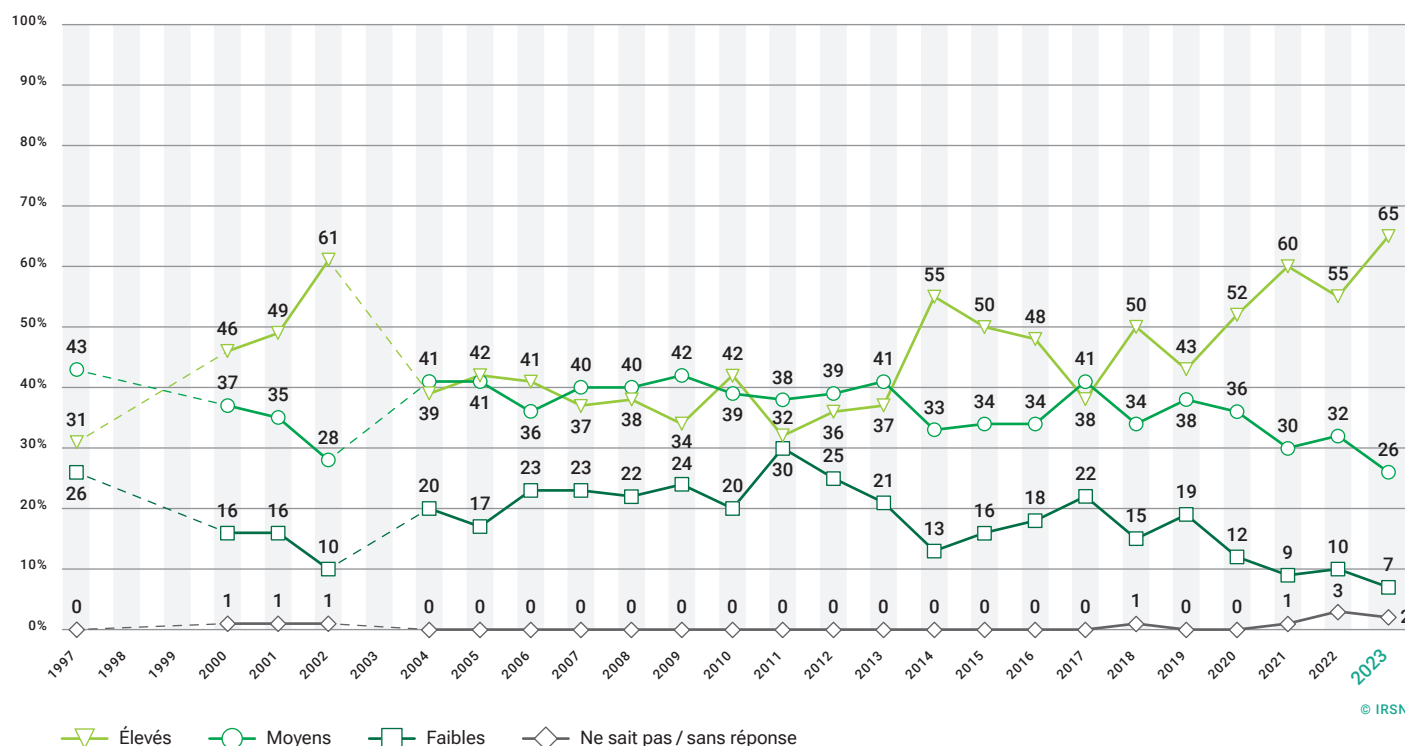
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

13 – Les incinérateurs de déchets ménagers



© IRSN

14 – Les inondations



© IRSN

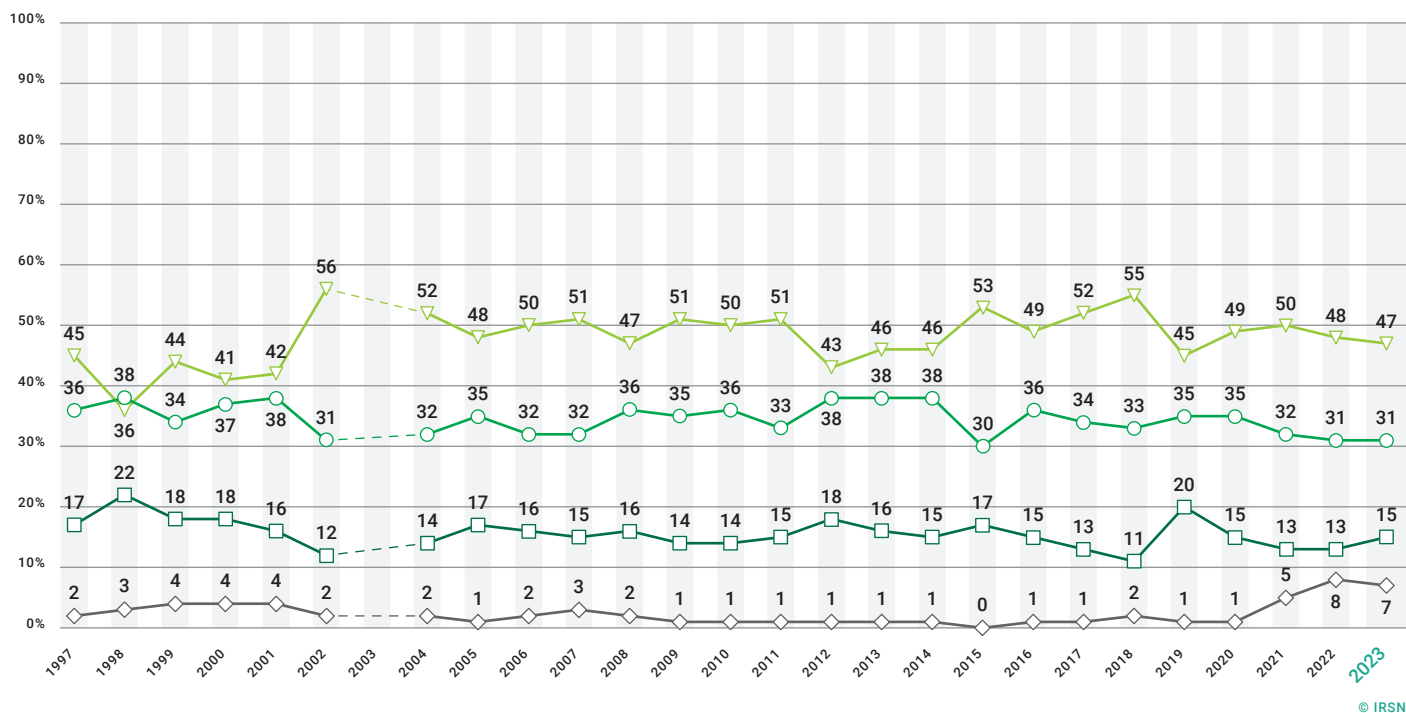
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

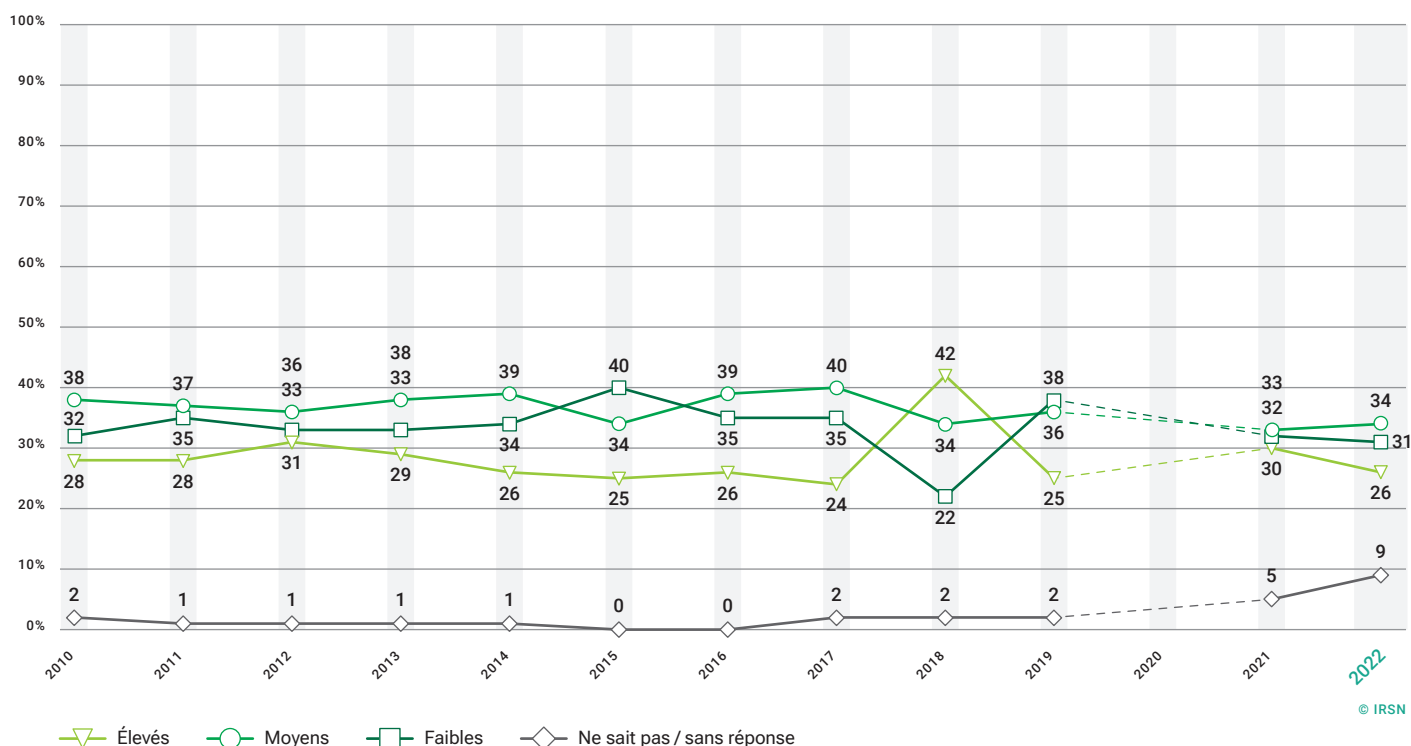
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

15 – Les installations chimiques



© IRSN

16 – Les lignes à haute tension



© IRSN

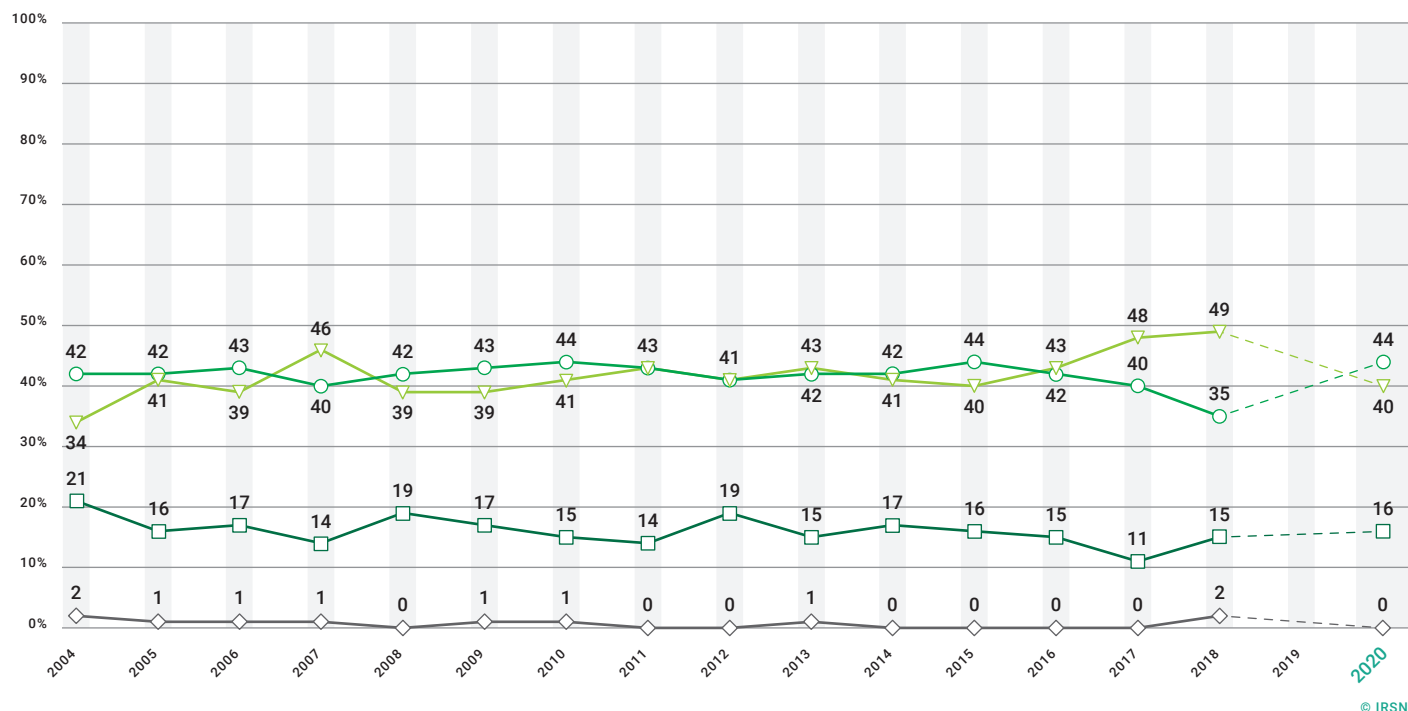
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

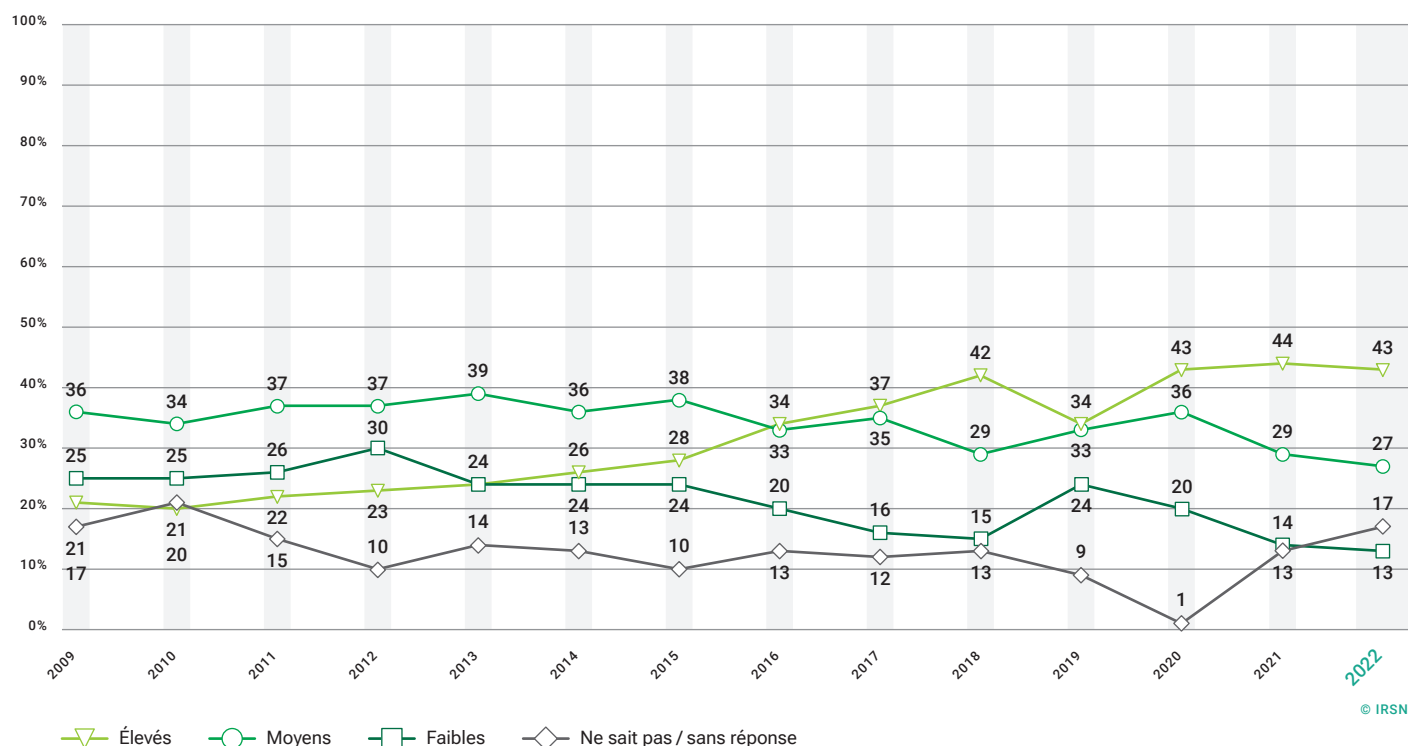
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

17 – Les maladies professionnelles



© IRSN

18 – Les nanoparticules



© IRSN

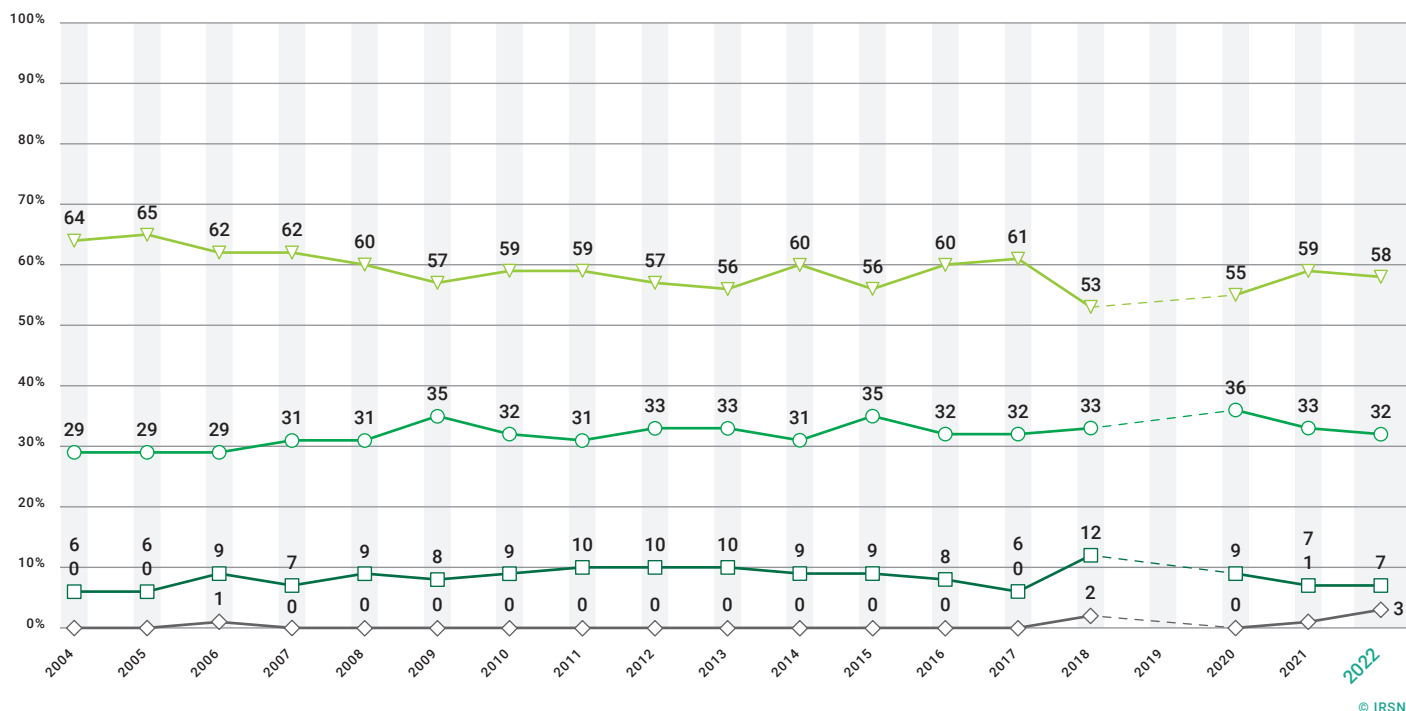
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

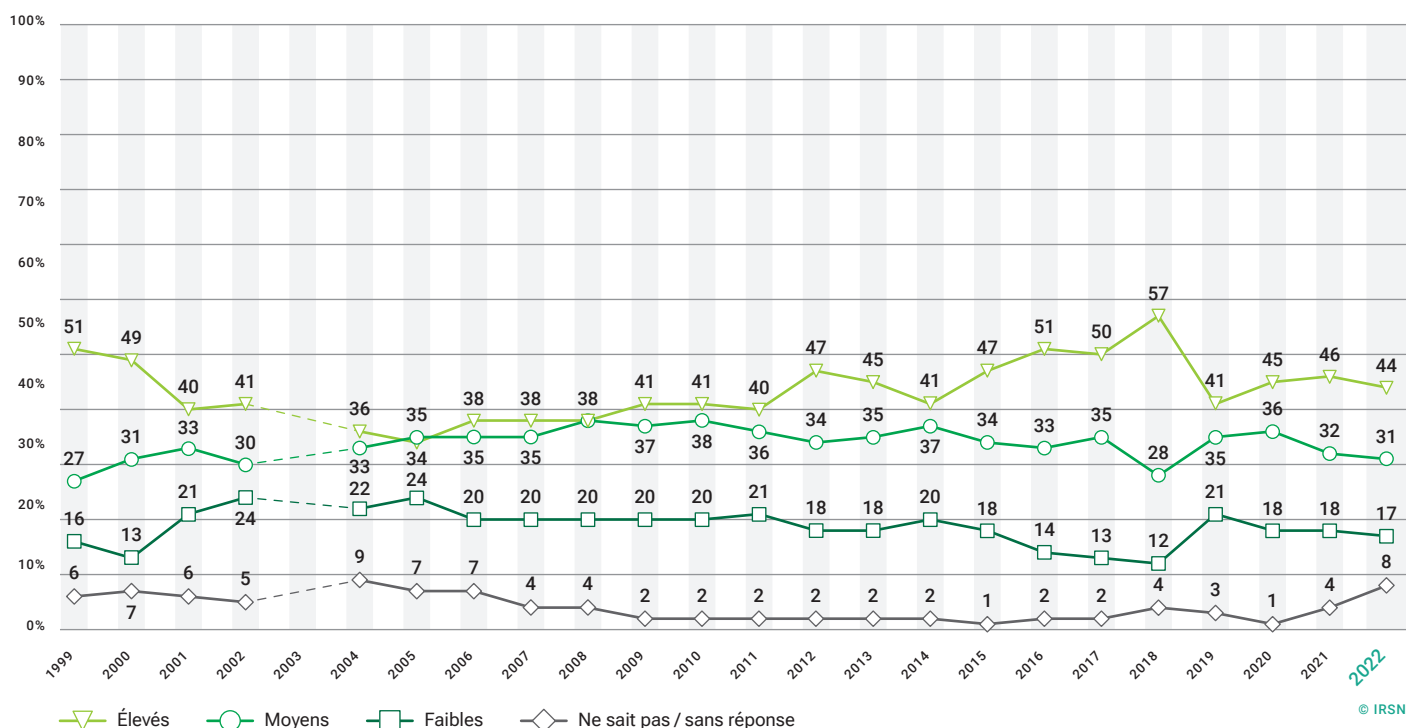
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

19 – L'obésité*



© IRSN

20 – Les OGM (Organismes génétiquement modifiés)**



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

* Jusqu'en 2020, l'intitulé était « l'obésité des jeunes ».

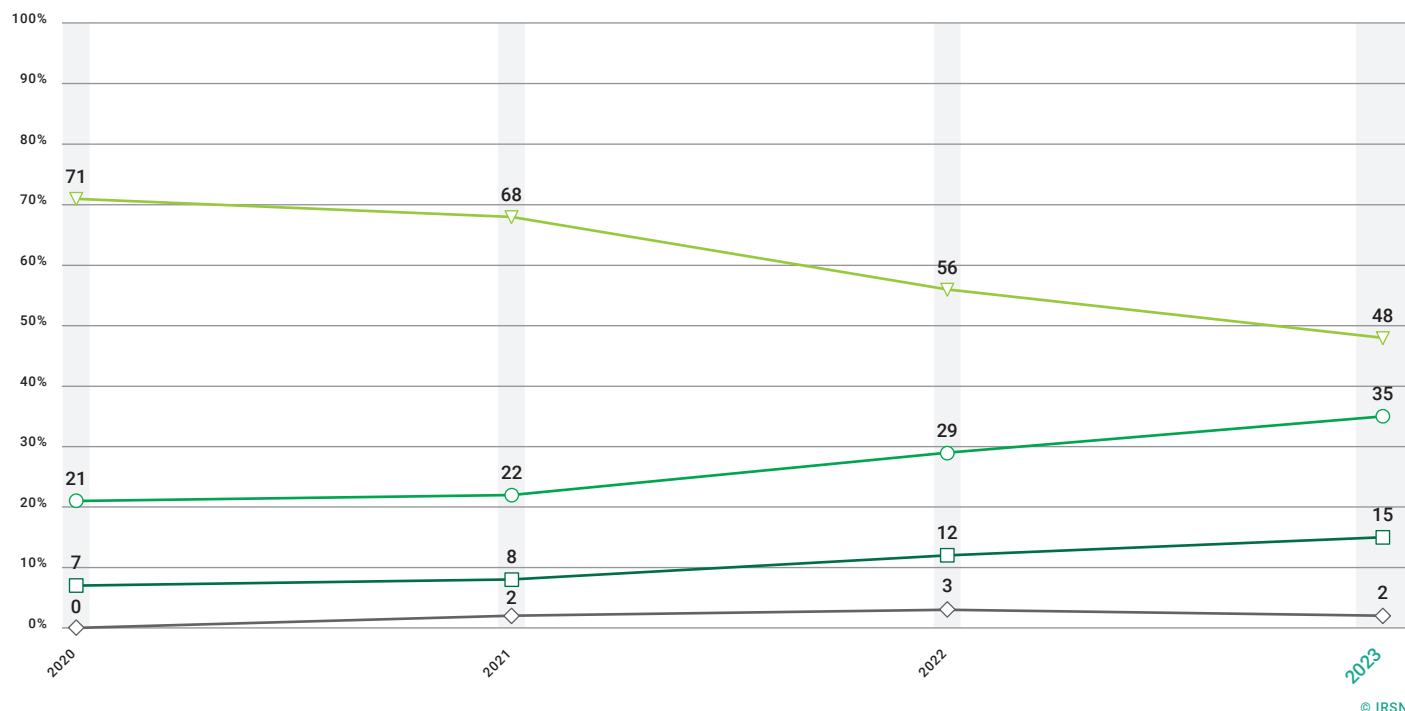
** L'intitulé était « les produits végétaux génétiquement modifiés » jusqu'en 2001. En 2002, il devient « les manipulations génétiques ». Puis, à partir de 2004, il devient « les OGM ».

QUESTION N°1

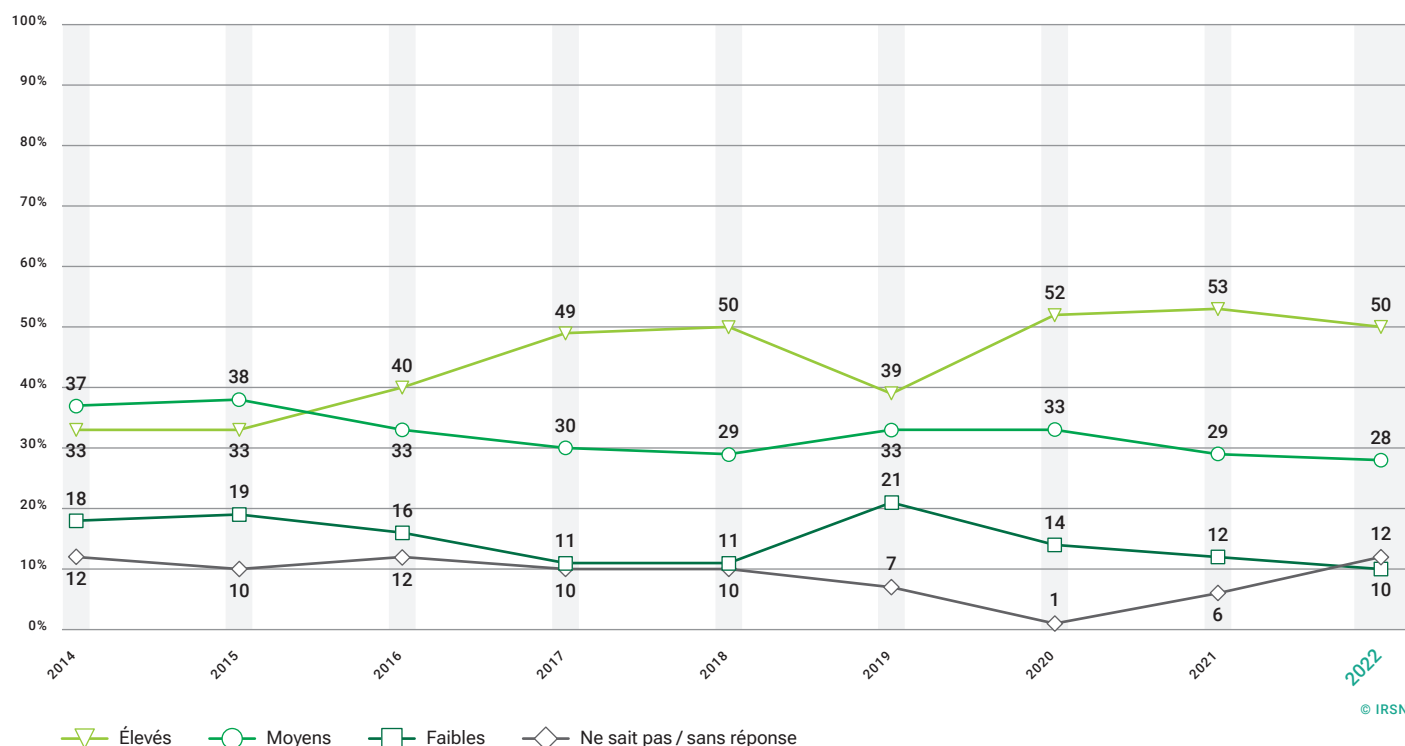
SUITE

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

21 – Les pandémies (épidémies mondiales)



22 – Les perturbateurs endocriniens



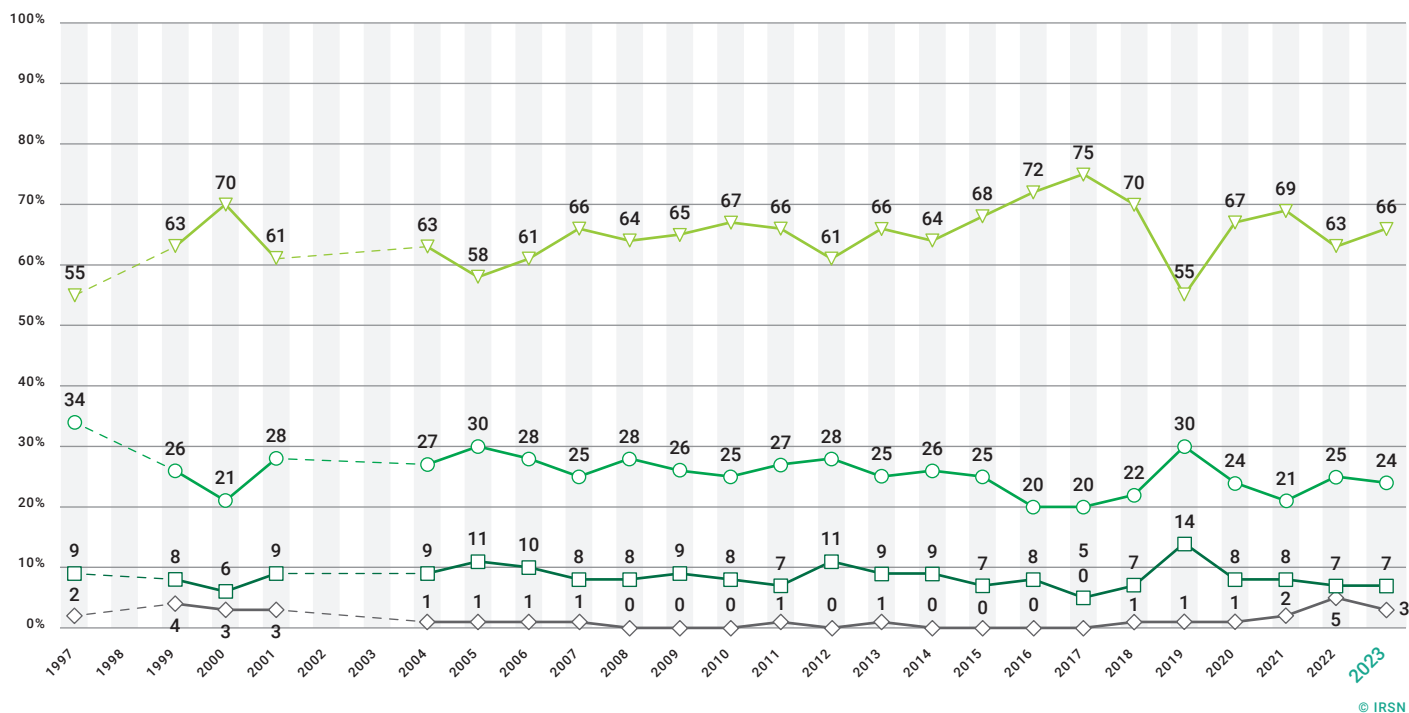
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

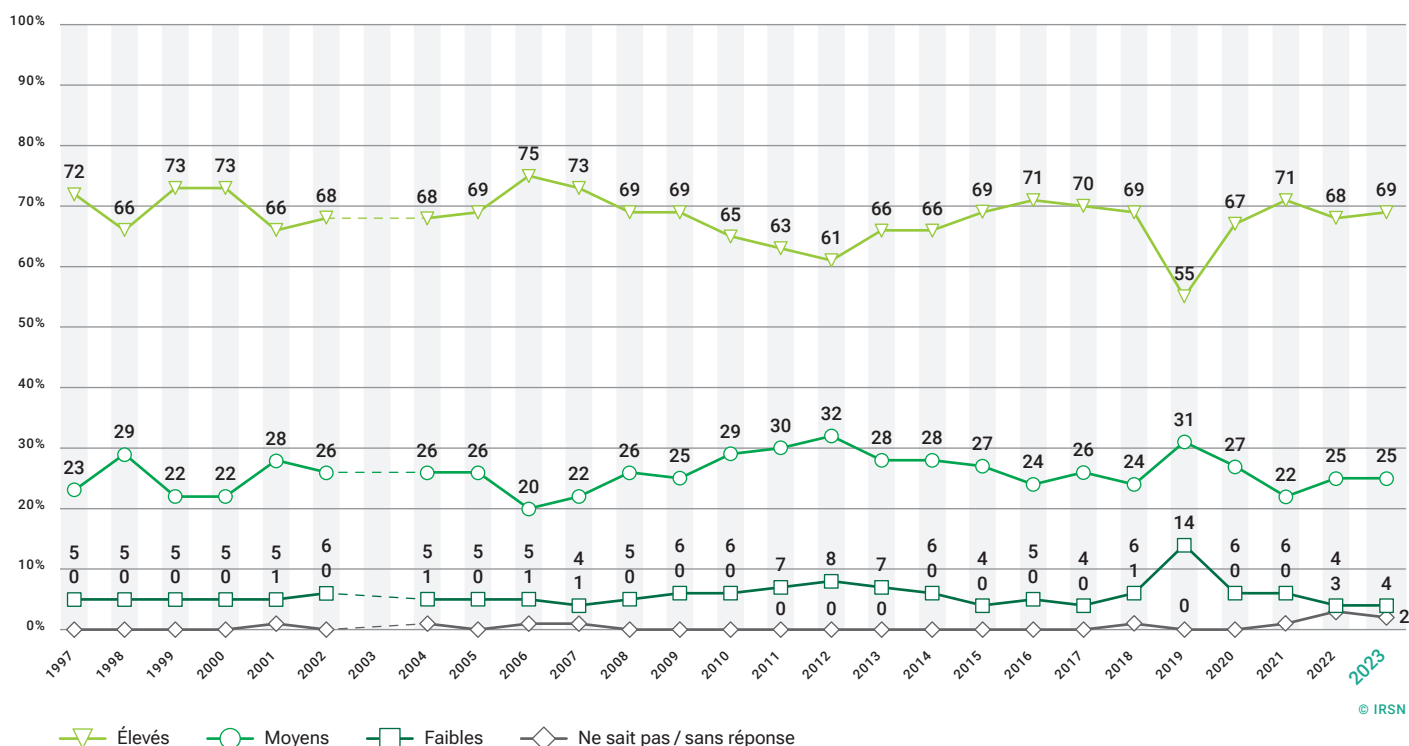
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

23 – Les pesticides*



© IRSN

24 – La pollution de l'air**



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

* L'intitulé était « les nitrates et pesticides » jusqu'en 2011.

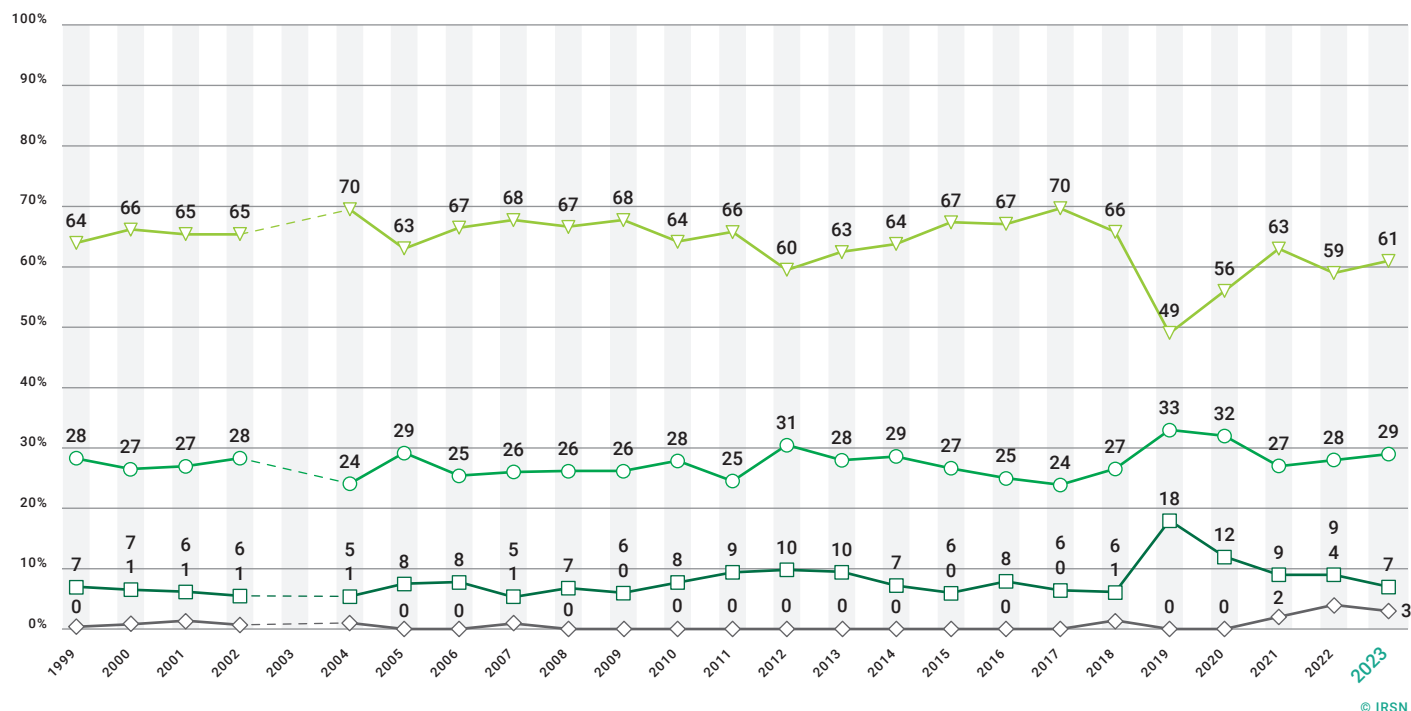
** L'intitulé était « la pollution atmosphérique » jusqu'en 2018.

QUESTION N°1

SUITE

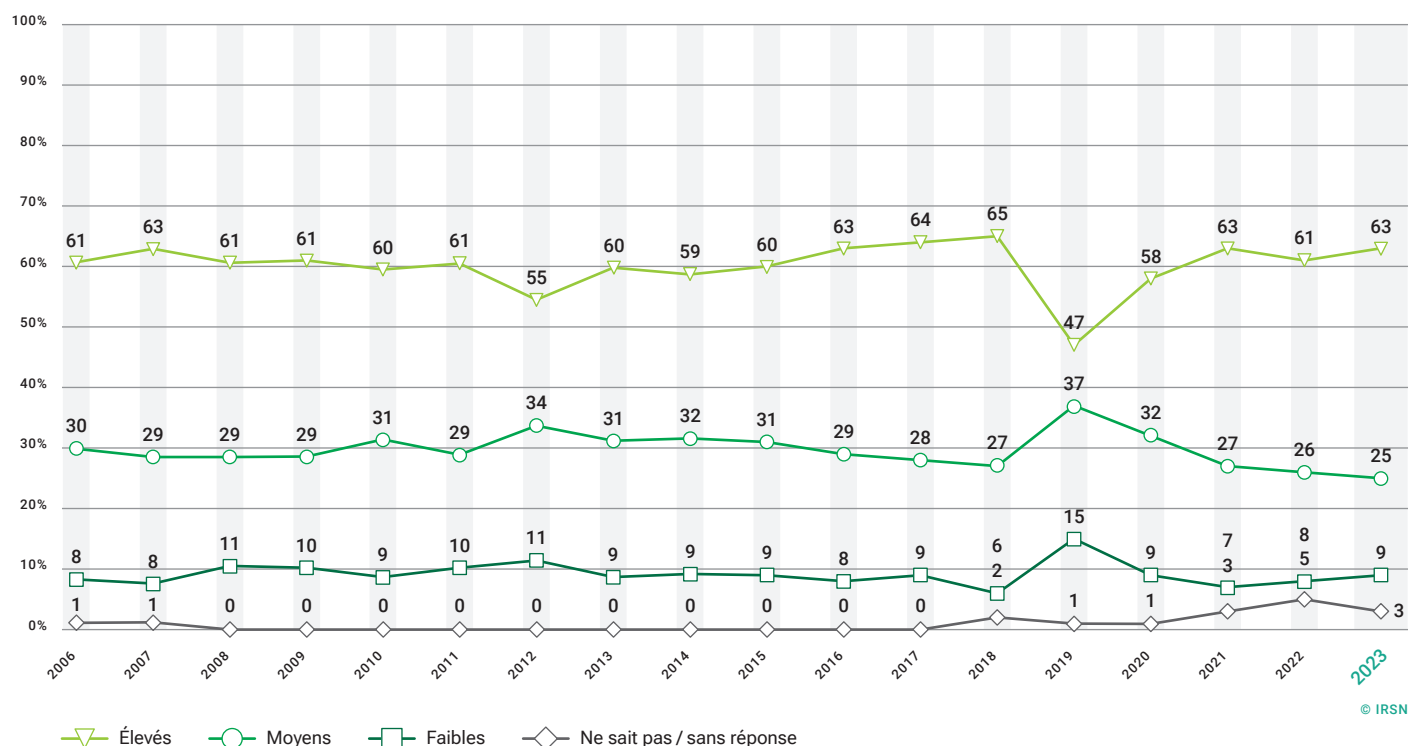
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

25 – La pollution de l'eau*



© IRSN

26 – La pollution des sols



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

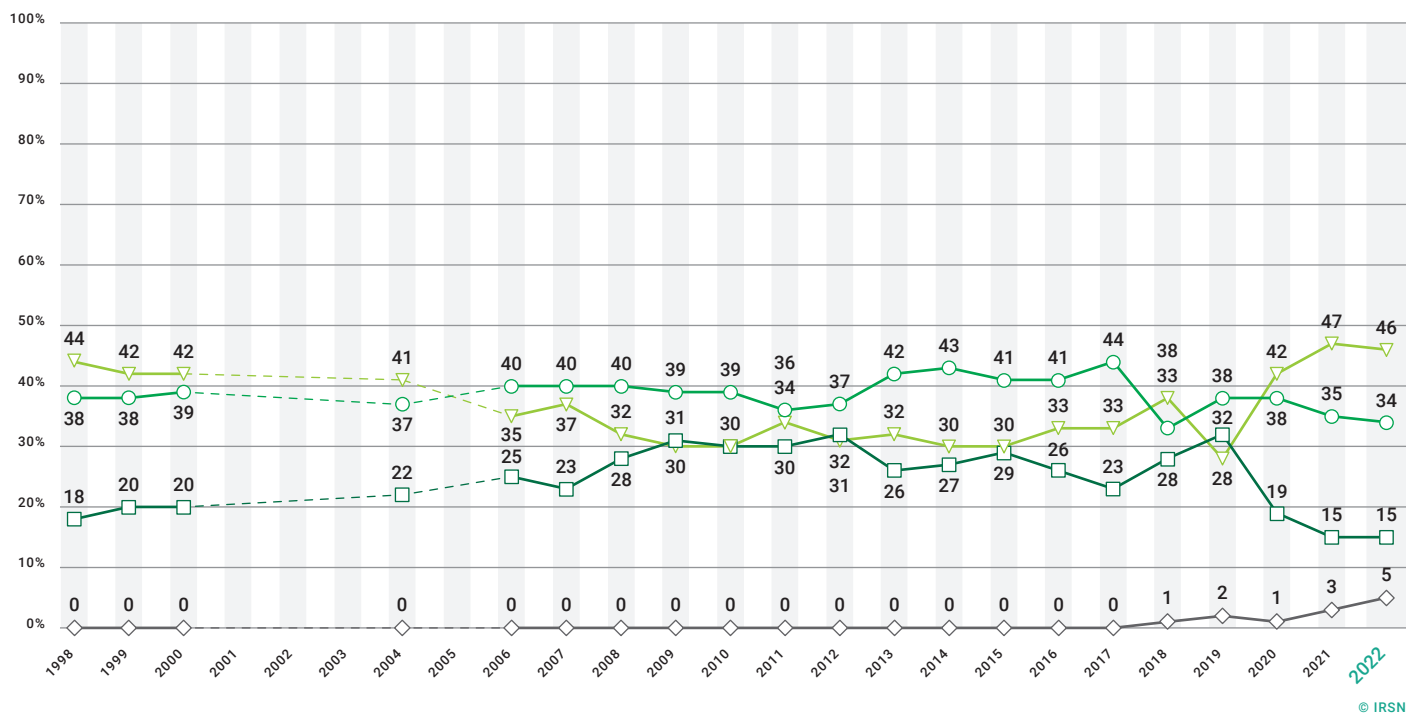
* L'intitulé était « la pollution des lacs, des rivières et des mers » jusqu'en 2018.

QUESTION N°1

SUITE

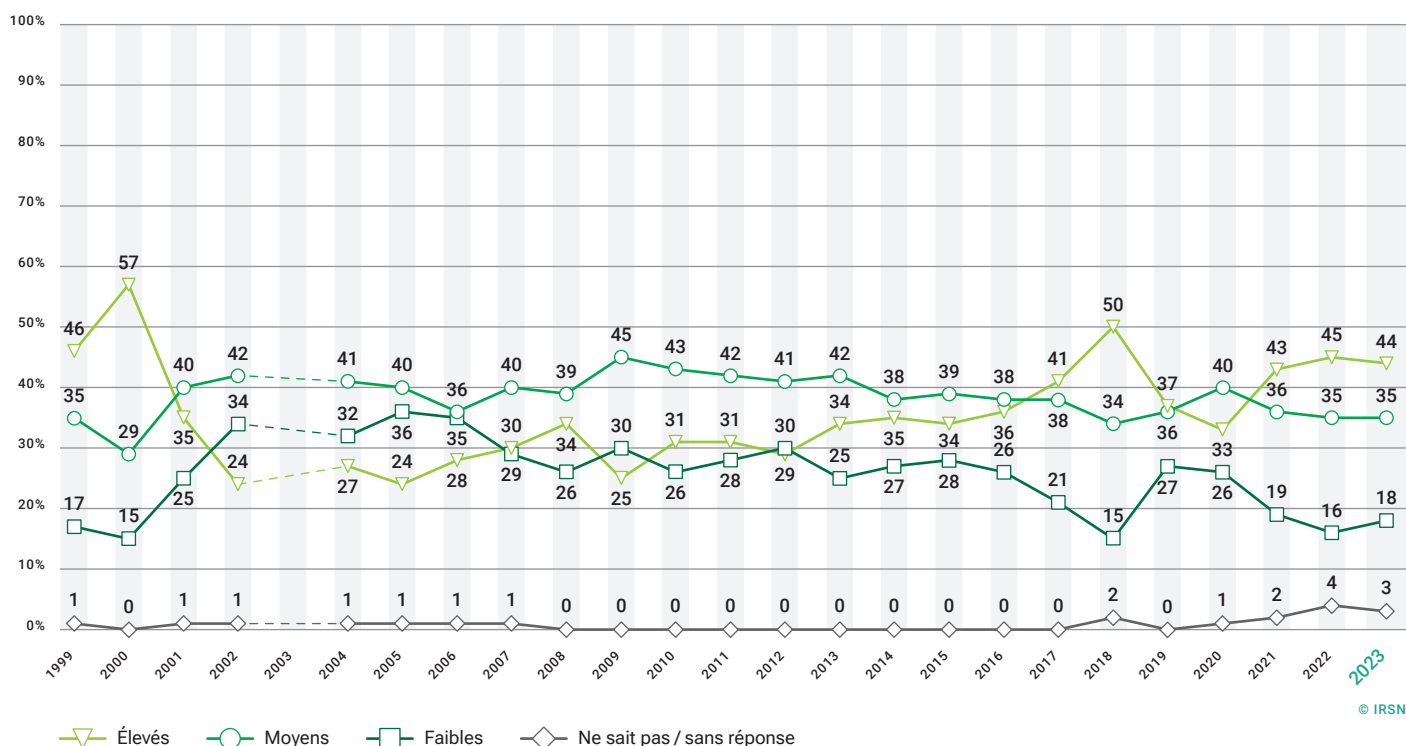
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

27 – La pollution sonore*



© IRSN

28 – La sécurité des produits alimentaires**



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

* L'intitulé était « le bruit » jusqu'en 2018.

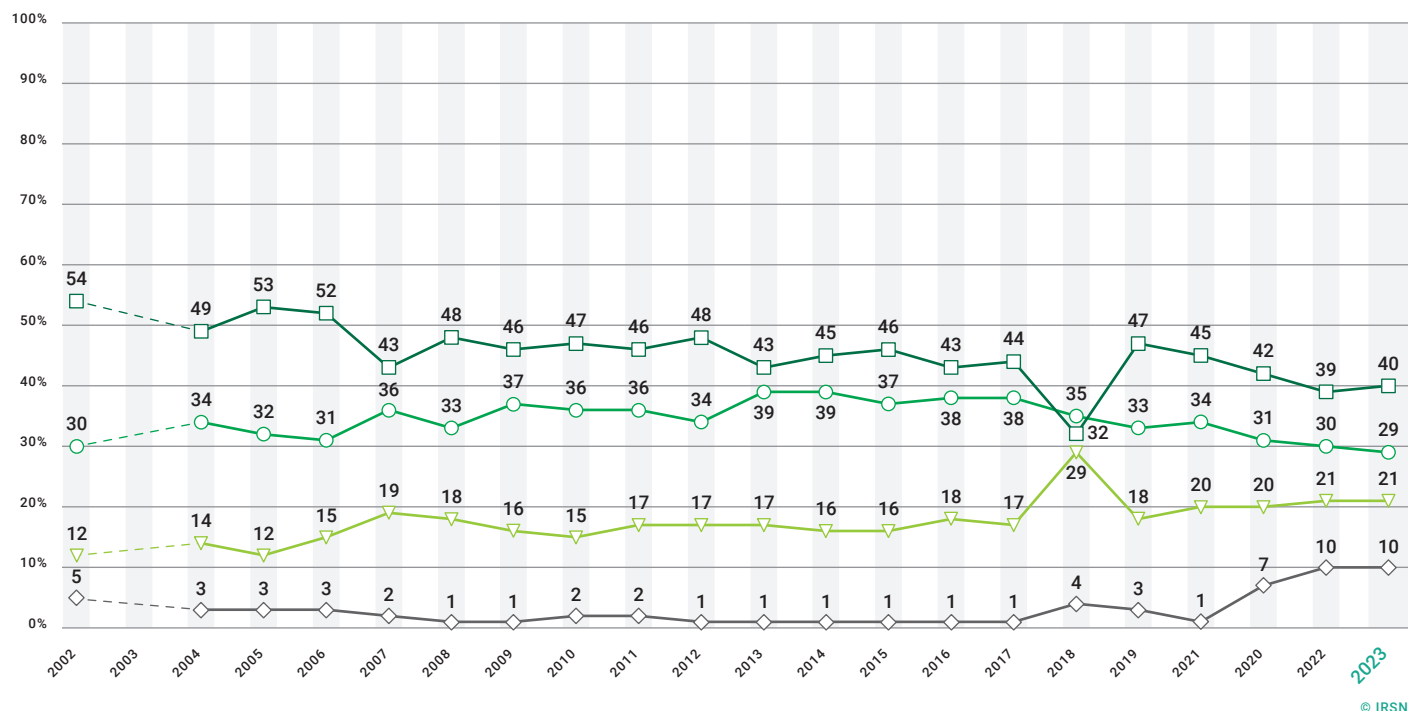
** L'intitulé était « les produits alimentaires » jusqu'en 2020.

QUESTION N°1

SUITE

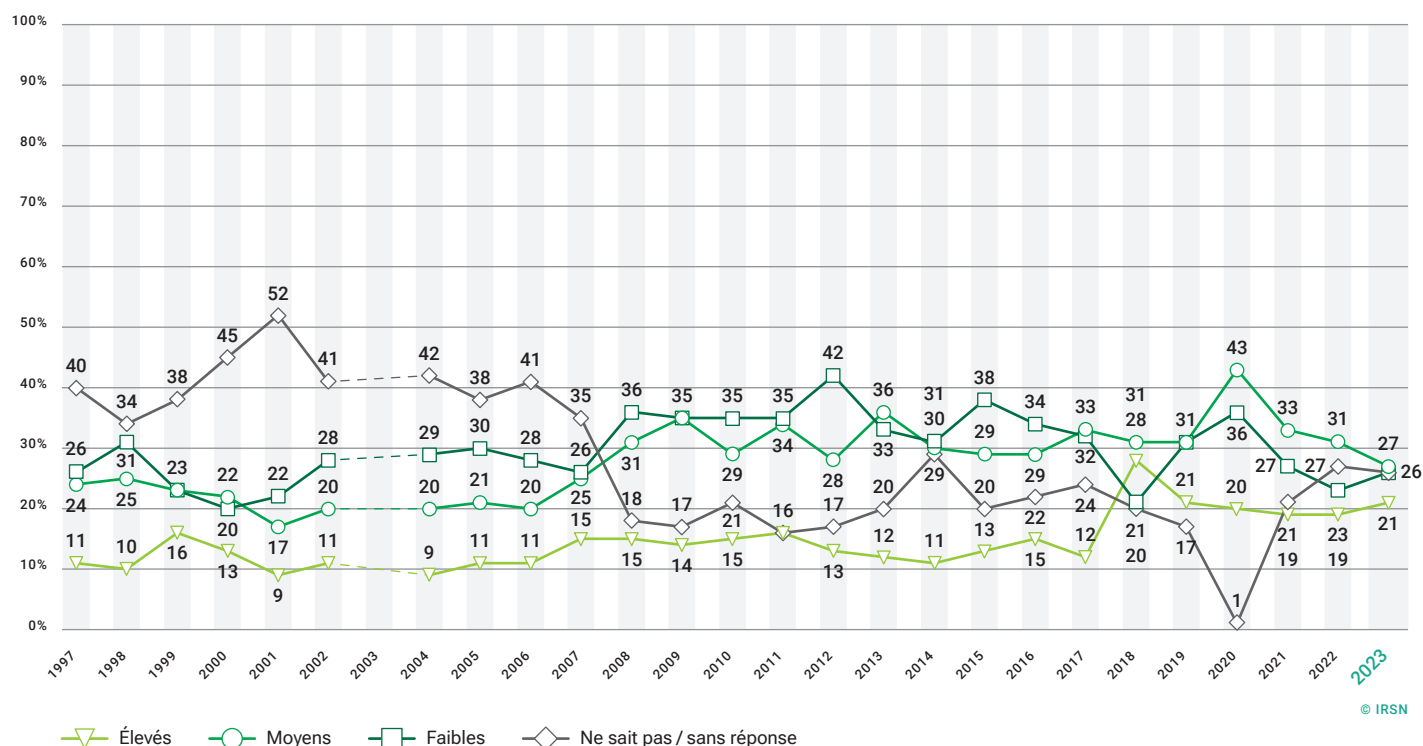
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

29 – Les radiographies médicales



© IRSN

30 – Le radon dans les habitations



© IRSN

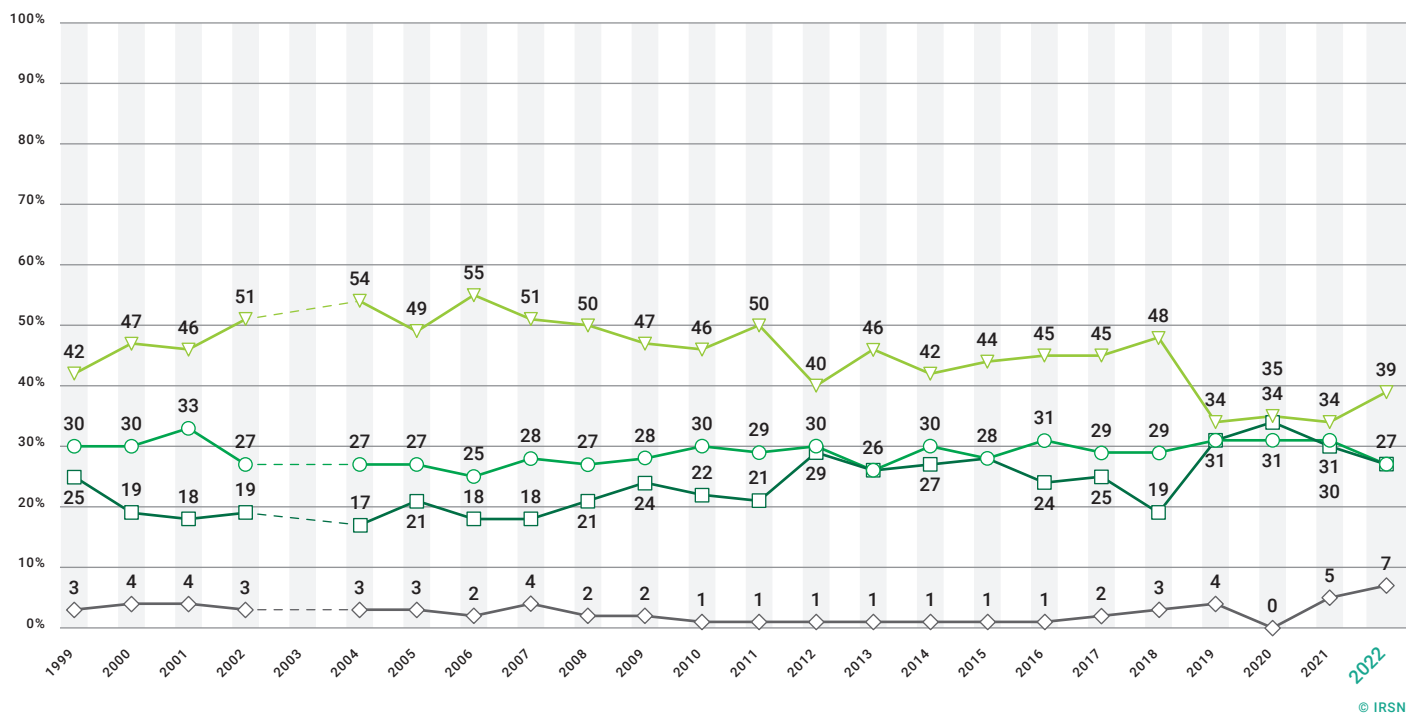
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

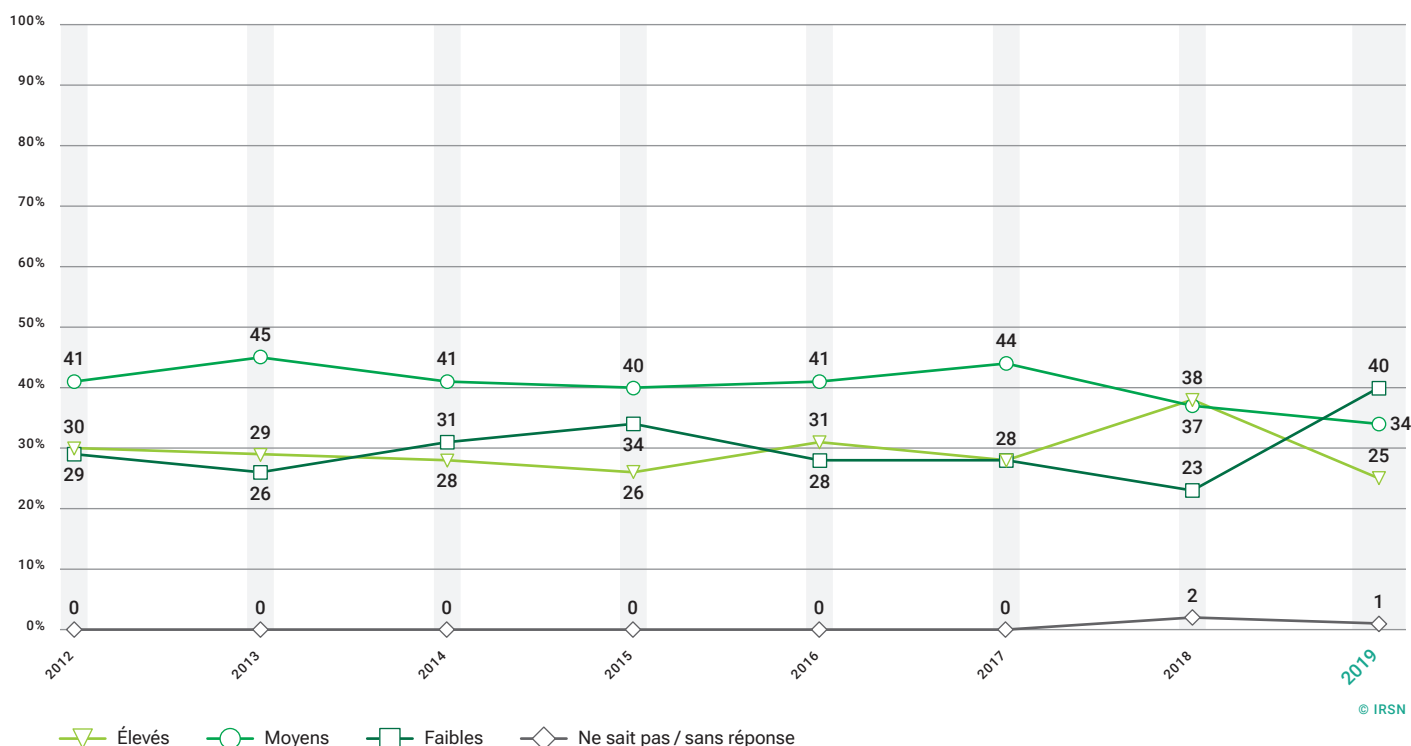
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

31 – Les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl



© IRSN

32 – Les risques médicaux



© IRSN

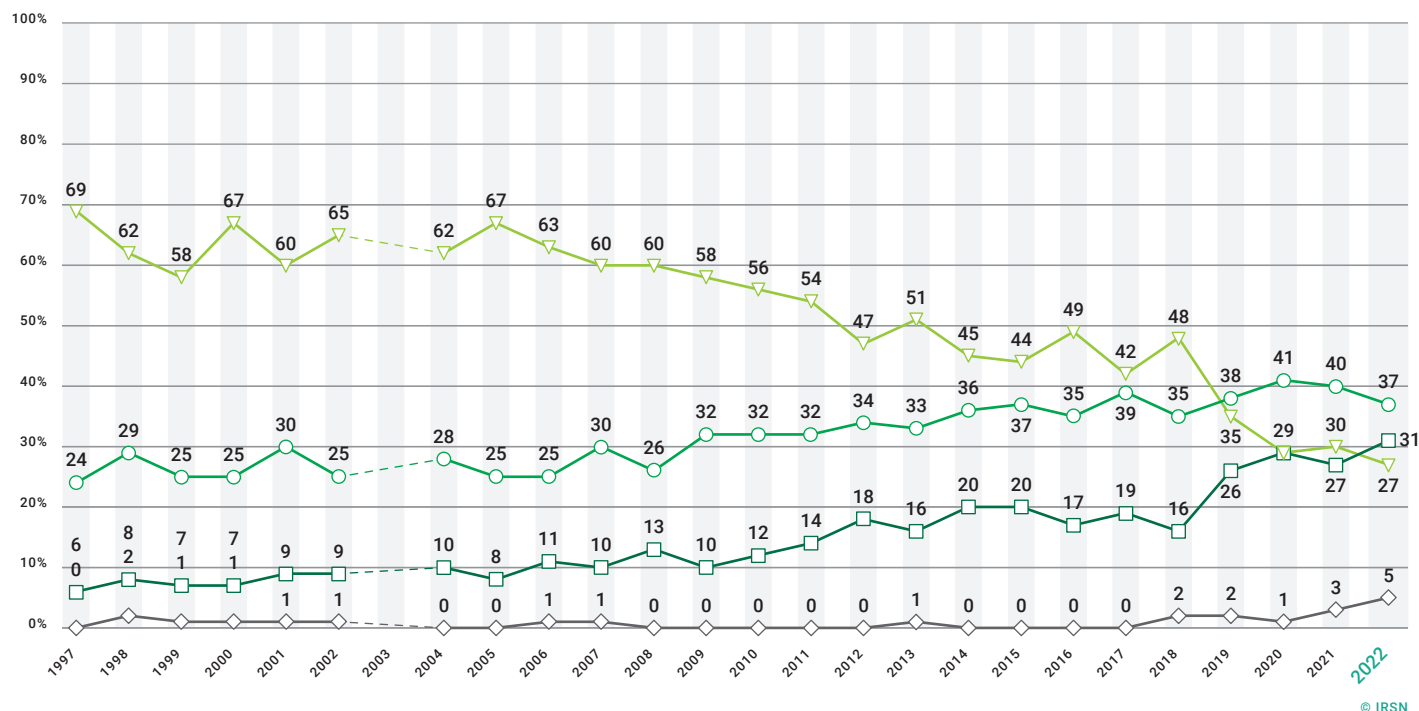
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

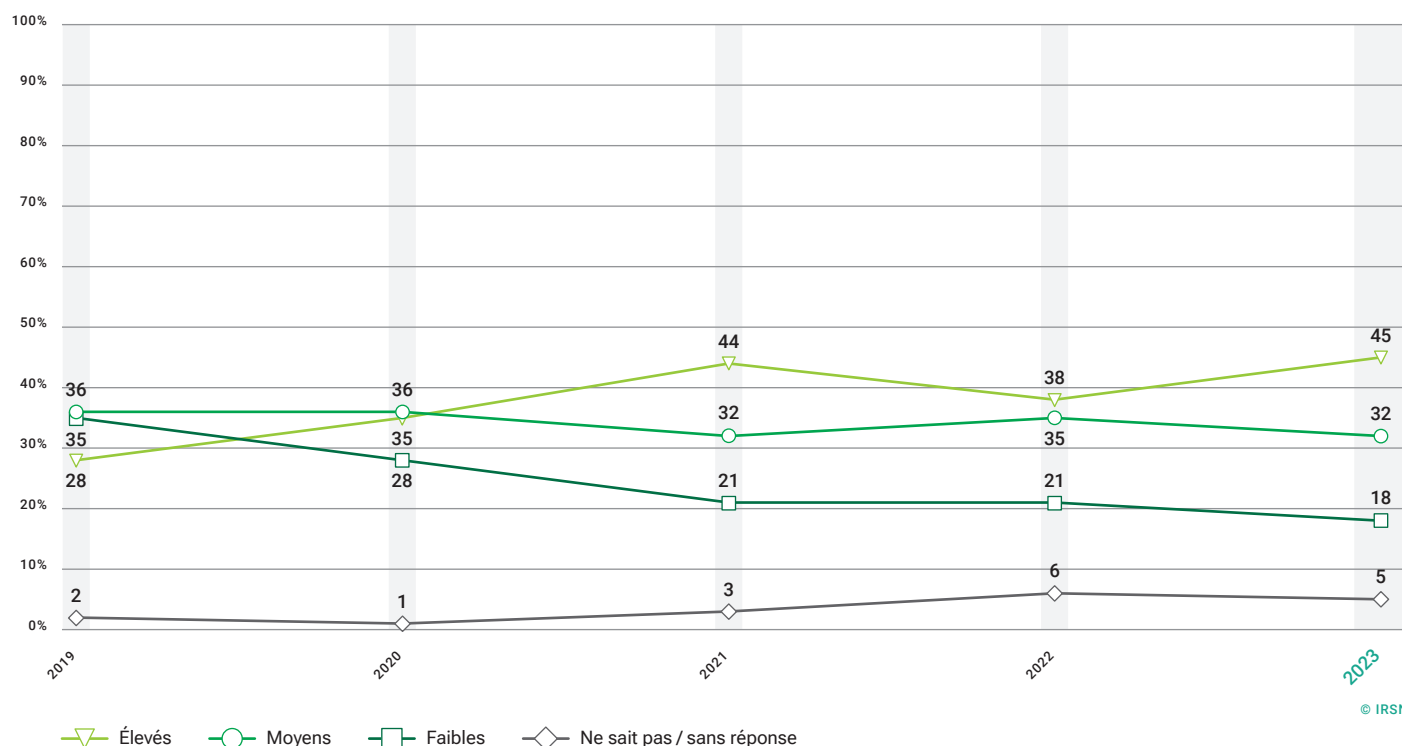
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

33 – Le sida



© IRSN

34 – Les submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)



© IRSN

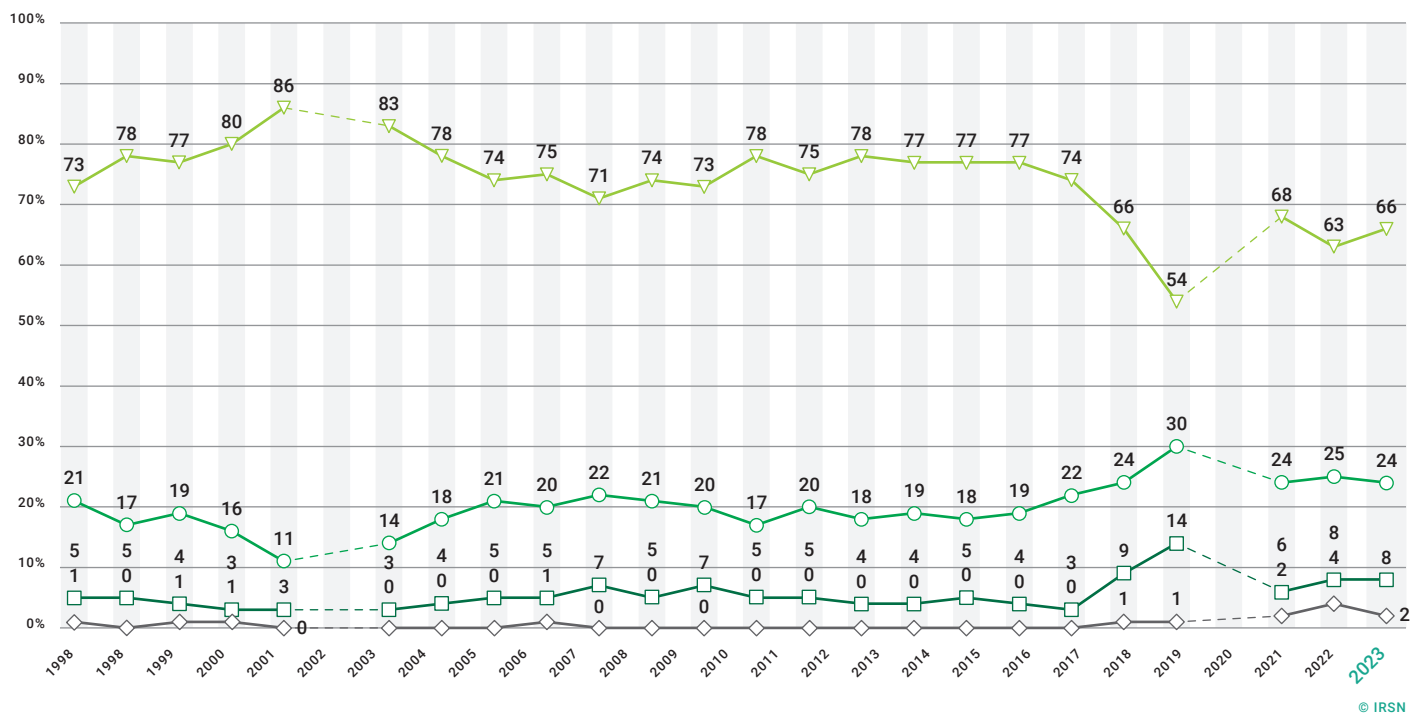
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°1

SUITE

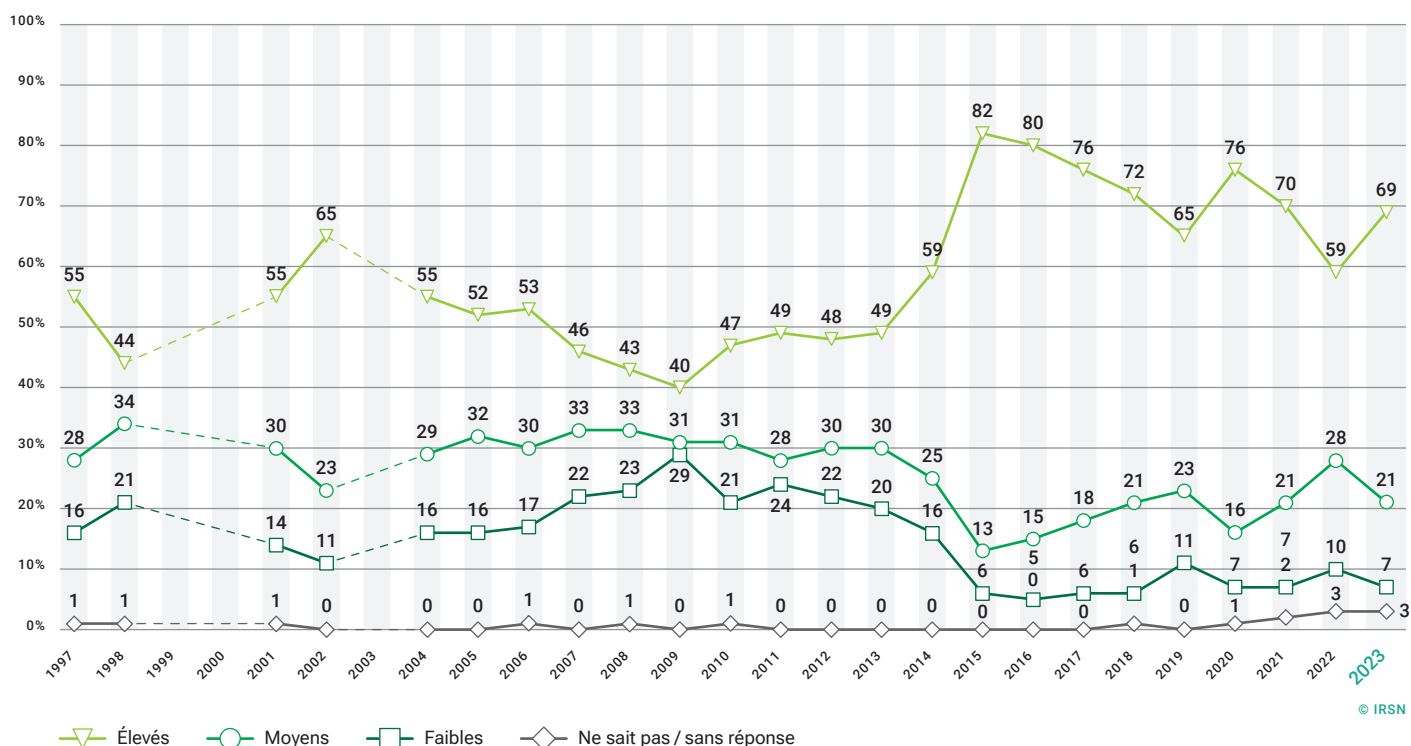
« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

35 – Le tabagisme*



© IRSN

36 – Le terrorisme



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

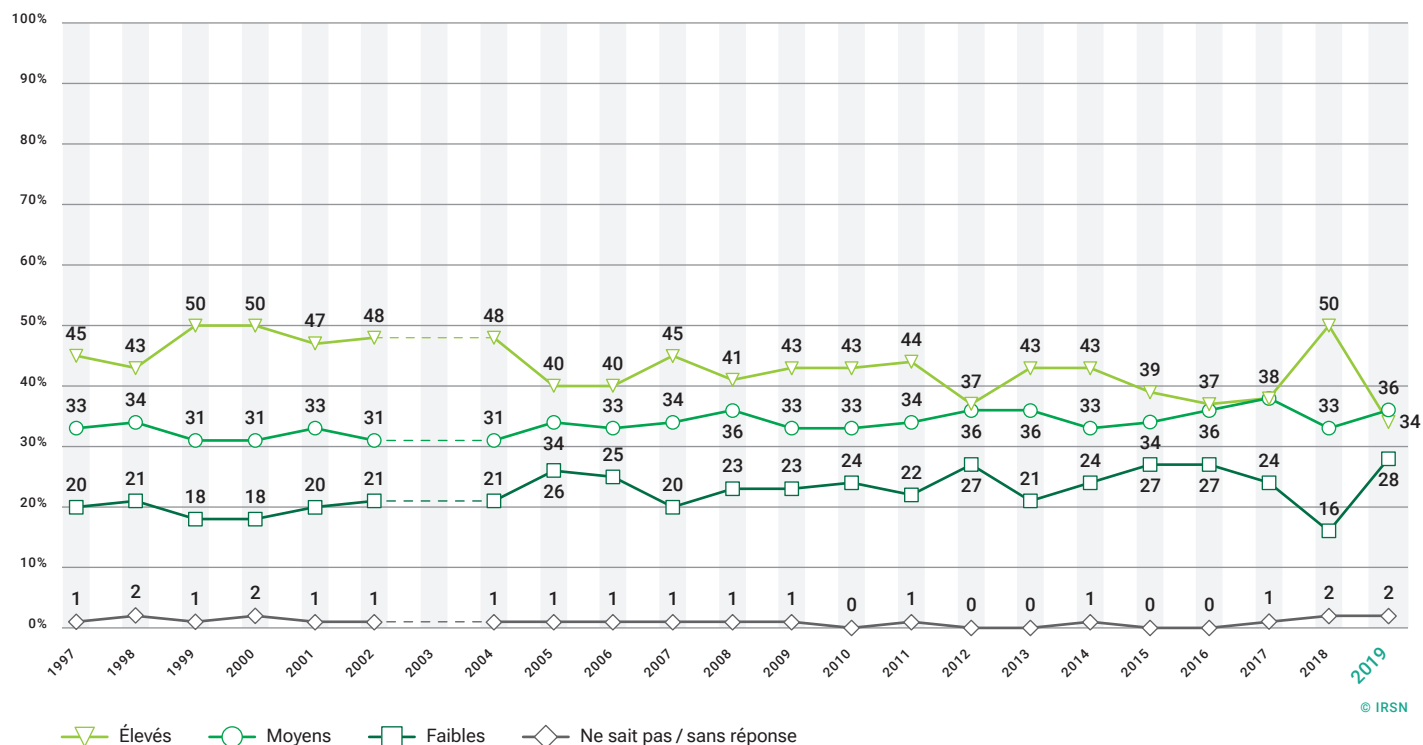
* L'intitulé était « le tabagisme chez les jeunes » jusqu'en 2018.

QUESTION N°1

SUITE

« Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ? »

37 – Les transports de matières dangereuses

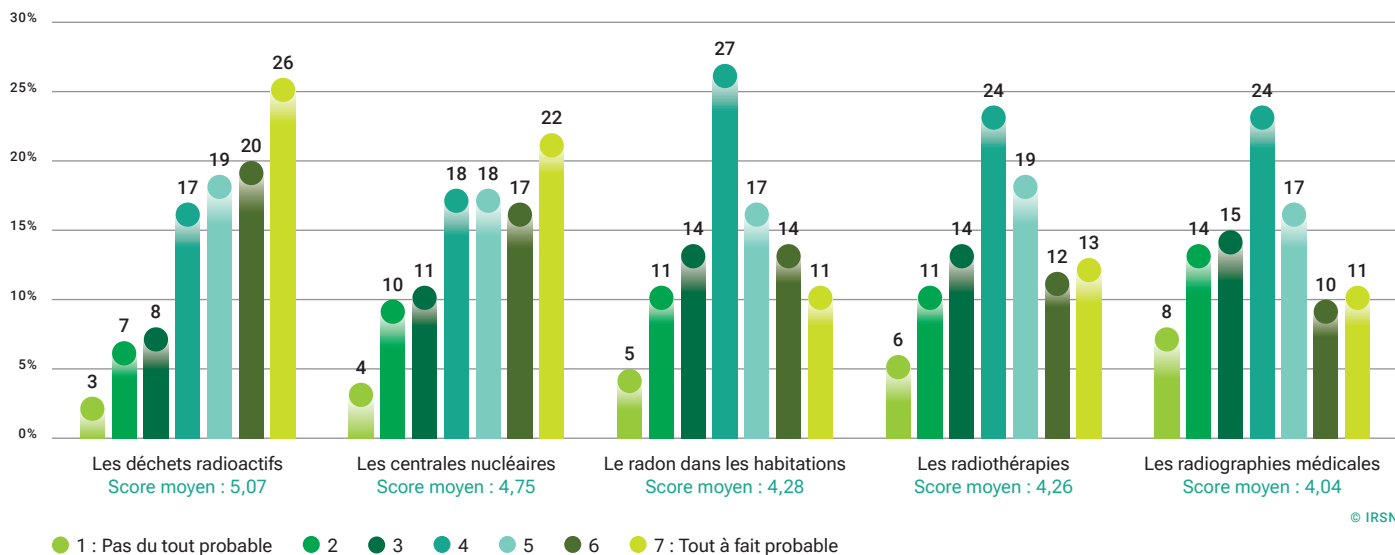


En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

QUESTION N°2

« Et estimez-vous probable ou non que chacun des domaines suivants représente un danger pour la santé humaine ? »

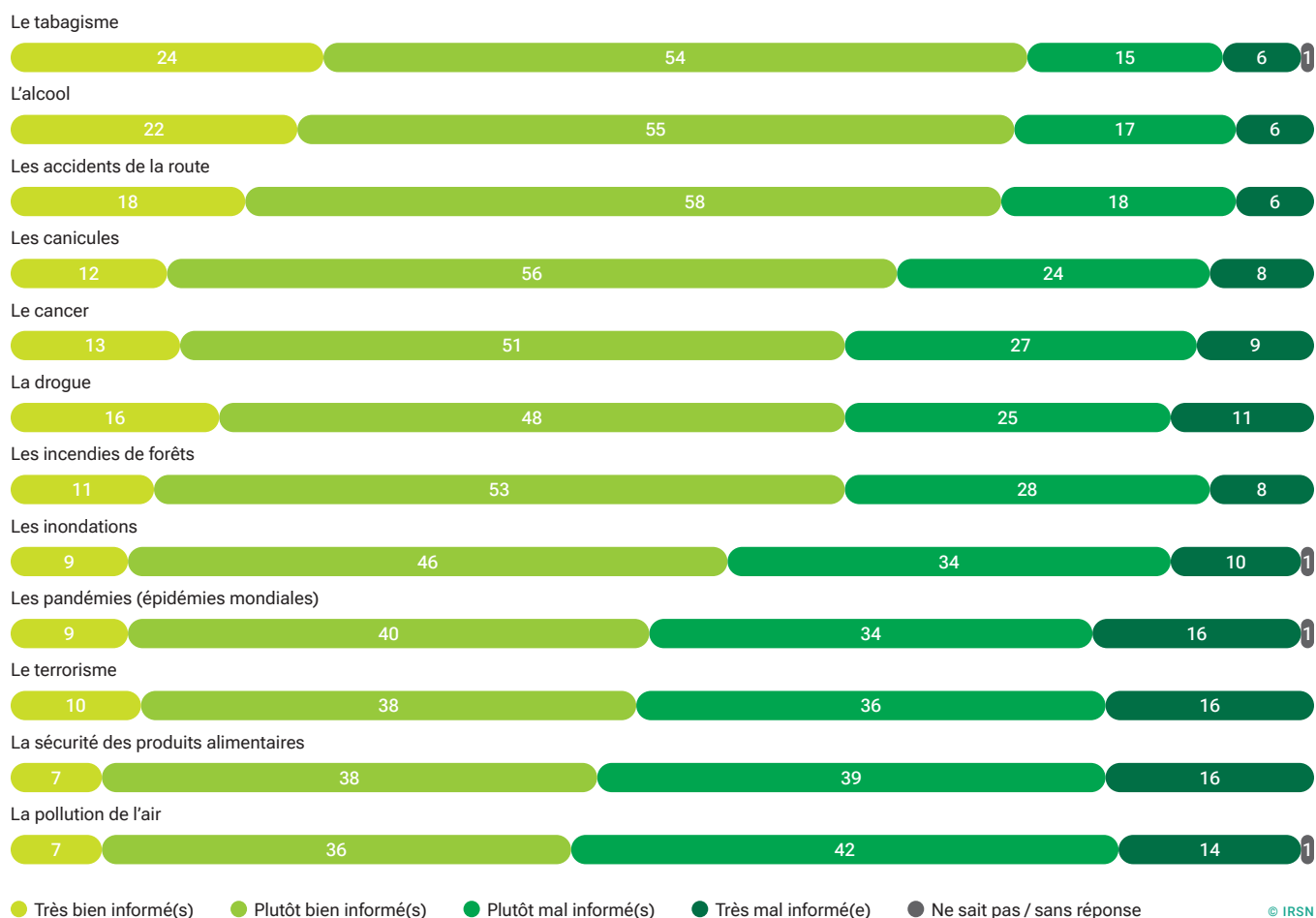
Novembre 2023 (en %)



QUESTION N°3

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2023 (en %)



QUESTION N°3

SUIVE

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2023 (en %)

Les submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)



Les centrales nucléaires



Les radiographies médicales



La pollution de l'eau



Les pesticides



La pollution des sols



Les déchets radioactifs



Les accidents de radiothérapie



Les installations chimiques



Les déchets chimiques



Le radon dans les habitations



● Très bien informé(s) ● Plutôt bien informé(s) ● Plutôt mal informé(s) ● Très mal informé(e) ● Ne sait pas / sans réponse

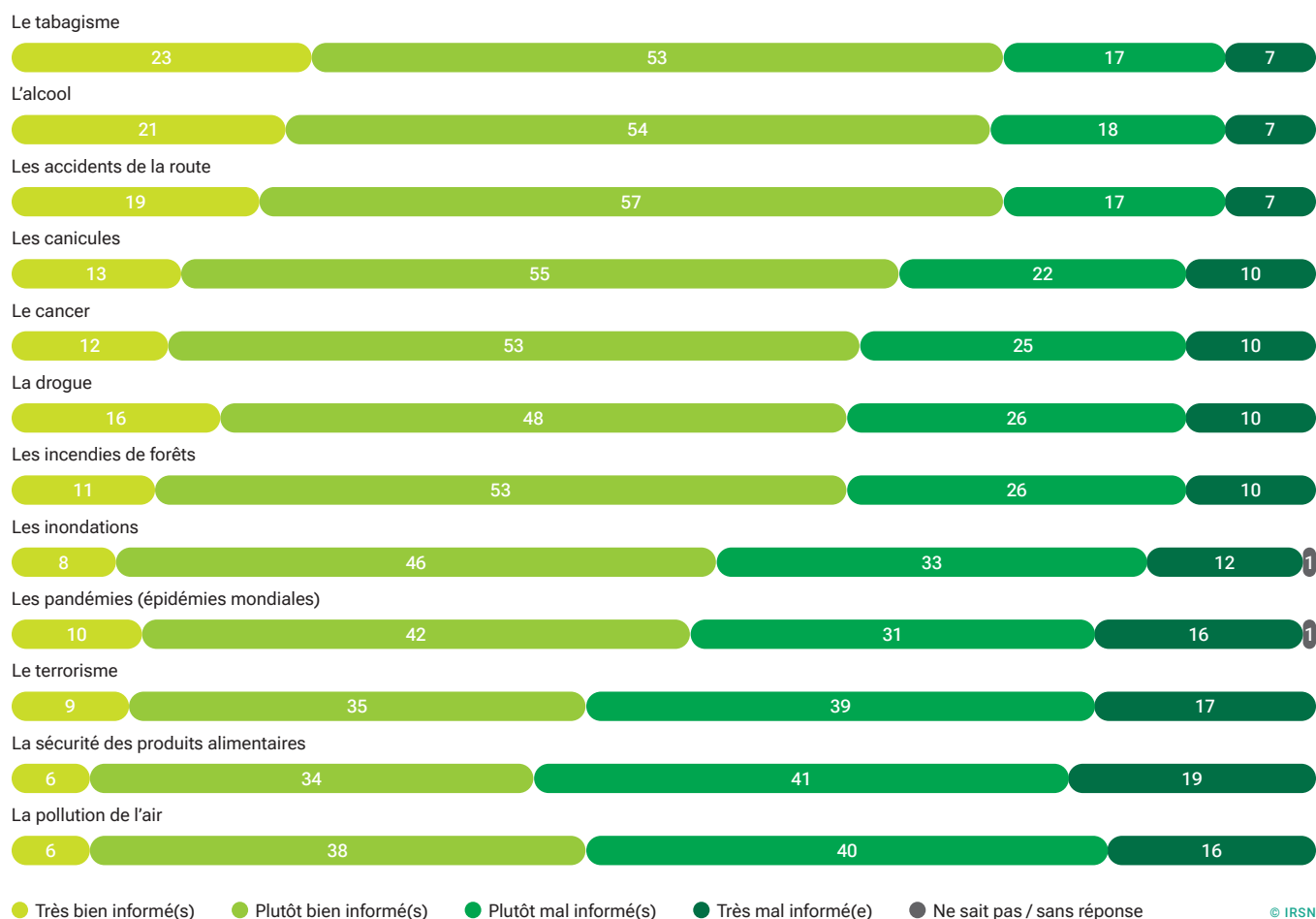
© IRSN

QUESTION N°3

SUITE

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2022 (en %)



En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année.

QUESTION N°3

SUIVE

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2022 (en %)

Les submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)



Les centrales nucléaires



Les radiographies médicales



La pollution de l'eau



Les pesticides



La pollution des sols



Les déchets radioactifs



Les accidents de radiothérapie



Les installations chimiques



Les déchets chimiques



Le radon dans les habitations



● Très bien informé(s) ● Plutôt bien informé(s) ● Plutôt mal informé(s) ● Très mal informé(e) ● Ne sait pas / sans réponse

© IRSN

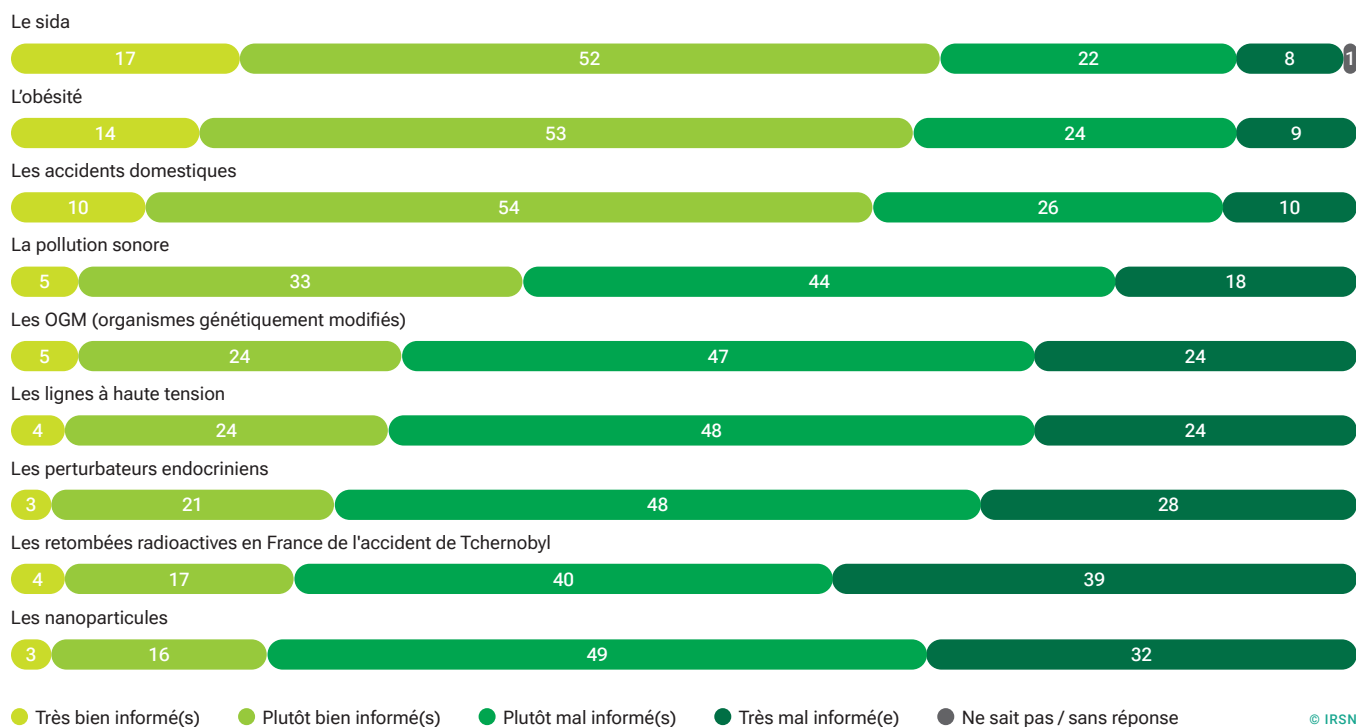
En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année.

QUESTION N°3

SUITE

« Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ? »

Novembre 2022 (en %)



En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année.

QUESTION N°4

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

Novembre 2023 (en %)

Les radiographies médicales



Les centrales nucléaires



Les accidents de la route



La sécurité des produits alimentaires



Le cancer



Les incendies de forêts



Les accidents de radiothérapie



Le terrorisme



Les déchets radioactifs



Les installations chimiques



Les pandémies (épidémies mondiales)



Le tabagisme



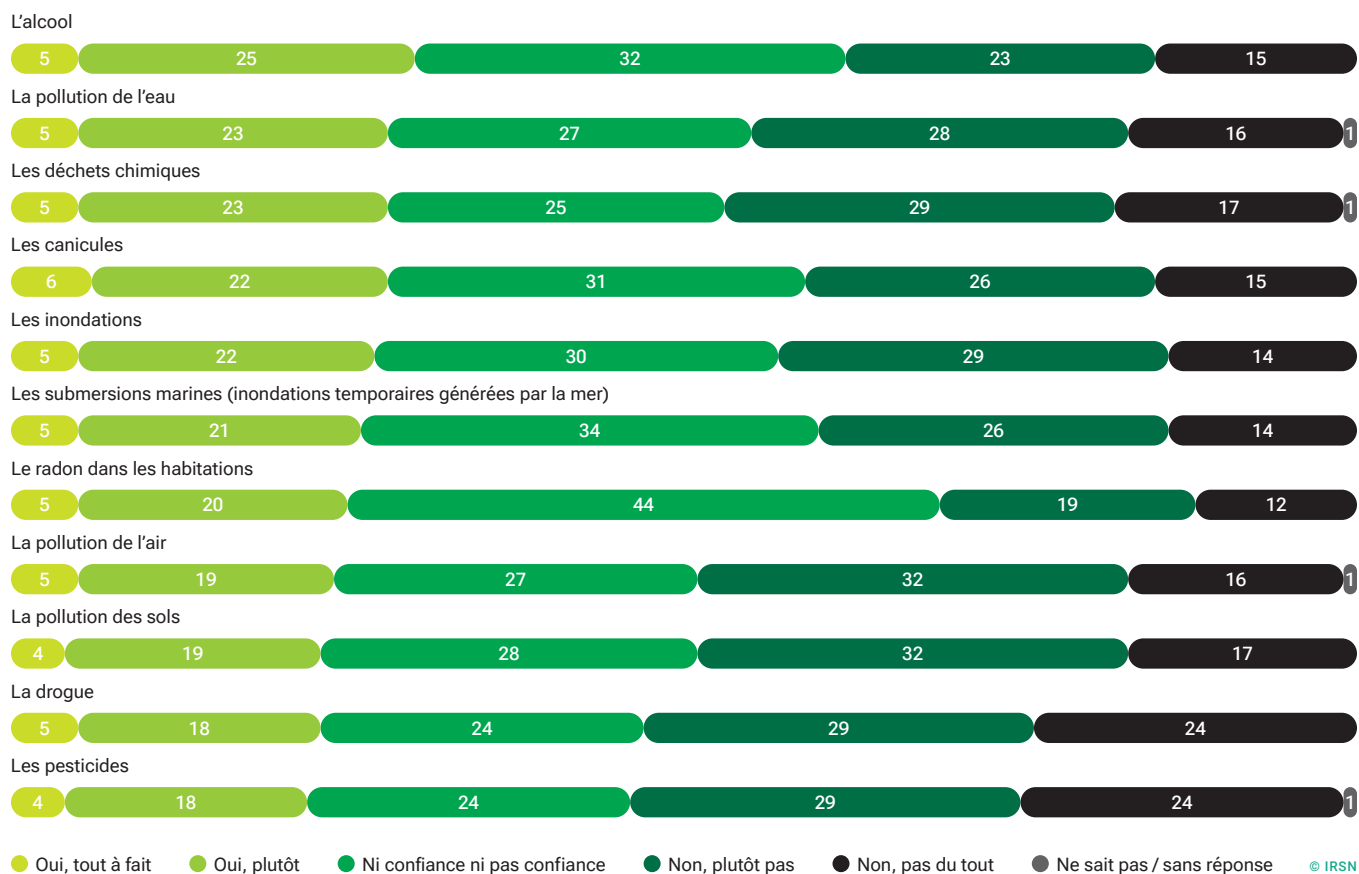
● Oui, tout à fait
 ● Oui, plutôt
 ● Ni confiance ni pas confiance
 ● Non, plutôt pas
 ● Non, pas du tout
 ● Ne sait pas / sans réponse
 © IRSN

QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

Novembre 2023 (en %)



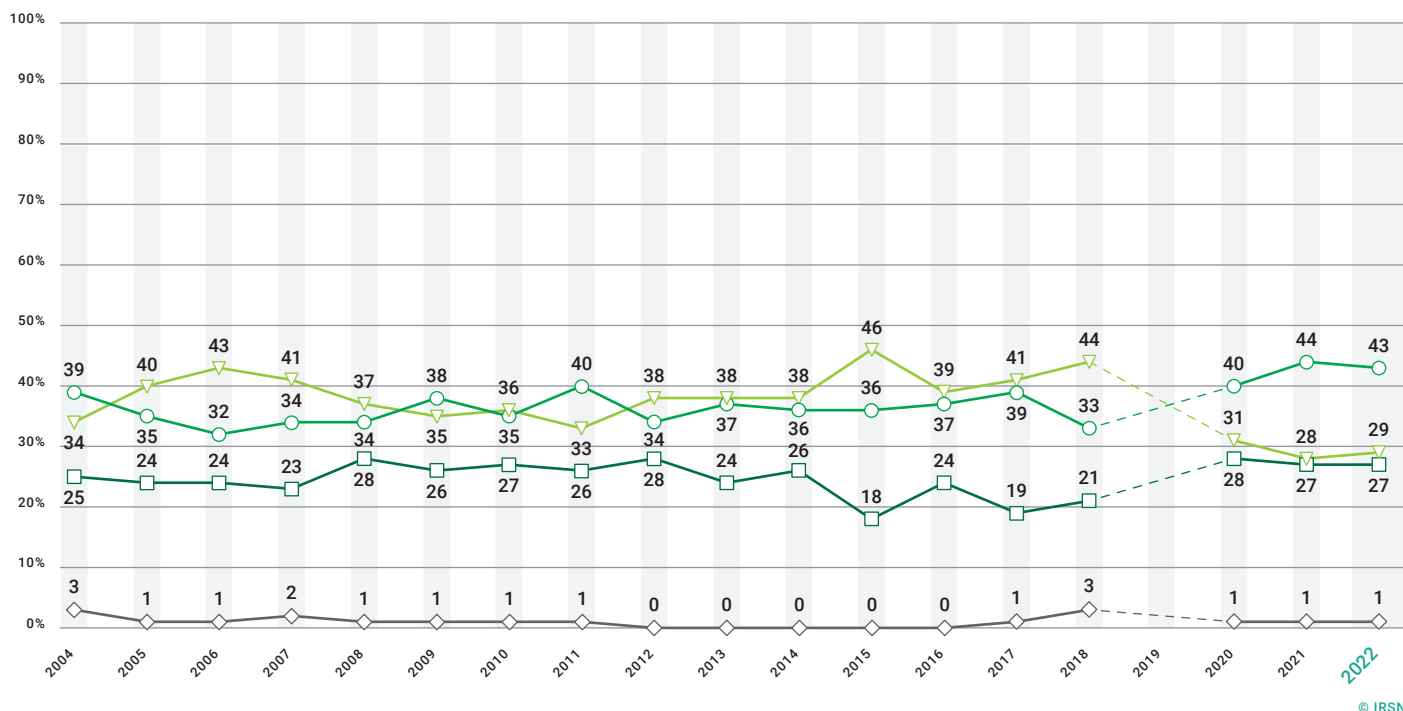
QUESTION N°4

SUIVE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

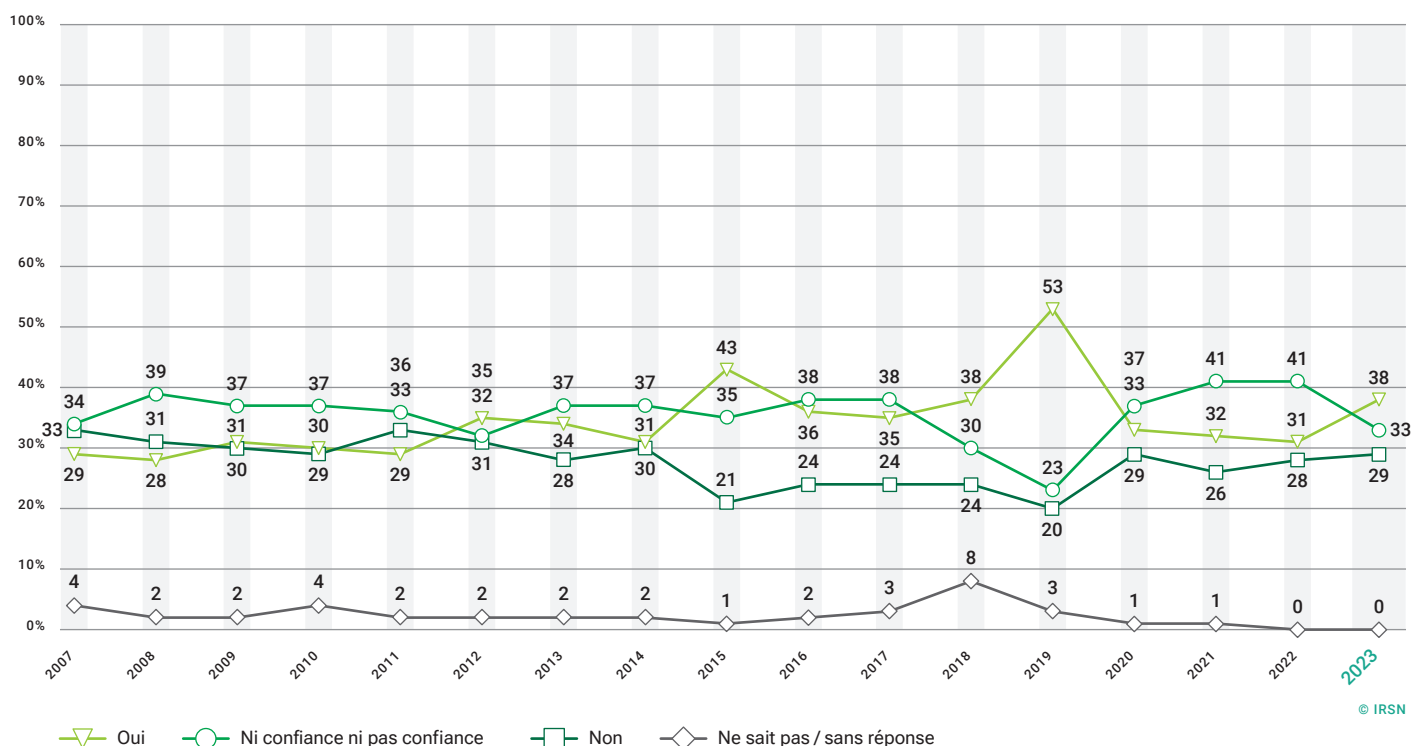
Évolution des résultats 1997-2023 (en %)

1 – Les accidents domestiques



© IRSN

2 – Les accidents de radiothérapie



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

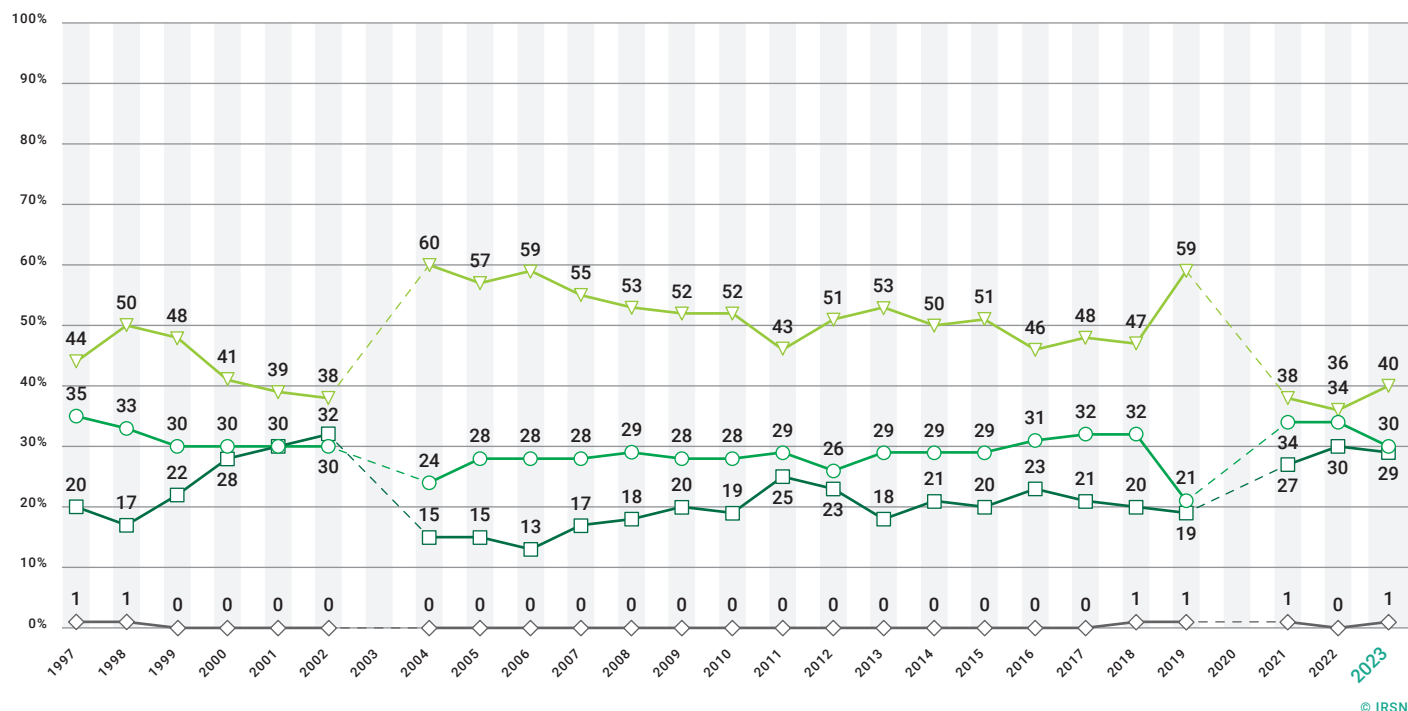
À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

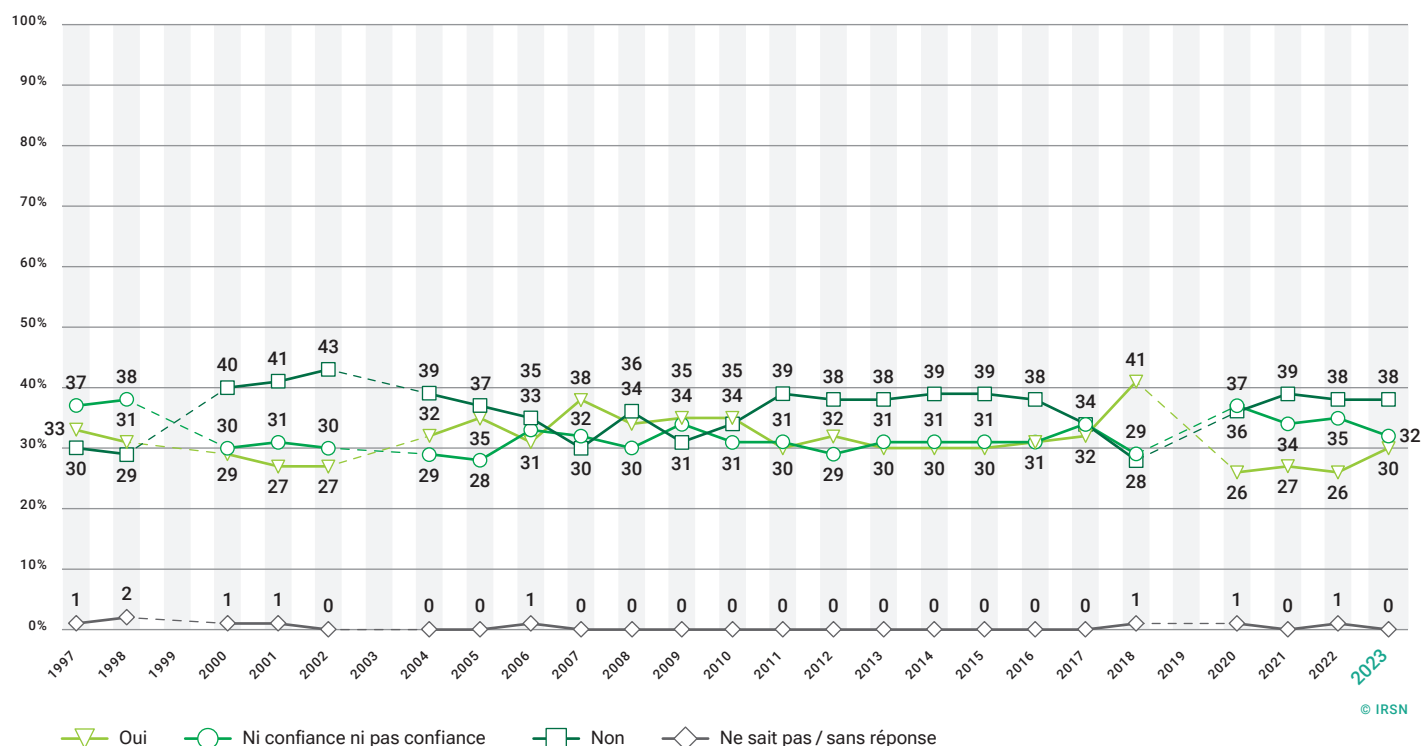
3 – Les accidents de la route



© IRSN

4 – L'alcool*

En 2020, l'intitulé « l'alcoolisme » a été remplacé par « l'alcool ».



© IRSN

—▲— Oui —●— Ni confiance ni pas confiance —■— Non —◆— Ne sait pas / sans réponse

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

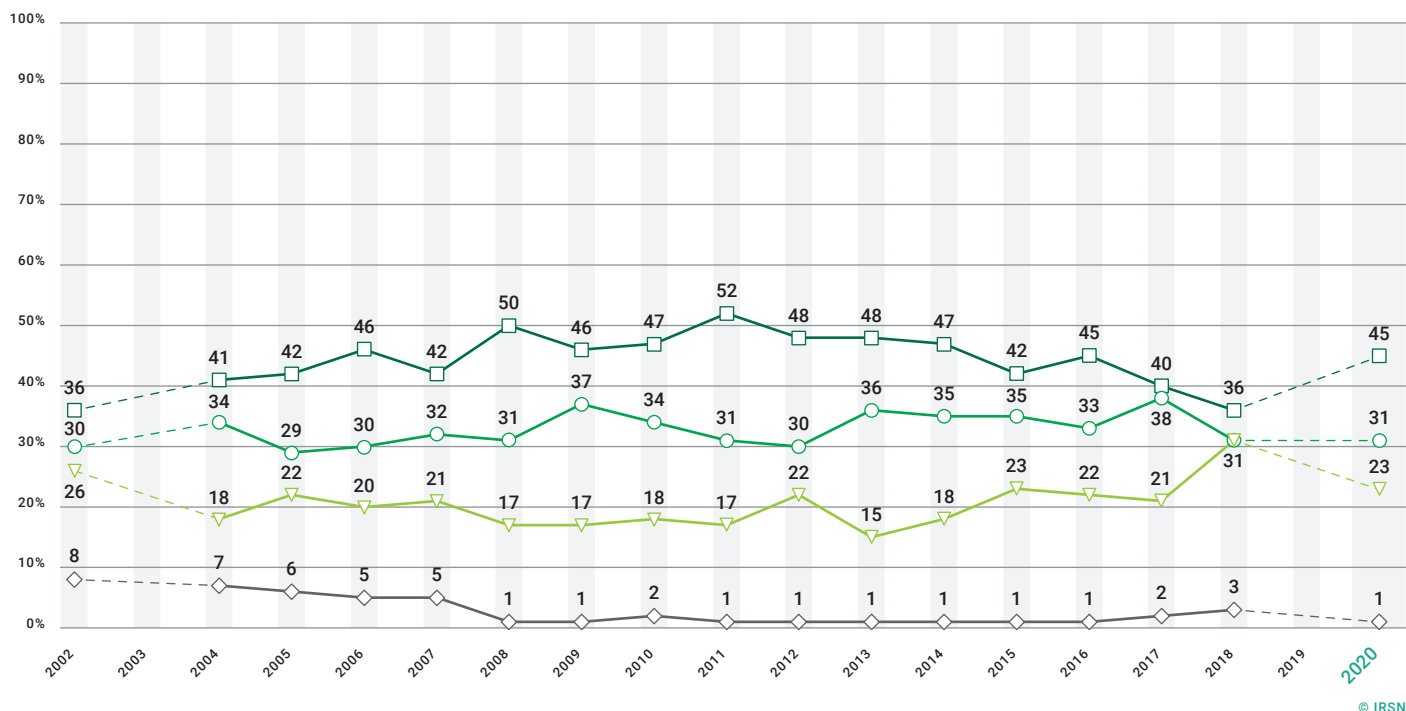
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

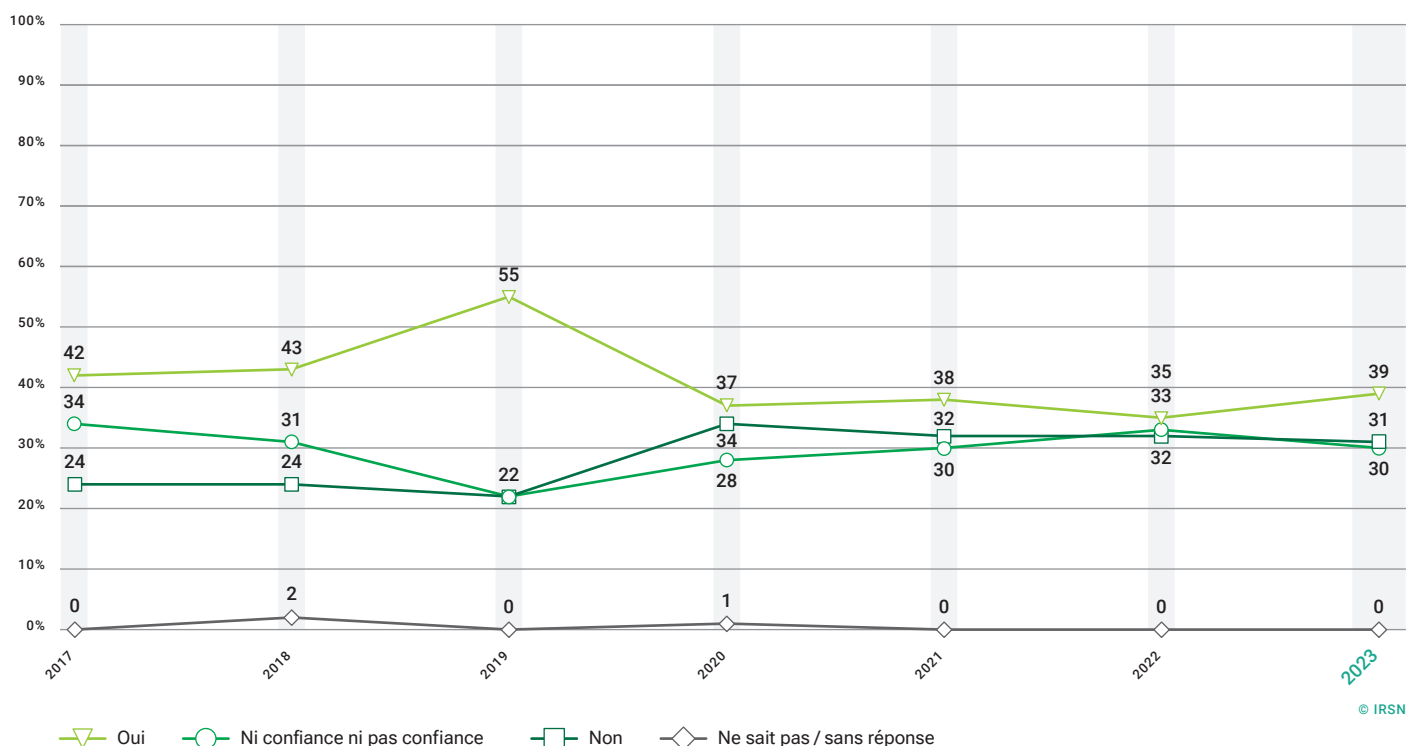
5 – Les antennes relais pour les téléphones portables*

En 2002, l'intitulé était « les téléphones portables ».



© IRSN

6 – Le cancer



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

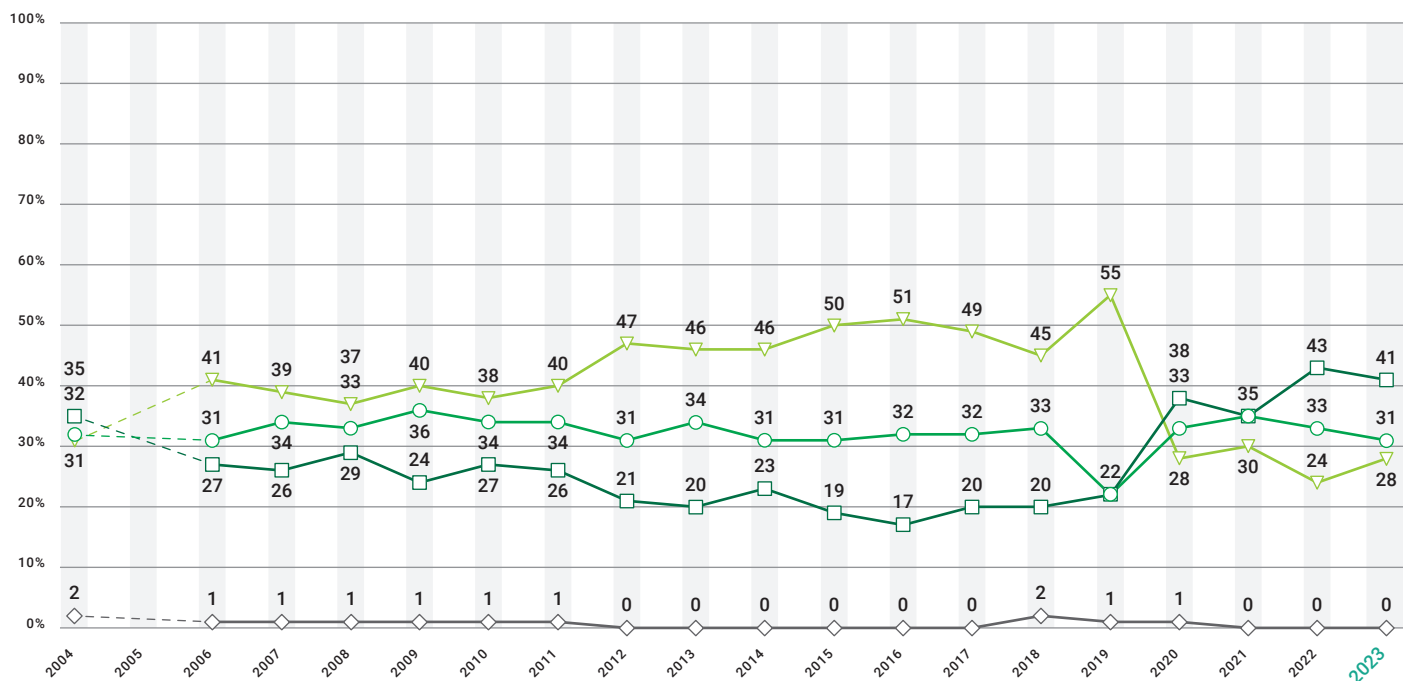
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

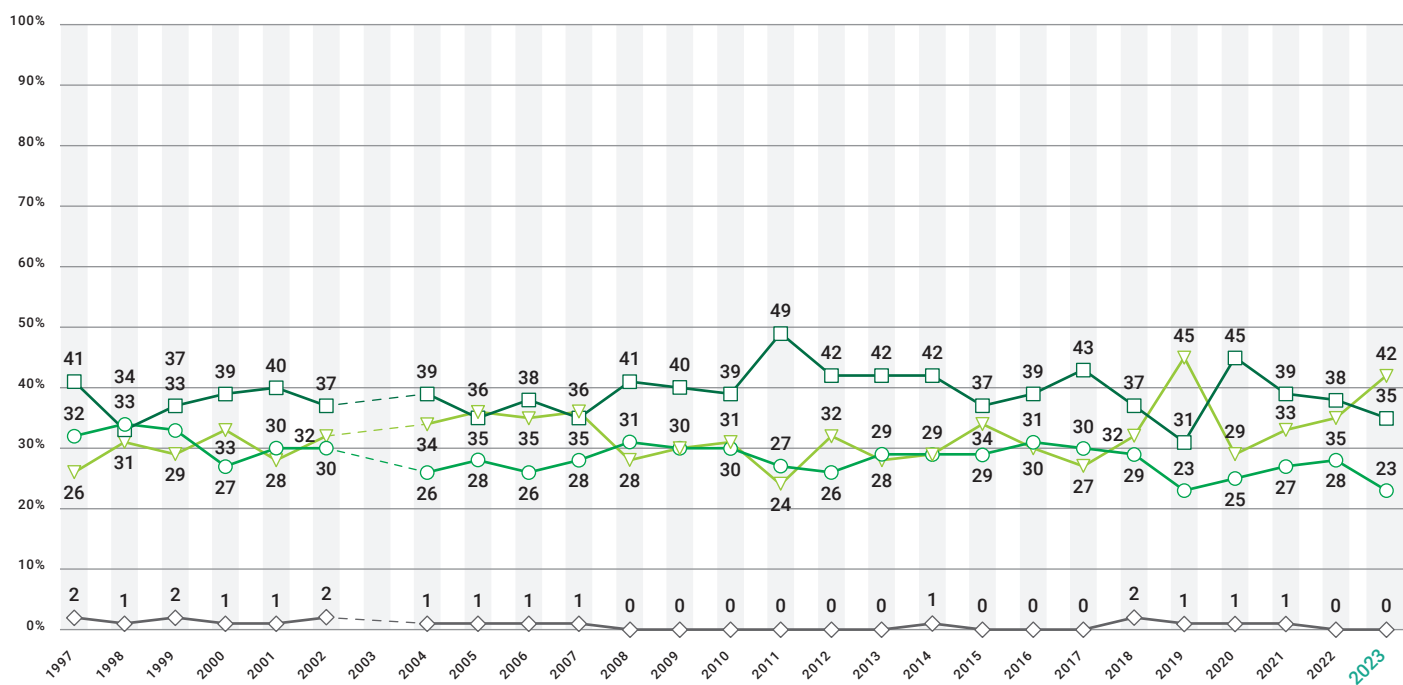
7 – La canicule*

En 2022, la modalité « la canicule » a été remplacée par « les canicules ».



© IRSN

8 – Les centrales nucléaires



© IRSN

—△— Oui —○— Ni confiance ni pas confiance —□— Non —◇— Ne sait pas / sans réponse

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

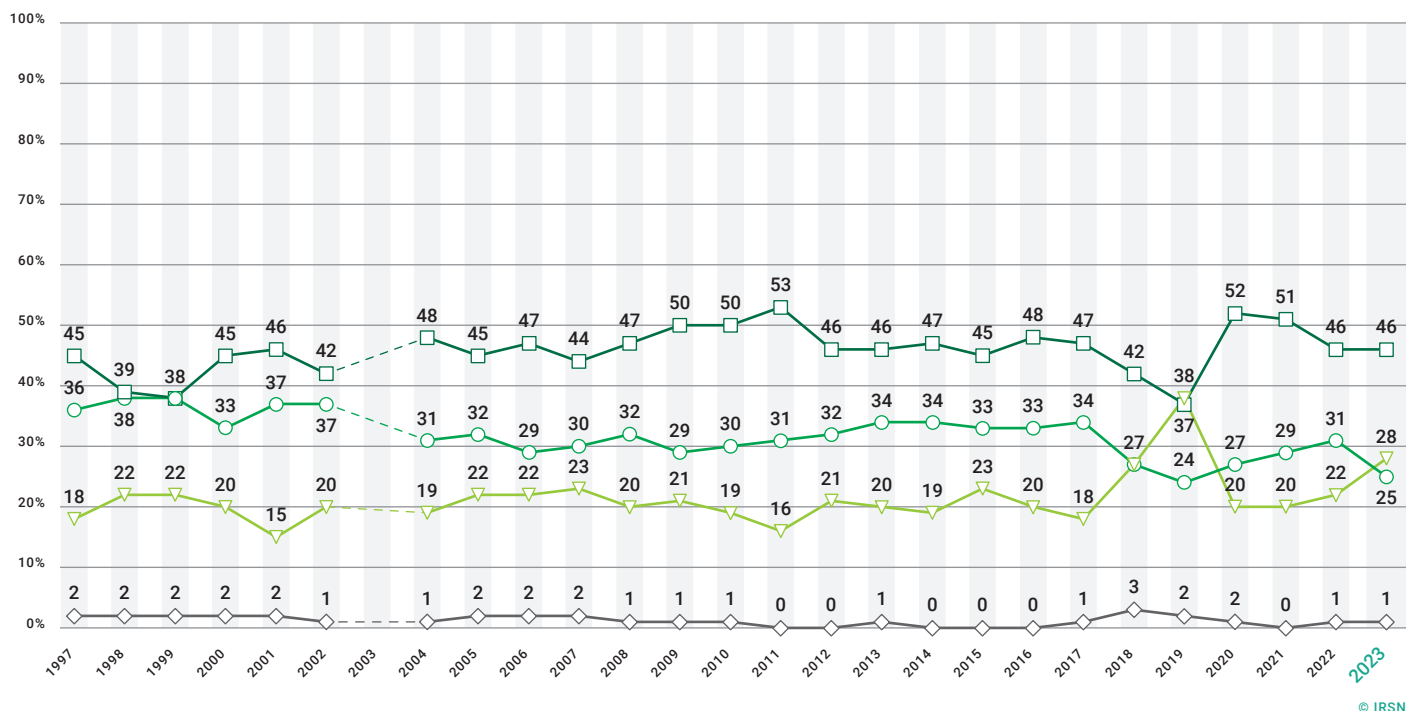
À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

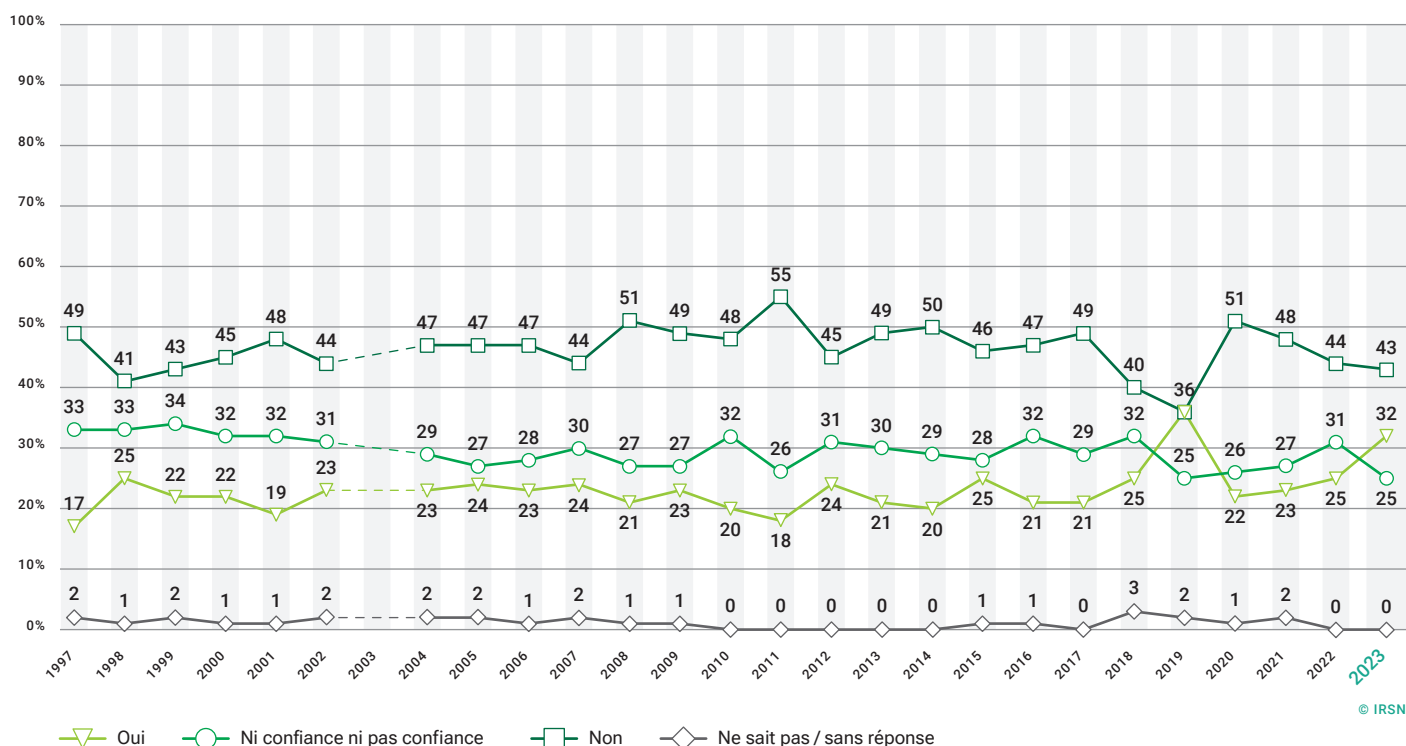
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

9 – Les déchets chimiques



© IRSN

10 – Les déchets radioactifs



© IRSN

—▲— Oui —●— Ni confiance ni pas confiance —□— Non —◇— Ne sait pas / sans réponse

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

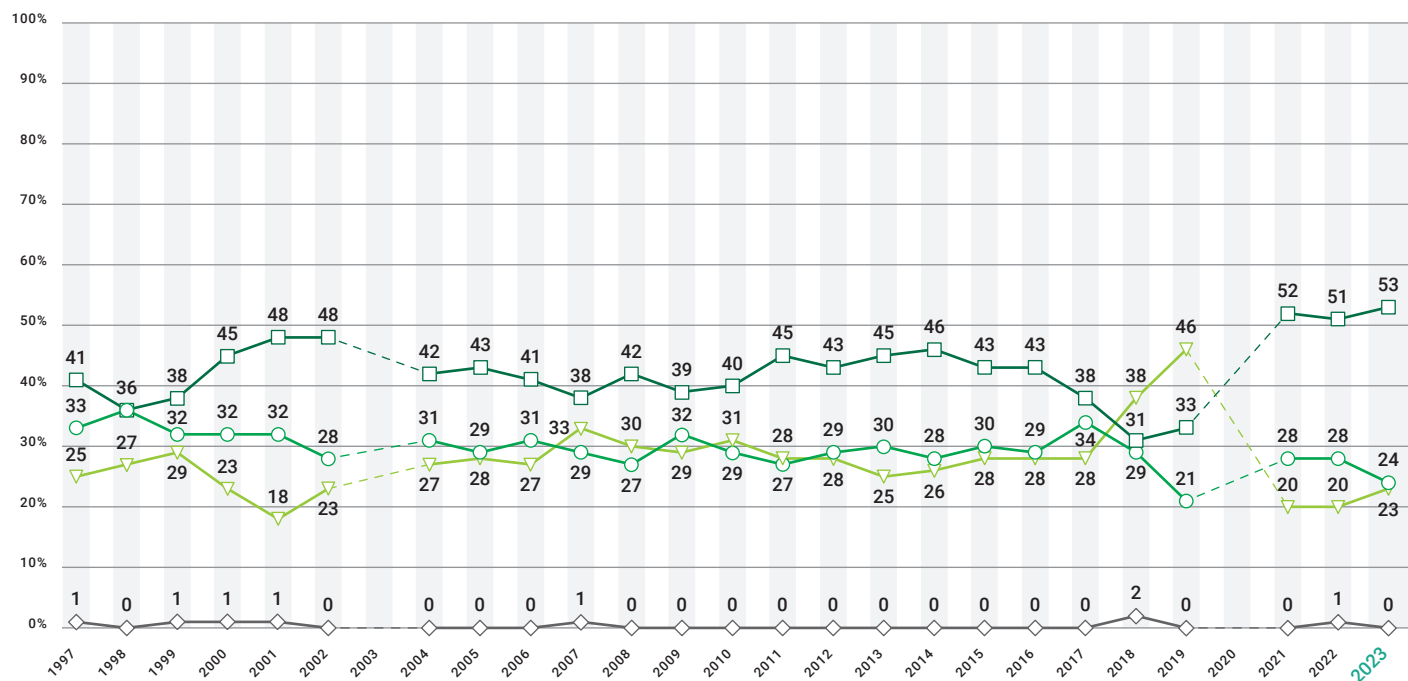
À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

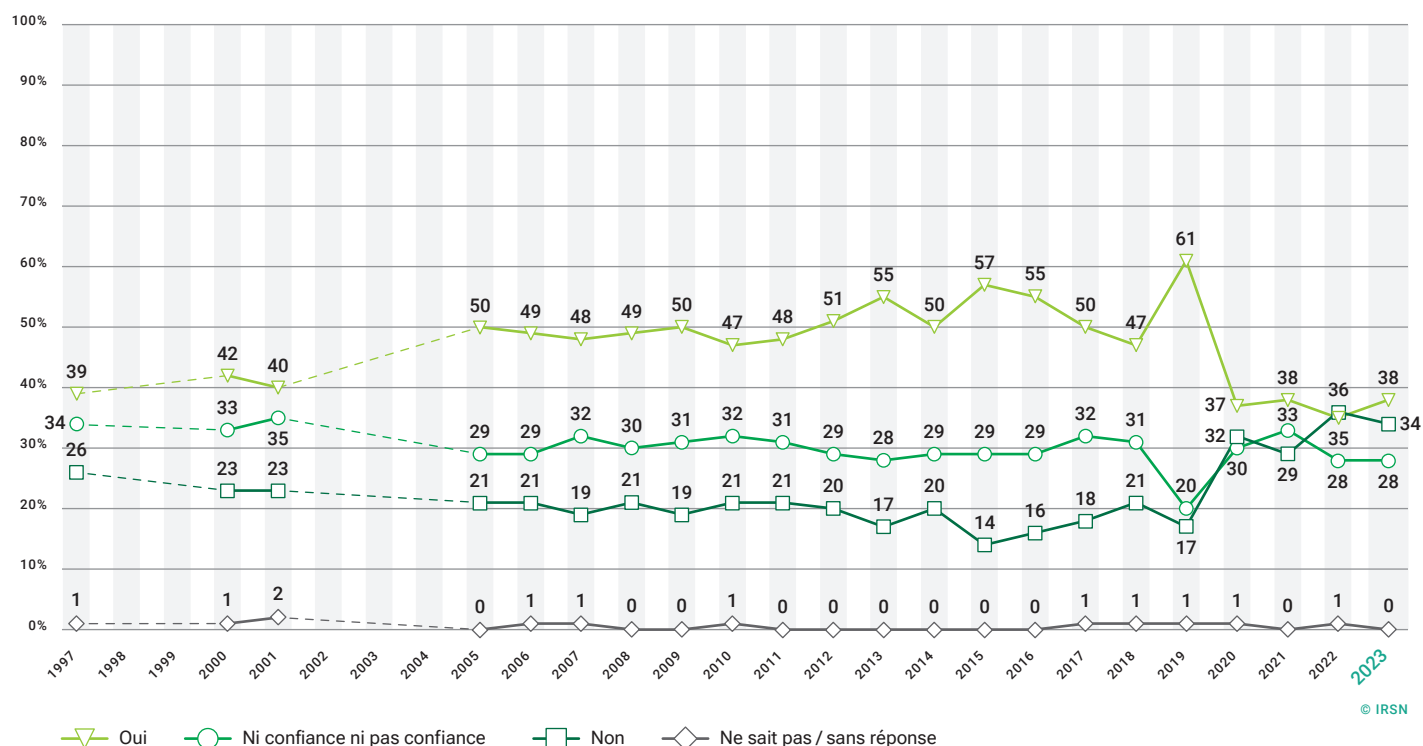
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

11 – La drogue



© IRSN

12 – Les incendies de forêt



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

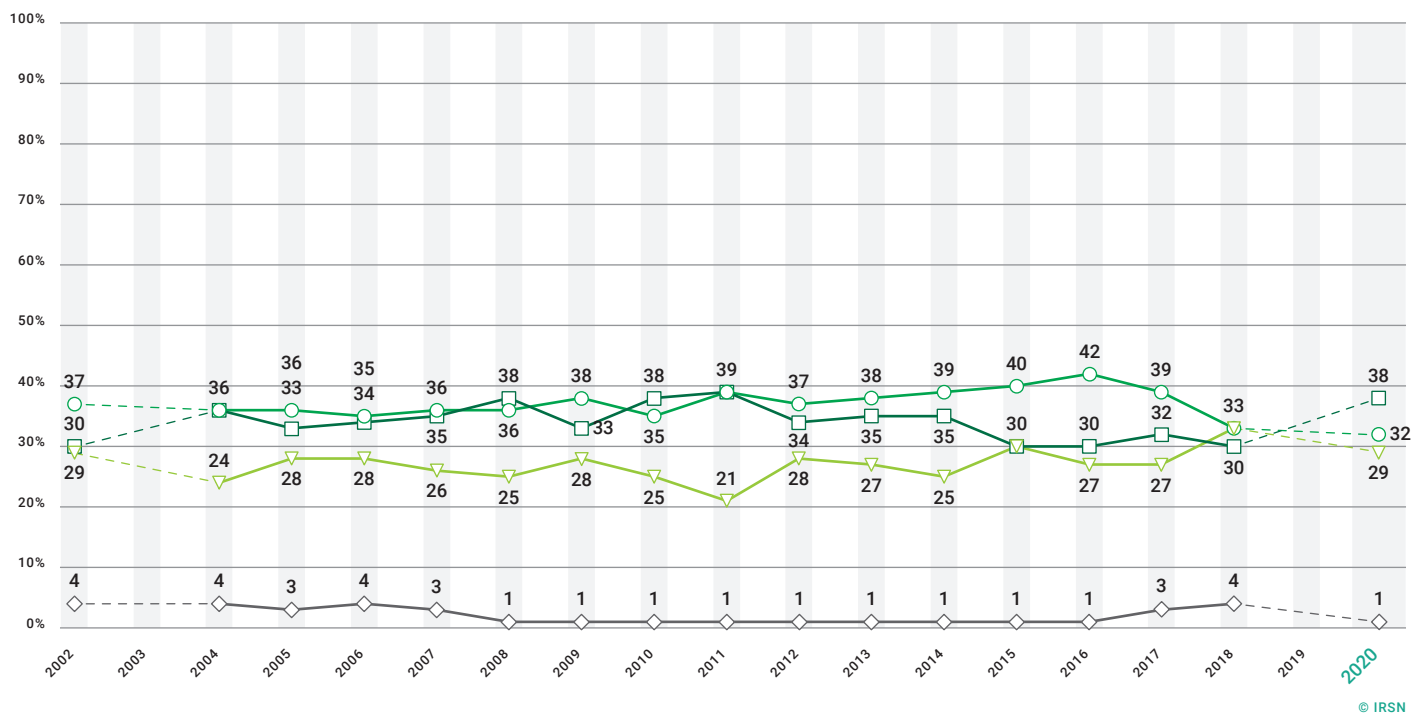
À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

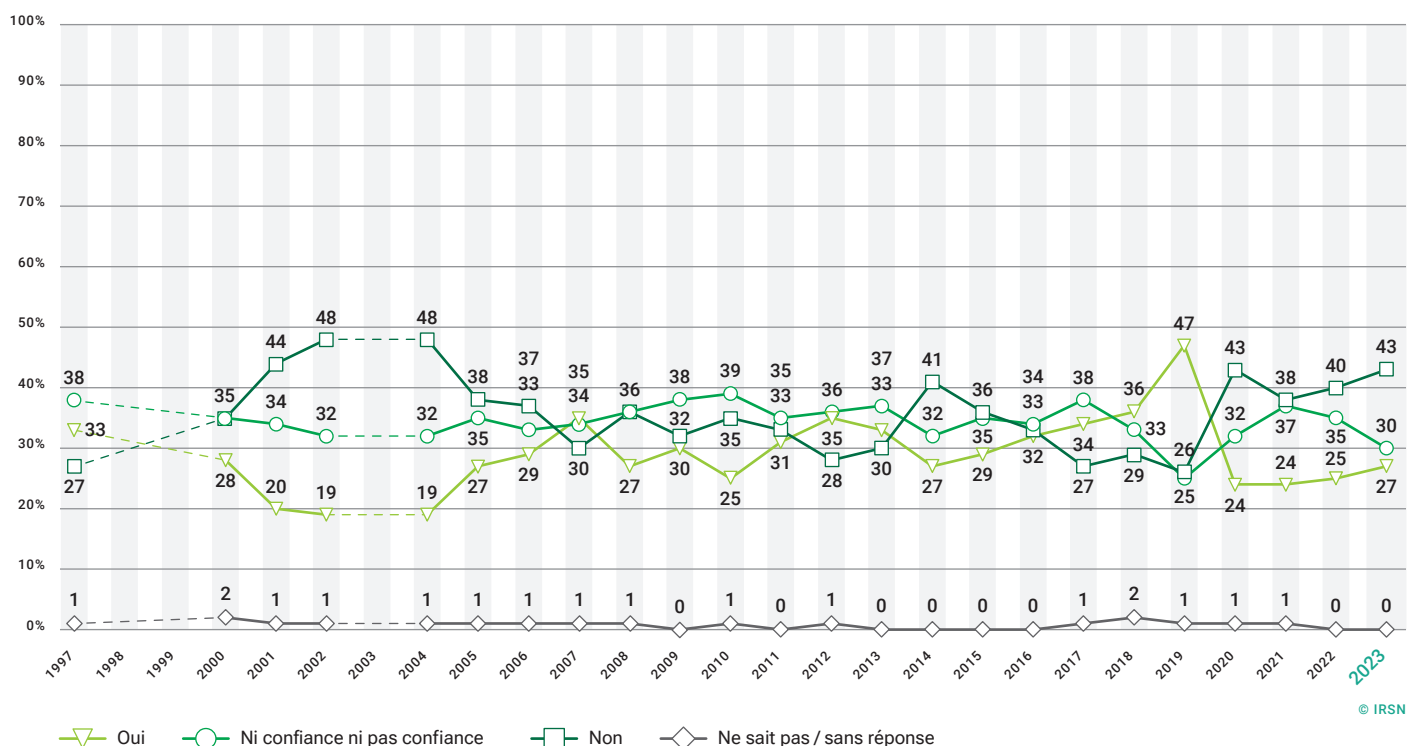
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

13 – Les incinérateurs de déchets ménagers



© IRSN

14 – Les inondations



© IRSN

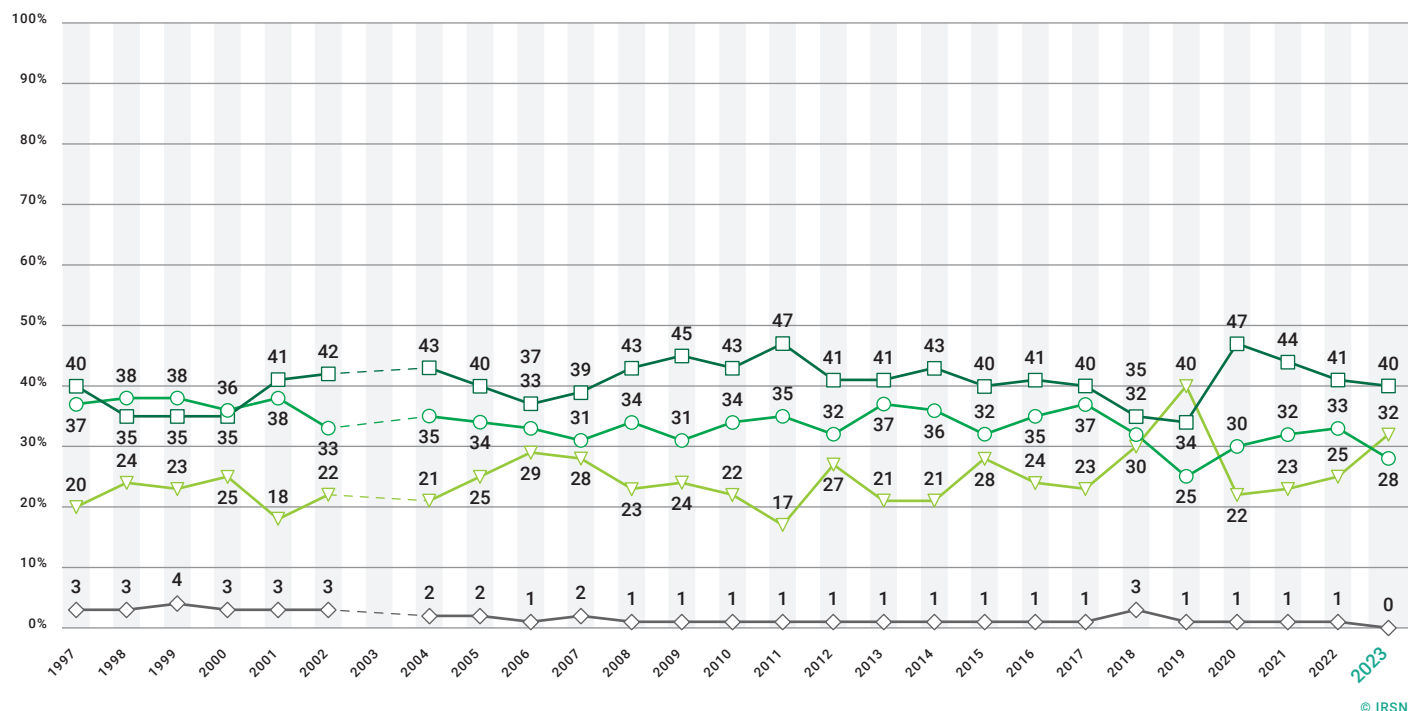
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

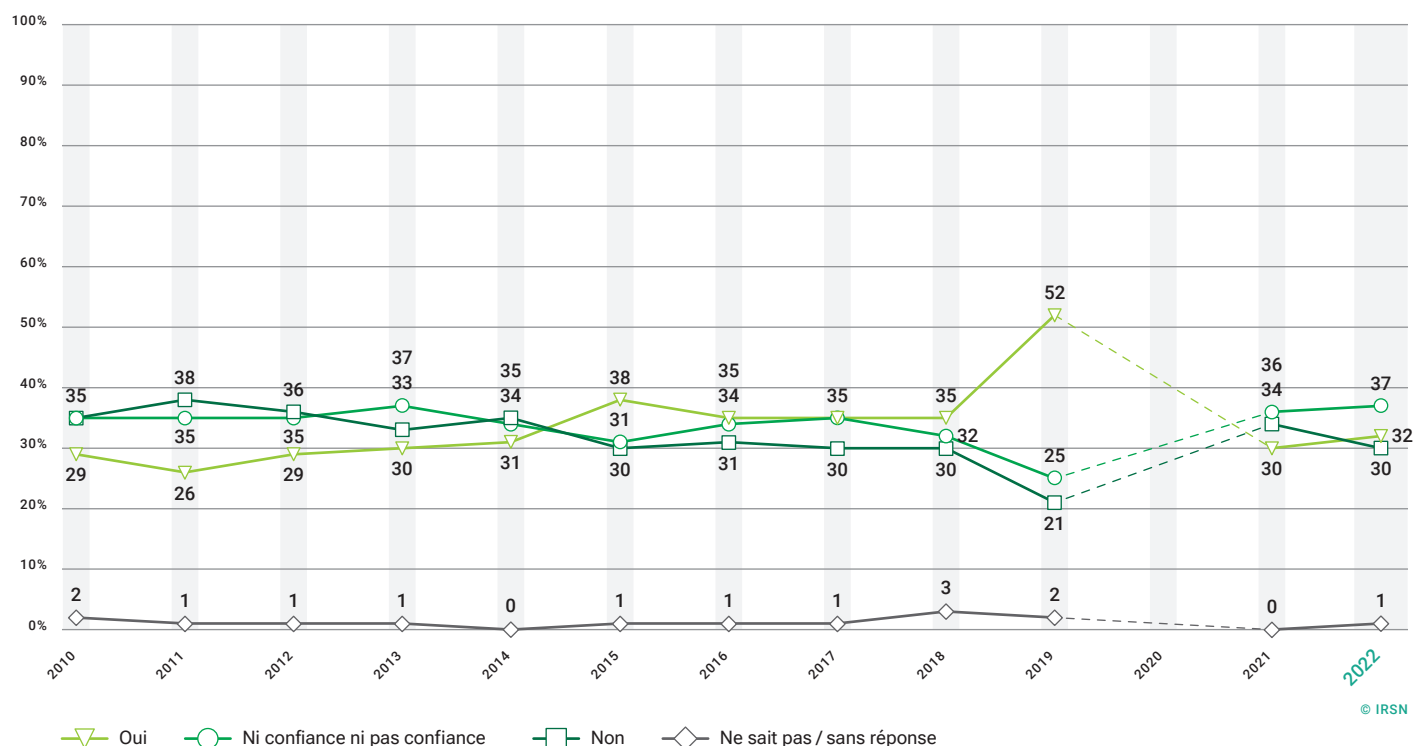
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

15 – Les installations chimiques



© IRSN

16 – Les lignes à haute tension



© IRSN

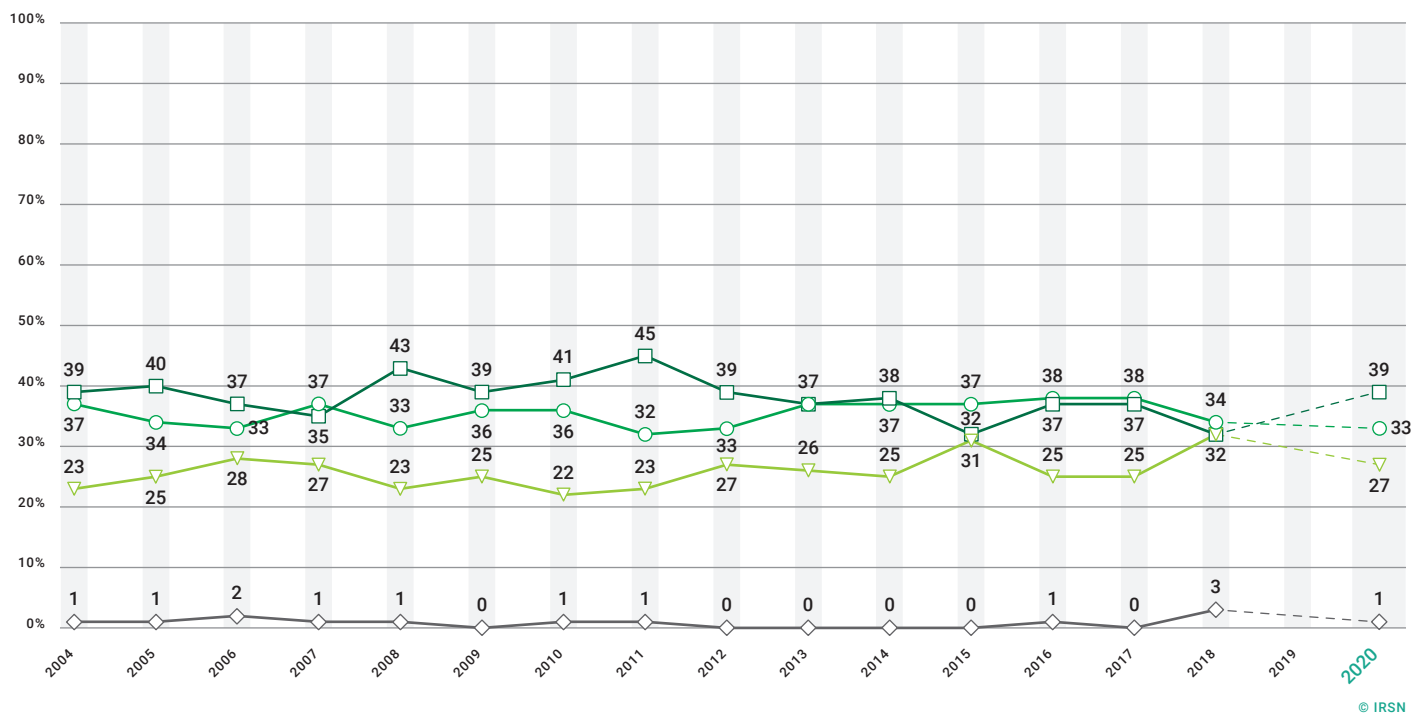
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

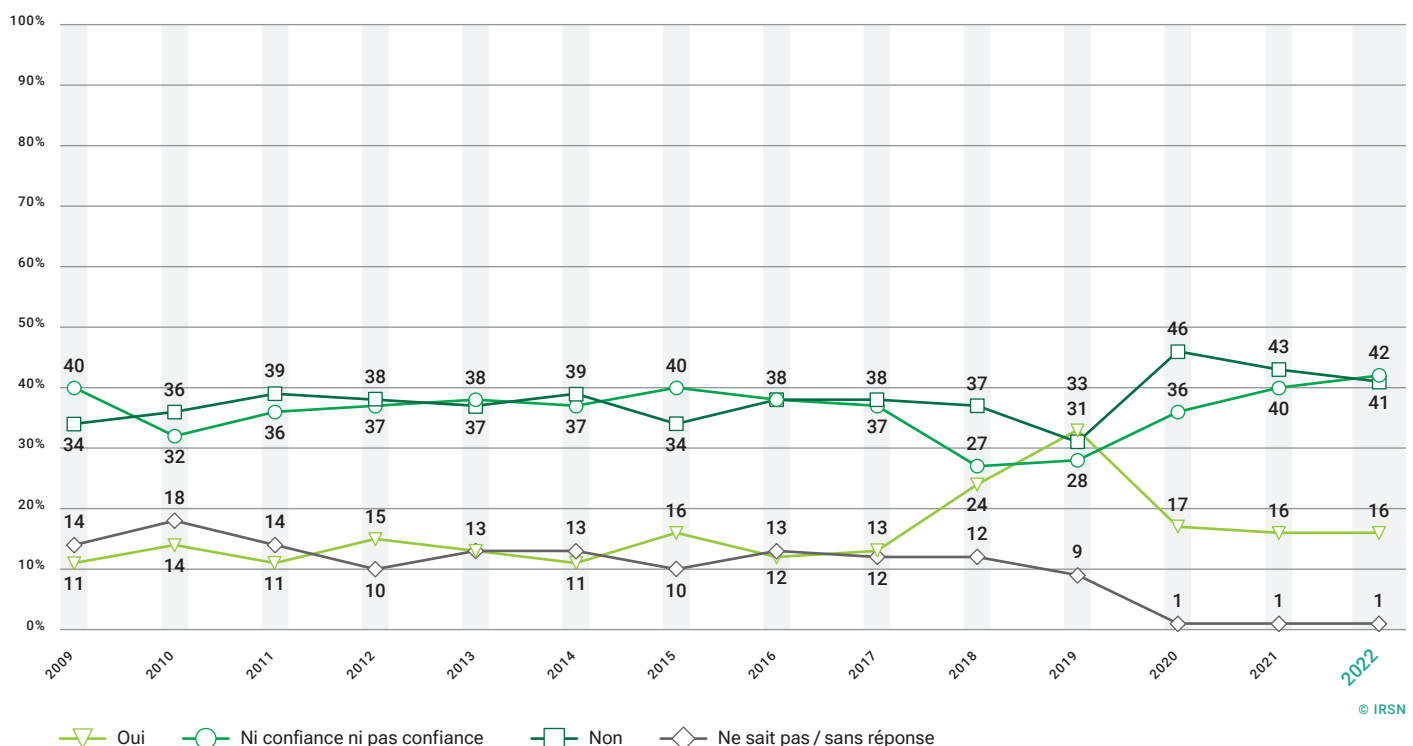
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

17 – Les maladies professionnelles



© IRSN

18 – Les nanoparticules



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

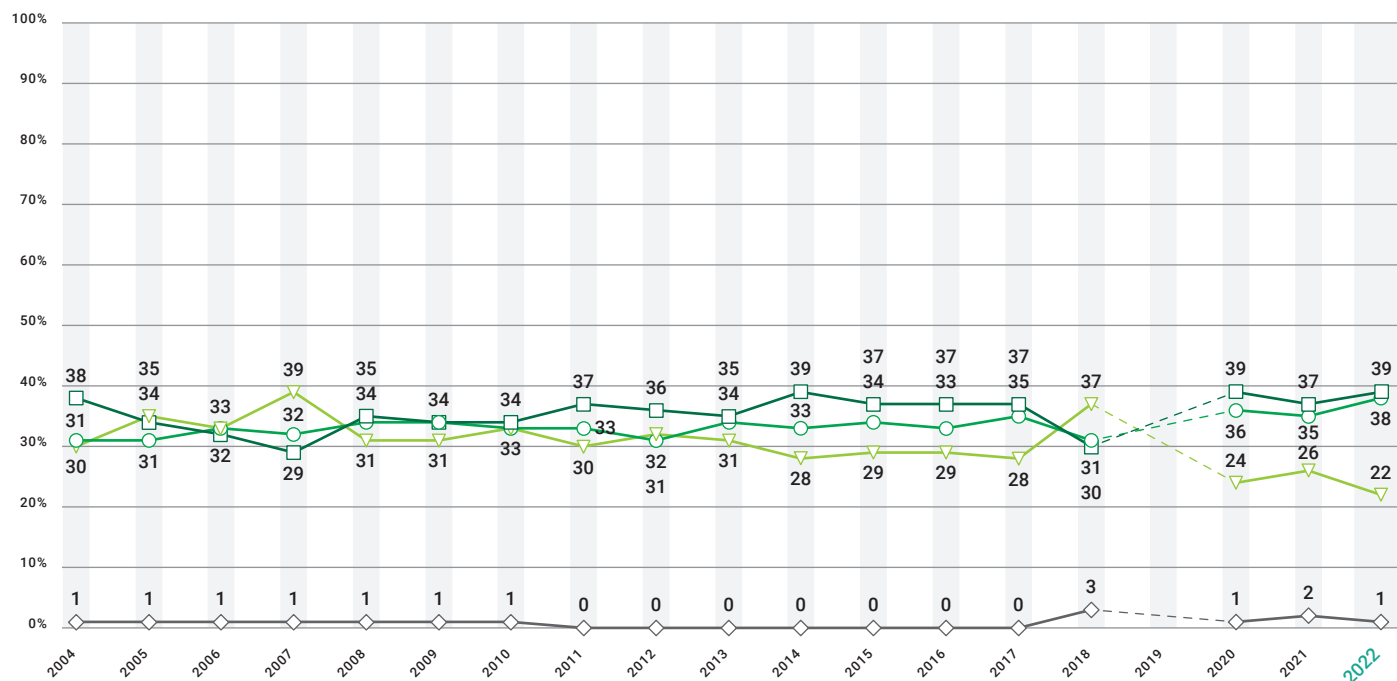
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

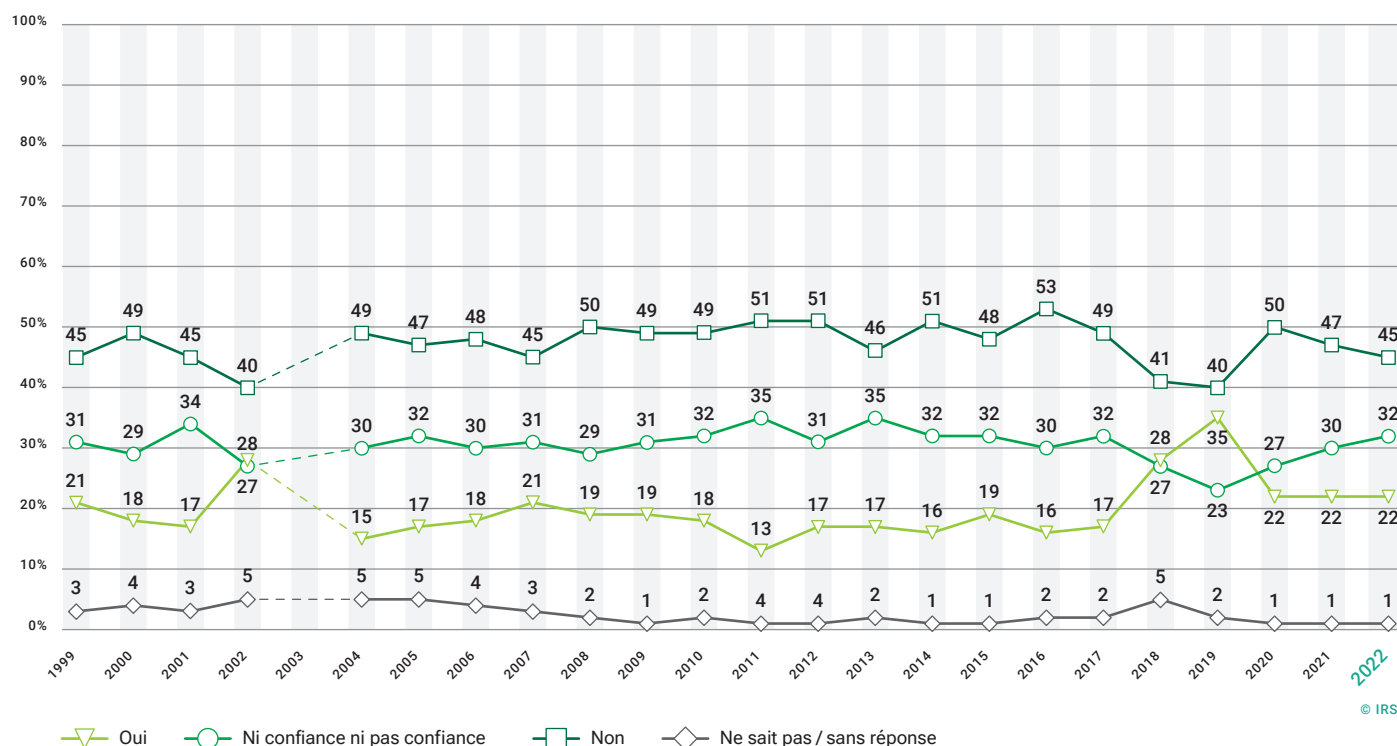
19 – L'obésité*

Jusqu'en 2020, l'intitulé était « l'obésité des jeunes ».



20 – Les OGM (Organismes génétiquement modifiés)*

L'intitulé était « les produits végétaux génétiquement modifiés » jusqu'en 2001. En 2002, il devient « les manipulations génétiques ». Puis, à partir de 2004, il devient « les OGM ».



© IRSN

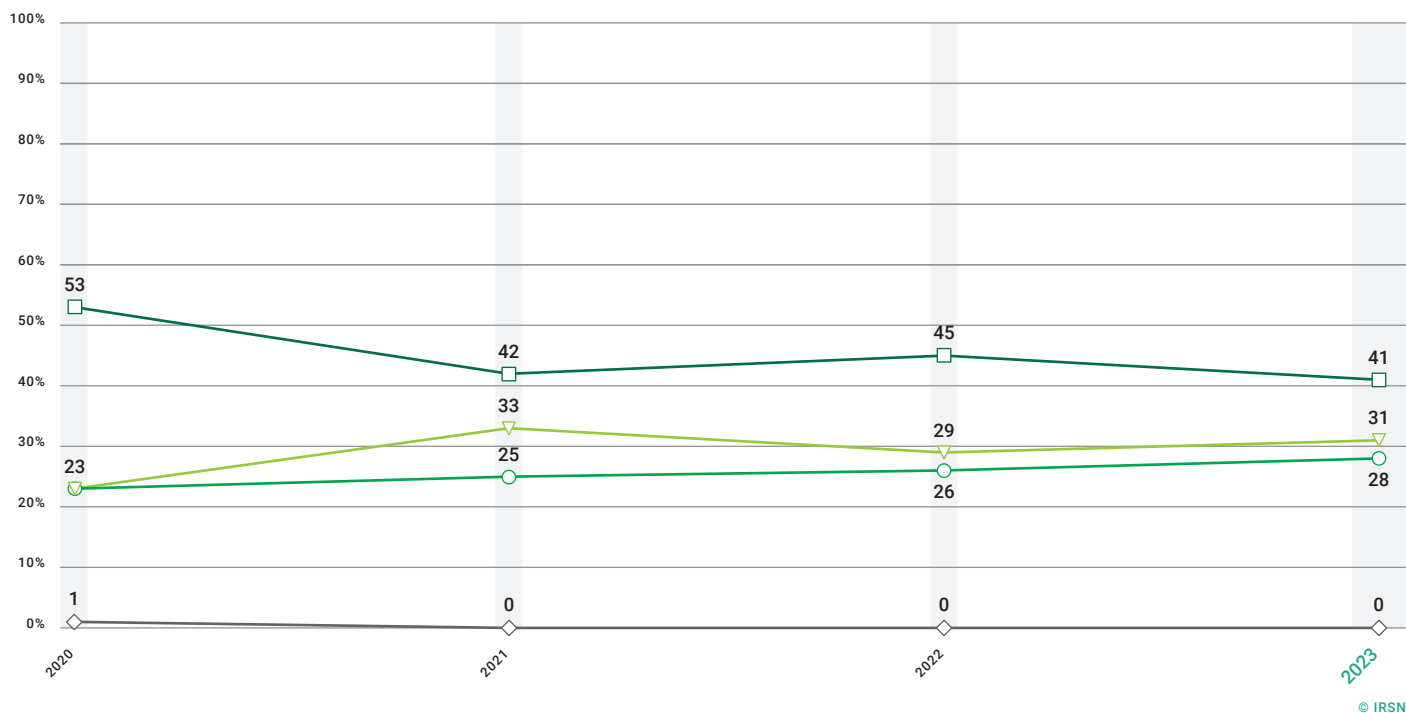
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

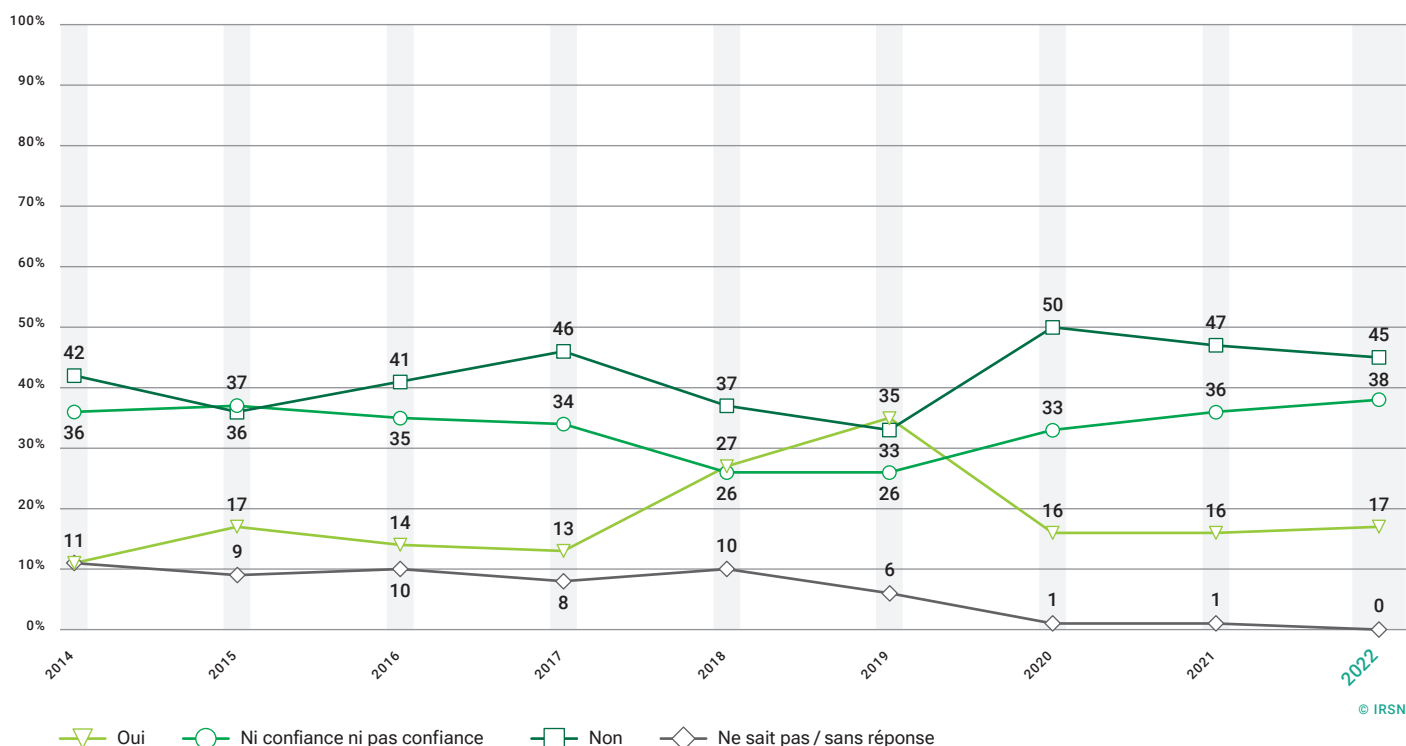
SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

21 – Les pandémies (épidémies mondiales)



22 – Les perturbateurs endocriniens



En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

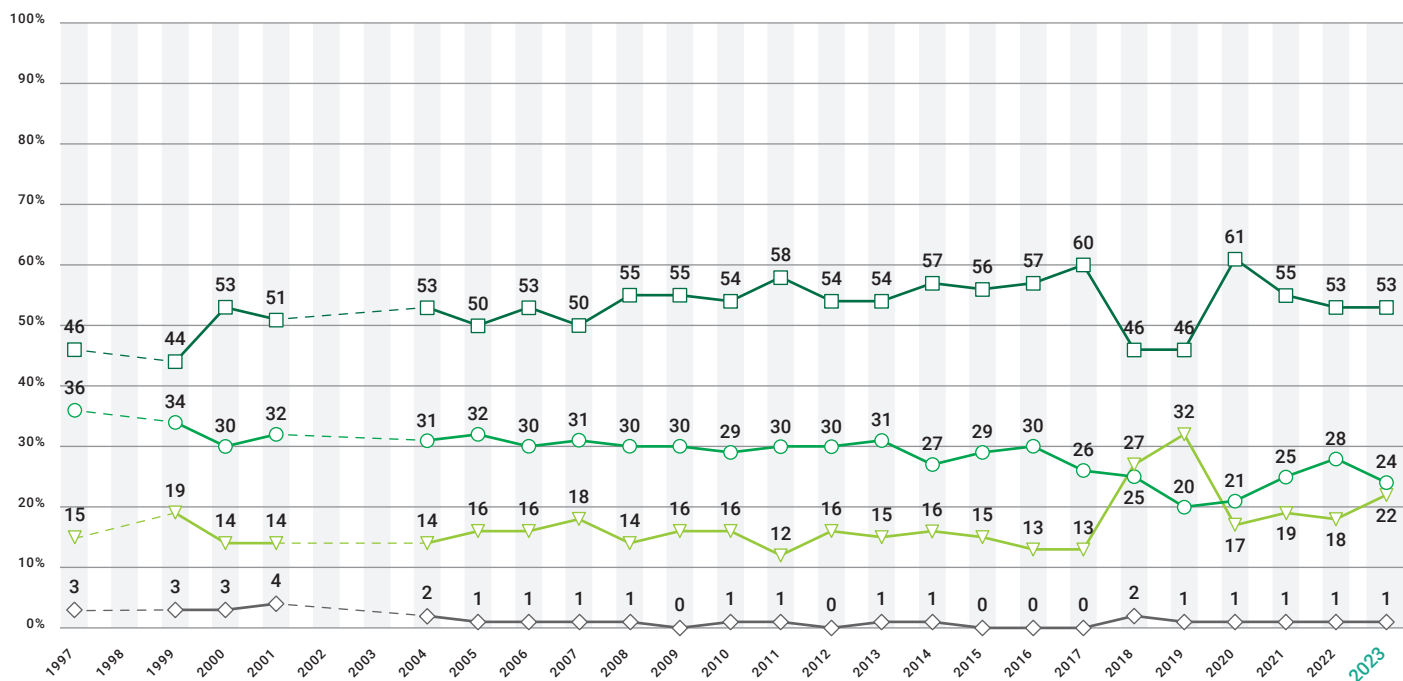
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

23 – Les pesticides*

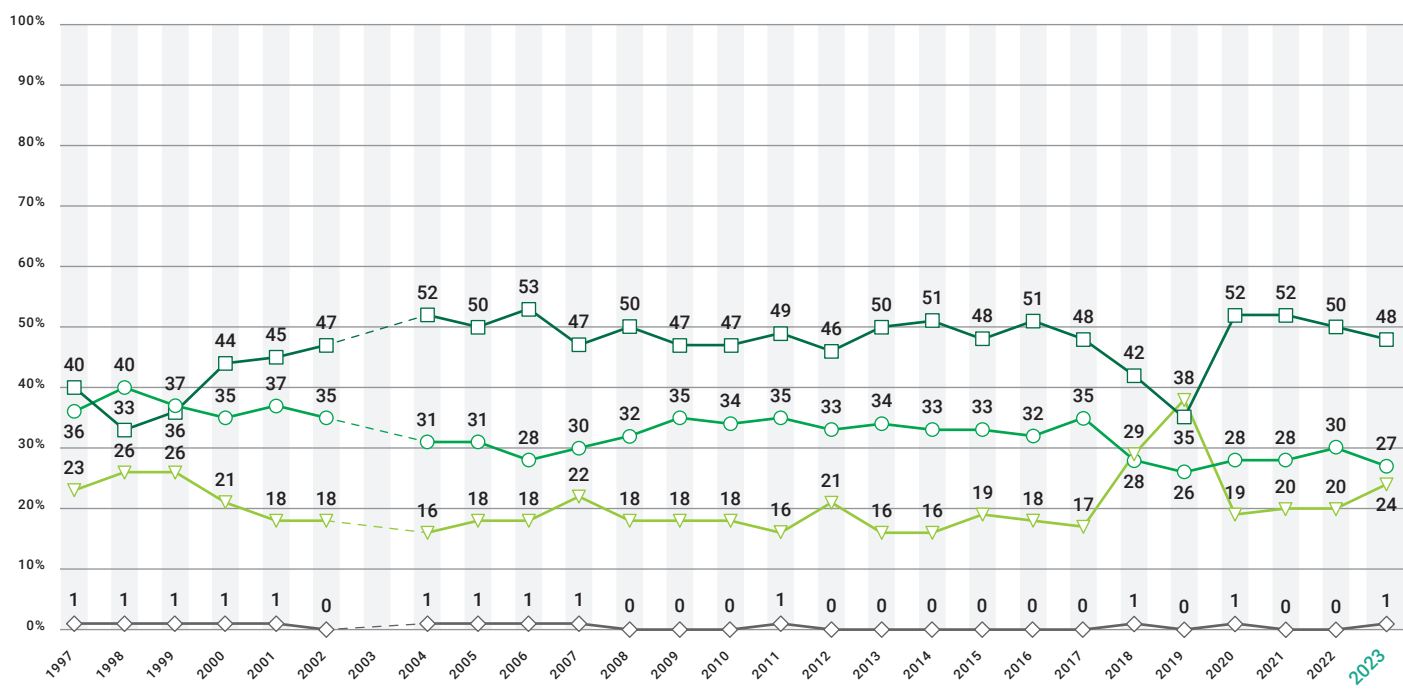
L'intitulé était « les nitrates et pesticides » jusqu'en 2011.



© IRSN

24 – La pollution de l'air*

L'intitulé était « la pollution atmosphérique » jusqu'en 2018.



© IRSN

—△— Oui —○— Ni confiance ni pas confiance —□— Non —◇— Ne sait pas / sans réponse

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

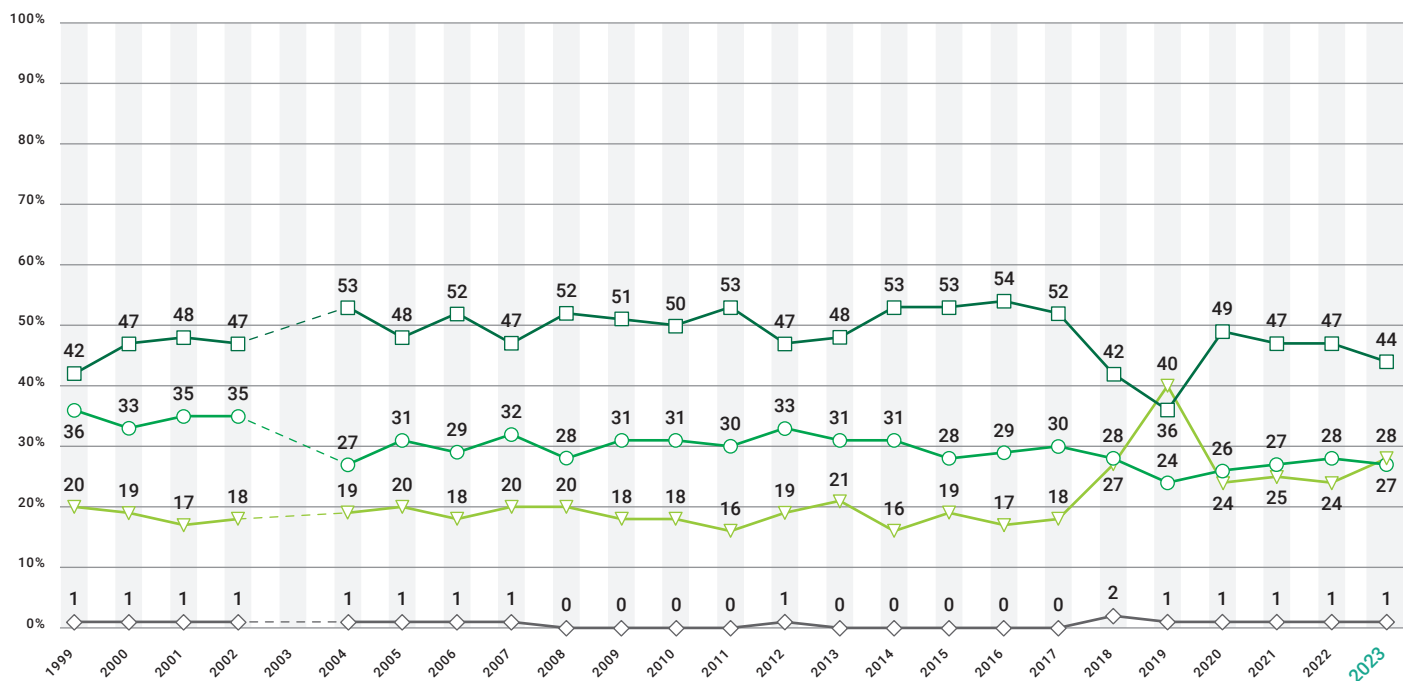
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

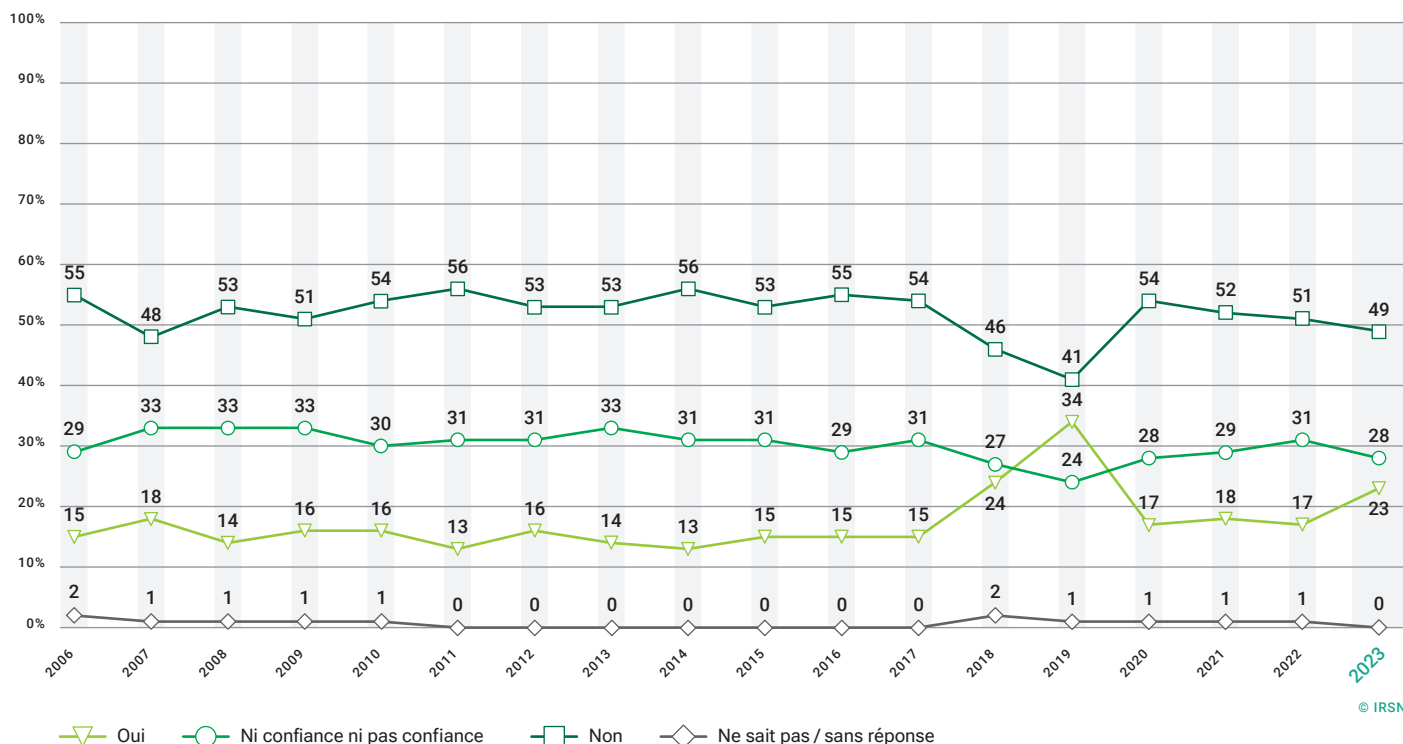
25 – La pollution de l'eau*

L'intitulé était « la pollution des lacs, des rivières et des mers » jusqu'en 2018.



© IRSN

26 – La pollution des sols



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

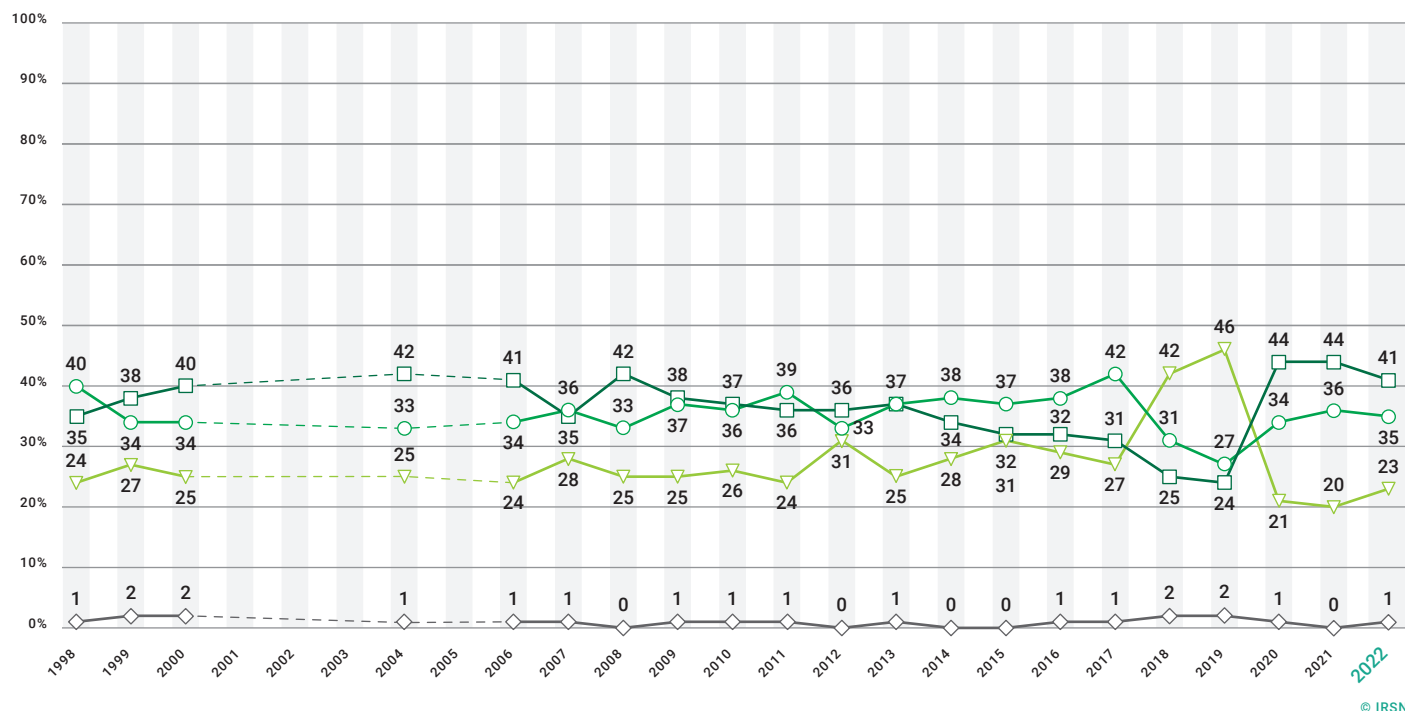
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

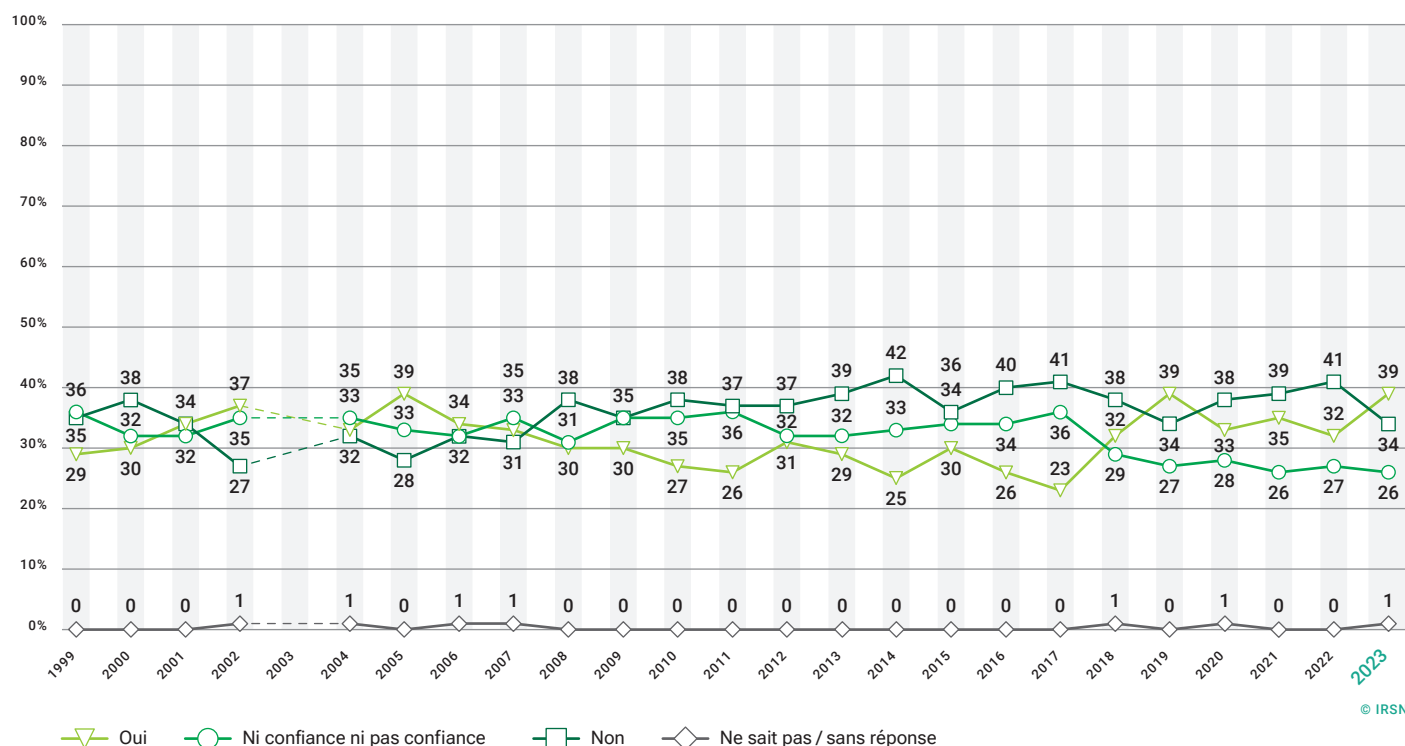
27 – La pollution sonore*

L'intitulé était « le bruit » jusqu'en 2018.



© IRSN

28 – La sécurité des produits alimentaires



© IRSN

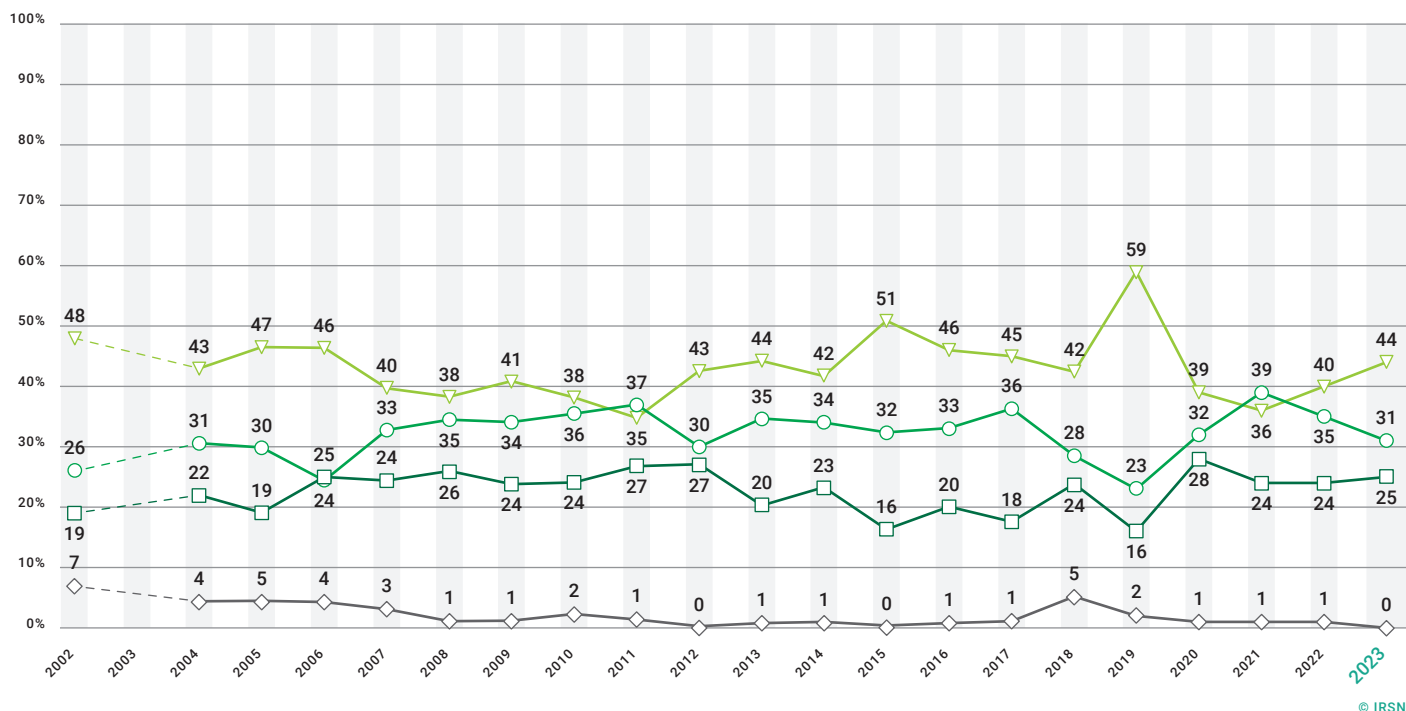
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

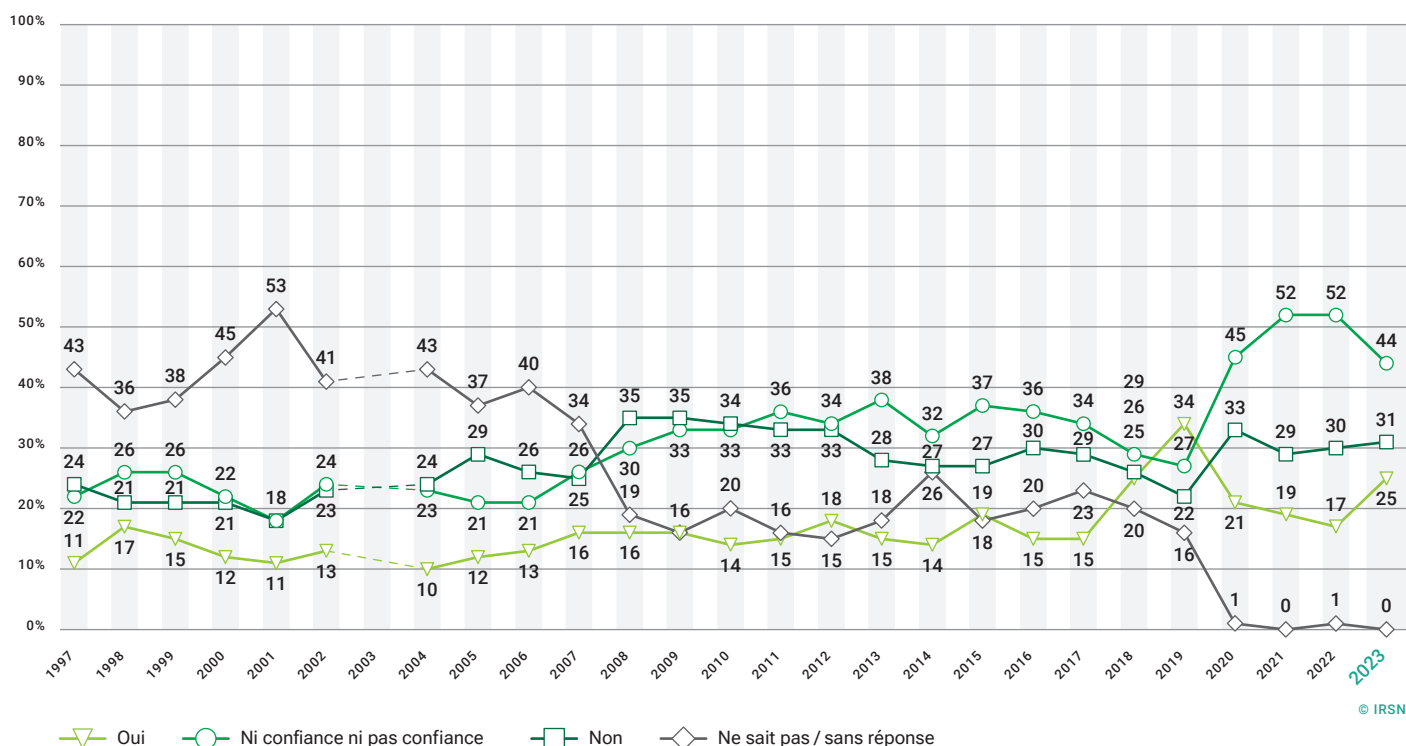
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

29 – Les radiographies médicales



© IRSN

30 – Le radon dans les habitations



© IRSN

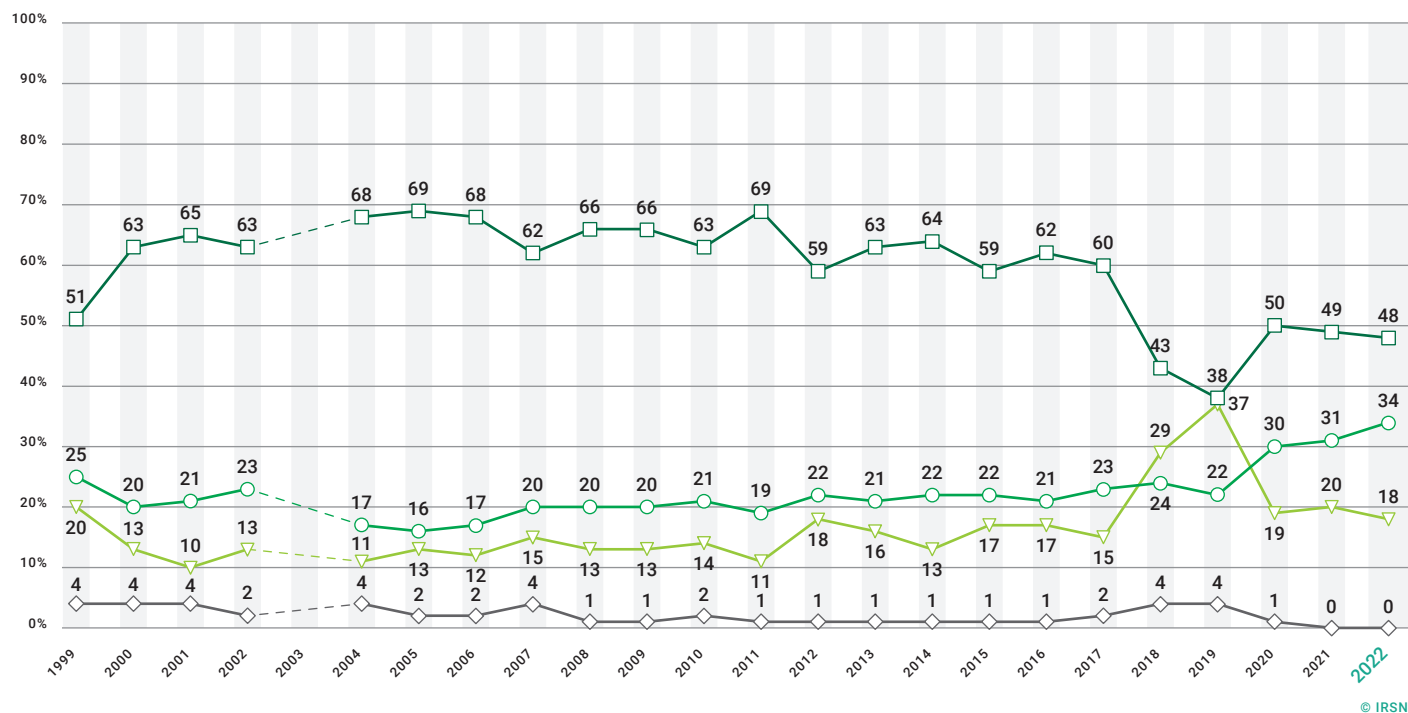
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

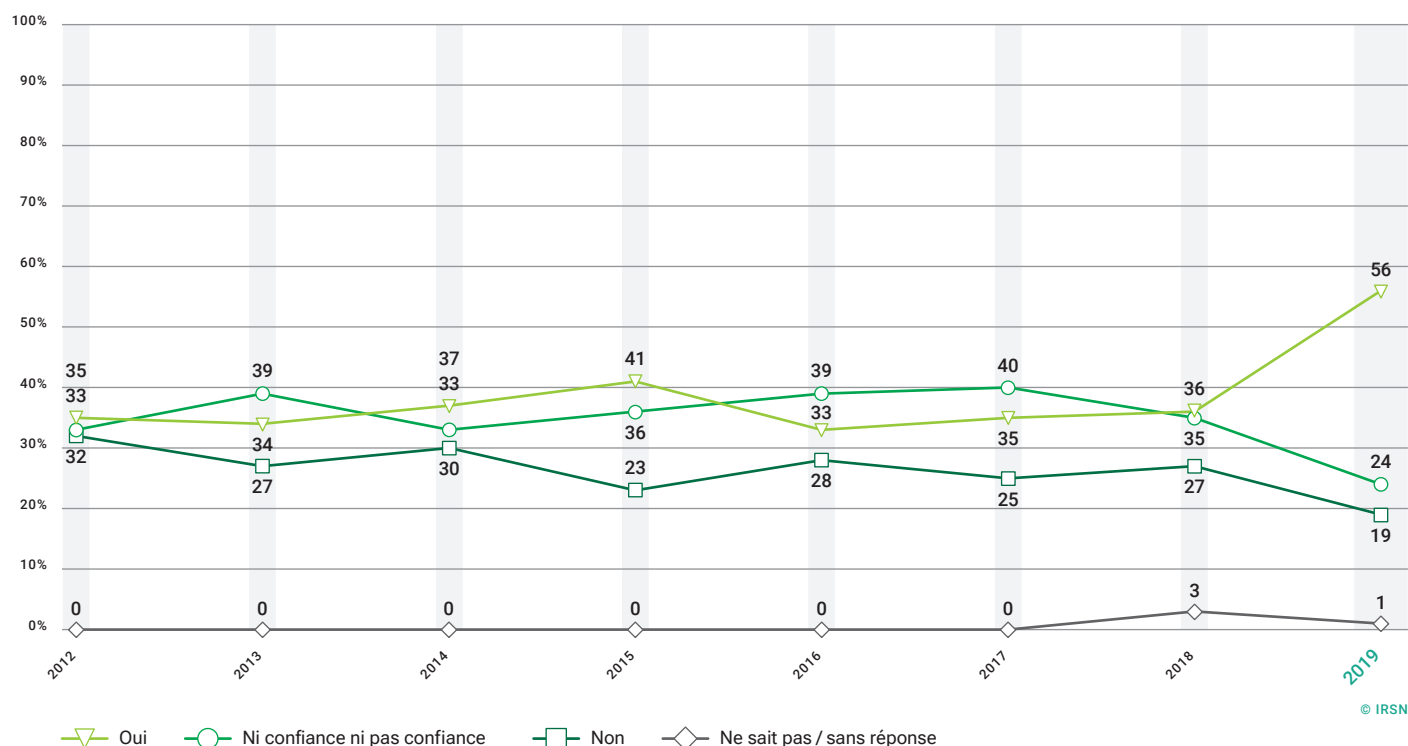
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

31 – Les retombées radioactives en France de l'accident de Tchernobyl



© IRSN

32 – Les risques médicaux



© IRSN

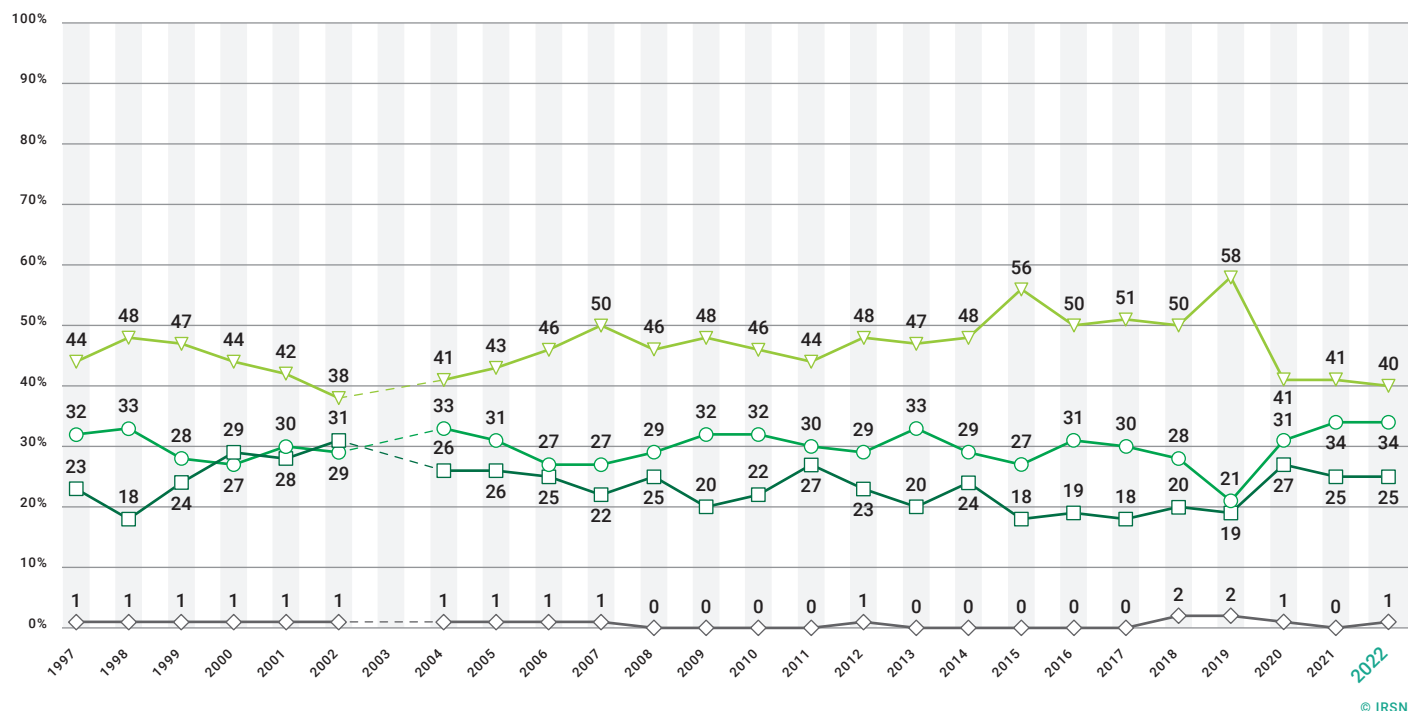
En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

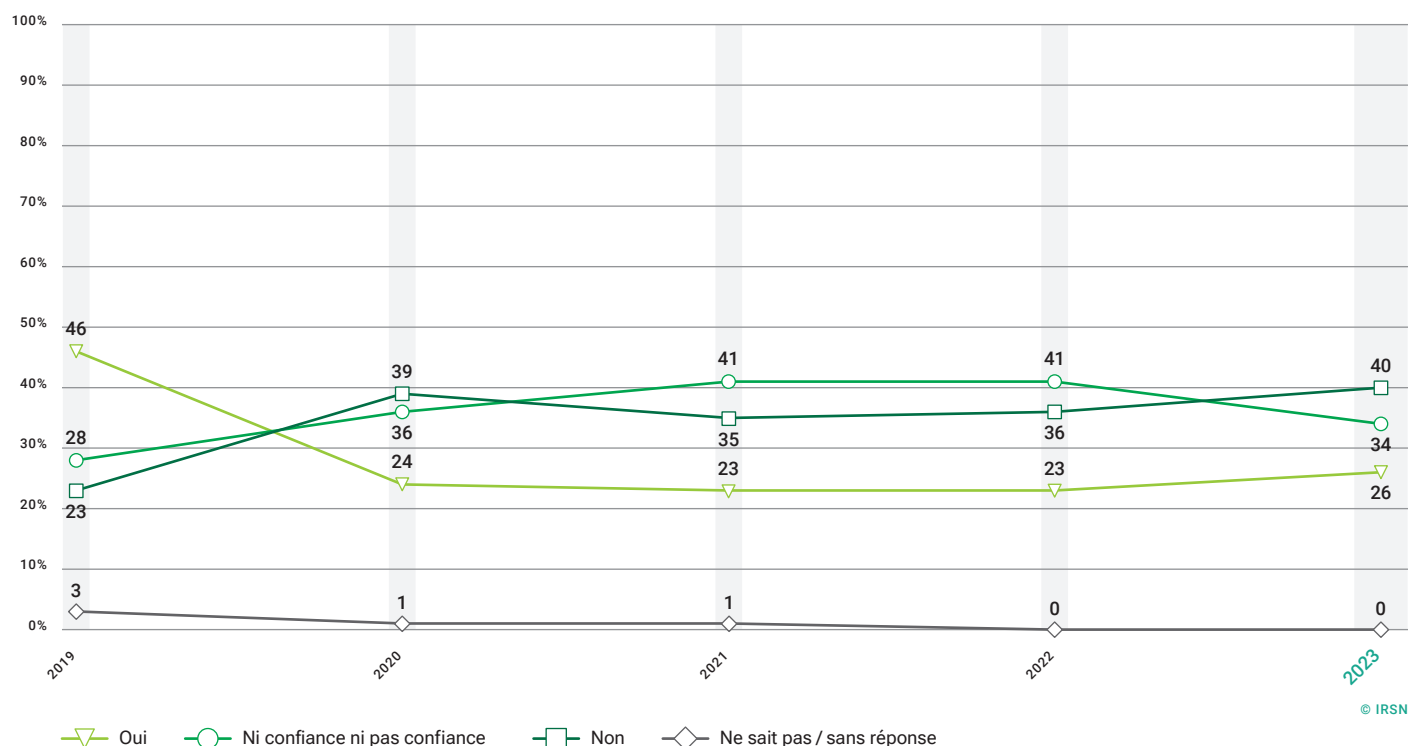
« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

33 – Le sida



© IRSN

34 – Les submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)



© IRSN

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

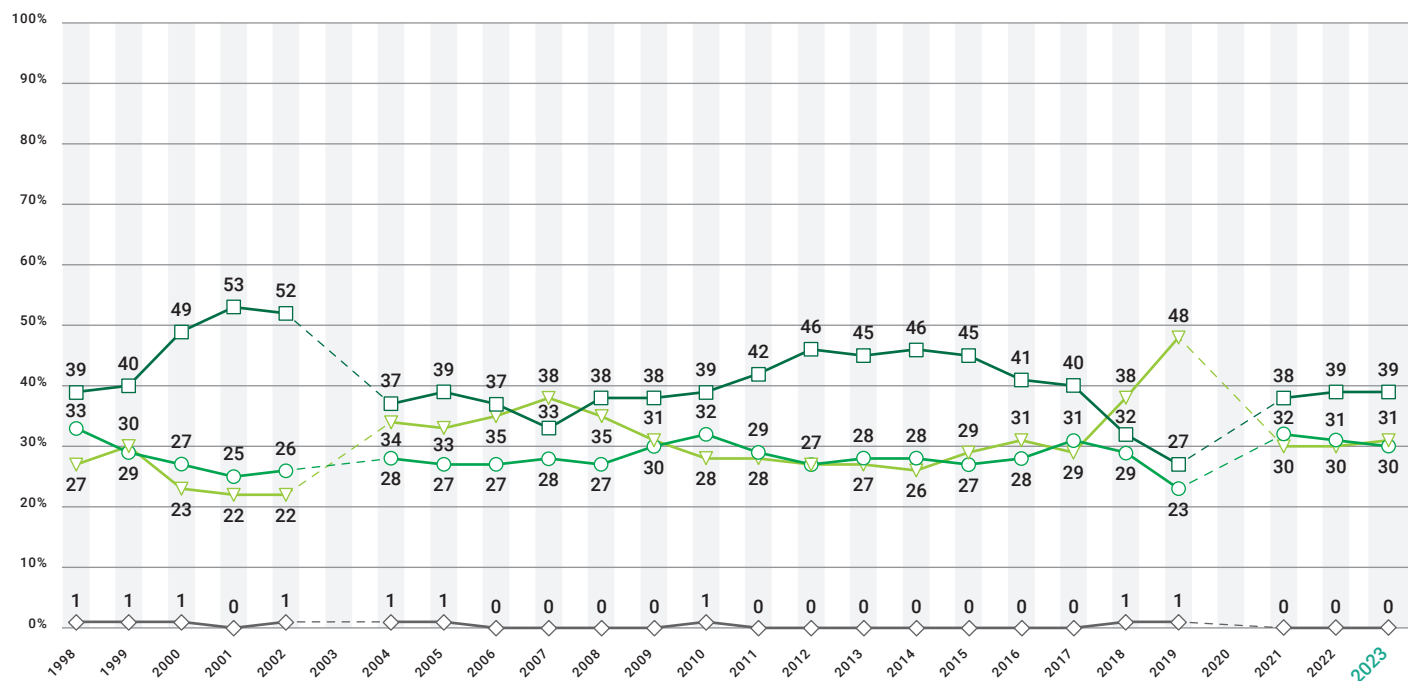
QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

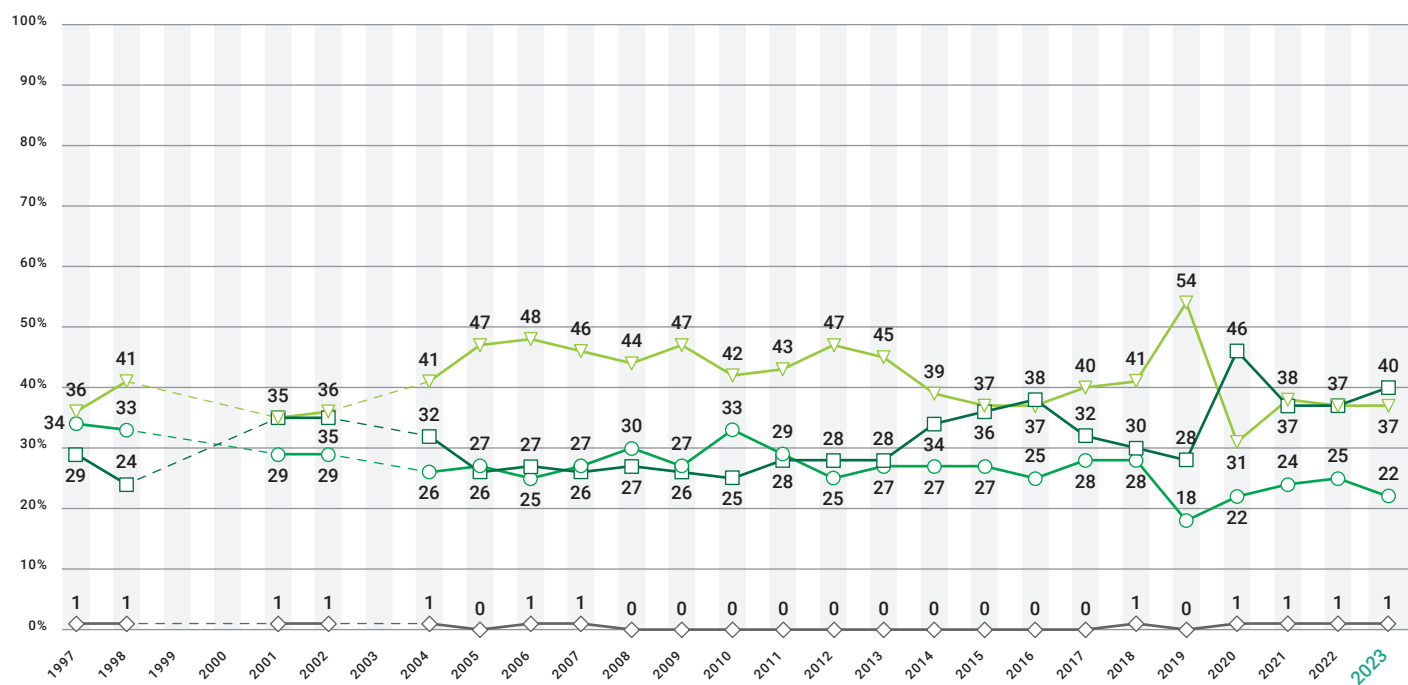
35 – Le tabagisme*

L'intitulé était « le tabagisme chez les jeunes » jusqu'en 2018.



© IRSN

36 – Le terrorisme



© IRSN

—△— Oui —○— Ni confiance ni pas confiance —□— Non —◇— Ne sait pas / sans réponse

En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ».

Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ».

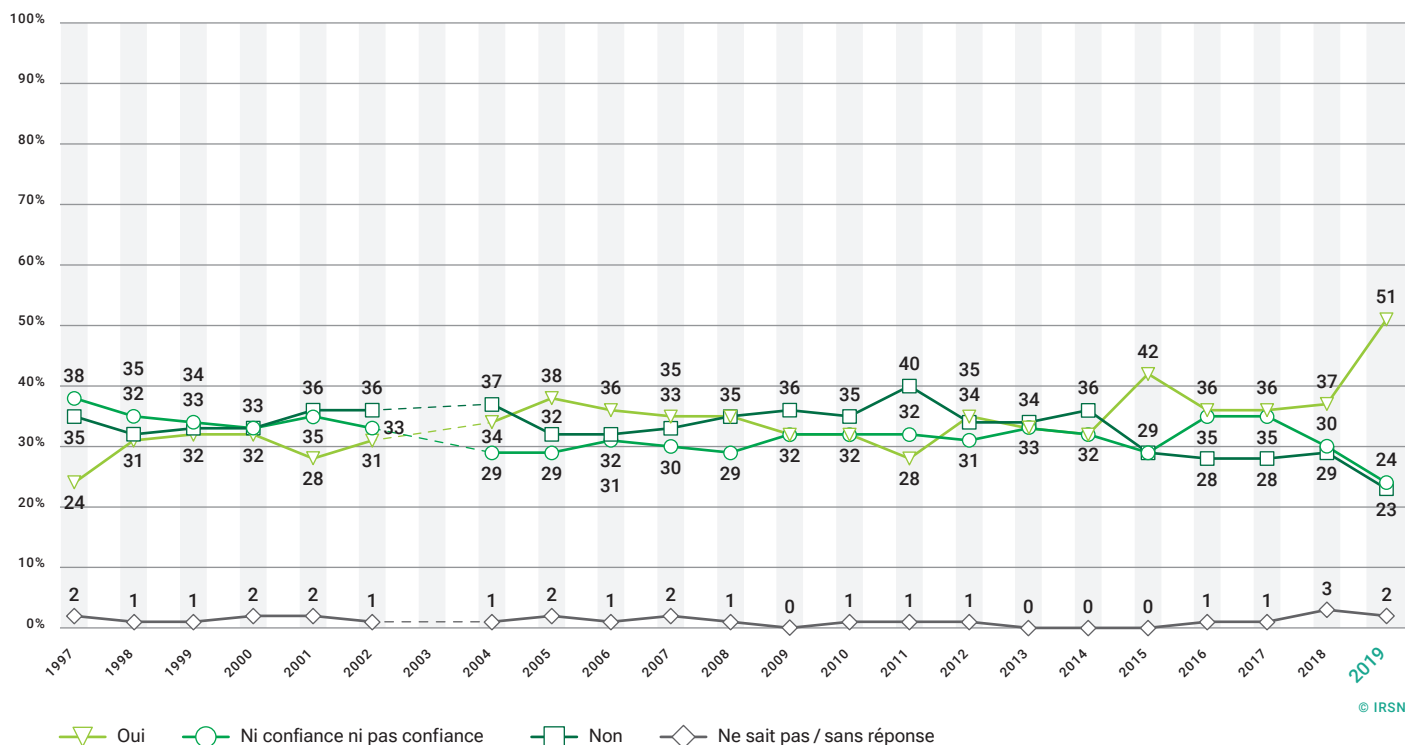
À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTION N°4

SUITE

« Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ? »

37 – Le transport des matières dangereuses

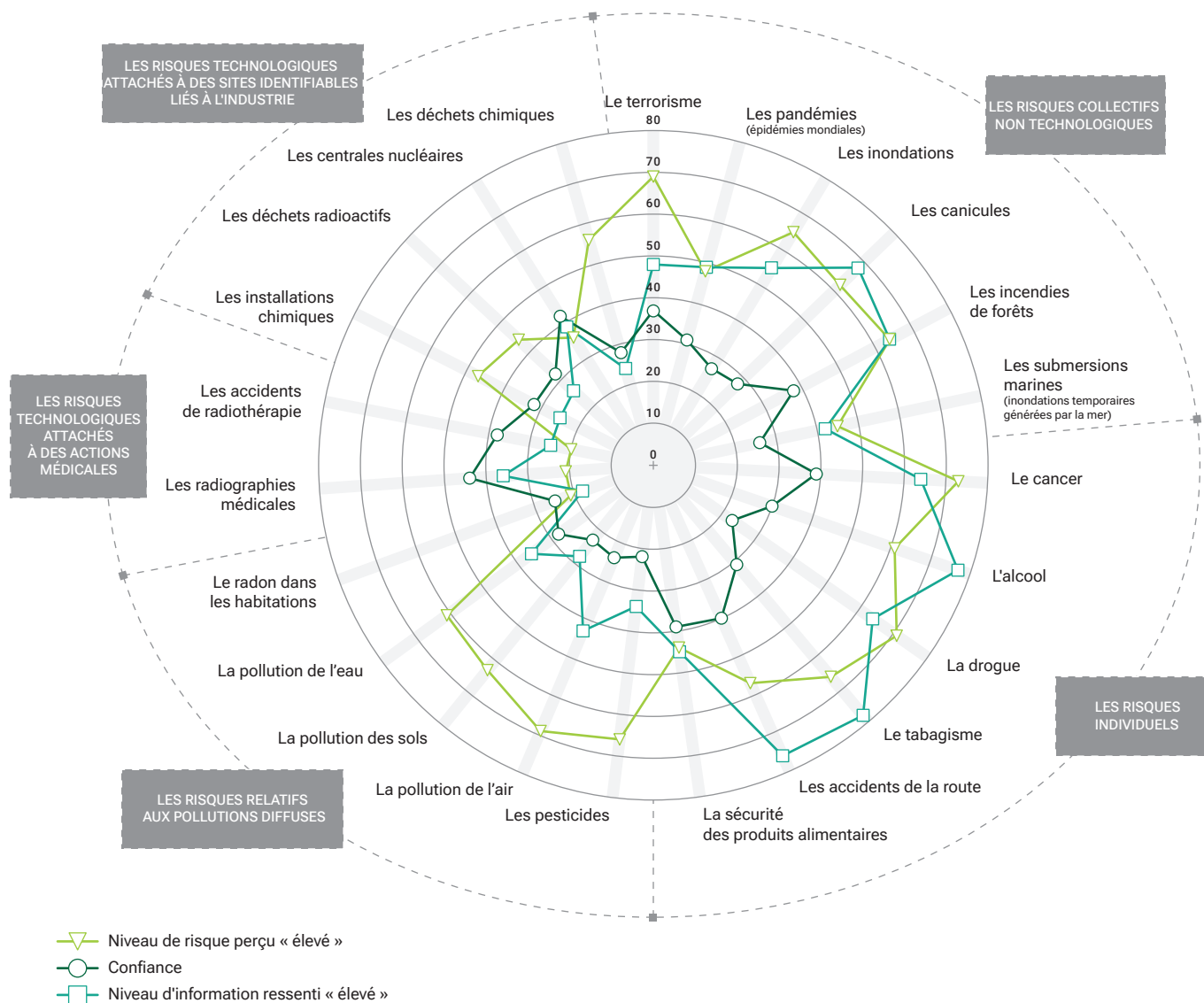


En 2021, 2022 et 2023, « les risques médicaux », « le transport des matières dangereuses », « les maladies professionnelles », « les antennes relais pour téléphones portables » et « les incinérateurs de déchets ménagers » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. En 2023, « le sida », « l'obésité », « les accidents domestiques », « la pollution sonore », « les OGM », « les lignes à haute tension », « les perturbateurs endocriniens », « les retombées en France de l'accident de Tchernobyl » et « les nanoparticules » n'ont pas été interrogés mais nous continuons à les représenter cette année. Les réponses « très élevés » et « élevés » ont été regroupées en « élevés » ; les réponses « quasi-nuls » et « faibles » en « faibles ». Les réponses « oui, tout à fait » et « oui, plutôt » ont été regroupées en « oui » ; les réponses « non, pas du tout » et « non, plutôt pas » en « non ». À partir de 2019, la modalité médiane « plus ou moins » a été remplacée par « ni confiance ni pas confiance ».

QUESTIONS N°1, 3, 4

Représentation des 35 situations à risque selon les 3 dimensions :
niveau de risque perçu, niveau de confiance et niveau d'information ressenti.

Novembre 2023 (en %)



© IRSN

QUESTION N°5

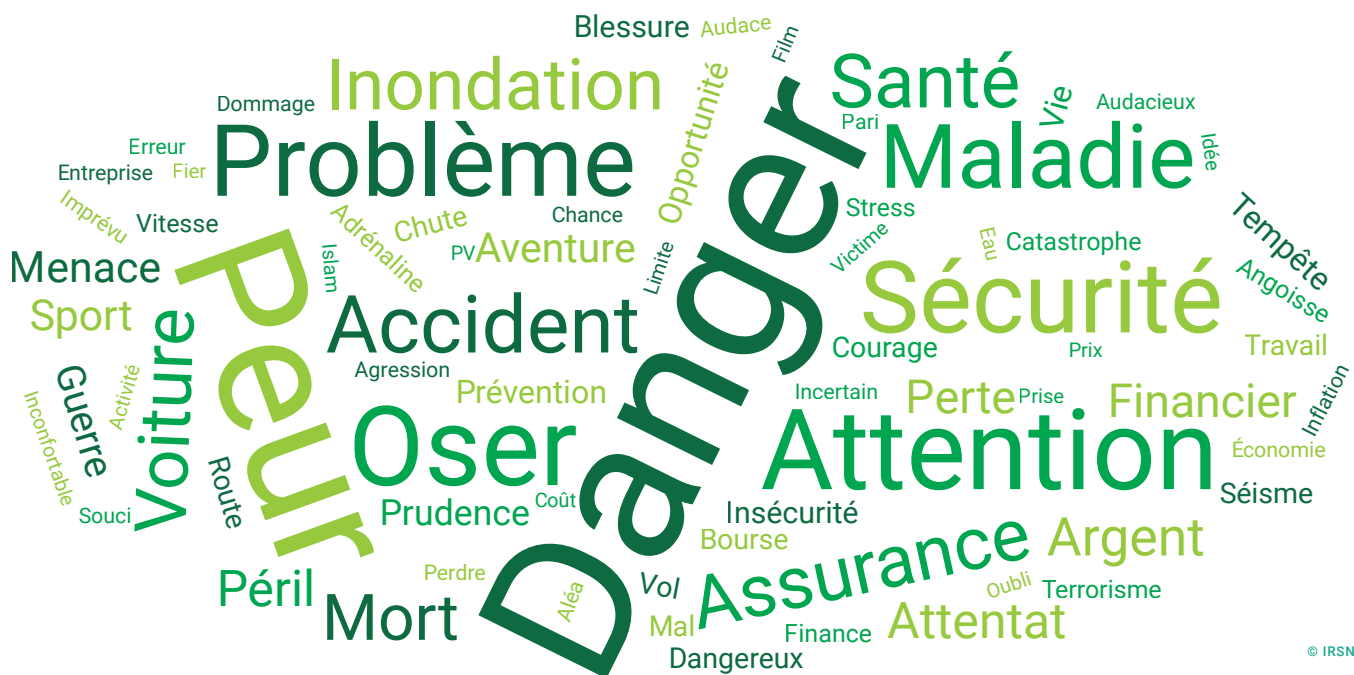
« Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot "nucléaire" ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit. »

Novembre 2023

1 – Premier mot



2 – Deuxième mot



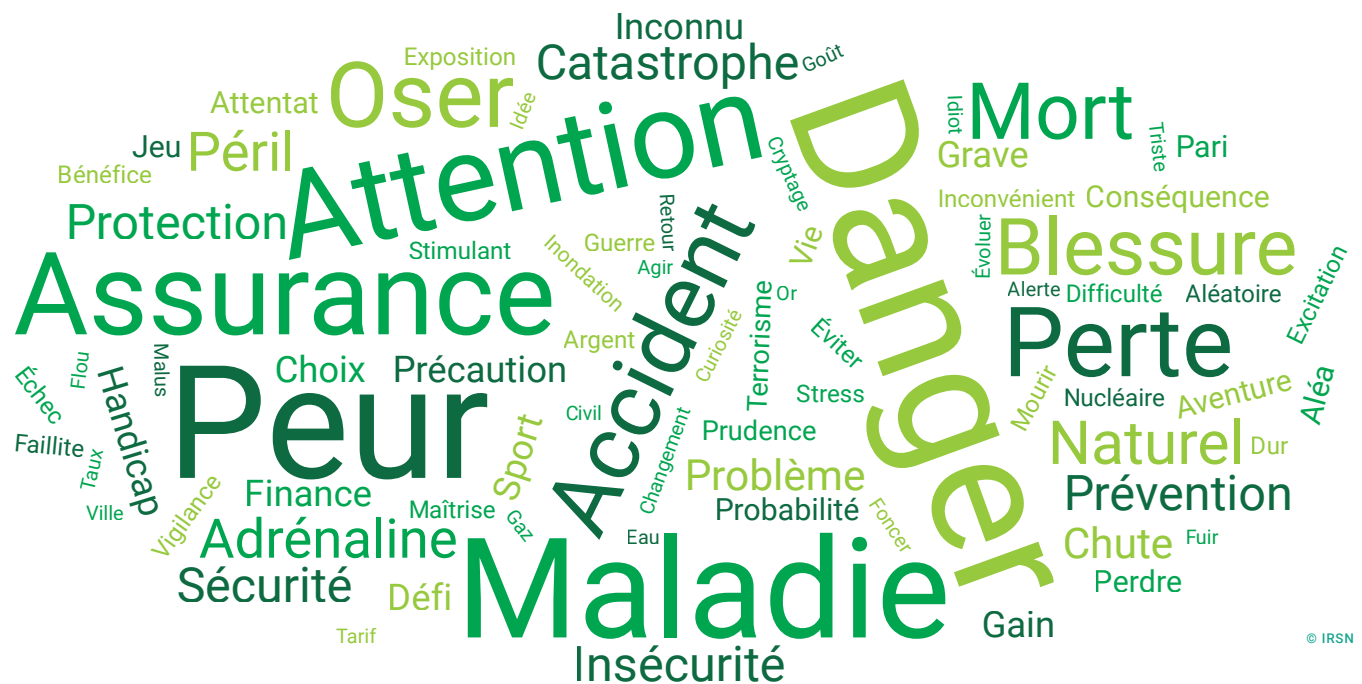
« Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot "nucléaire" ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit. »

Novembre 2023

3 – Troisième mot



4 – Quatrième mot



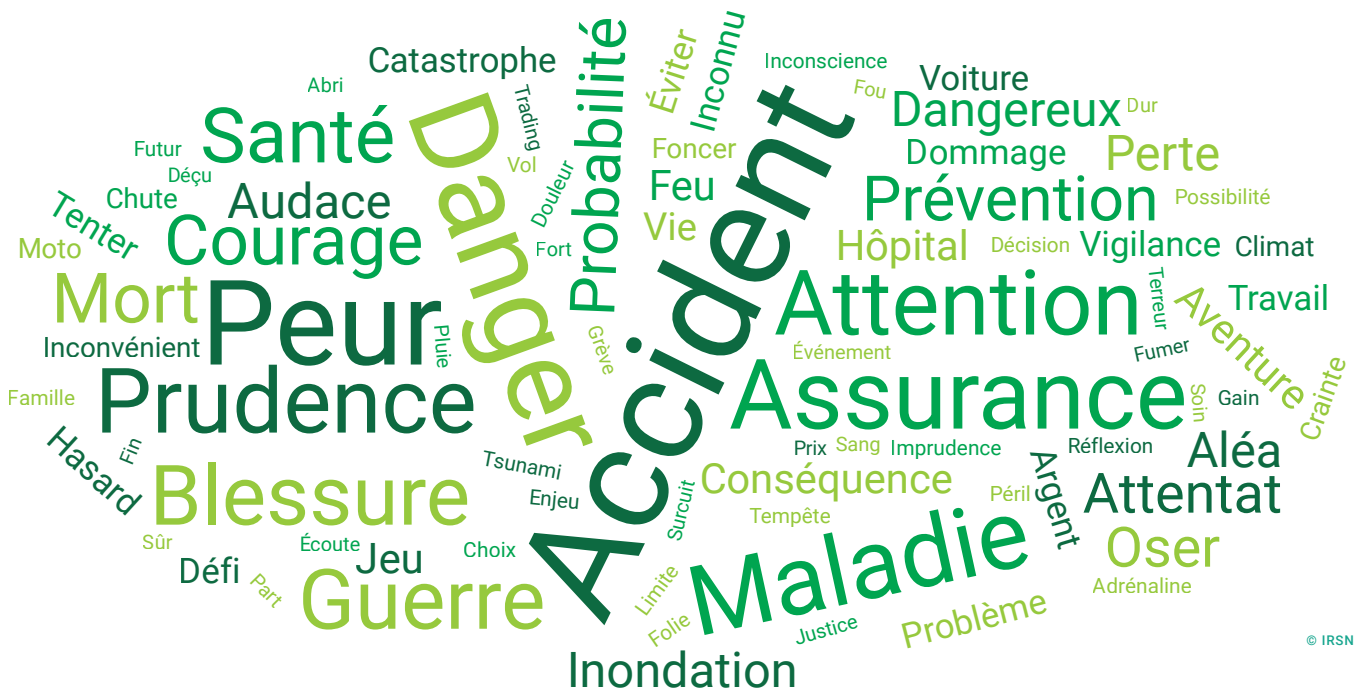
QUESTION N°5

SUITE

« Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot "nucléaire" ? Veuillez me dire les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit. »

Novembre 2023

5 – Cinquième mot



6 – Cumul



QUESTION N°6

« Accepteriez-vous de vivre près... »

Novembre 2023 (en %)

D'une antenne relais pour téléphones portables

40

60

D'un parc éolien

38

62

D'une zone forestière exposée au risque d'incendie de forêt

28

72

D'un site de captage et de stockage géologique de CO₂

25

74

1

D'un centre de recherche nucléaire

25

75

De lignes à haute tension

25

75

D'une centrale nucléaire

22

78

D'une zone sismique

17

83

D'un aéroport

15

85

D'un incinérateur de déchets ménagers

13

87

D'une zone de submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)

11

88

1

D'un site de stockage de déchets radioactifs

10

90

D'une zone inondable

10

90

D'une installation chimique importante

9

91

D'une décharge d'ordures ménagères

9

91

D'un site de stockage de déchets chimiques

8

92

D'une zone à risque de mouvement de terrain (éboulements, effondrement de cavité...)

8

92

● Oui ● Non ● Ne sait pas / sans réponse

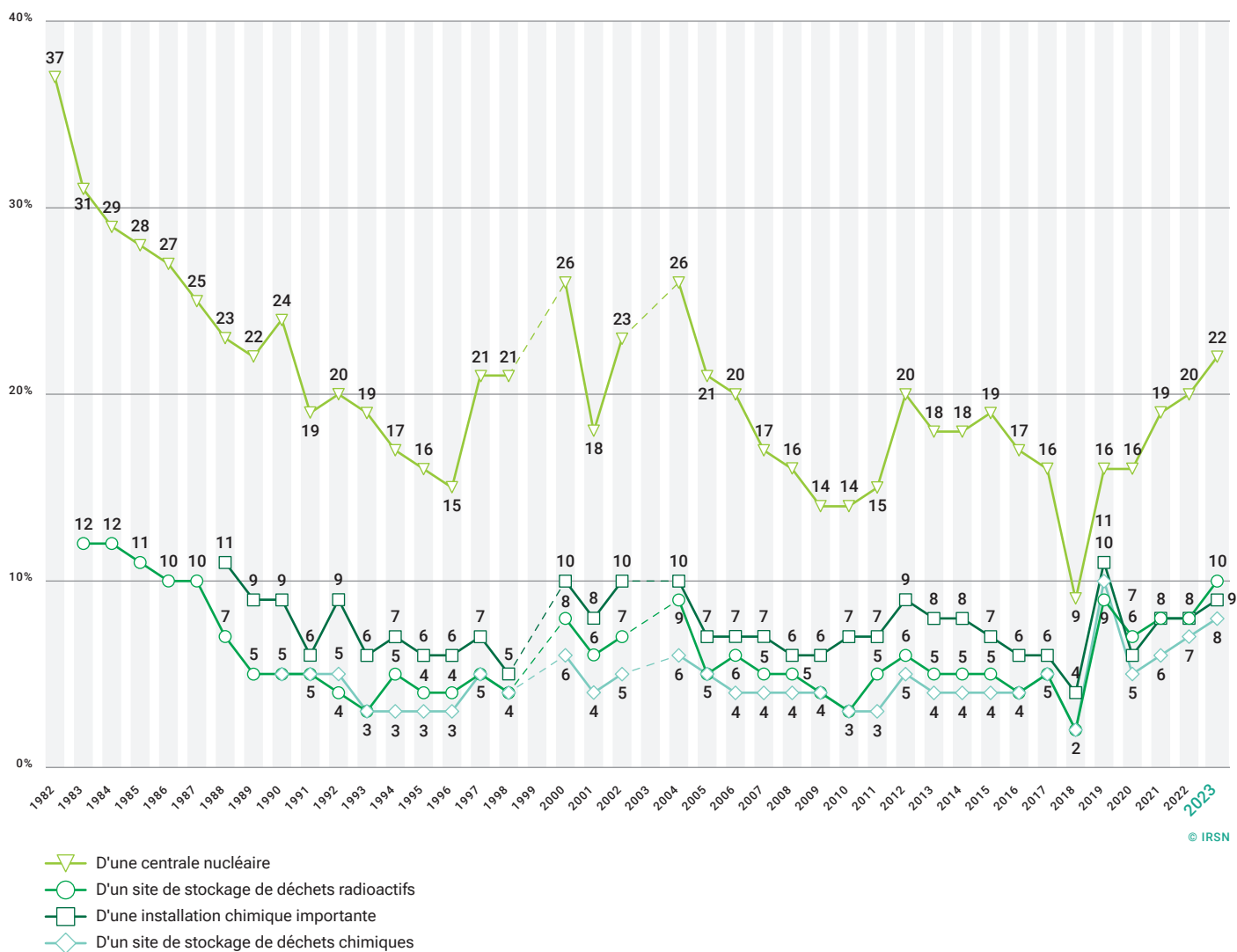
© IRSN

QUESTION N°6

SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

Évolution des réponses « oui » de 1982 à 2023 (en %)



© IRSN

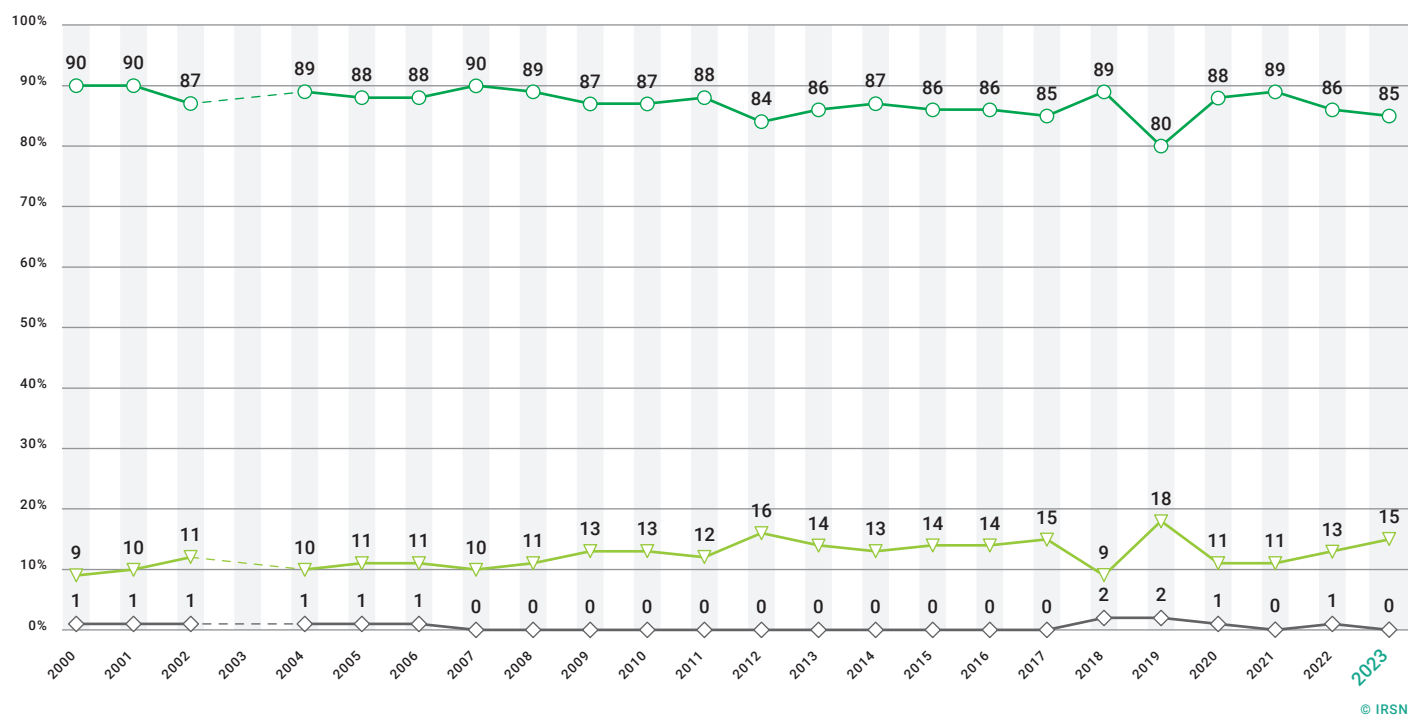
QUESTION N°6

SUITE

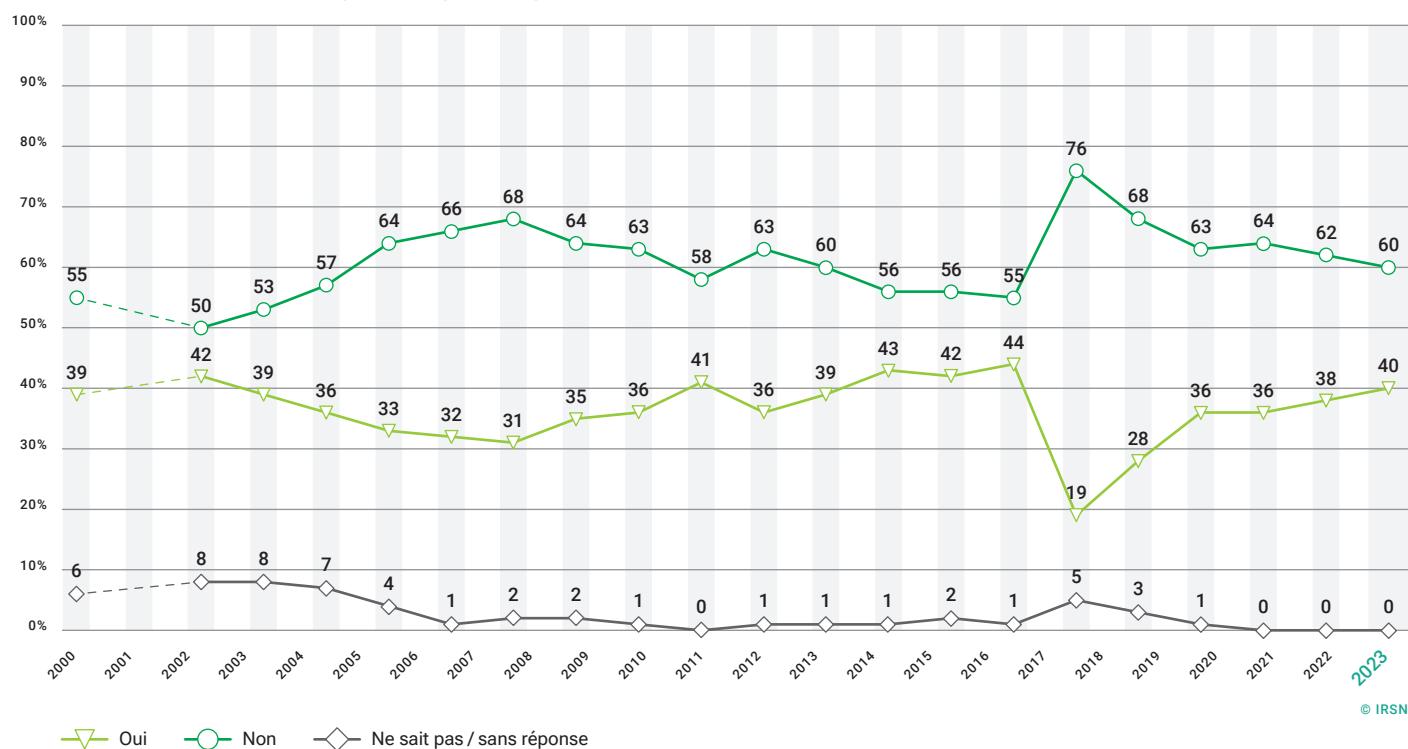
« Accepteriez-vous de vivre près... »

Évolution des réponses « oui » de 1982 à 2023 (en %)

1 – D'un aéroport



2 – D'une antenne relais pour téléphones portables



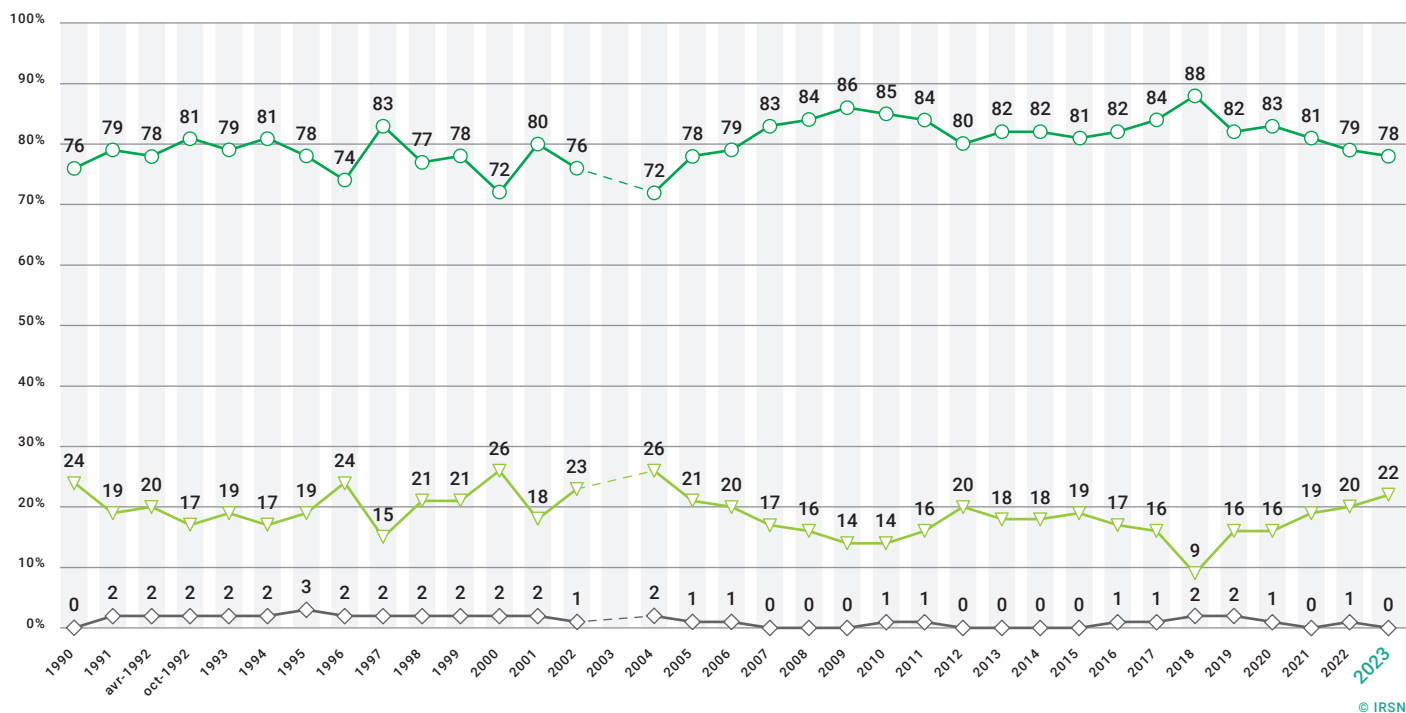
▽ Oui
 ○ Non
 ◇ Ne sait pas / sans réponse

QUESTION N°6

SUITE

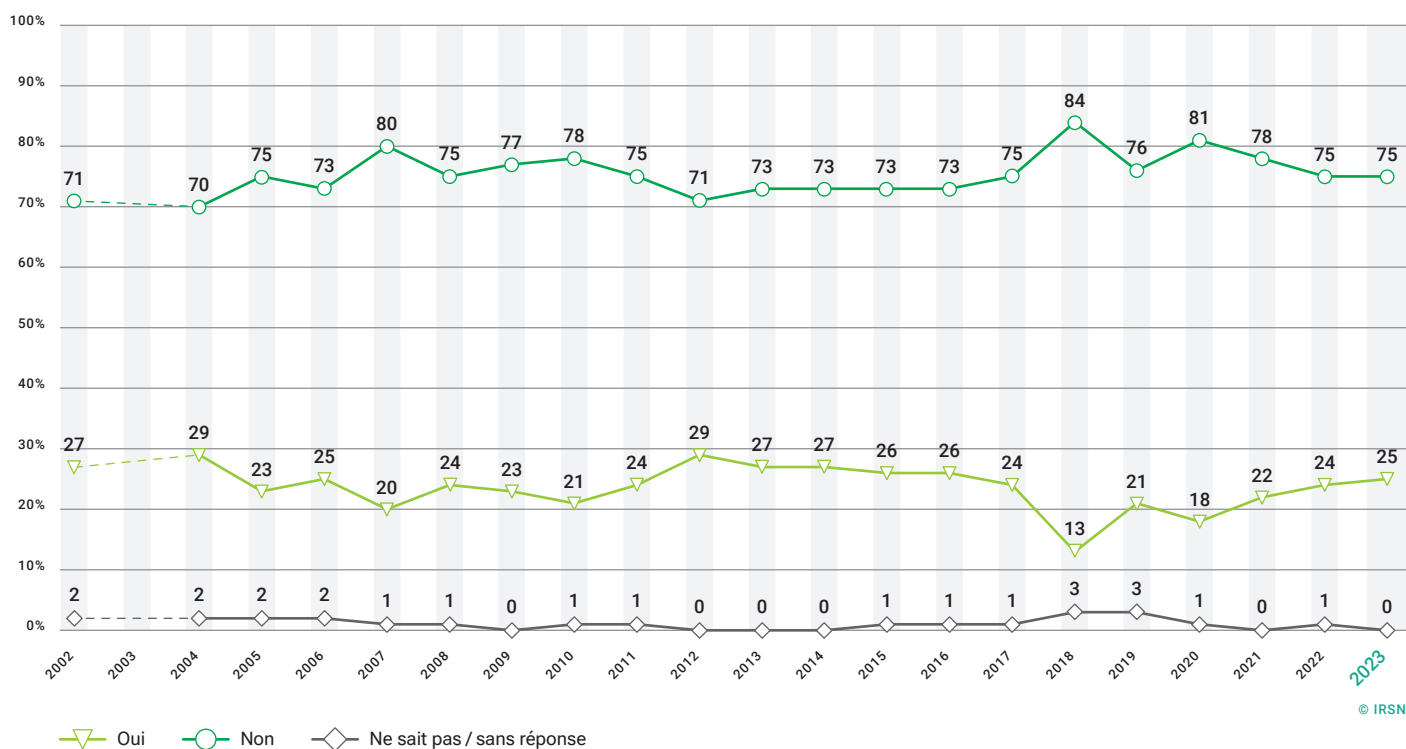
« Accepteriez-vous de vivre près... »

3 – D'une centrale nucléaire



© IRSN

4 – D'un centre de recherche nucléaire



© IRSN

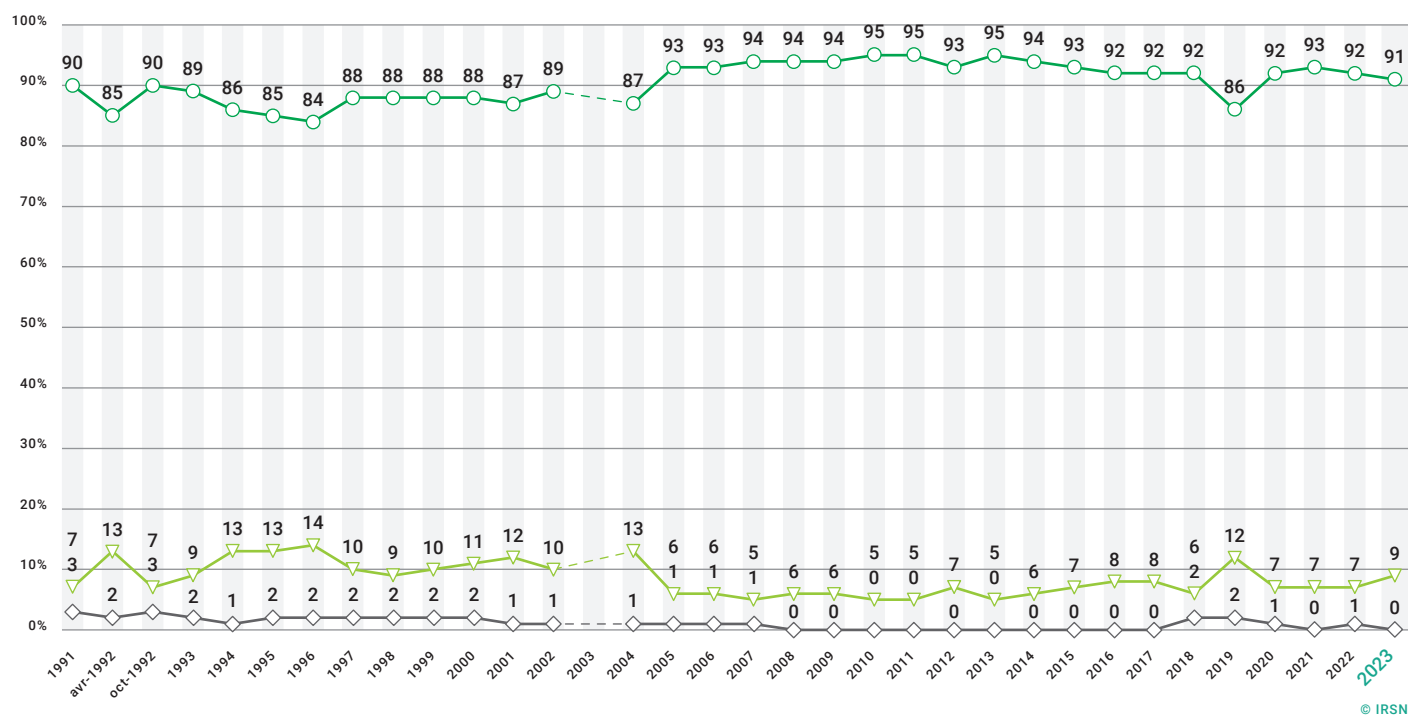
▽ Oui
 ○ Non
 ◇ Ne sait pas / sans réponse

QUESTION N°6

SUITE

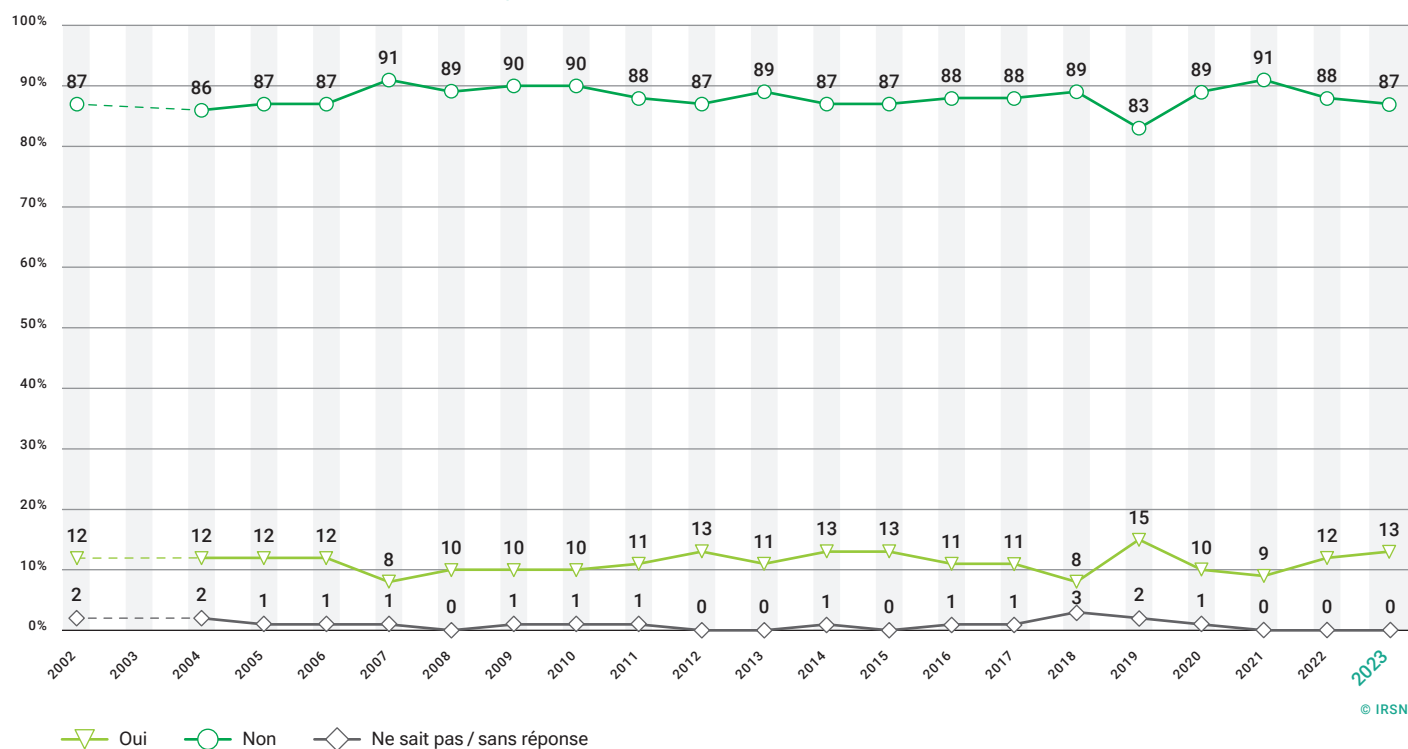
« Accepteriez-vous de vivre près... »

5 – D'une décharge d'ordures ménagères



© IRSN

6 – D'un incinérateur de déchets ménagers



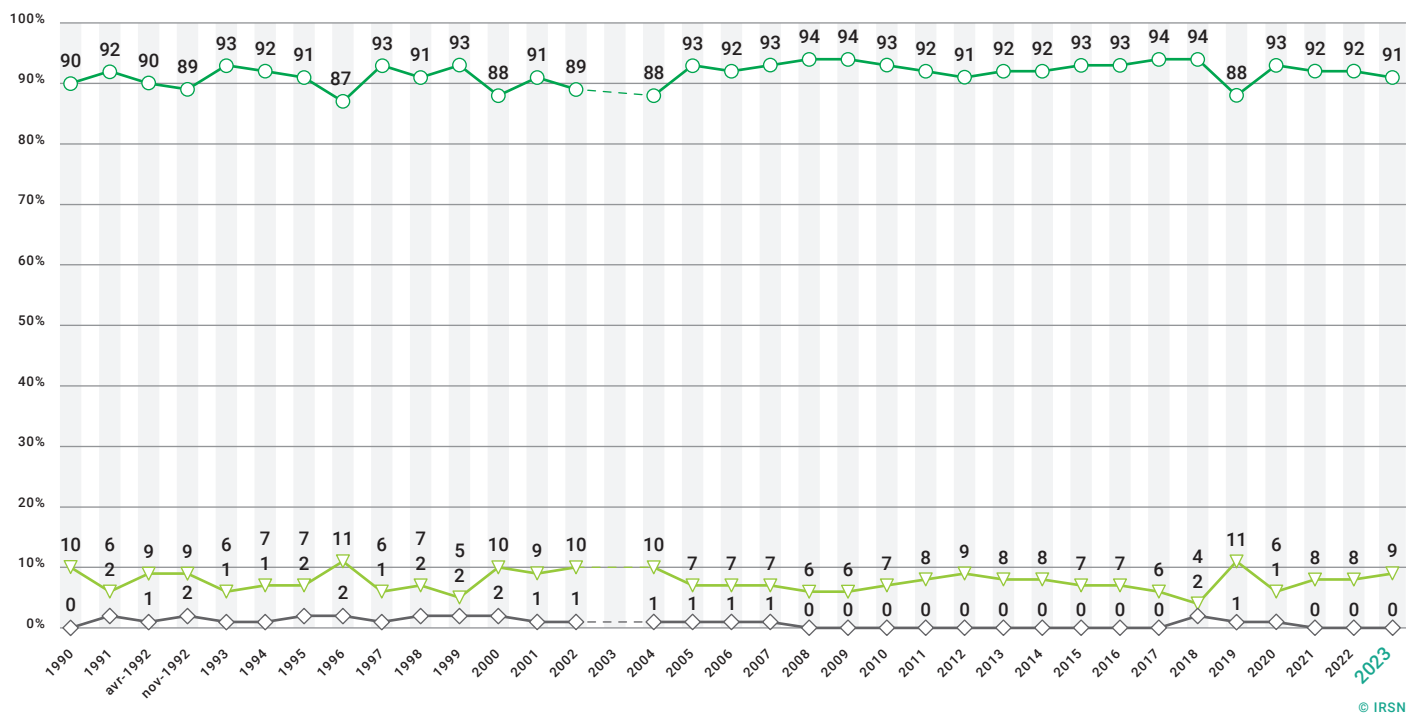
© IRSN

QUESTION N°6

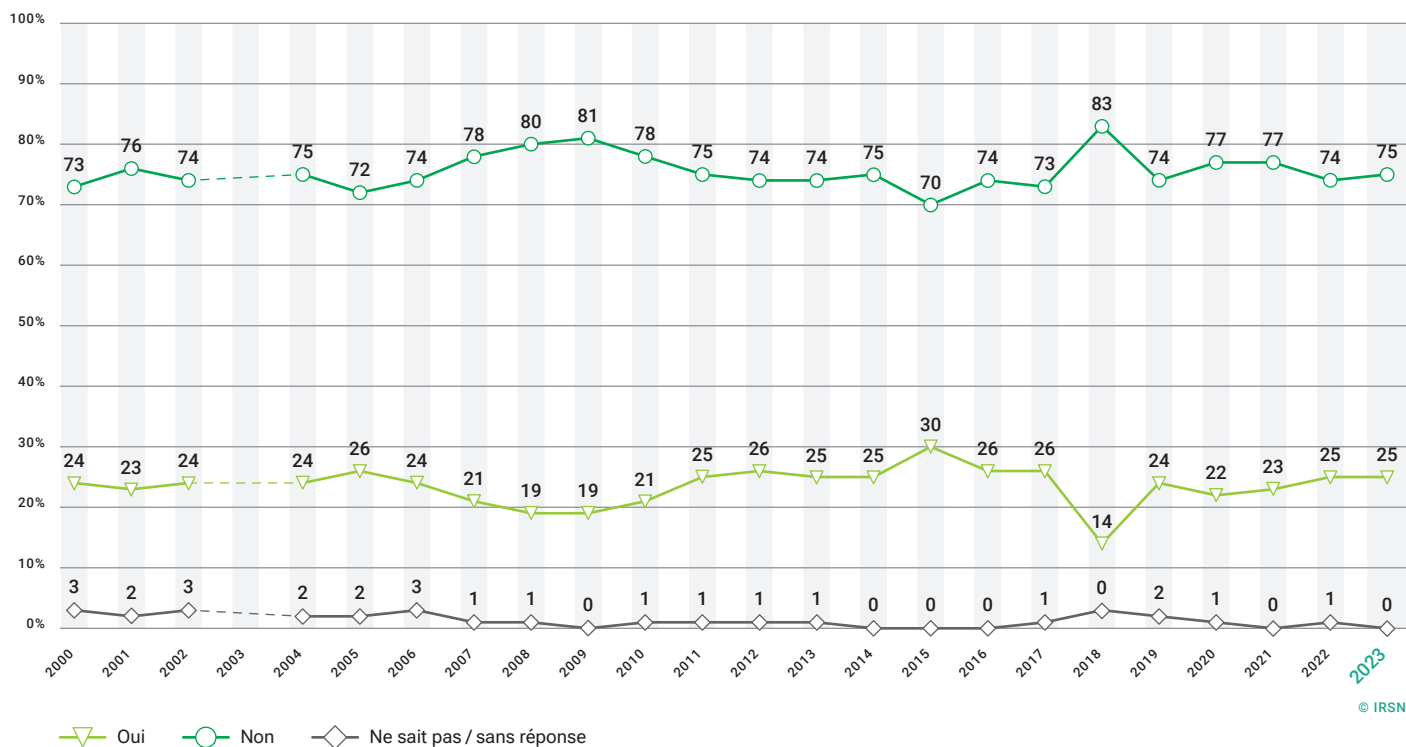
SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

7 – D'une installation chimique importante



8 – De lignes à haute tension



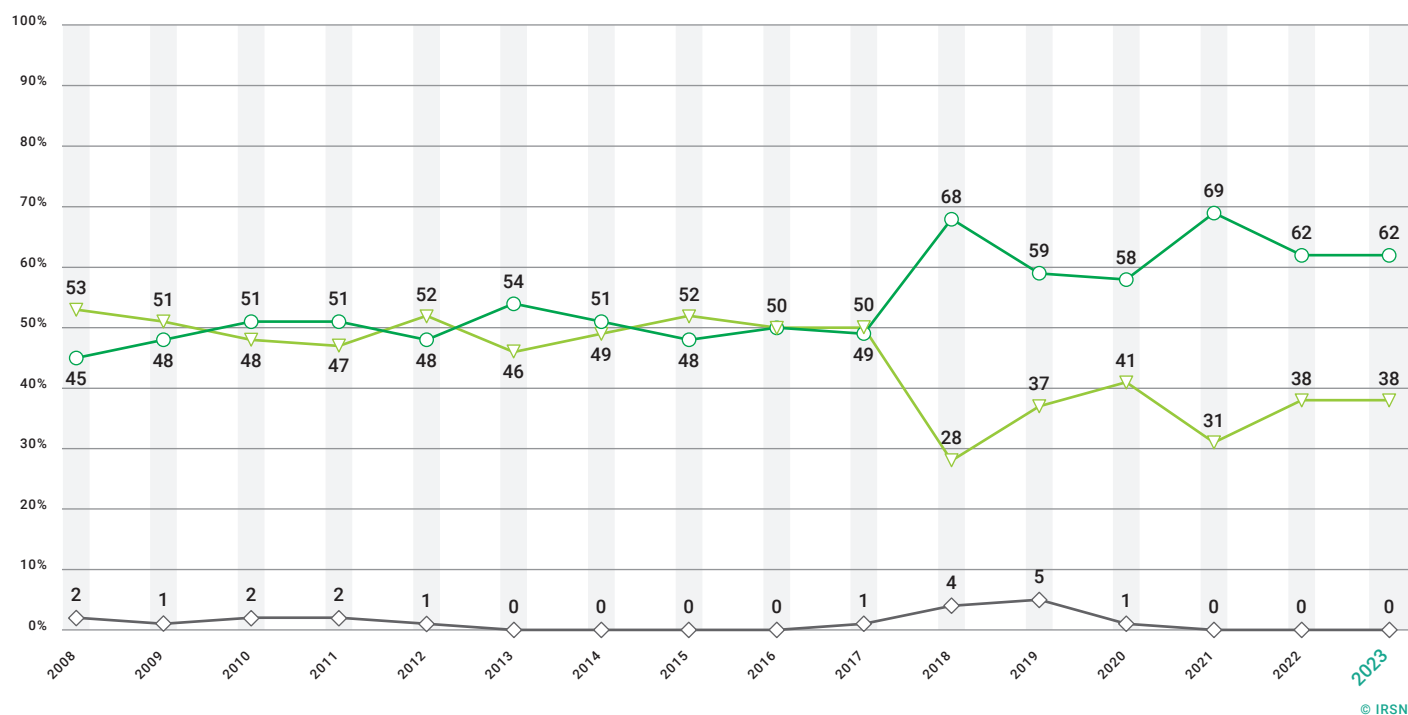
▽ Oui
 ○ Non
 ◇ Ne sait pas / sans réponse

QUESTION N°6

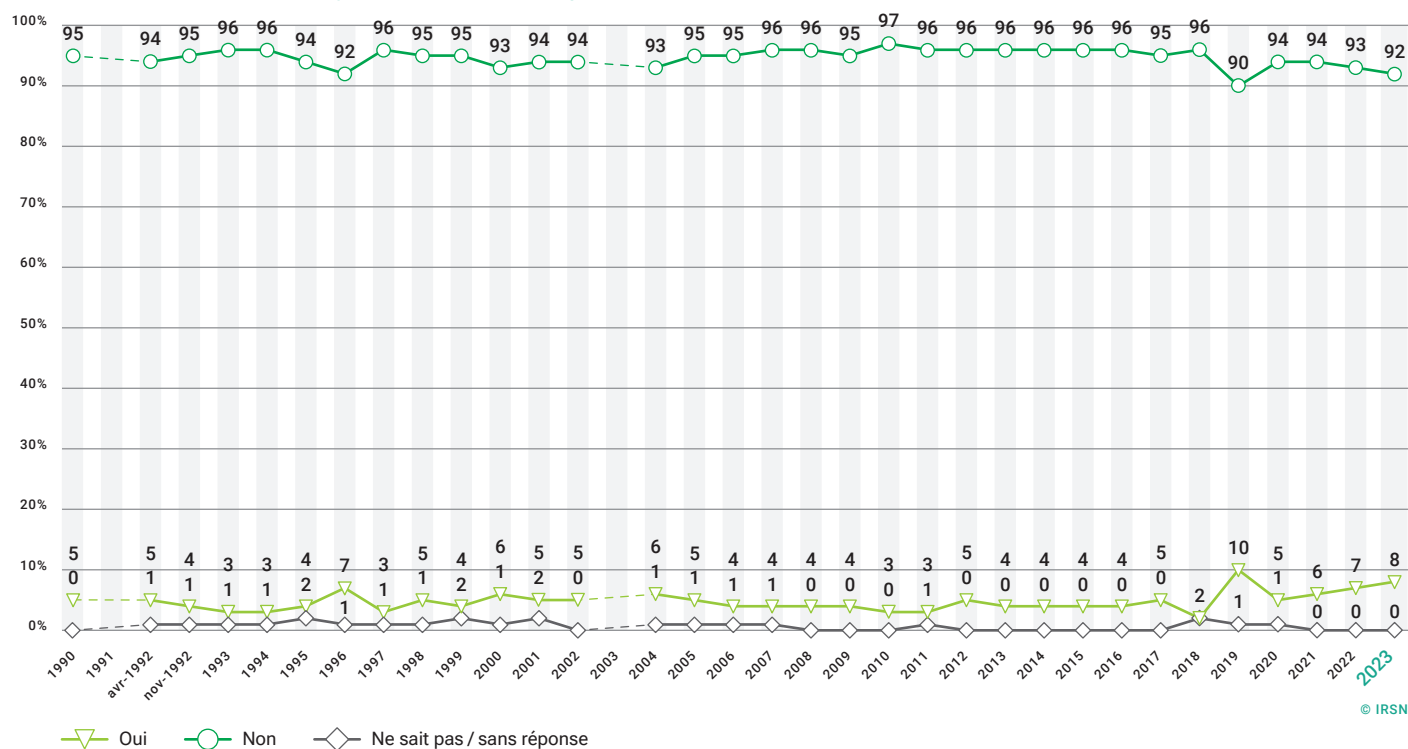
SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

9 – D'un parc éolien



10 – D'un site de stockage de déchets chimiques

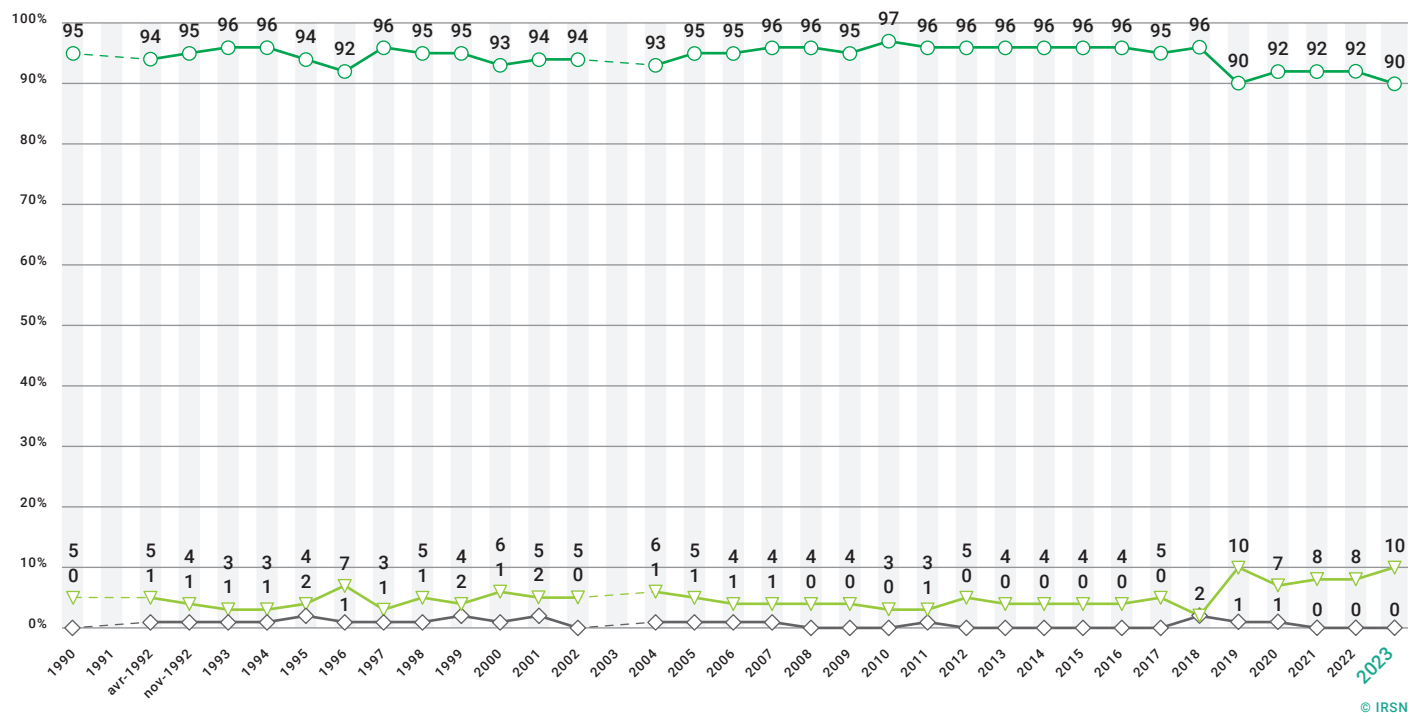


QUESTION N°6

SUITE

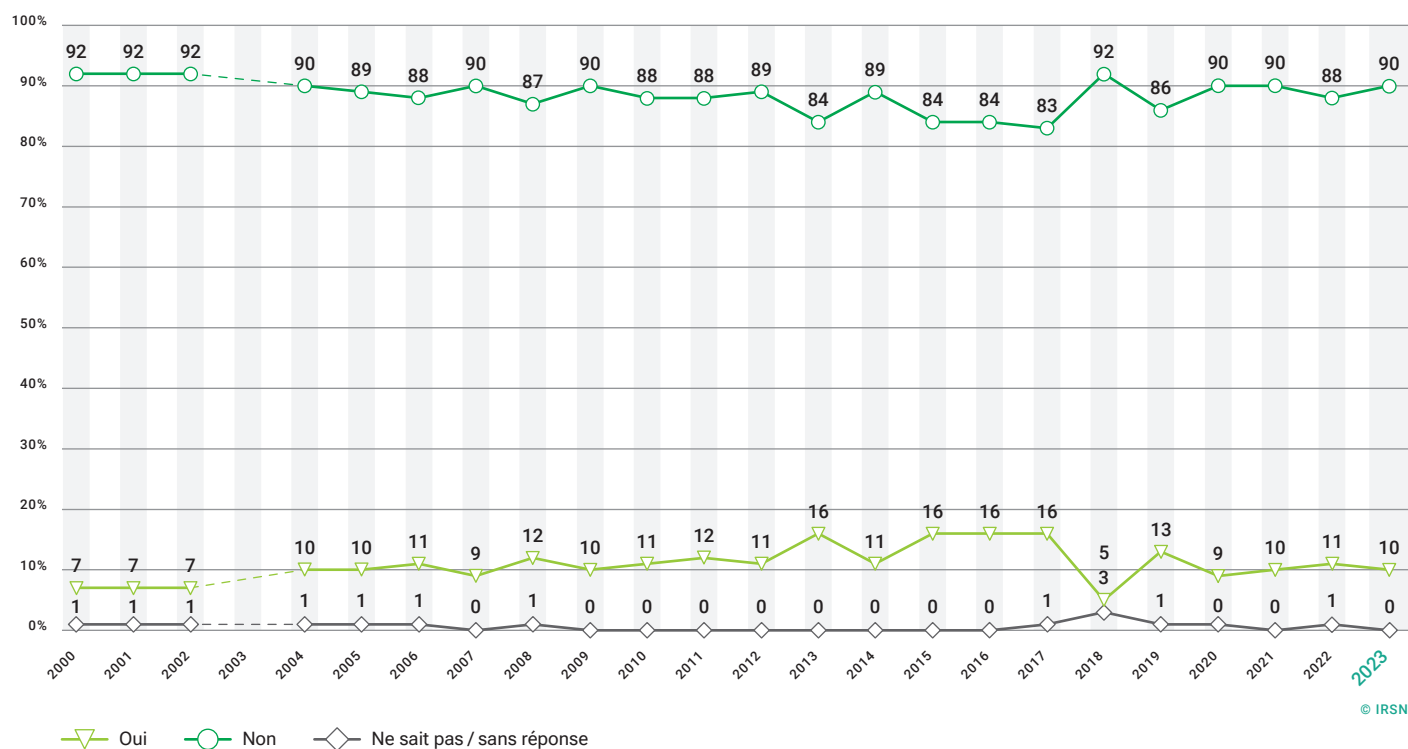
« Accepteriez-vous de vivre près... »

11 – D'un site de stockage de déchets radioactifs



© IRSN

12 – D'une zone inondable



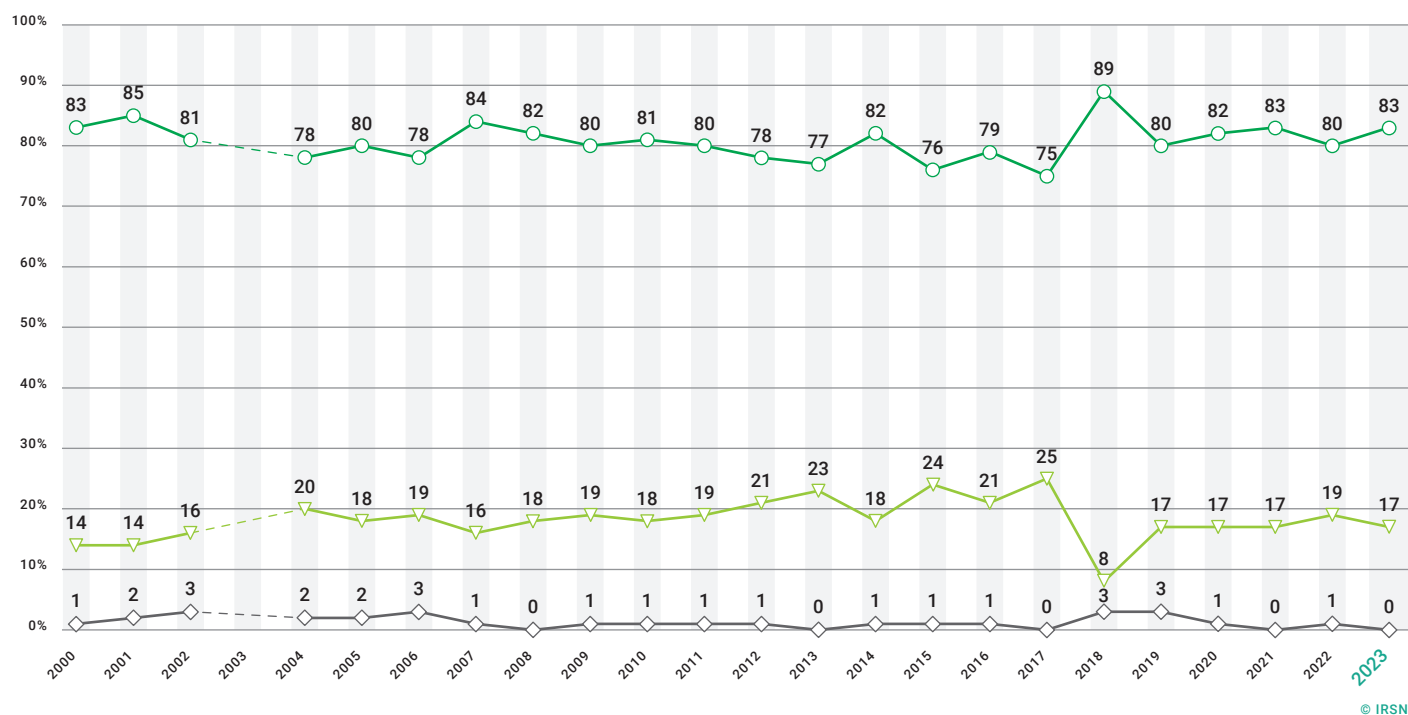
© IRSN

QUESTION N°6

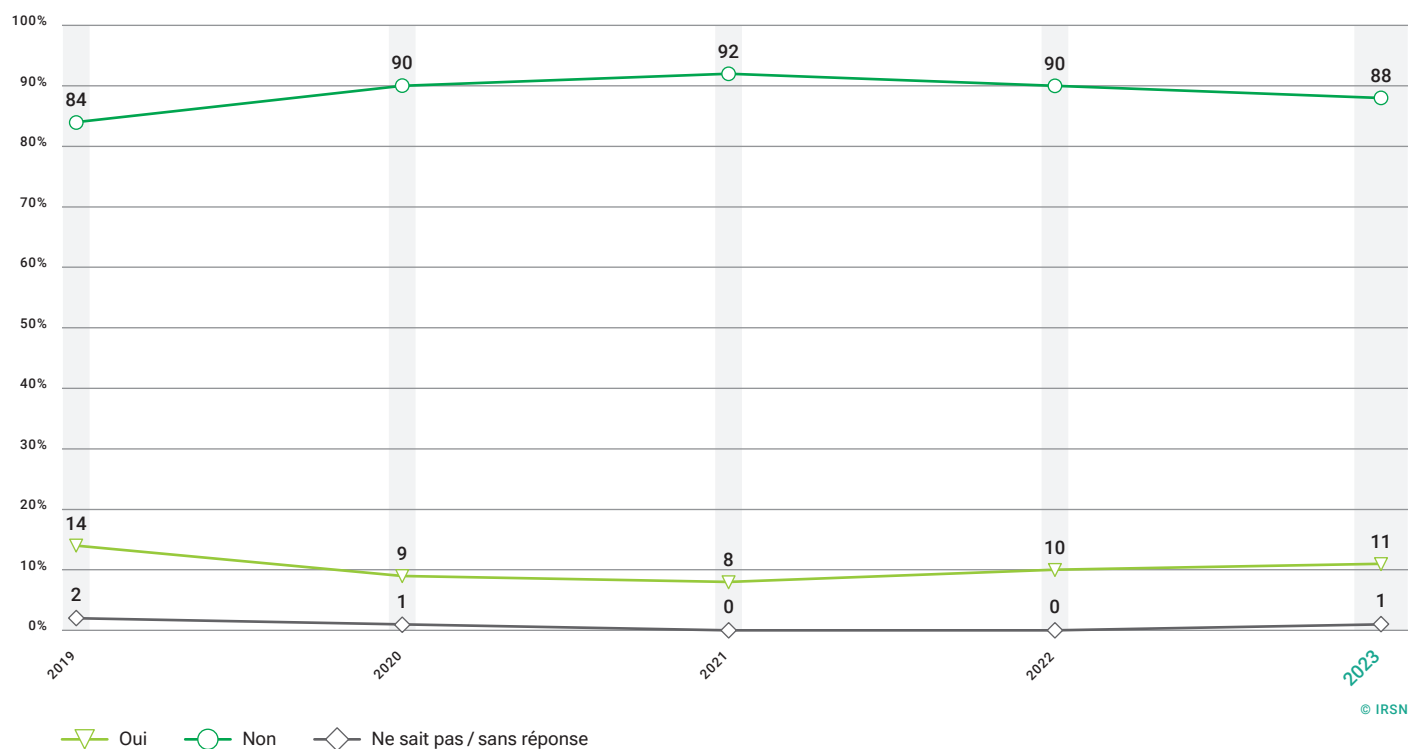
SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

13 – D'une zone sismique



14 – D'une zone de submersions marines

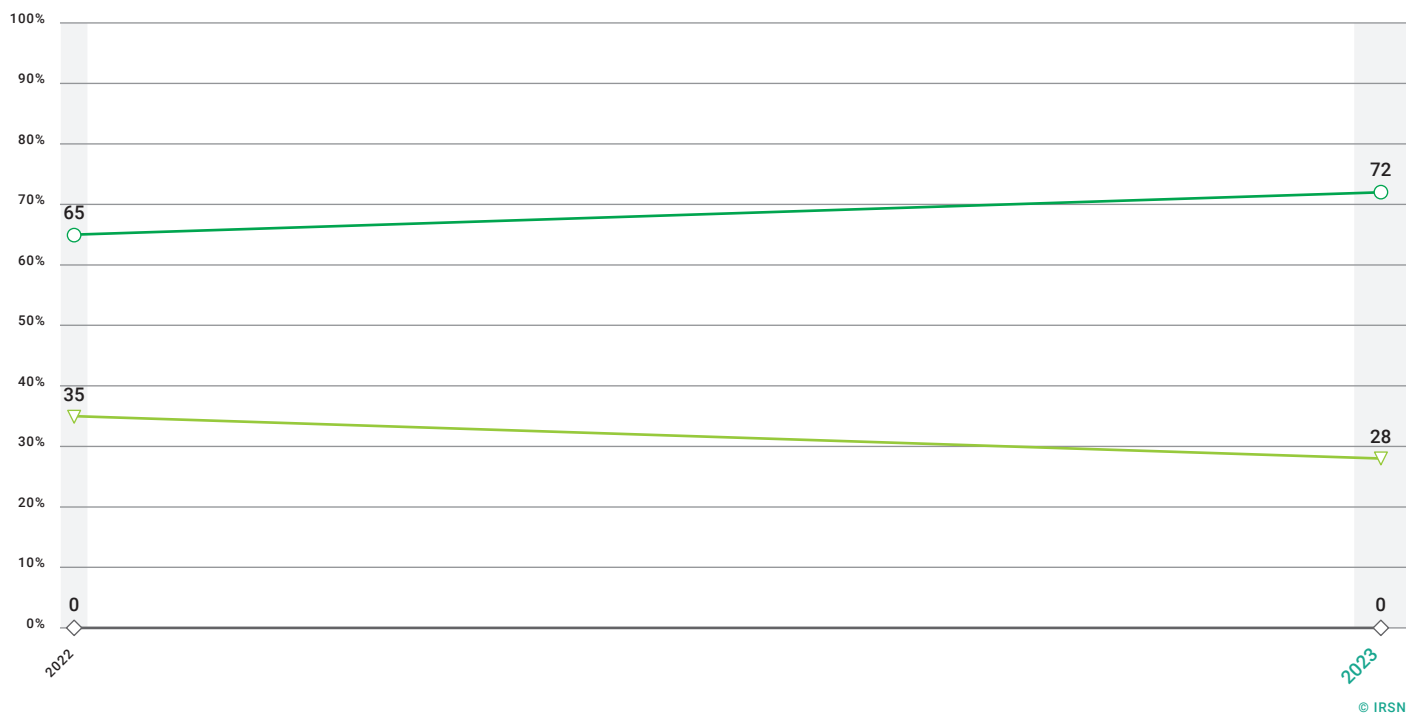
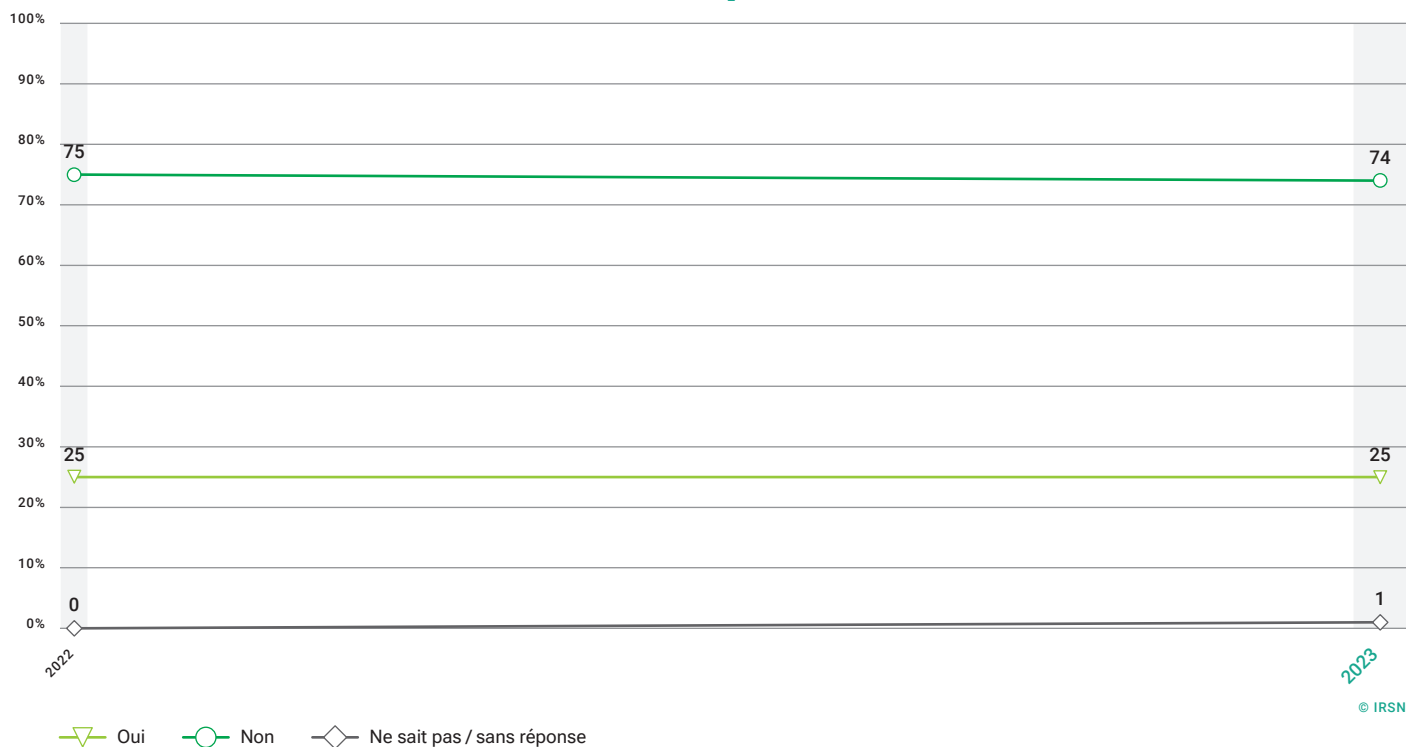


QUESTION N°6

SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

15 – D'une zone forestière exposée au risque d'incendie de forêt

16 – D'un site de captage et de stockage géologique de CO₂

QUESTION N°6

SUITE

« Accepteriez-vous de vivre près... »

17 – D'une zone à risque de mouvement de terrain (éboulements, effondrement de cavité...)

92

8

☒ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas / sans réponse

© IRSN

PARTIE 4

LES FRANÇAIS, L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET LA SÛRETÉ

QUESTION N°1

« Voici maintenant un certain nombre de propositions relatives à l'énergie nucléaire.
Pour chaque proposition, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord
ou non. »

Novembre 2023 (en %)

La construction des centrales nucléaires a été une bonne chose



Il faut continuer à construire des centrales nucléaires



Il faut fermer les centrales nucléaires



● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Ni d'accord ni pas d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord ● Ne sait pas

© IRSN

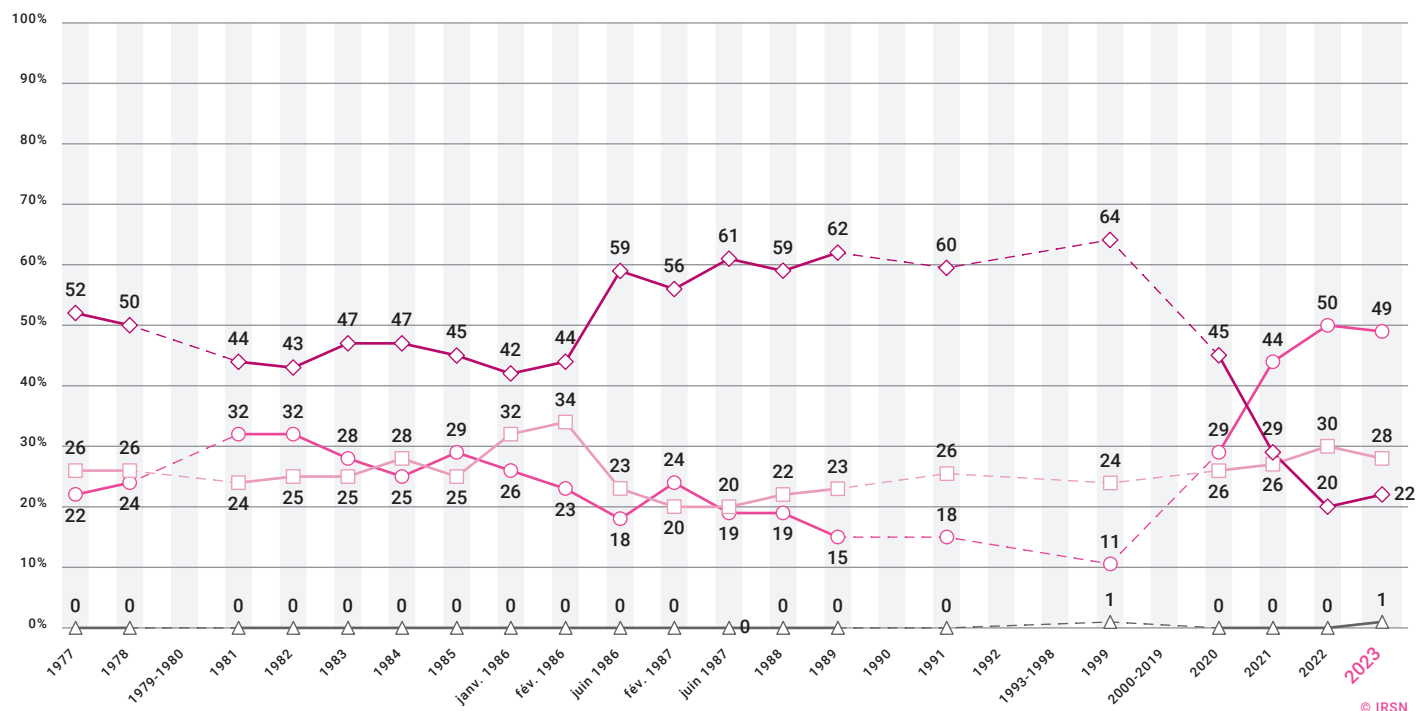
QUESTION N°1

SUITE

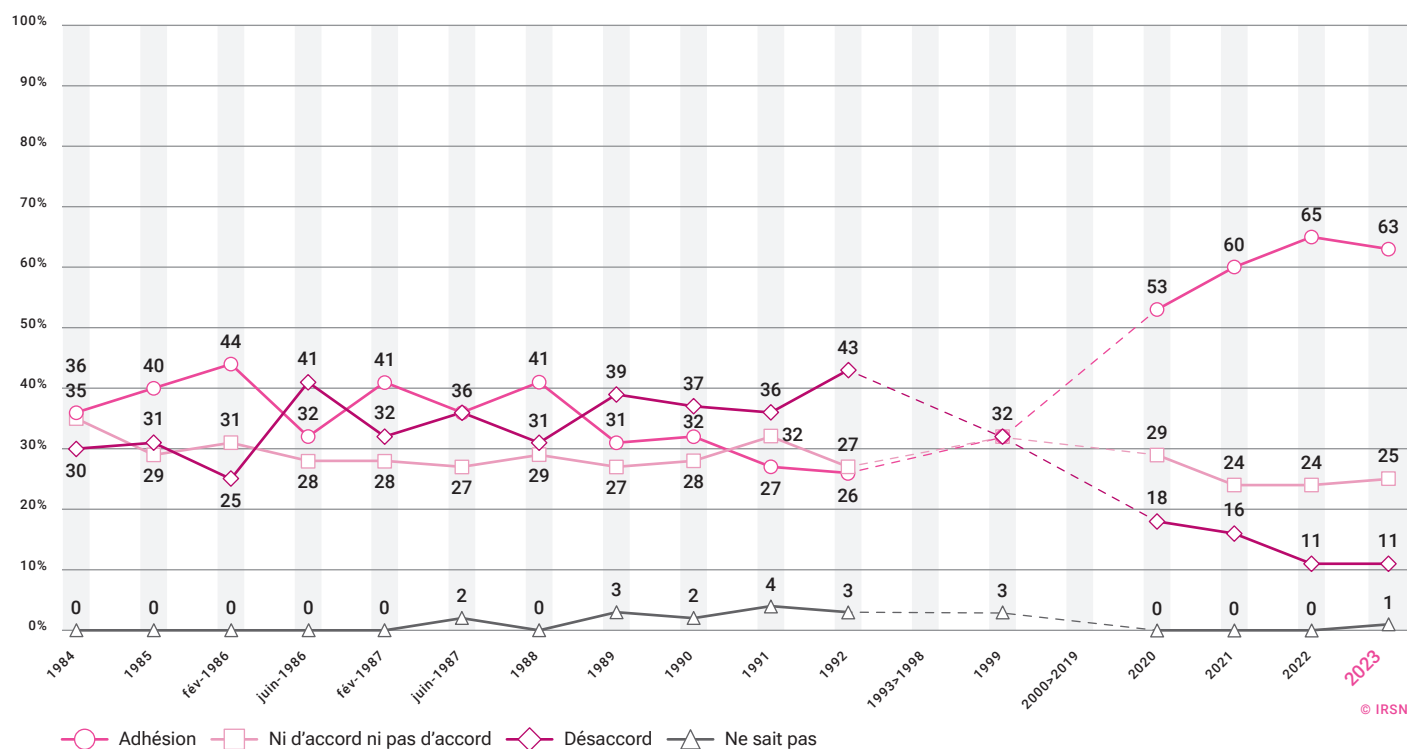
« Voici maintenant un certain nombre de propositions relatives à l'énergie nucléaire.
Pour chaque proposition, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Évolution 1977-2023 (en %)

1 – Il faut continuer à construire des centrales nucléaires



2 – La construction des centrales nucléaires a été une bonne chose



En 2020, la liste de modalité « entièrement d'accord, bien d'accord, peut-être d'accord, pas tellement d'accord, pas du tout d'accord » a été remplacée par « tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ».

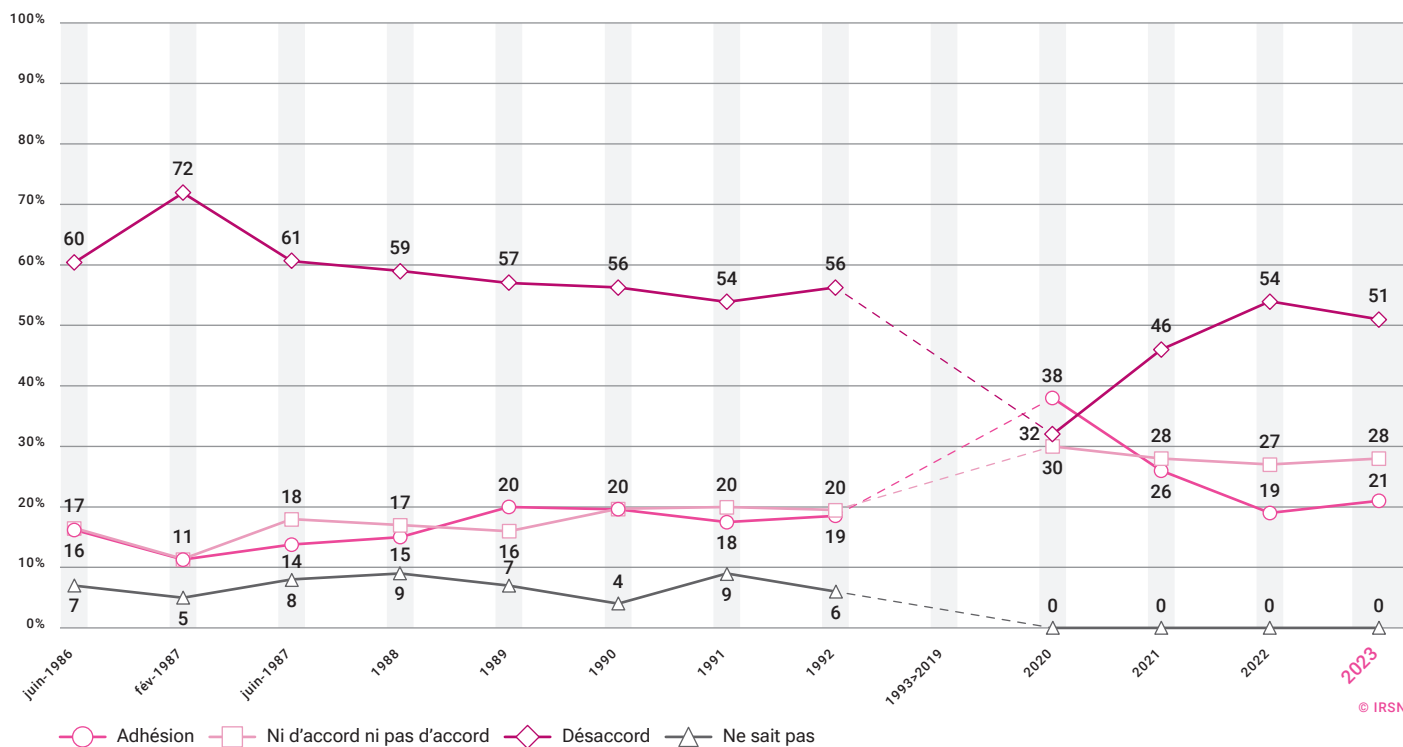
Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

QUESTION N°1

SUITE

« Voici maintenant un certain nombre de propositions relatives à l'énergie nucléaire.
Pour chaque proposition, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

3 – Il faut fermer les centrales nucléaires



En 2020, la liste de modalité « entièrement d'accord, bien d'accord, peut-être d'accord, pas tellement d'accord, pas du tout d'accord » a été remplacée par « tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord ».

Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

QUESTION N°2

« A posteriori, pensez-vous que le choix du nucléaire a constitué... »

Novembre 2023 (en %)

42

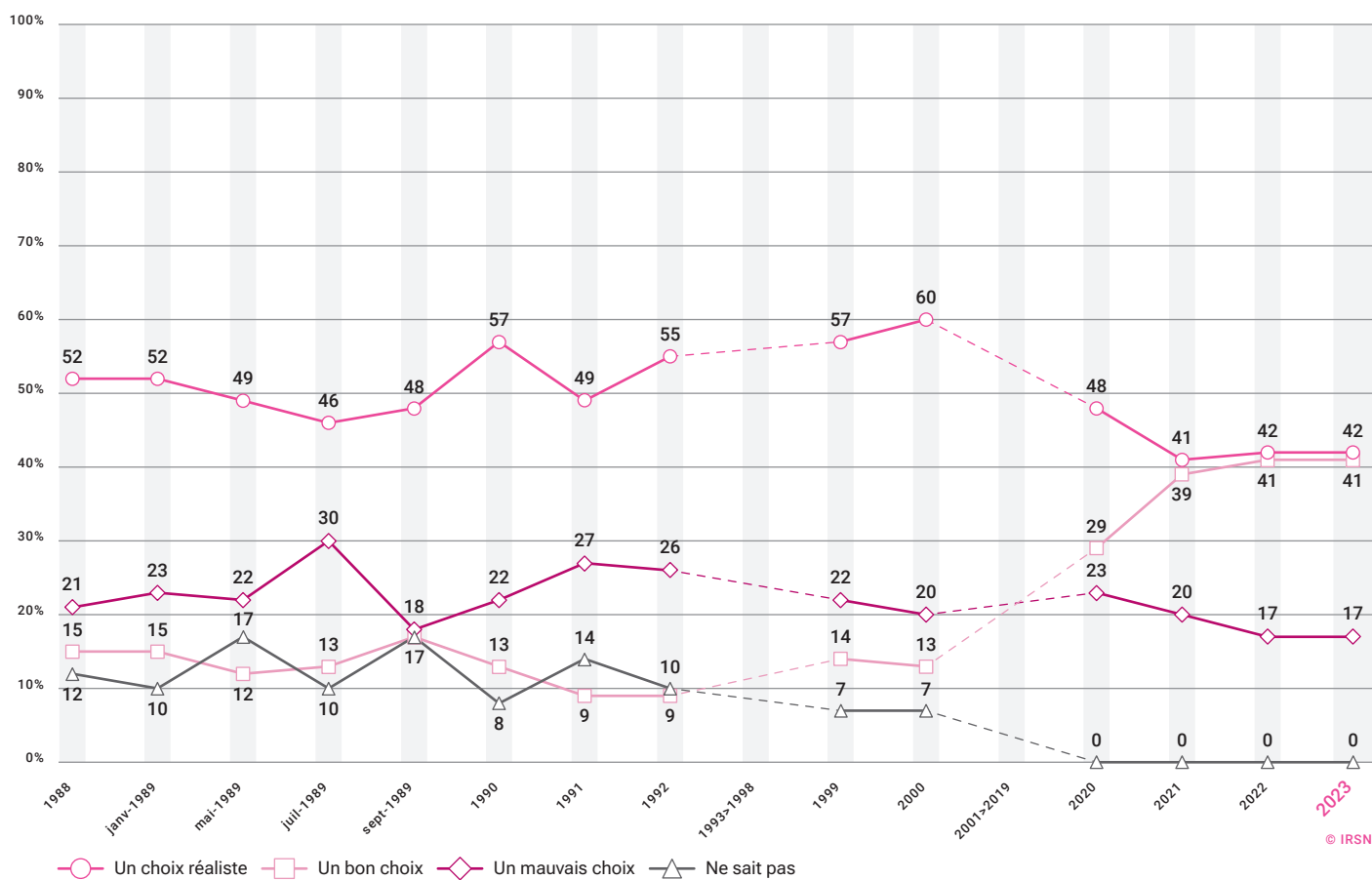
41

17

● Un choix réaliste ● Un bon choix ● Un mauvais choix

© IRSN

Évolution des résultats 1988-2023 (en %)



QUESTION N°3

« Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort pour le nucléaire ? »

Novembre 2023 (en %)

42

23

12

10

8

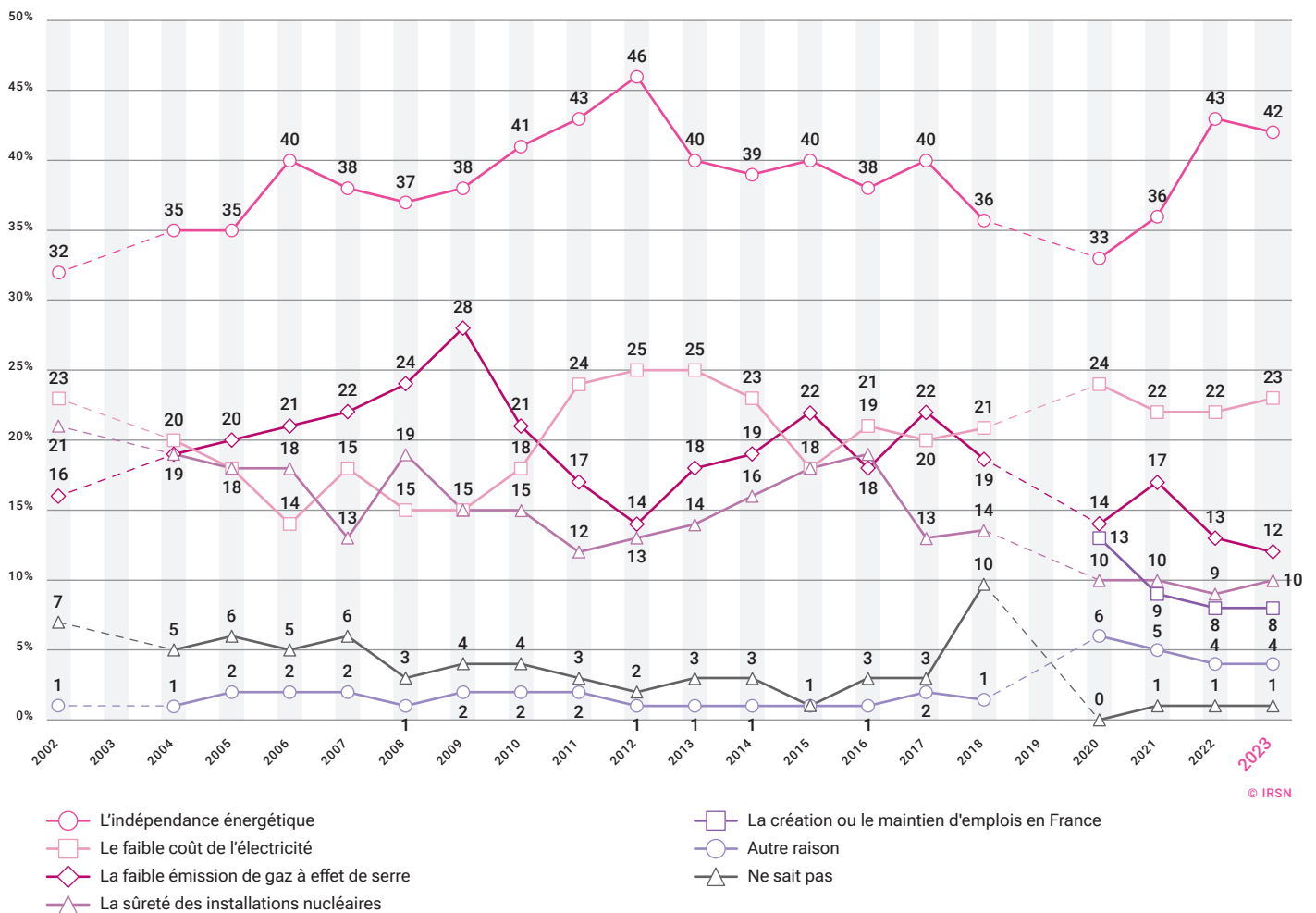
4

1

- L'indépendance énergétique
- Le faible coût de l'électricité
- La faible émission de gaz à effet de serre
- La sûreté des installations nucléaires
- La création ou le maintien d'emplois en France
- Autre raison
- Ne sait pas

© IRSN

Évolution des réponses « oui » 2002-2023 (en %)



© IRSN

En 2019, la manière de poser la question était différente : les Français se sont exprimés sur chaque acteur indépendamment des autres. Les résultats spécifiques à cette année sont téléchargeables sur <https://barometre.irsnn.fr>

QUESTION N°4

« Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort contre le nucléaire ? »

Novembre 2023 (en %)

33

24

13

13

7

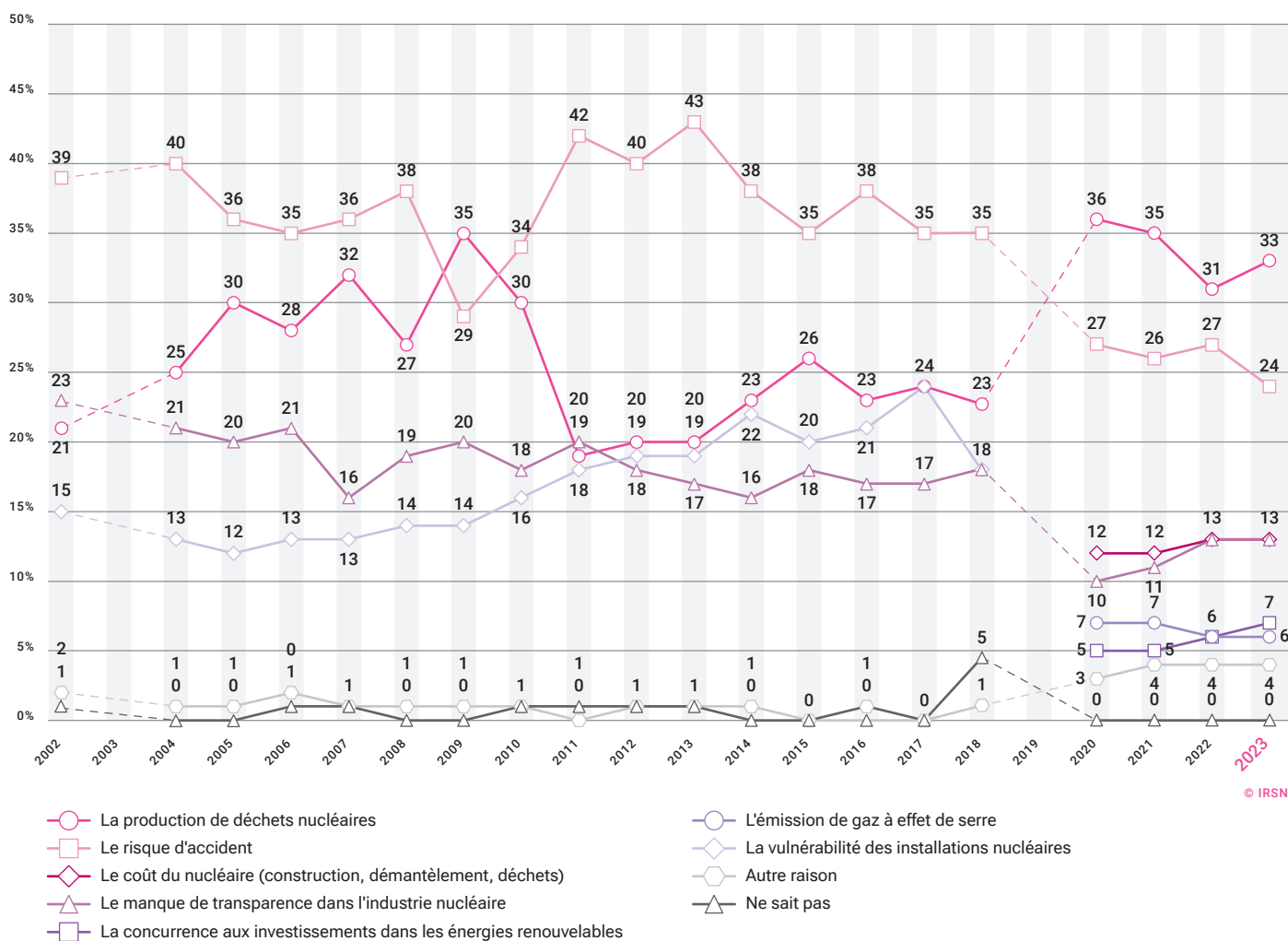
6

4

- La production de déchets nucléaires
- Le risque d'accident
- Le coût du nucléaire (construction, démantèlement, déchets)
- Le manque de transparence dans l'industrie nucléaire
- La concurrence aux investissements dans les énergies renouvelables
- L'émission de gaz à effet de serre
- Autre raison

© IRSN

Évolution 2002-2023 (en %)



© IRSN

En 2019, la manière de poser la question était différente : les Français se sont exprimés sur chaque acteur indépendamment des autres.

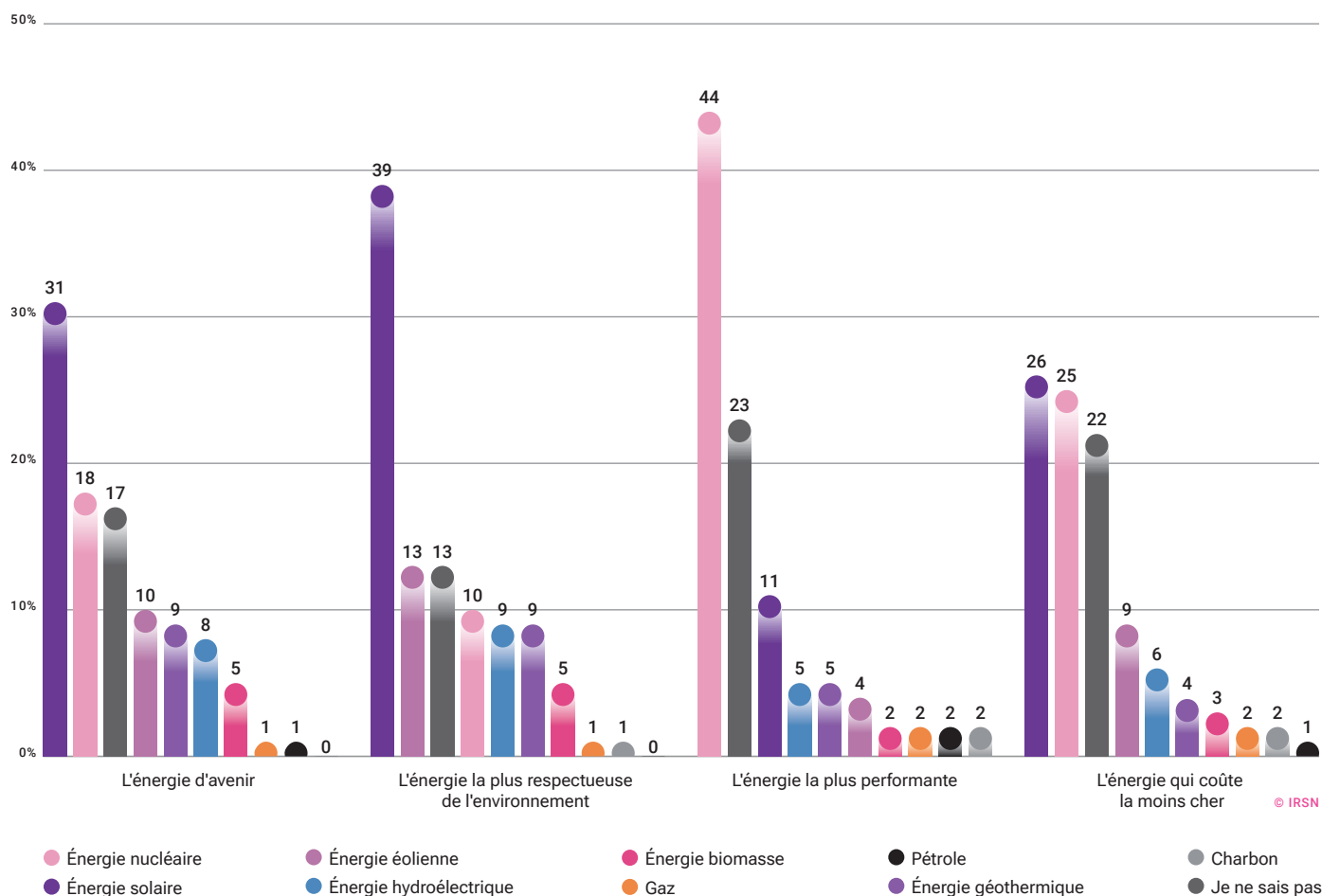
Les résultats spécifiques à cette année sont téléchargeables sur <https://barometre.irsn.fr>

Ces dernières années, la liste des propositions a été remaniée. En 2018, « le risque d'accident » a remplacé « les accidents de Tchernobyl et de Fukushima ». En 2020, « la vulnérabilité des installations nucléaires » a été retirée, « les déchets nucléaires » ont été remplacés par « la production de déchets nucléaires », « le coût du nucléaire (construction, démantèlement, déchets) », « la concurrence aux investissements dans les énergies renouvelables » et « l'émission de gaz à effet de serre » ont été ajoutés. En 2022, « le coût du nucléaire (construction, démantèlement, déchets) » a été remplacée par « le coût du nucléaire (construction, exploitation, démantèlement, déchets) ».

QUESTION N°5

« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... »

Novembre 2023 (en %)



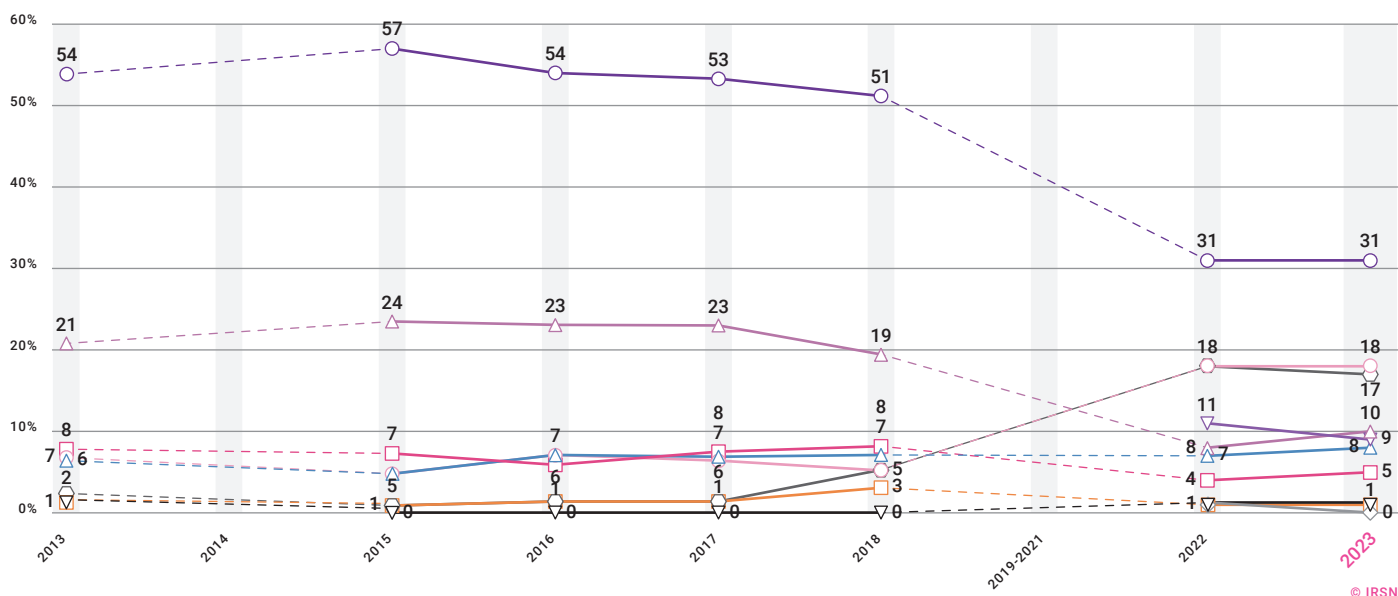
QUESTION N°5

SUITE

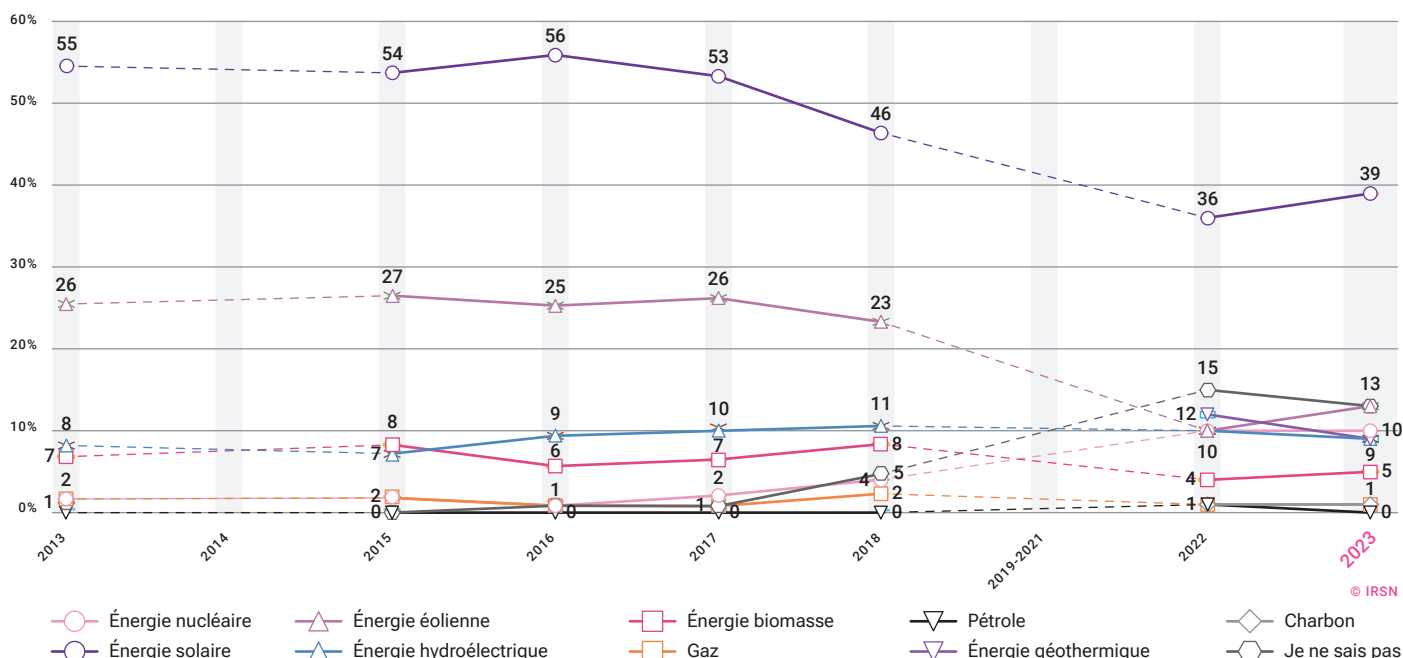
« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... »

Évolutions 2013-2023 (en %)

1 – L'énergie d'avenir



2 – L'énergie la plus respectueuse de l'environnement



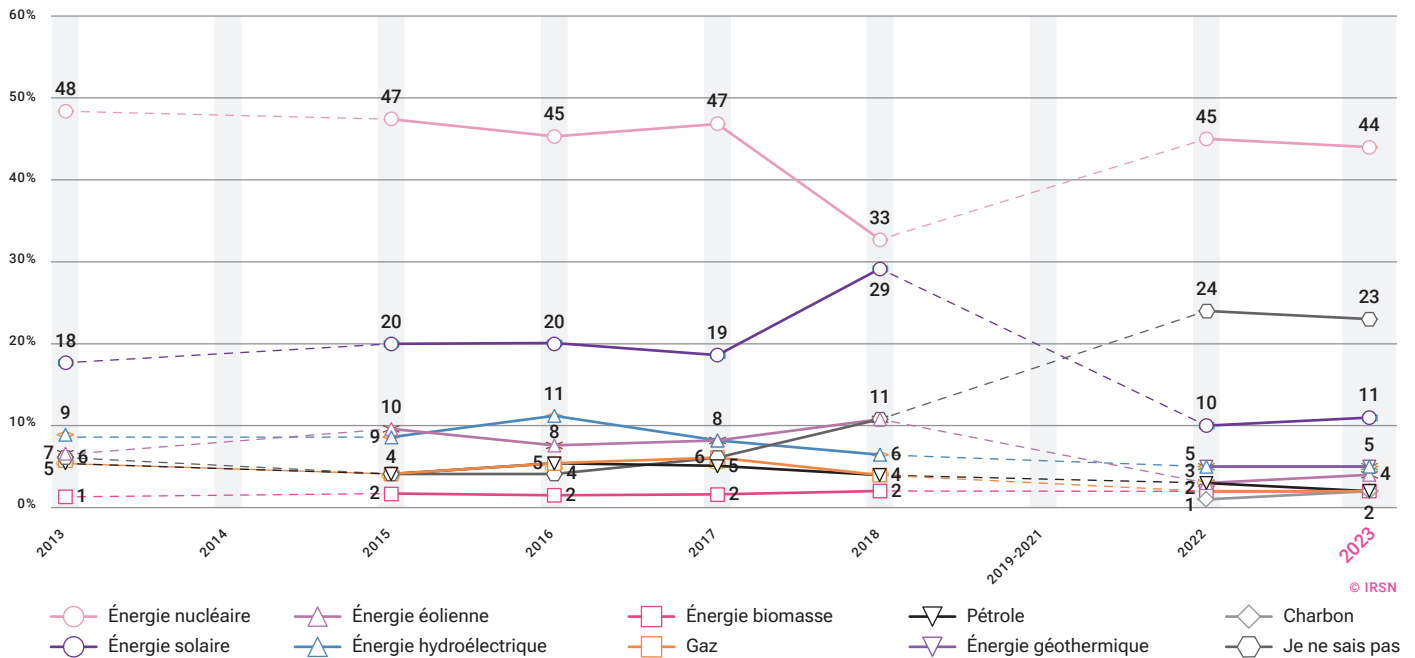
En 2022, l'intitulé de la question « Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ? » a été remplacé par « Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... ». Les questions « l'énergie qui pose le moins de problème au niveau international », « l'énergie la moins coûteuse en investissement par kilowatt », « l'énergie la moins chère à exploiter par kilowatt produit », « l'énergie la moins polluante », « l'énergie permettant le mieux de lutter contre l'effet de serre » ont été supprimées mais certaines continuent d'être représentées cette année. Les questions « l'énergie qui coûte la moins cher » et « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » ont été ajoutées. En 2023, « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » a cessé d'être interrogée. En 2022, La modalité « énergie hydroélectrique (énergie produite par les barrages) » a été remplacée par « énergie hydroélectrique ». Les modalités « énergie géothermique » et « charbon » ont été ajoutées.

QUESTION N°5

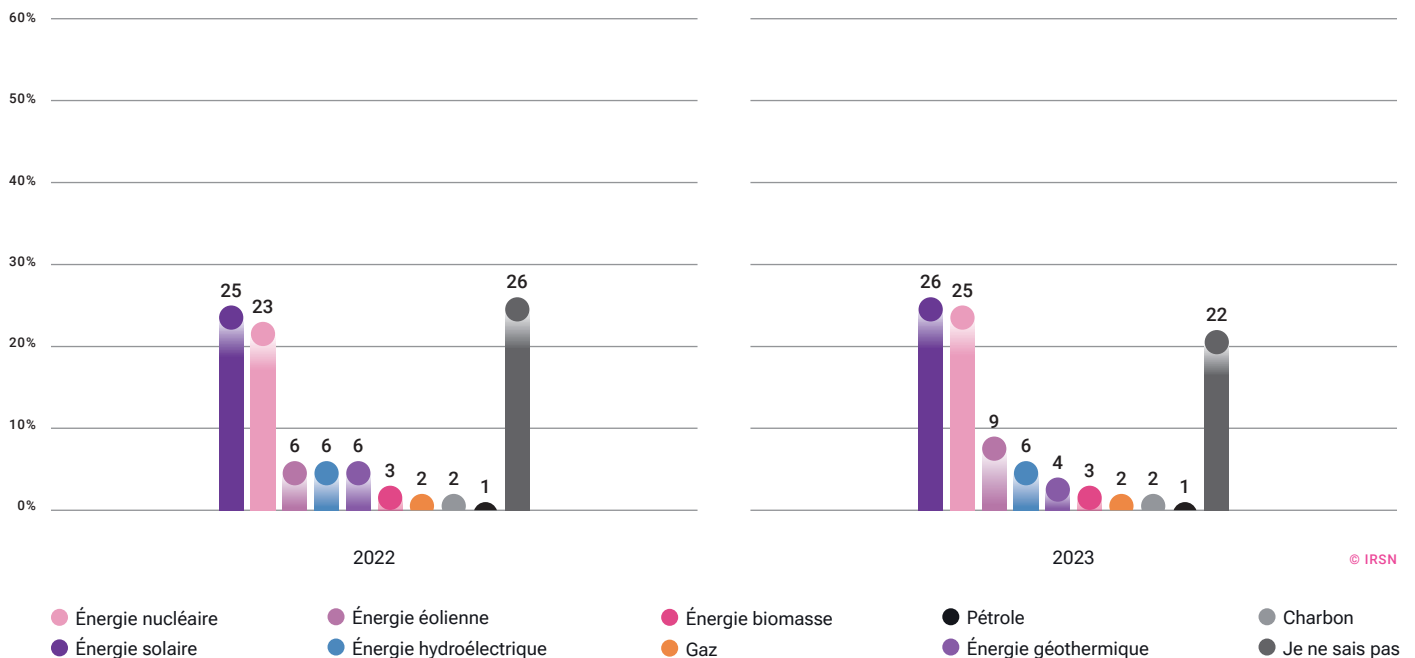
SUITE

« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... »

3 – L'énergie la plus performante



4 – L'énergie qui coûte la moins cher



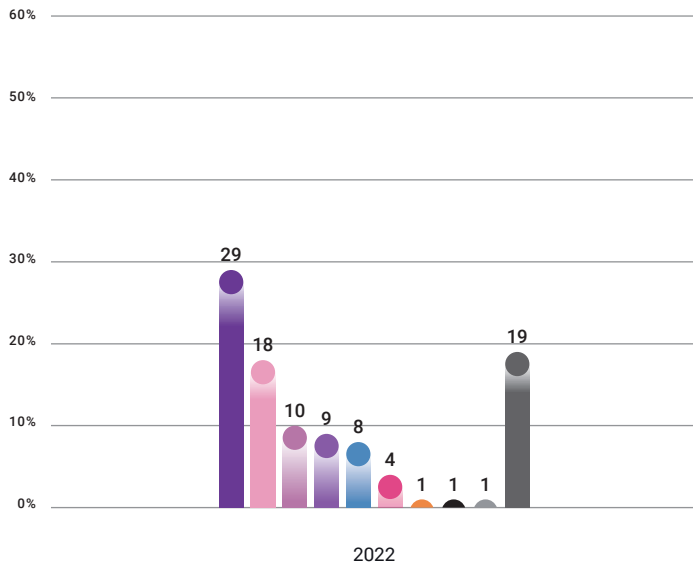
En 2022, l'intitulé de la question « Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ? » a été remplacé par « Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... ». Les questions « l'énergie qui pose le moins de problème au niveau international », « l'énergie la moins coûteuse en investissement par kilowatt », « l'énergie la moins chère à exploiter par kilowatt produit », « l'énergie la moins polluante », « l'énergie permettant le mieux de lutter contre l'effet de serre » ont été supprimées mais certaines continuent d'être représentées cette année. Les questions « l'énergie qui coûte la moins cher » et « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » ont été ajoutées. En 2023, « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » a cessé d'être interrogée. En 2022, La modalité « énergie hydroélectrique (énergie produite par les barrages) » a été remplacée par « énergie hydroélectrique ». Les modalités « énergie géothermique » et « charbon » ont été ajoutées.

QUESTION N°5

SUITE

« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... »

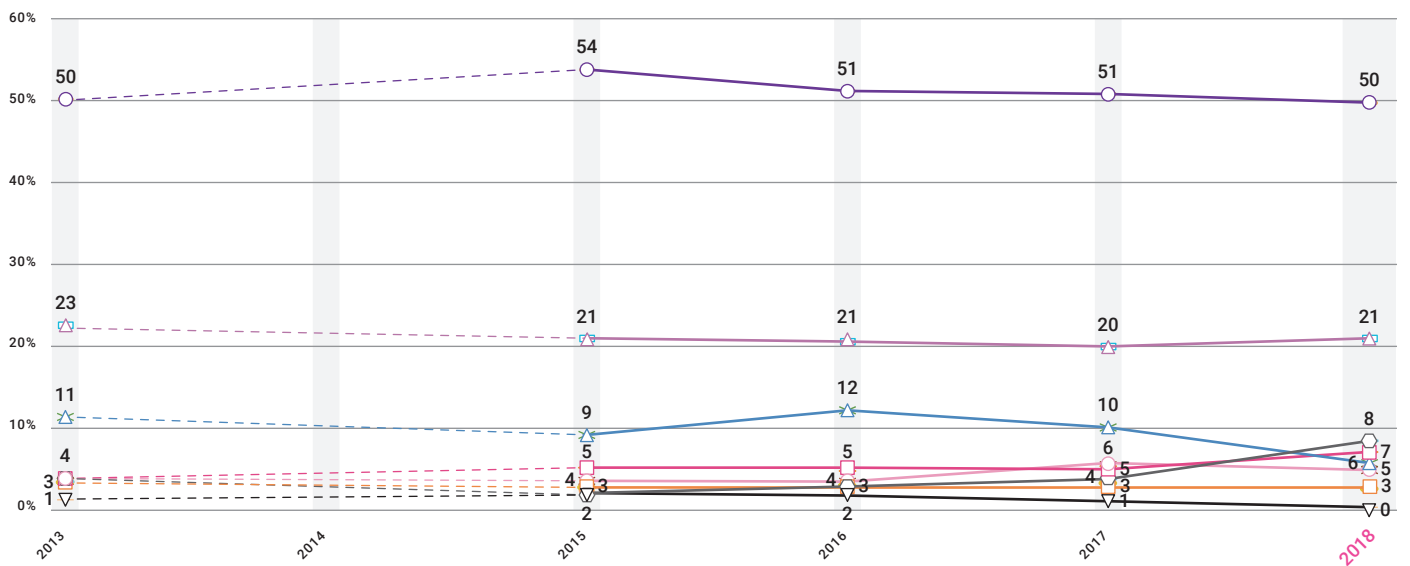
5 – L'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique



© IRSN

● Énergie nucléaire ● Énergie éolienne ● Énergie biomasse ● Pétrole ● Charbon
 ● Énergie solaire ● Énergie hydroélectrique ● Gaz ● Énergie géothermique ● Je ne sais pas

6 – L'énergie qui pose le moins de problèmes au niveau international



© IRSN

—○— Énergie nucléaire —△— Énergie éolienne —□— Énergie biomasse —▽— Pétrole —◇— Charbon
 —●— Énergie solaire —▲— Énergie hydroélectrique —■— Gaz —▼— Énergie géothermique —◊— Je ne sais pas

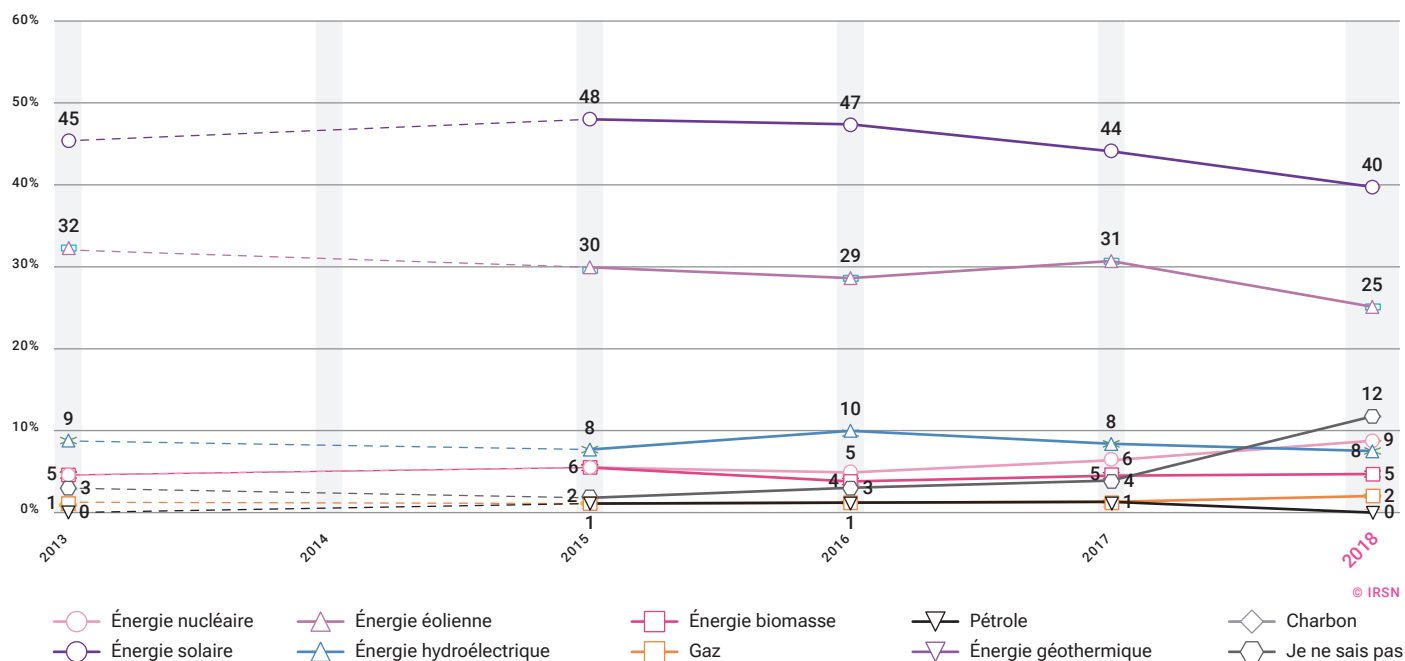
En 2022, l'intitulé de la question « Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ? » a été remplacé par « Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... ». Les questions « l'énergie qui pose le moins de problème au niveau international », « l'énergie la moins coûteuse en investissement par kilowatt », « l'énergie la moins chère à exploiter par kilowatt produit », « l'énergie la moins polluante », « l'énergie permettant le mieux de lutter contre l'effet de serre » ont été supprimées mais certaines continuent d'être représentées cette année. Les questions « l'énergie qui coûte la moins cher » et « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » ont été ajoutées. En 2023, « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » a cessé d'être interrogée. En 2022, La modalité « énergie hydroélectrique (énergie produite par les barrages) » a été remplacée par « énergie hydroélectrique ». Les modalités « énergie géothermique » et « charbon » ont été ajoutées.

QUESTION N°5

SUITE

« Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... »

7 – L'énergie permettant le mieux de lutter contre l'effet de serre

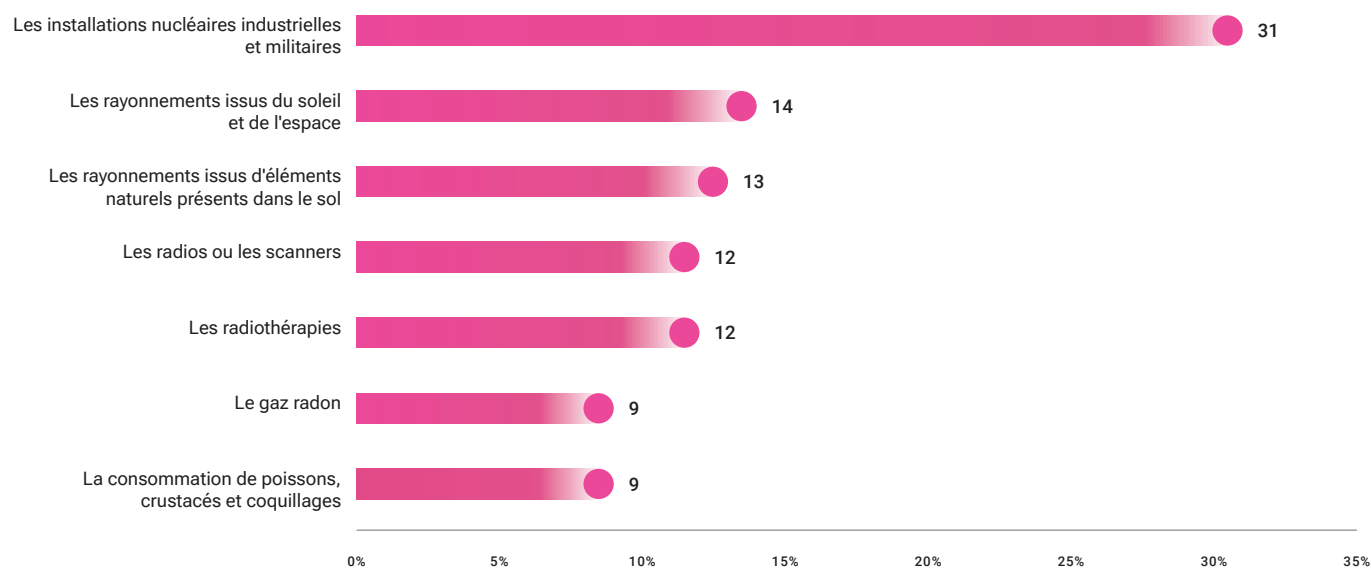


En 2022, l'intitulé de la question « Parmi les énergies que je vais vous citer, quelle est celle qui correspond le mieux à chacune des qualités suivantes ? » a été remplacé par « Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ... ». Les questions « l'énergie qui pose le moins de problème au niveau international », « l'énergie la moins coûteuse en investissement par kilowatt », « l'énergie la moins chère à exploiter par kilowatt produit », « l'énergie la moins polluante », « l'énergie permettant le mieux de lutter contre l'effet de serre » ont été supprimées mais certaines continuent d'être représentées cette année. Les questions « l'énergie qui coûte la moins cher » et « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » ont été ajoutées. En 2023, « l'énergie la plus adaptée pour la transition énergétique » a cessé d'être interrogée. En 2022, La modalité « énergie hydroélectrique (énergie produite par les barrages) » a été remplacée par « énergie hydroélectrique ». Les modalités « énergie géothermique » et « charbon » ont été ajoutées.

QUESTION N°6

« Selon vous, quelle est la principale source d'exposition à la radioactivité en France ? »

Novembre 2023 (en %)



© IRSN

QUESTION N°7

« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires.
Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

Novembre 2023 (en %)

Les exploitants de sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables



La sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays



Toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises



Les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique



La radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers



Autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs



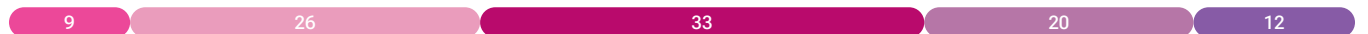
Prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents



Les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques



Aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre



● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Ni d'accord ni pas d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord ● Ne sait pas

© IRSN

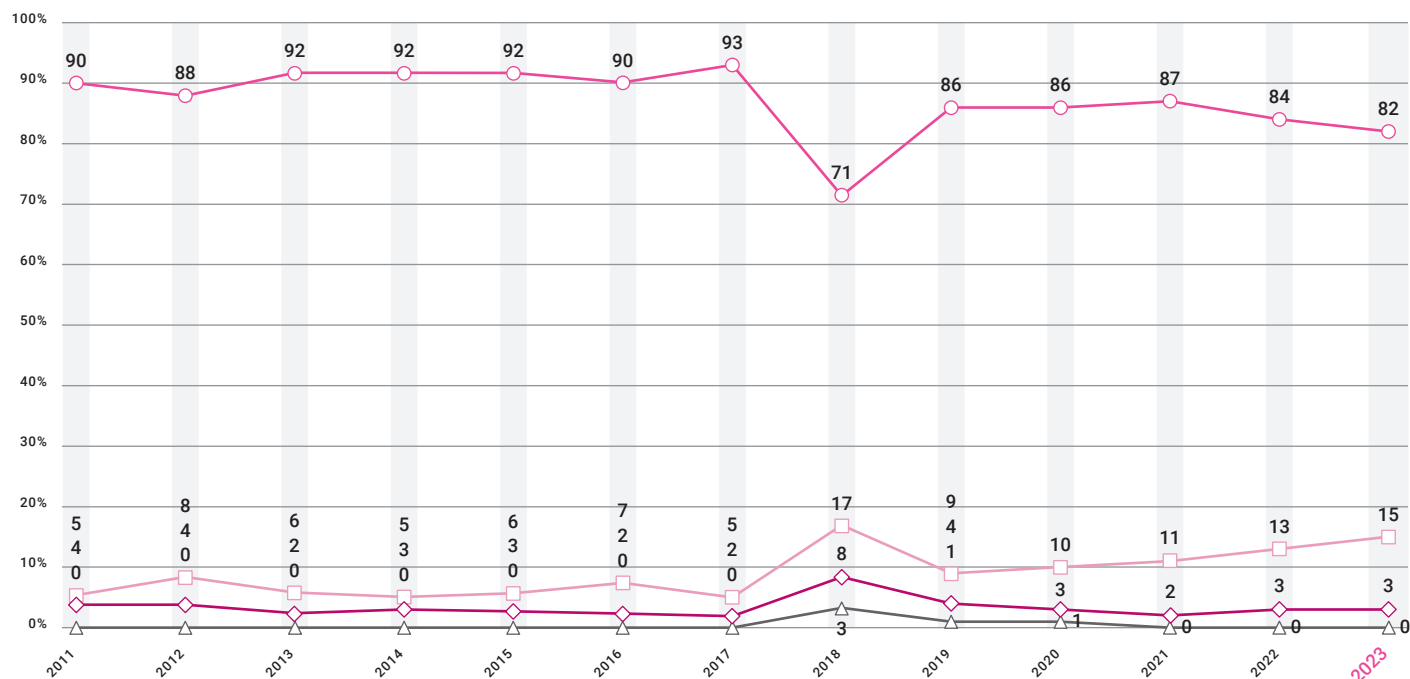
QUESTION N°7

SUITE

« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

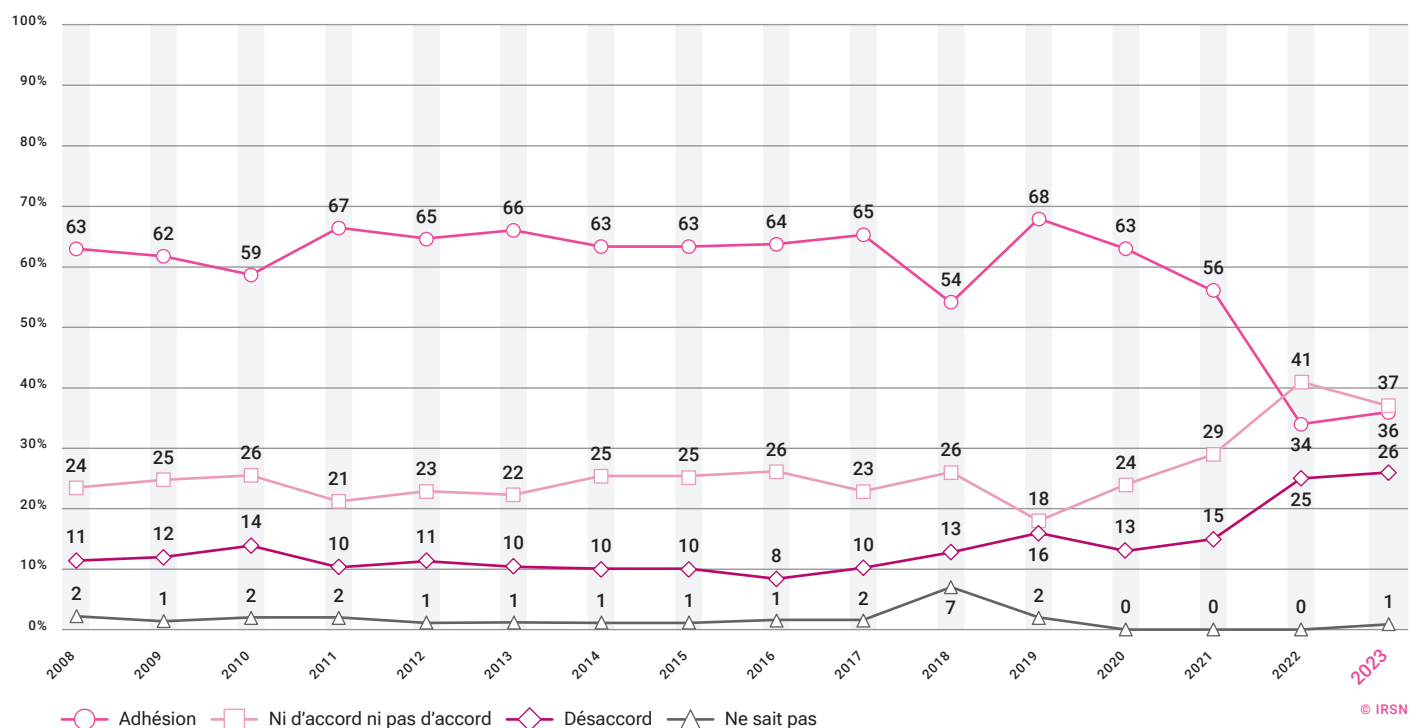
Évolution des résultats 1977-2023 (en %)

1 – Les exploitants de sites nucléaires* doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables



2 – Les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques**

© IRSN



© IRSN

À partir de 2019, la modalité de réponse « peut-être d'accord » a été remplacée par « ni d'accord ni pas d'accord ». En 2022, les propositions « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique », « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » ont été ajoutées. Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

* En 2019, l'intitulé « les responsables de sites nucléaires » est devenu « les exploitants de sites nucléaires ».

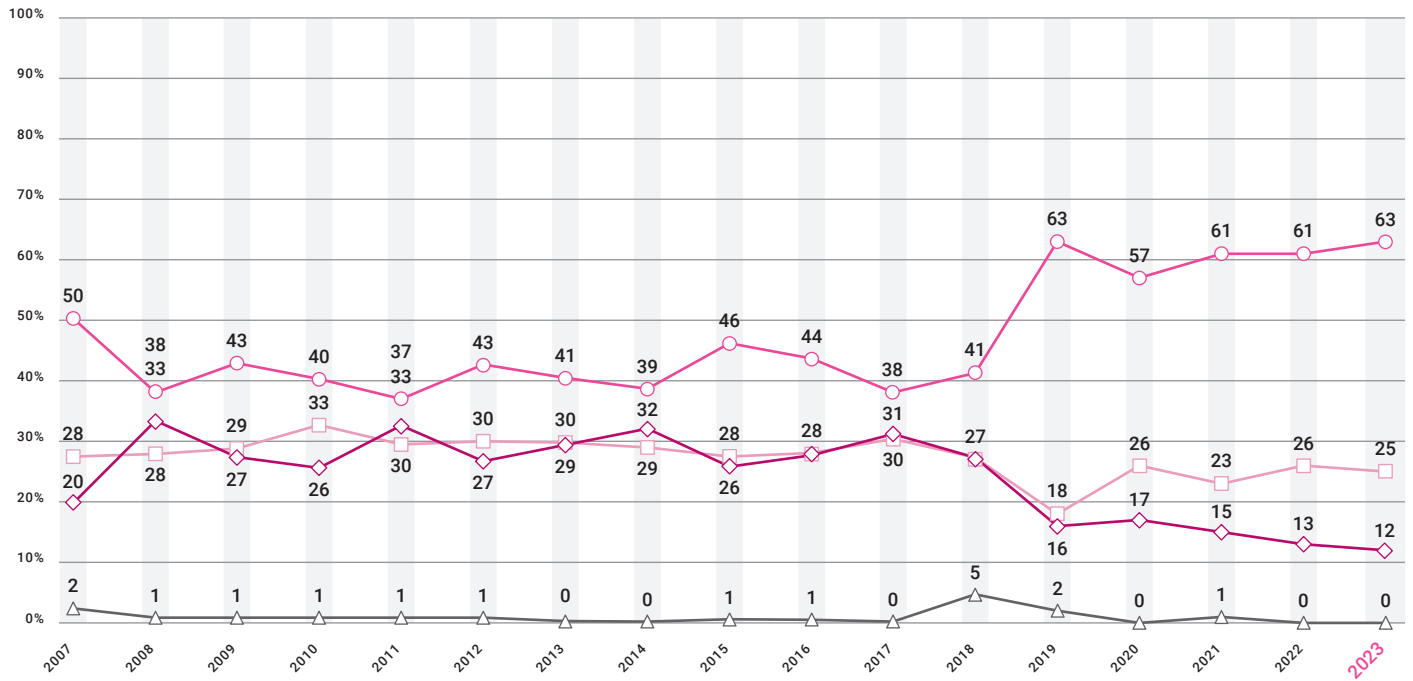
** En 2022, la proposition « les sites nucléaires peuvent provoquer une contamination des nappes phréatiques » a été modifiée par « les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques ».

QUESTION N°7

SUITE

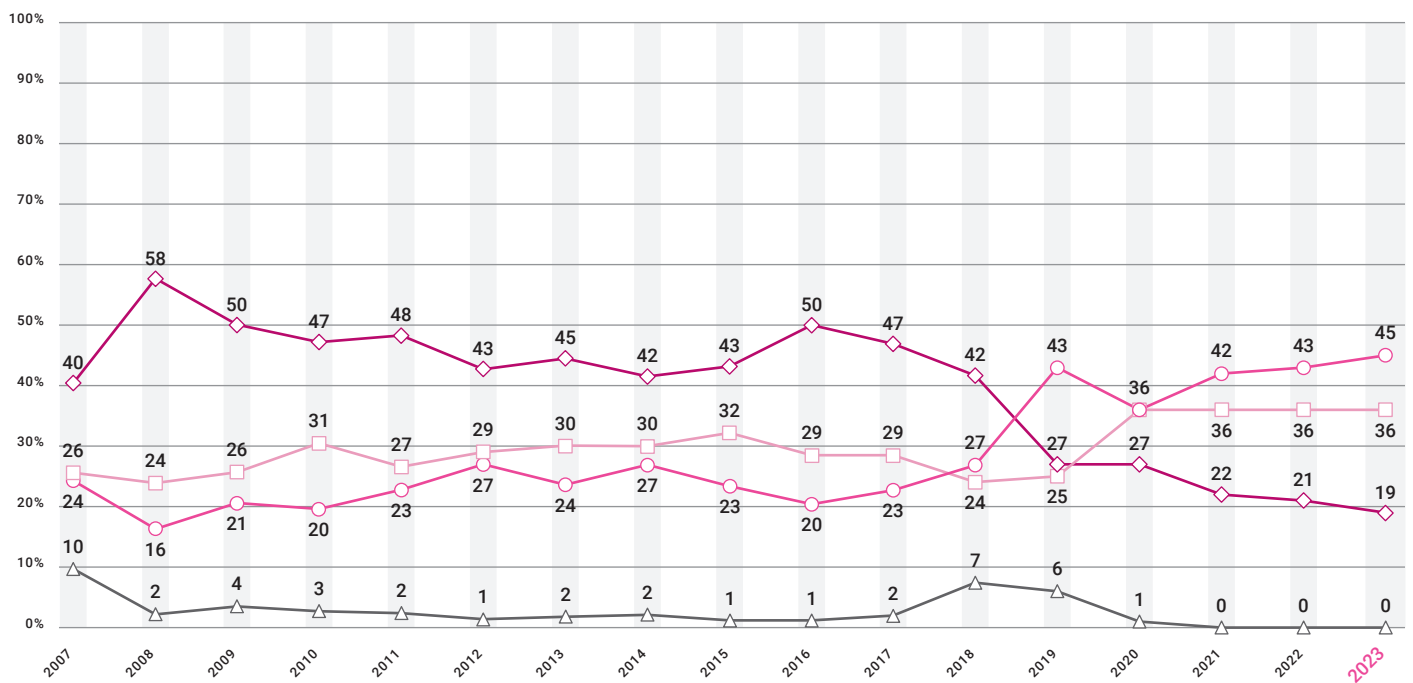
« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

3 – Toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises



© IRSN

4 – Autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs



© IRSN

○ Adhésion □ Ni d'accord ni pas d'accord ◇ Désaccord ▲ Ne sait pas

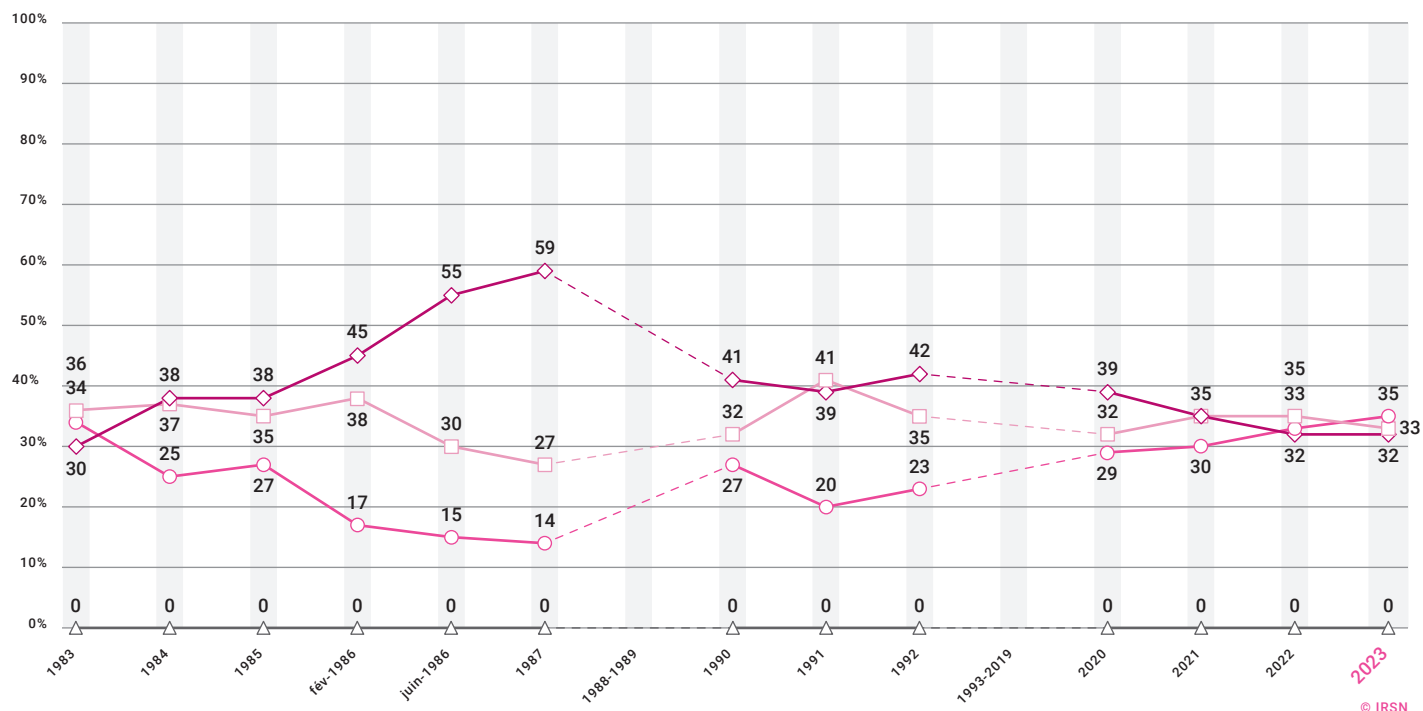
À partir de 2019, la modalité de réponse « peut-être d'accord » a été remplacée par « ni d'accord ni pas d'accord ». En 2022, les propositions « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique », « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » ont été ajoutées. Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

QUESTION N°7

SUITE

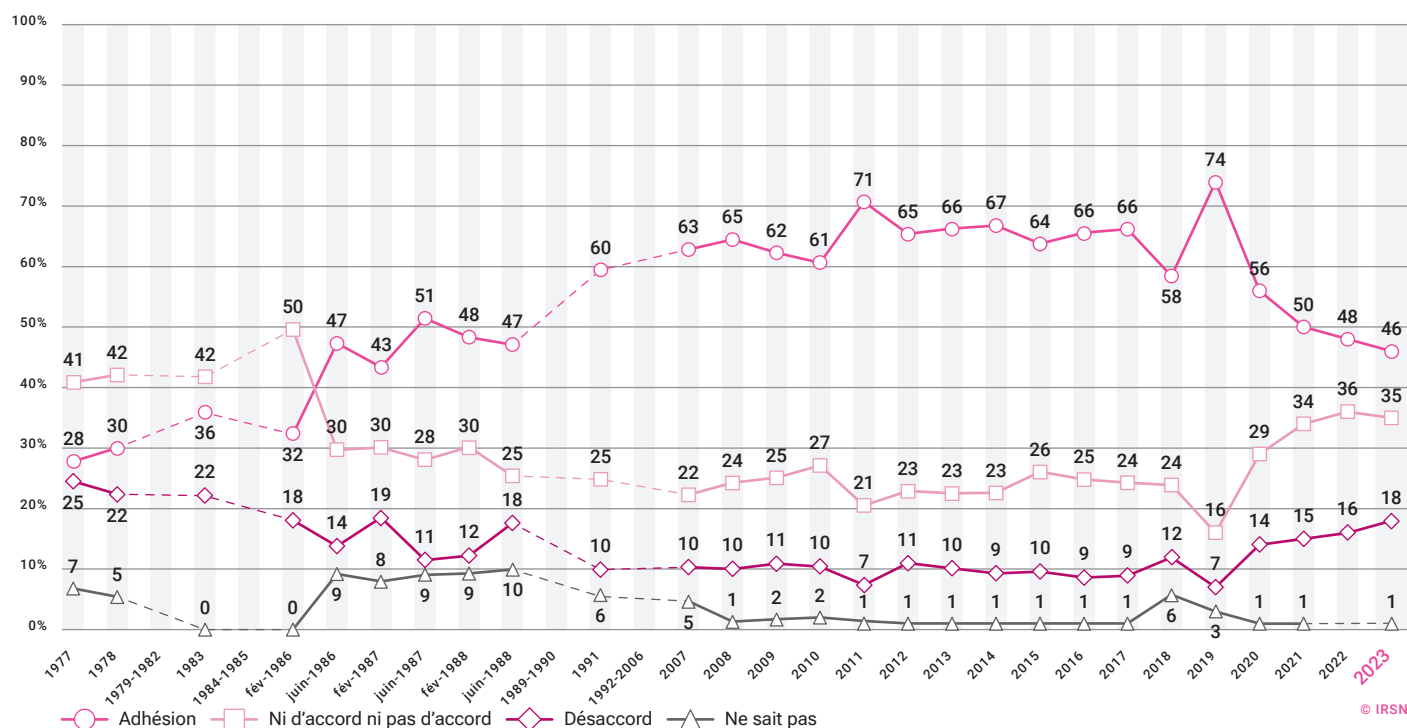
« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

5 – Aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre*



© IRSN

6 – La radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers**



© IRSN

À partir de 2019, la modalité de réponse « peut-être d'accord » a été remplacée par « ni d'accord ni pas d'accord ». En 2022, les propositions « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique », « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » ont été ajoutées. Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

* La modalité « indécision » regroupe les réponses « peut-être d'accord » (de 1983 à 1992) et « ni d'accord ni pas d'accord » (en 2020) avec les réponses « ne sait pas ».

** En 2019 et pour cette année-là seulement, la proposition était devenue « la radioactivité des centrales nucléaires peut provoquer des cancers ». En 2022, la proposition « la radioactivité des centrales nucléaires provoquera des cancers » a été modifiée par « la radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers ».

QUESTION N°7

SUITE

« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

7 – Les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique*



© IRSN

8 – La sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays**



© IRSN

À partir de 2019, la modalité de réponse « peut-être d'accord » a été remplacée par « ni d'accord ni pas d'accord ». En 2022, les propositions « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique », « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » ont été ajoutées. Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

* En 2022, la proposition « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique » a été ajoutée.

** En 2022, la proposition « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » a été ajoutée.

QUESTION N°7

SUITE

« Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non. »

9 – Prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents*



À partir de 2019, la modalité de réponse « peut-être d'accord » a été remplacée par « ni d'accord ni pas d'accord ». En 2022, les propositions « les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique », « la sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays » et « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » ont été ajoutées. Les réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » ou « entièrement d'accord » et « bien d'accord » ont été regroupées en « adhésion » ; les réponses « pas du tout d'accord » et « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » et « pas tellement d'accord » en « désaccord ».

* En 2022, la proposition « prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents » a été ajoutée.

QUESTION N°8

« Sur cette photo vous pouvez apercevoir une fumée blanche qui émane de la centrale nucléaire. Selon vous, cette fumée représente-t-elle ou non un danger pour... ? »

Novembre 2023 (en %)



L'environnement



La santé humaine



● Très important ● Plutôt important ● Plutôt pas important ● Pas du tout important / aucun danger ● Ne sait pas / sans réponse

© IRSN

QUESTION N°9

« En période de sécheresse, le niveau des cours d'eau baisse et leur température augmente.
Au cours de ces périodes, diriez-vous que... ? »

Novembre 2023 (en %)

Les écosystèmes de ces cours d'eau sont perturbés par les rejets d'eaux des centrales nucléaires



La production d'électricité des centrales nucléaires baisse



Le niveau de sûreté dans les centrales nucléaires est plus faible



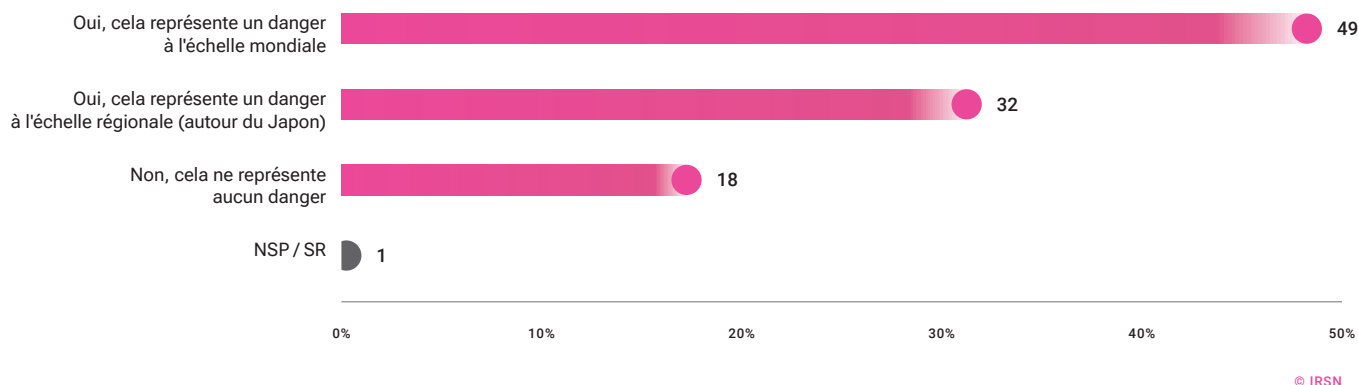
● Tout à fait d'accord ● Plutôt d'accord ● Ni d'accord ni pas d'accord ● Plutôt pas d'accord ● Pas du tout d'accord

© IRSN

QUESTION N°10

« Les eaux utilisées pour refroidir les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima à la suite de l'accident de 2011 sont traitées puis rejetées dans l'océan Pacifique depuis août 2023. Selon vous, le rejet de ces eaux représente-t-il un danger pour la santé humaine et l'environnement ? »

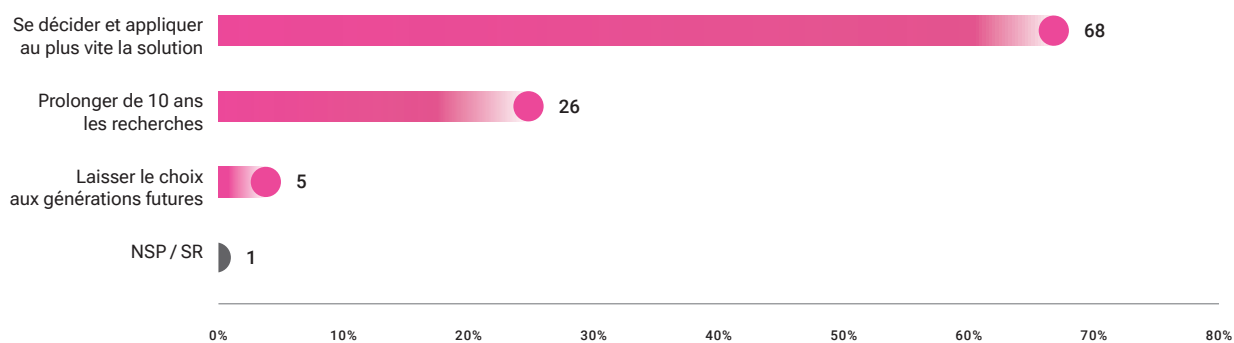
Novembre 2023 (en %)



QUESTION N°11

« Pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs, quelle position vous semble la plus raisonnable ? »

Novembre 2023 (en %)



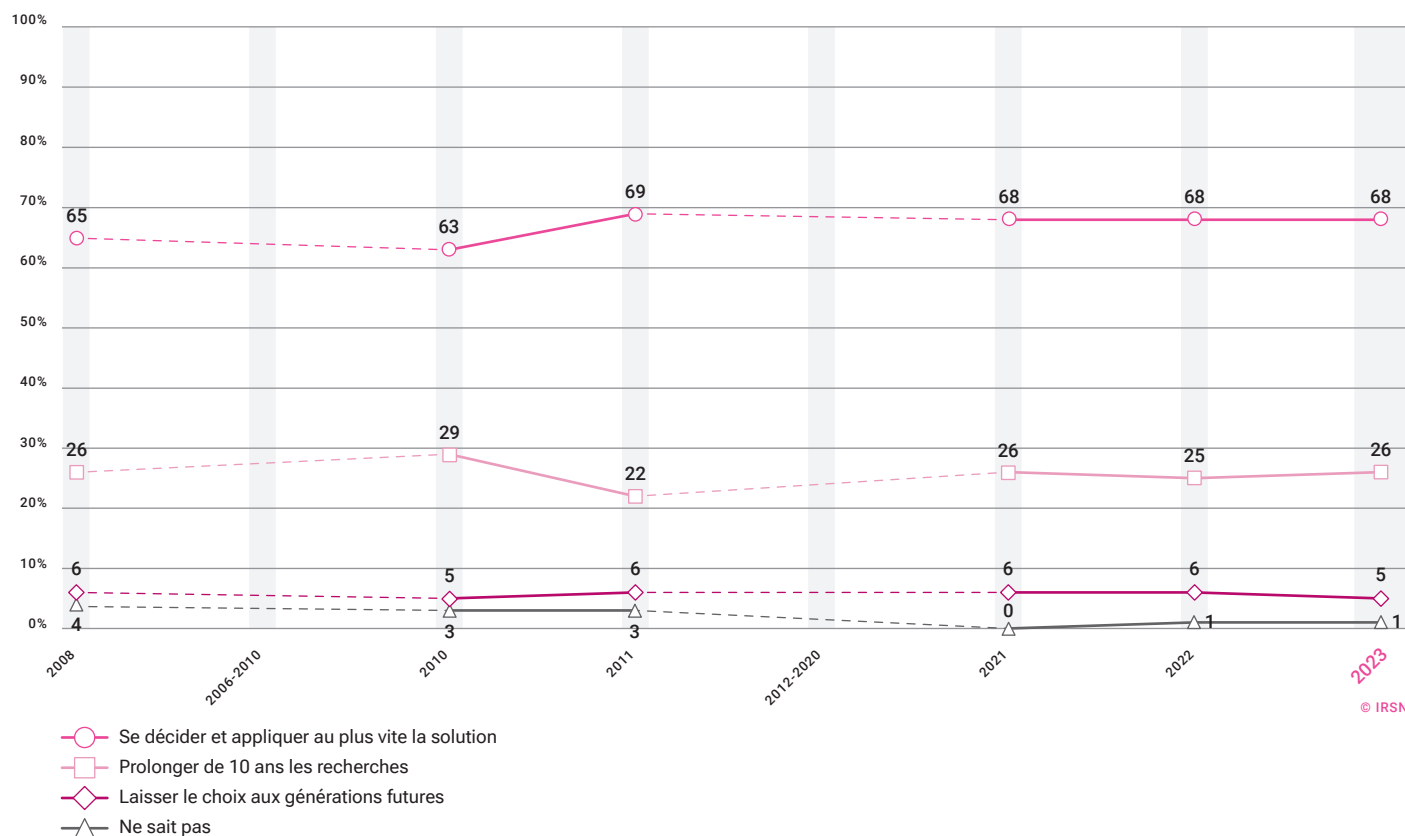
© IRSN

QUESTION N°11

SUITE

« Pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs, quelle position vous semble la plus raisonnable ? »

Évolution des résultats 2005-2023 (en %)



© IRSN

QUESTION N°12

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants : »

Novembre 2023 (en %)

Le réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen)



La construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International)



Le développement de petits réacteurs nucléaires, appelés SMR en anglais (Small Modular Reactors)



Le projet « Cigéo » de stockage de déchets radioactifs à Bure



Le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)



- Oui, et je sais exactement de quoi il s'agit
- Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit
- Oui, mais seulement de nom
- Non, je n'en ai jamais entendu parler
- Ne sait pas / sans réponse

© IRSN

QUESTION N°12

SUITE

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants : »

Évolution des résultats 2019-2023 (en %)

1 – Le projet « Cigéo » de stockage de déchets radioactifs à Bure*



2 – Le développement de petits réacteurs nucléaires, appelés SMR en anglais (Small Modular Reactors)



- Oui, et je sais exactement de quoi il s'agit
- Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit
- Oui, mais seulement de nom
- Non, je n'en ai jamais entendu parler
- Ne sait pas / sans réponse

En 2021, la modalité « oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit » a été ajoutée. La modalité « oui, j'en ai entendu parler mais je ne sais plus précisément de quoi il s'agit » a été remplacée par « oui, mais seulement de nom ». En 2022, les variables « le réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen) » et « la construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International) » ont été ajoutées. En 2023, la variable « le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) » a été ajoutée.

* En 2022, le terme « nucléaires » a été remplacé par « radioactifs ».

QUESTION N°12

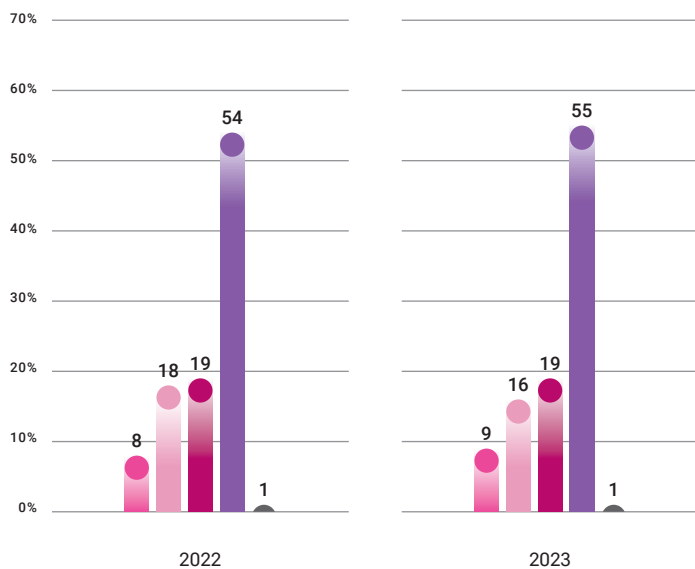
SUITE

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants : »

3 – Le réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen)



4 – La construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International)



- Oui, et je sais exactement de quoi il s'agit
- Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit
- Oui, mais seulement de nom
- Non, je n'en ai jamais entendu parler
- Ne sait pas / sans réponse

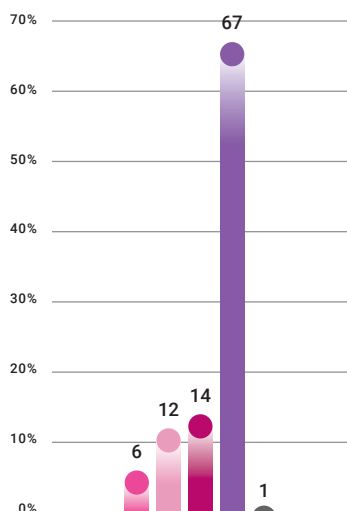
En 2021, la modalité « oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit » a été ajoutée. La modalité « oui, j'en ai entendu parler mais je ne sais plus précisément de quoi il s'agit » a été remplacée par « oui, mais seulement de nom ». En 2022, les variables « le réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen) » et « la construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International) » ont été ajoutées. En 2023, la variable « le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) » a été ajoutée.

QUESTION N°12

SUITE

« Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants : »

5 – Le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)



2023

- Oui, et je sais exactement de quoi il s'agit
- Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit
- Oui, mais seulement de nom
- Non, je n'en ai jamais entendu parler
- Ne sait pas / sans réponse

En 2021, la modalité « oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit » a été ajoutée. La modalité « oui, j'en ai entendu parler mais je ne sais plus précisément de quoi il s'agit » a été remplacée par « oui, mais seulement de nom ». En 2022, les variables « le réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen) » et « la construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International) » ont été ajoutées. En 2023, la variable « le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) » a été ajoutée.

QUESTION N°13

« Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires. »

Novembre 2023 (en %)

Développer la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants



Renforcer les inspections des autorités compétentes dans les installations



Améliorer la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire



Développer la recherche pour mettre au point une nouvelle génération de réacteurs nucléaires



Prendre davantage en compte le facteur humain et l'organisation du travail



Renforcer la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations



- Prioritaire
- Secondaire
- Inutile

© IRSN

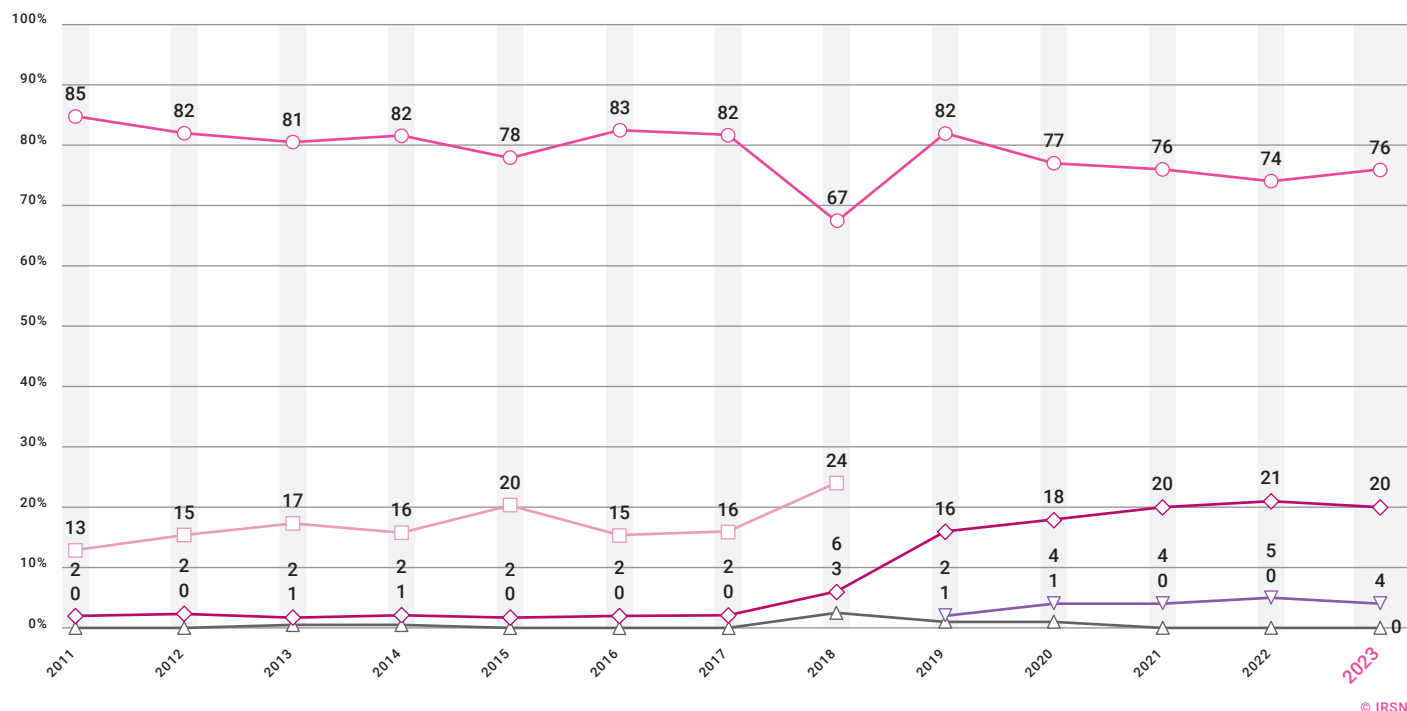
QUESTION N°13

SUITE

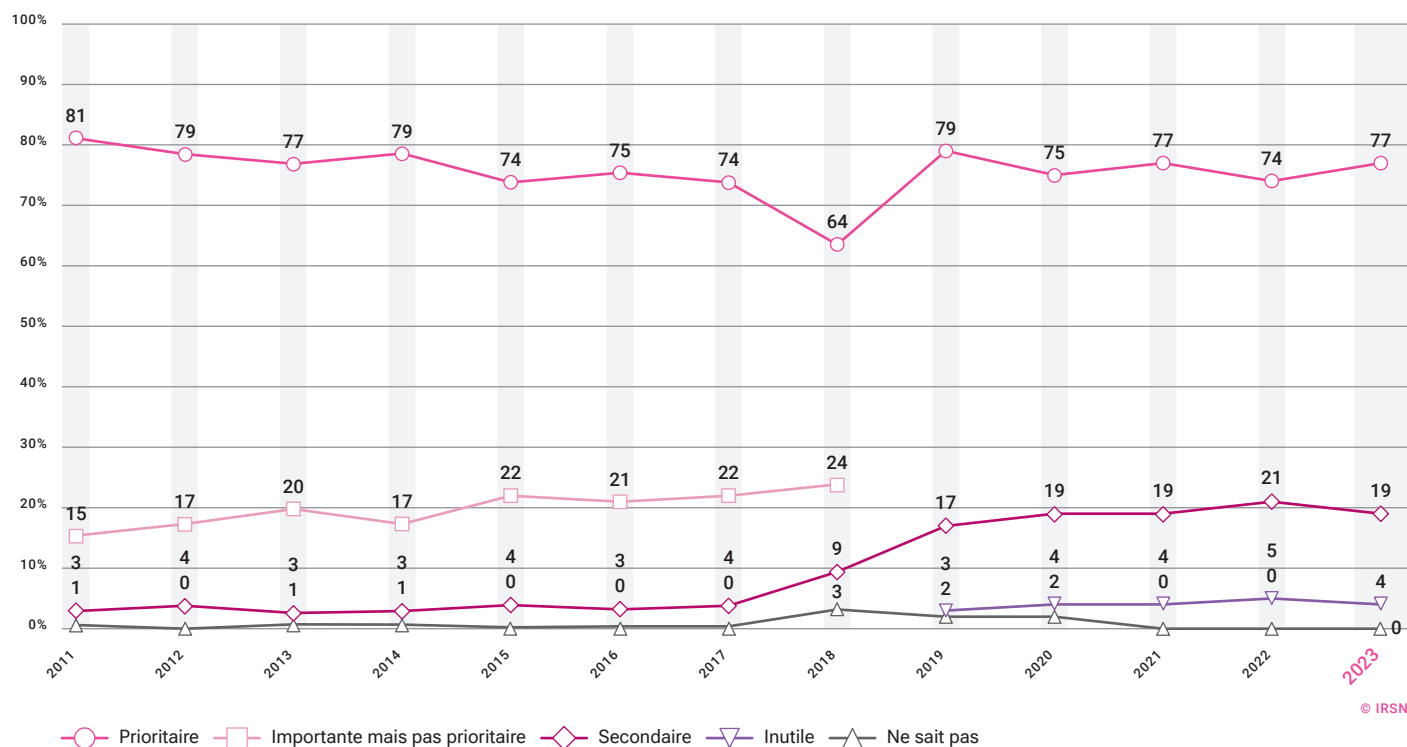
« Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires. »

Évolution des résultats 2011-2023 (en %)

1 – Renforcer les inspections des autorités compétentes dans les installations*



2 – Développer la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants



En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée.

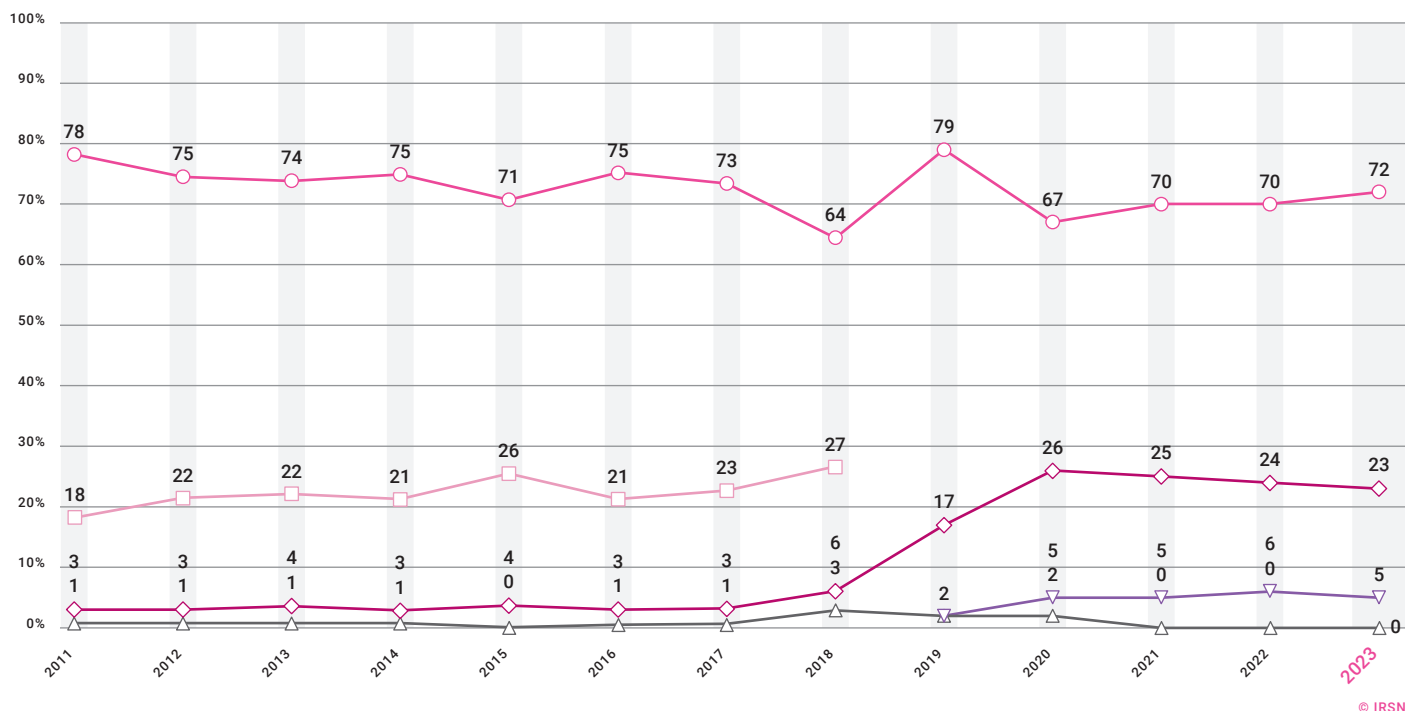
* Jusqu'à 2018 inclus, l'intitulé était « renforcer les inspections dans les installations nucléaires par les services de contrôle ».

QUESTION N°13

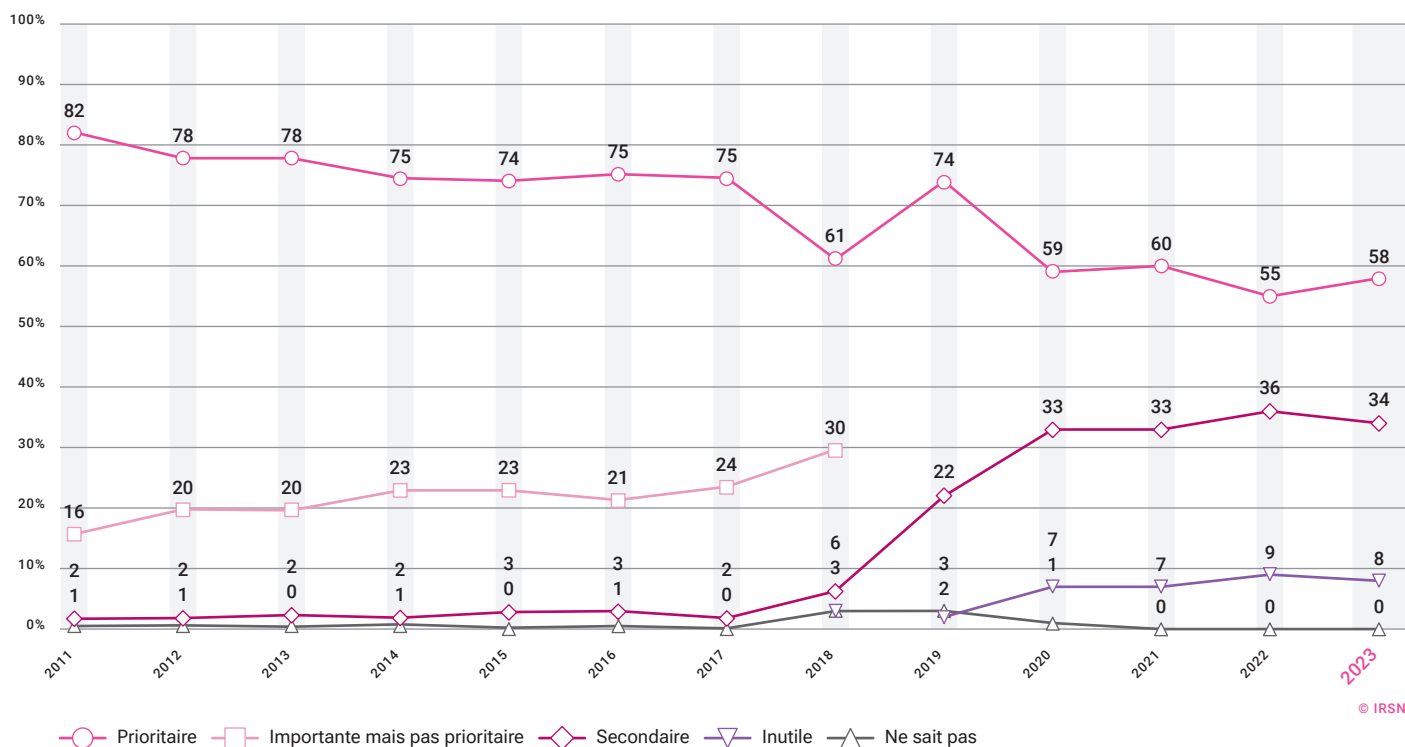
SUITE

« Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires. »

3 – Améliorer la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire



4 – Prendre davantage en compte le facteur humain et l'organisation du travail*



En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée.

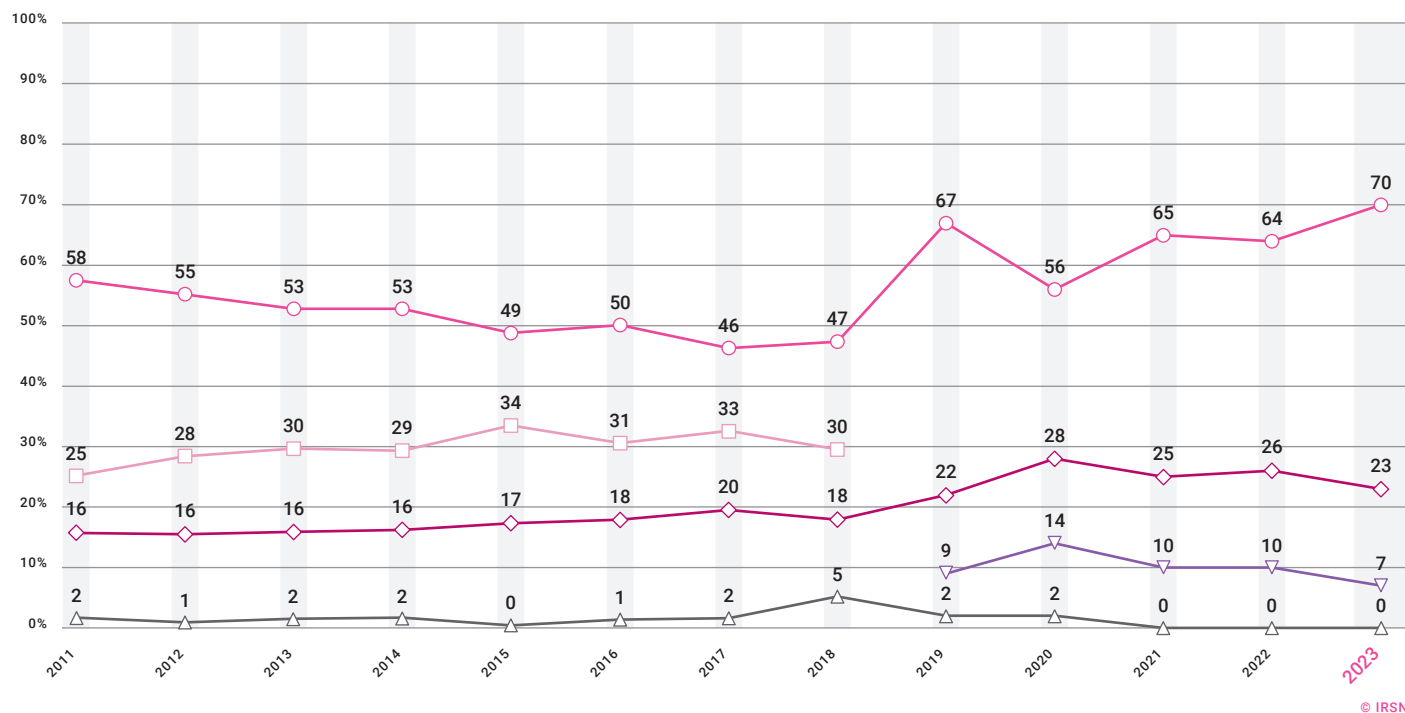
* Jusqu'en 2018 inclus, l'intitulé était « améliorer la sûreté des installations en prenant davantage en compte le facteur humain et l'organisation du travail ».

QUESTION N°13

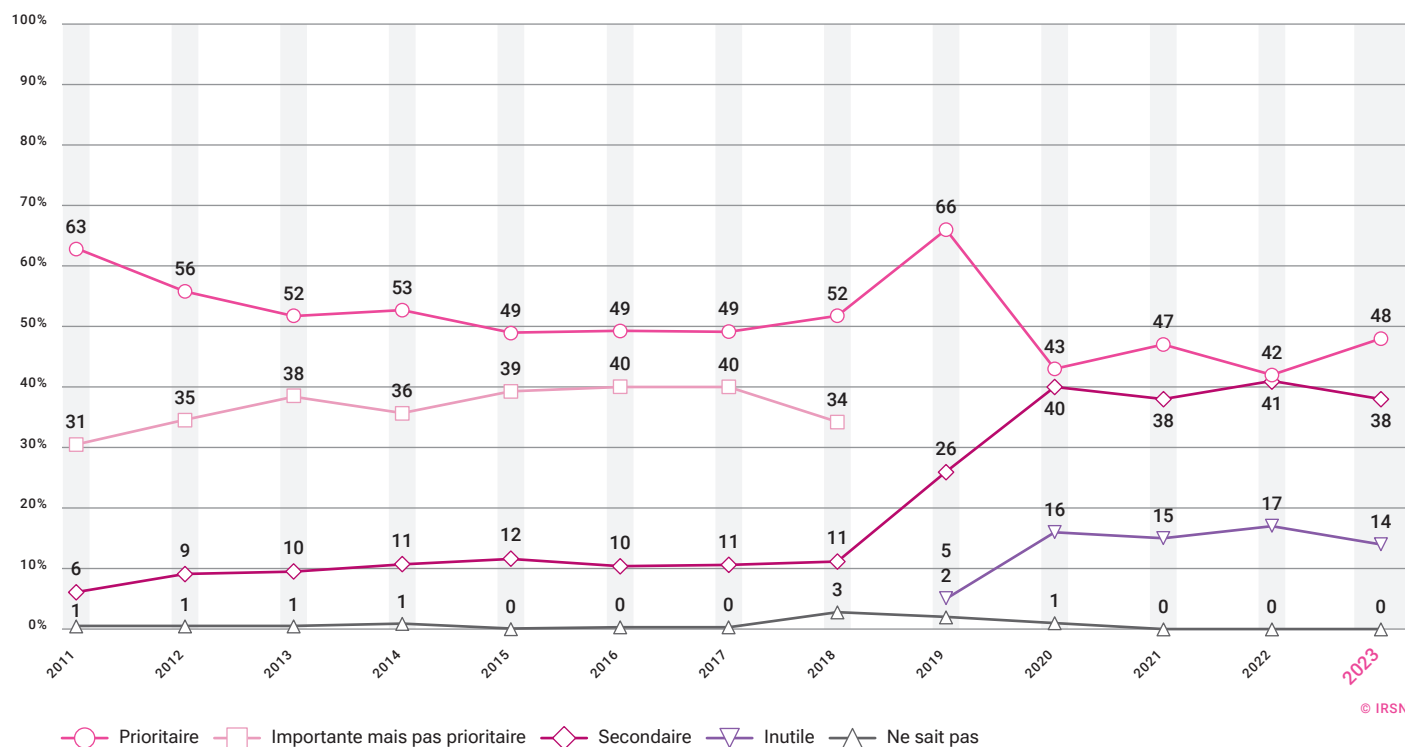
SUITE

« Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires. »

5 – Développer la recherche pour mettre au point une nouvelle génération de réacteurs nucléaires



6 – Renforcer la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations*



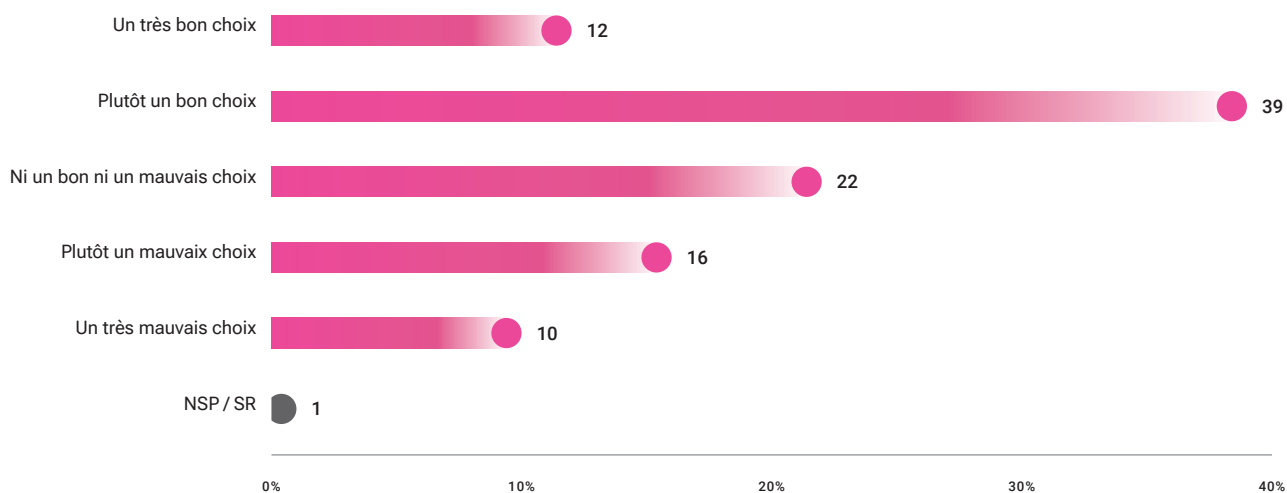
En 2019, la modalité « importante mais pas prioritaire » a été supprimée et la modalité « inutile » a été ajoutée.

* Jusqu'en 2018 inclus, l'intitulé était « renforcer les moyens favorisant la vigilance et la participation citoyenne ».

QUESTION N°14

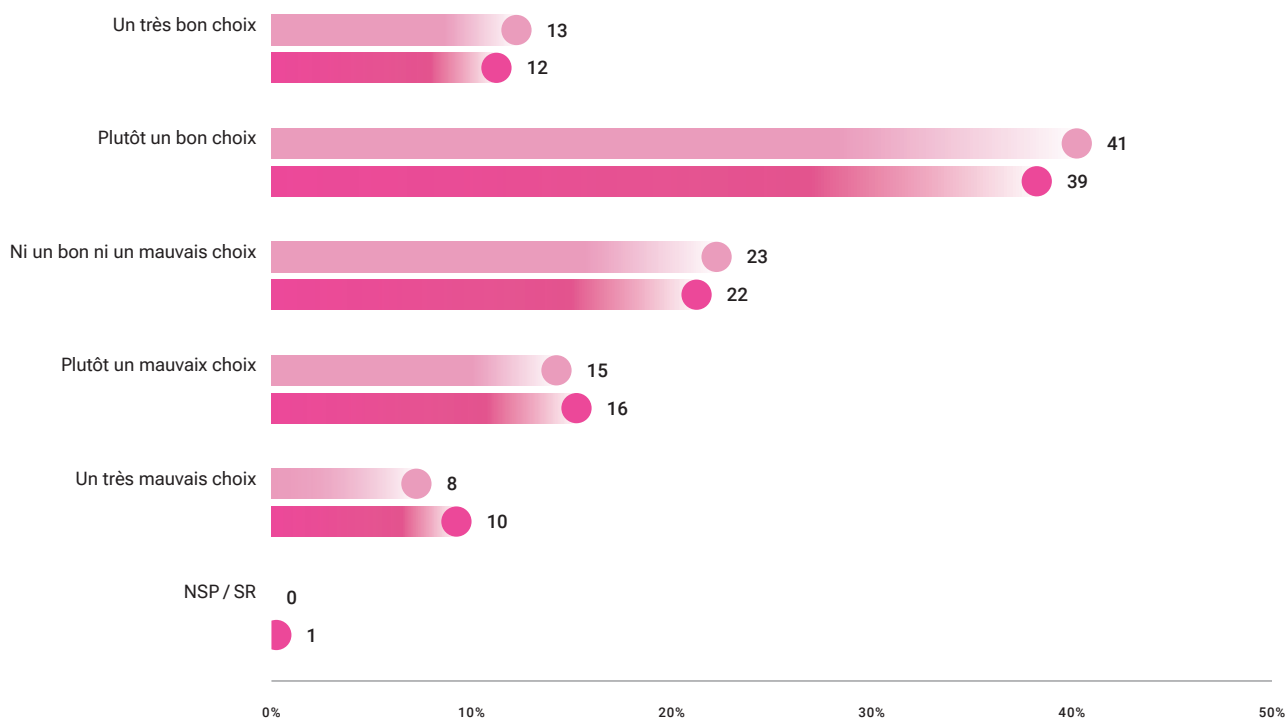
« Selon ce que vous savez, pensez-vous que le choix de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires constitue : »

Novembre 2023 (en %)



© IRSN

Évolution des résultats 2022-2023 (en %)



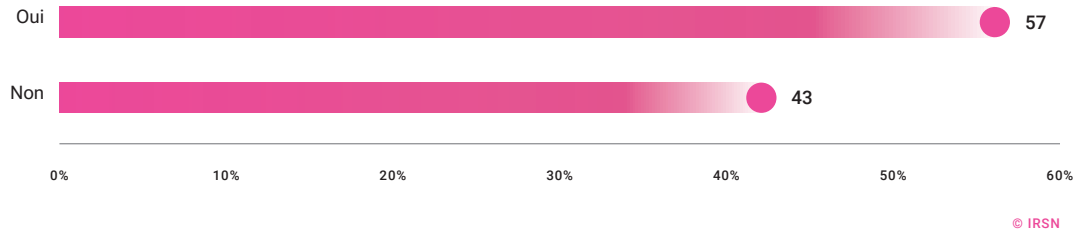
● 2022
● 2023

© IRSN

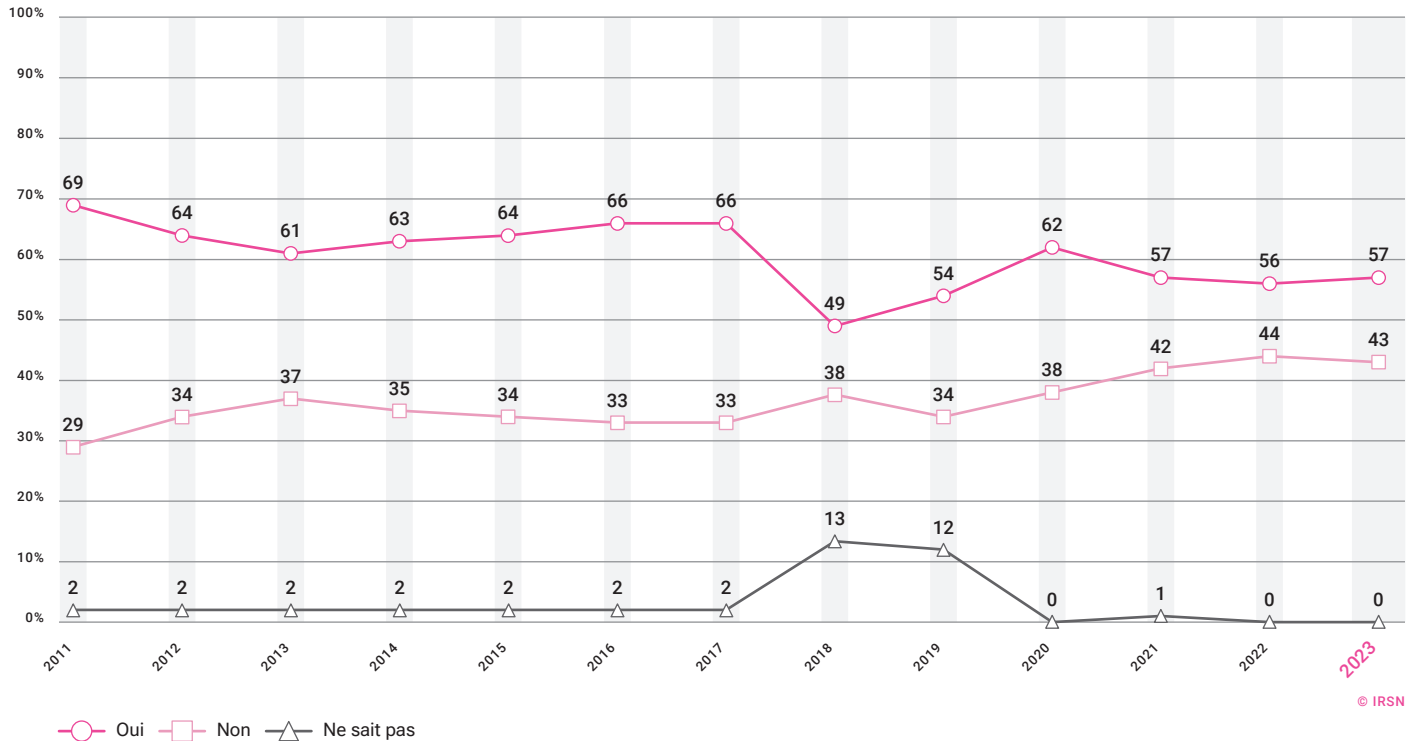
QUESTION N°15

« Selon vous, un accident de la même ampleur que celui de Fukushima peut-il se produire dans une centrale nucléaire française ? »

Novembre 2023 (en %)



Évolution des résultats 2011-2023 (en %)

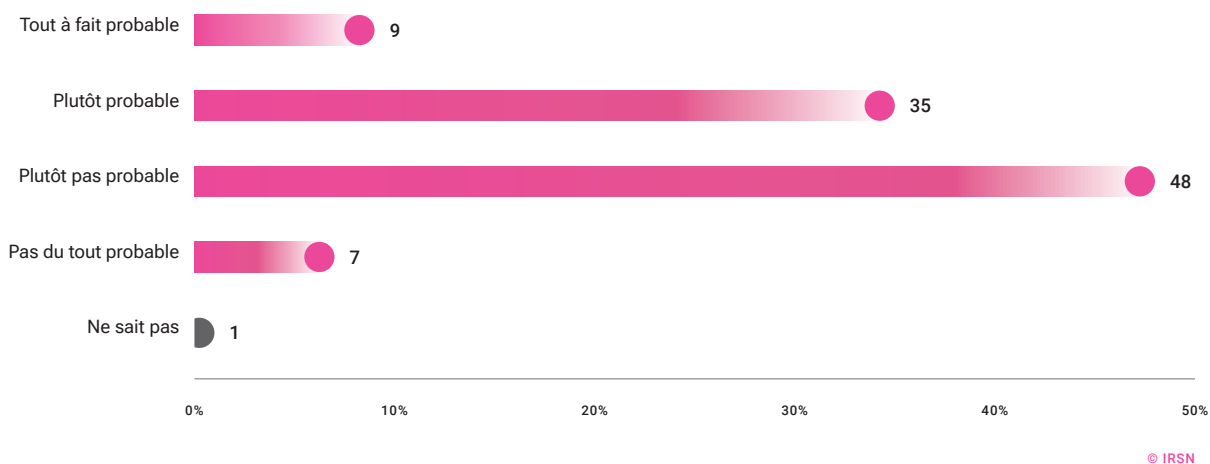


Avant 2018, l'intitulé de la question était « Selon vous, un accident dans une centrale nucléaire ayant la même ampleur qu'à Fukushima peut-il se produire en France ? »

QUESTION N°16

« Selon vous, dans quelle mesure un tel accident est-il probable ? »

Novembre 2023 (en %)



Évolution des résultats 2020-2023 (en %)



QUESTION N°17

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans réponse
Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	75	9	16	0
L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)	72	10	18	0
L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)	70	9	21	0
Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	67	11	22	0
L'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)	65	12	23	0
Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)	62	12	26	0
EDF (Électricité de France)	61	20	19	0
L'Académie des Sciences	56	18	26	0
Les médecins	55	26	19	0
L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)	44	20	36	0
Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)	44	16	40	0
Orano (anciennement AREVA)	37	19	43	1
Les associations de consommateurs	35	43	22	0
Les associations écologistes	32	47	21	0
Le gouvernement	29	54	17	0
Les CLI (Commissions locales d'information)	29	31	40	0
Les élus locaux	25	55	20	0
Les syndicats	18	60	21	1
Les journalistes	18	63	19	0
Les femmes et hommes politiques	16	67	17	0

QUESTION N°18

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

	Oui	Non	Je ne sais pas	Sans réponse
Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	68	13	19	0
L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)	64	14	22	0
L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)	62	14	23	1
Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	61	13	25	1
Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)	60	15	25	0
L'Académie des Sciences	57	19	24	0
L'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)	56	17	26	1
Les médecins	55	24	20	1
EDF (Électricité de France)	50	27	23	0
L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)	45	20	34	1
Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)	42	19	38	1
Les associations de consommateurs	39	38	23	0
Les CLI (Commissions locales d'information)	35	30	35	0
Orano (anciennement AREVA)	32	26	41	1
Les associations écologistes	30	48	22	0
Les élus locaux	24	53	23	0
Le gouvernement	22	58	20	0
Les journalistes	22	58	20	0
Les syndicats	19	60	21	0
Les femmes et hommes politiques	15	66	19	0

Jusqu'au baromètre 2020, le questionnaire était administré en face à face. En 2021, il a été auto-administré en ligne avec une enquête de contrôle en face à face. Sur la quasi-totalité du questionnaire, l'effet du mode de passation est négligeable. Pour ces deux questions-là en revanche, un biais important est enregistré. Ceci est particulièrement vrai pour la question sur la confiance. Comme vous pourrez le remarquer aux pages suivantes, tous les acteurs ne sont pas affectés de la même manière. Les résultats de l'enquête de contrôle en face-à-face peuvent être consultés sur le site Internet : <https://barometre.irs.fr/graphiques>.

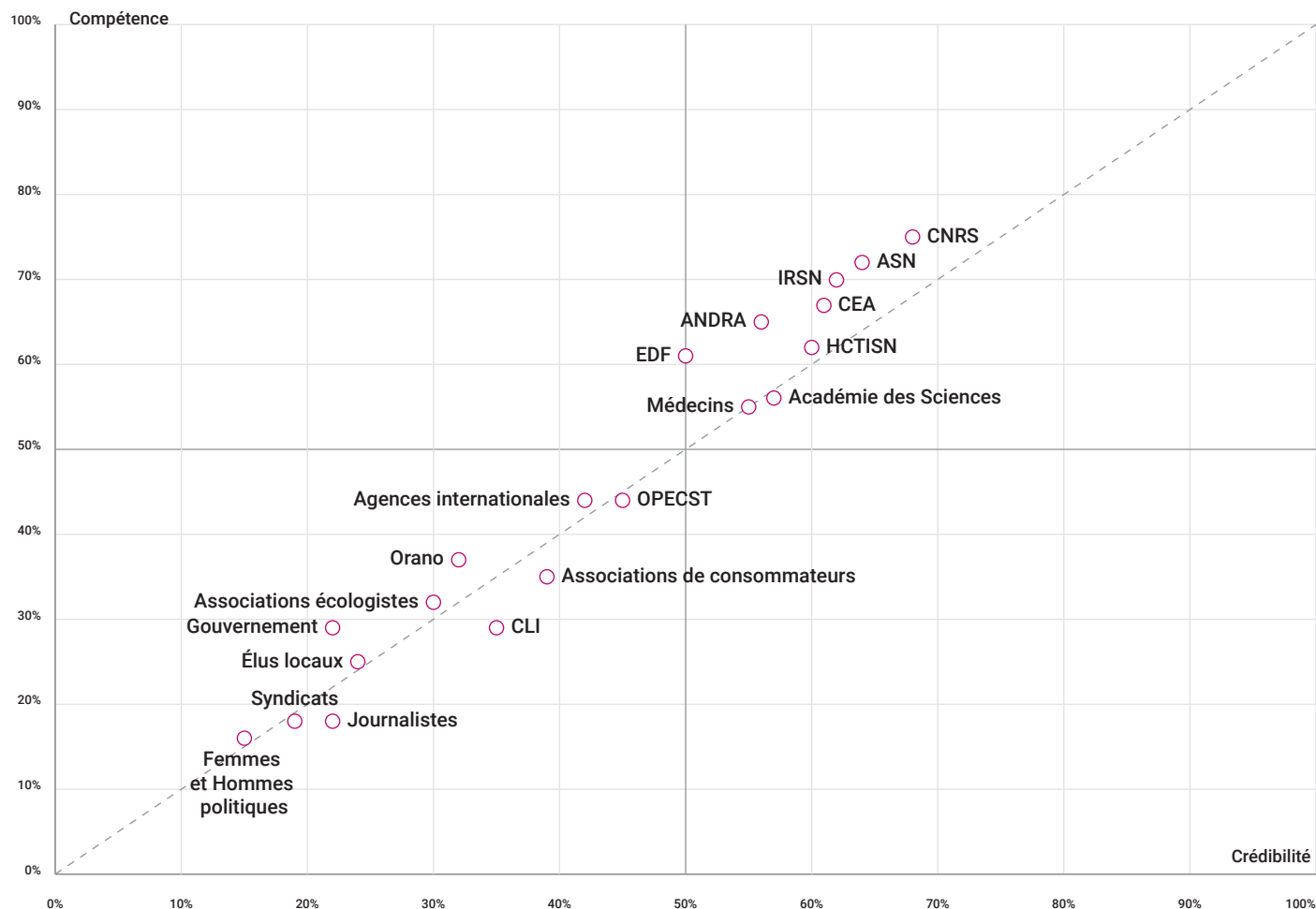
QUESTION N°17

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

QUESTION N°18

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

Novembre 2023 (en %)

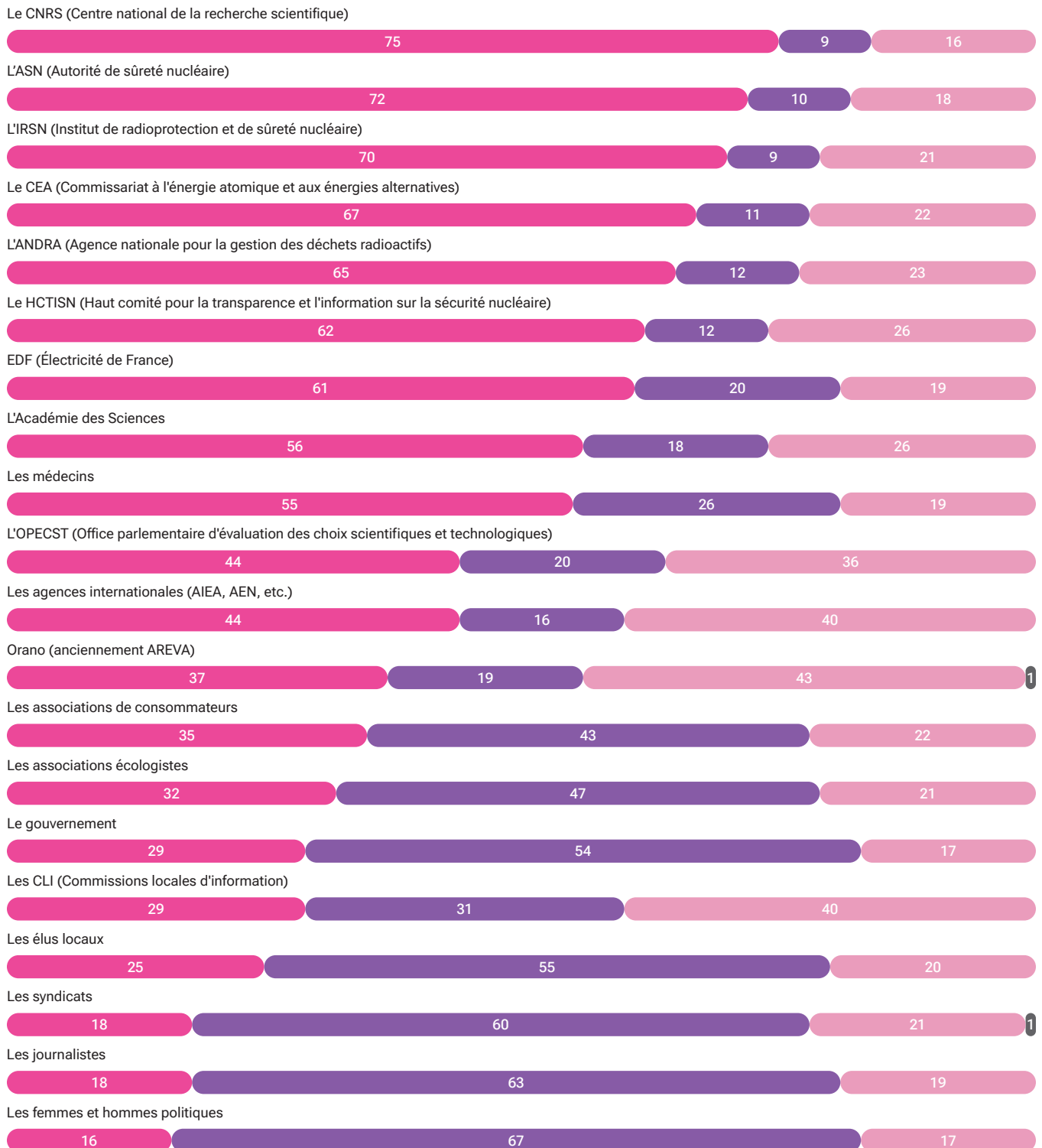


© IRSN

QUESTION N°17

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

Novembre 2023 (en %)



- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Sans réponse

© IRSN

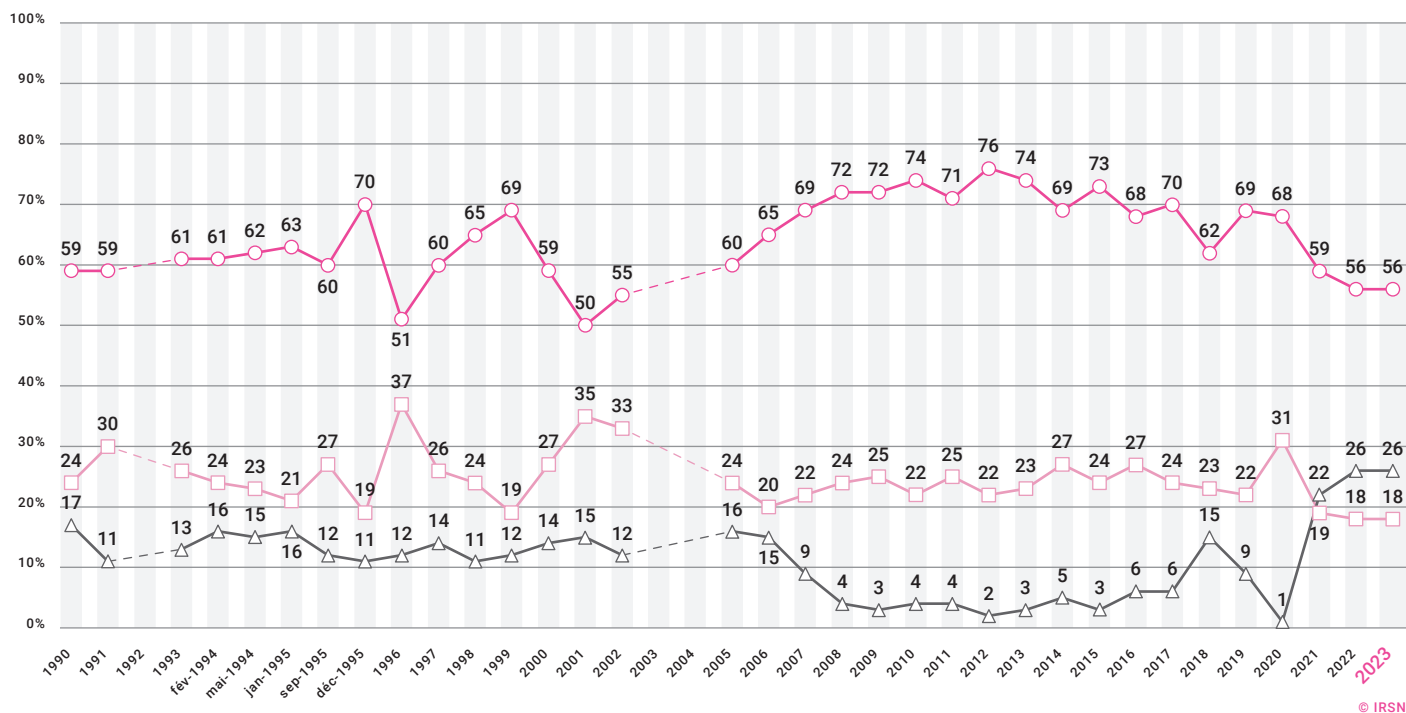
QUESTION N°17

SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

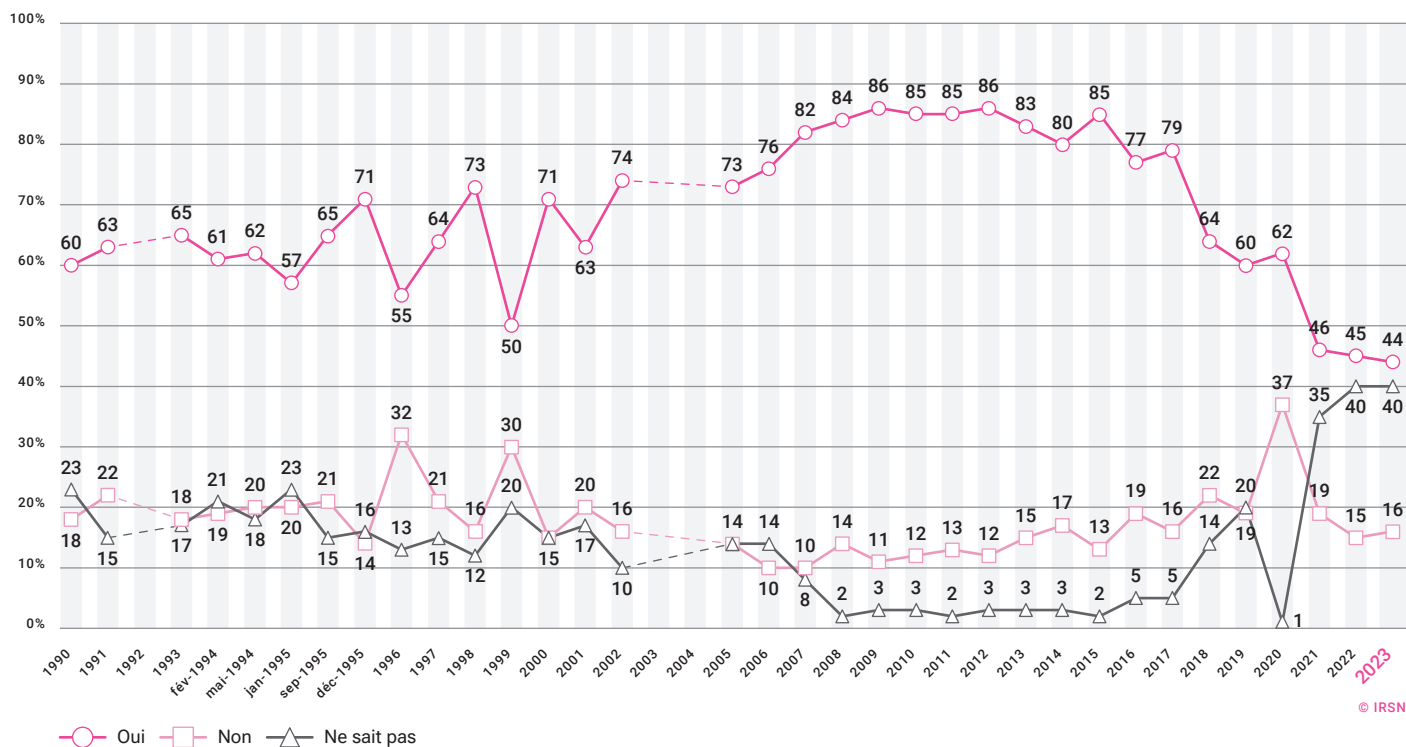
Évolution des résultats 1990-2023 (en %)

1 – L'Académie des Sciences



© IRSN

2 – Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)*



© IRSN

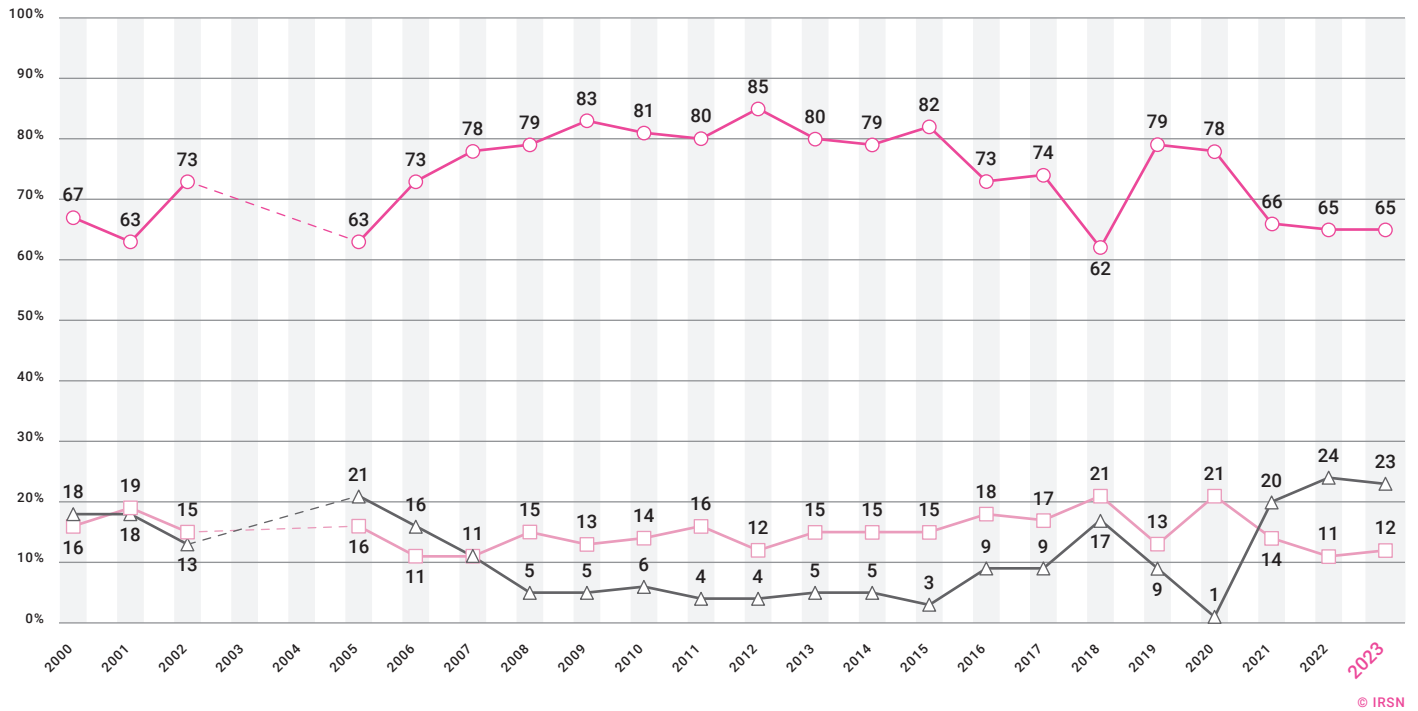
* Uniquement en 1999, l'intitulé « les organismes d'experts internationaux » avait été modifié par « les organismes internationaux ». Puis, en 2019, il a été remplacé par « les agences internationales (AIEA, AEN, etc.) ».

QUESTION N°17

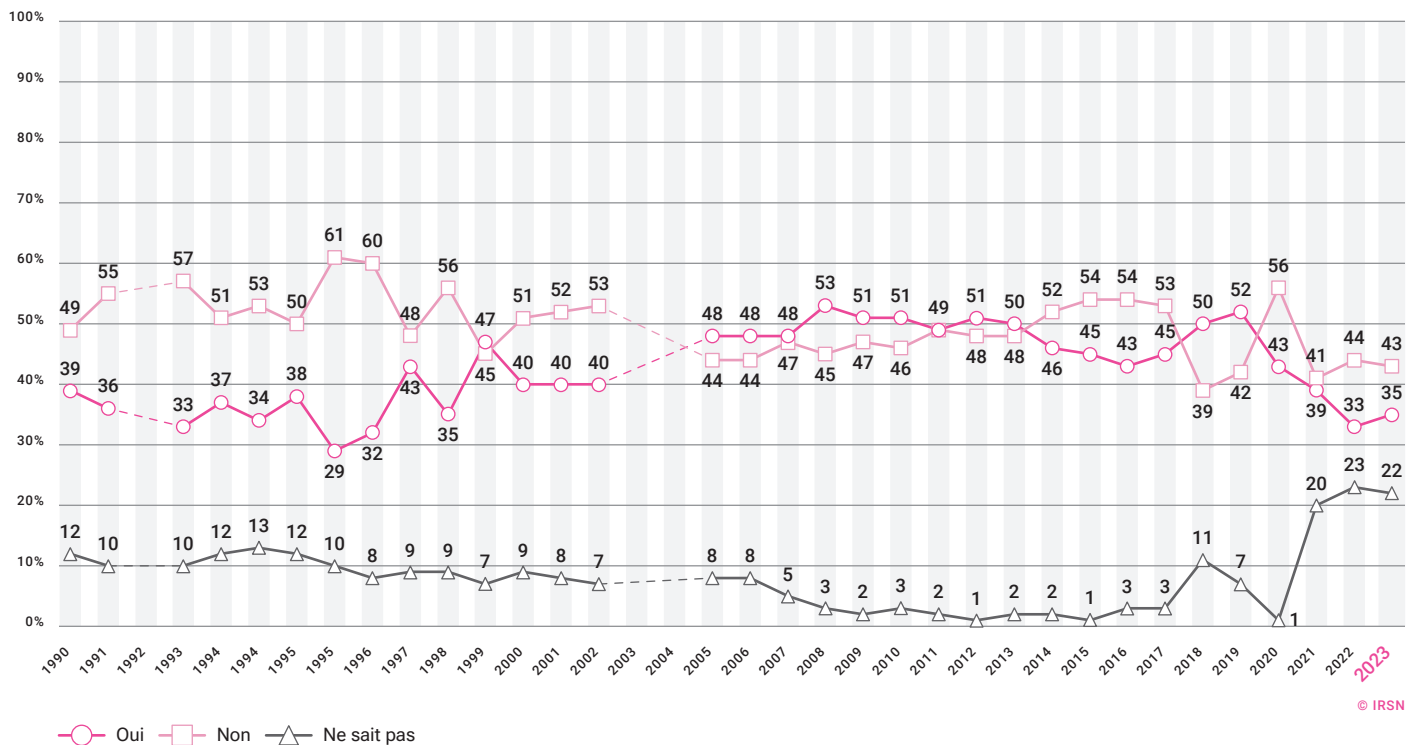
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

3 – L'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)



4 – Les associations de consommateurs

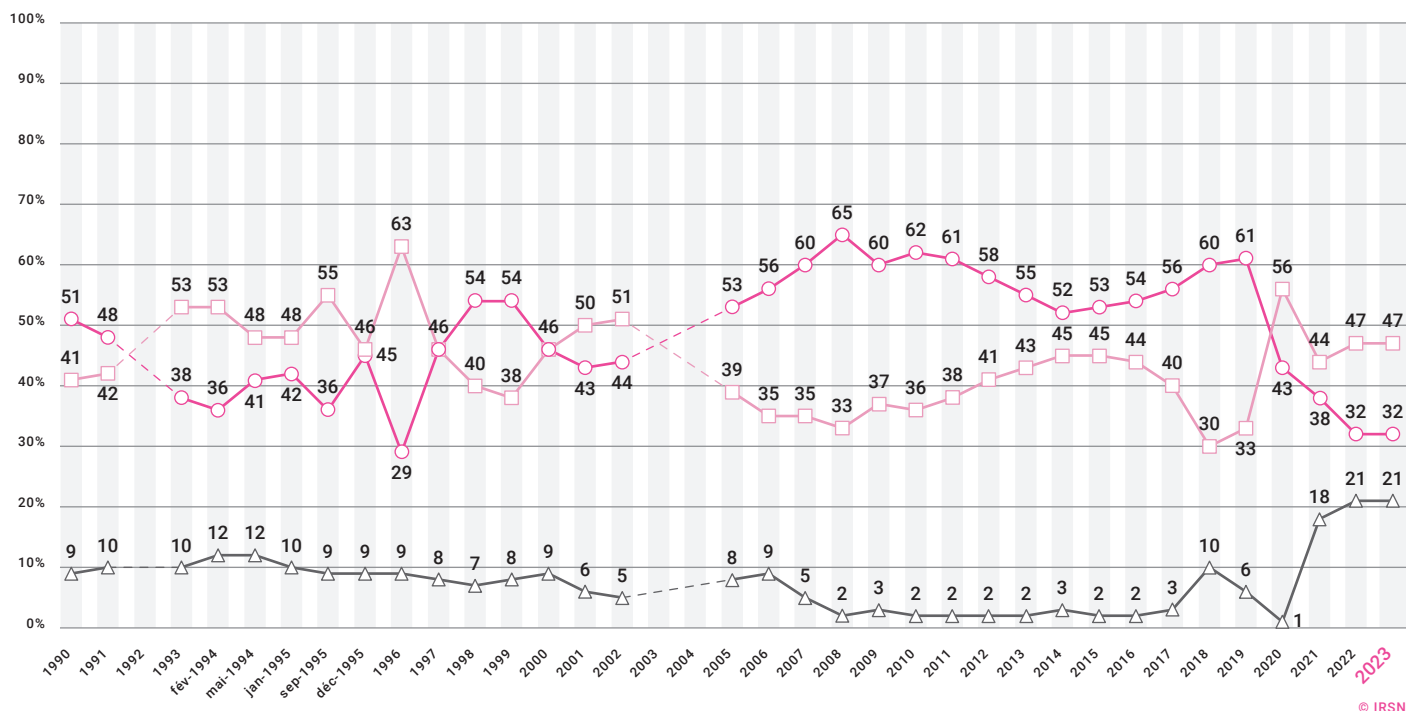


QUESTION N°17

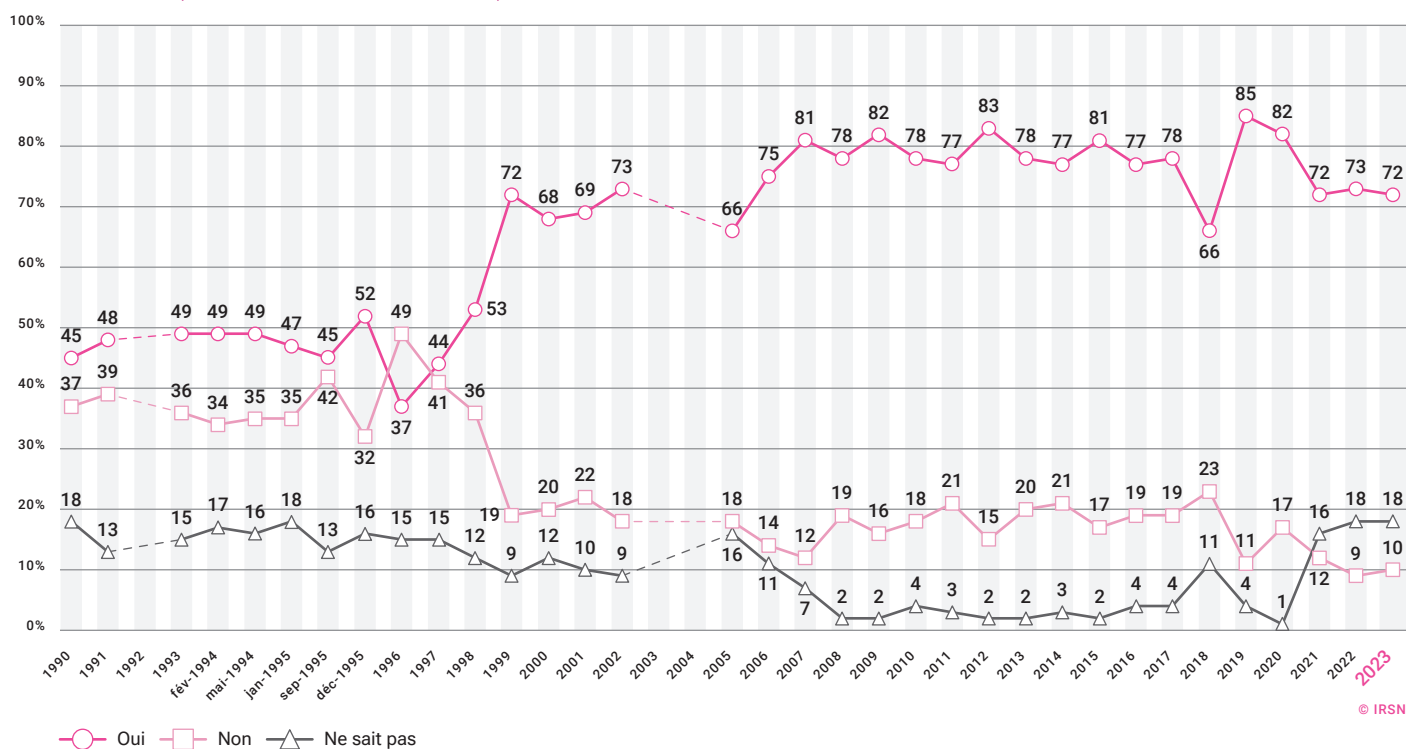
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

5 – Les associations écologistes*



6 – L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)*



* En 1998, l'intitulé « les écologistes » a été remplacé par « les associations écologistes ».

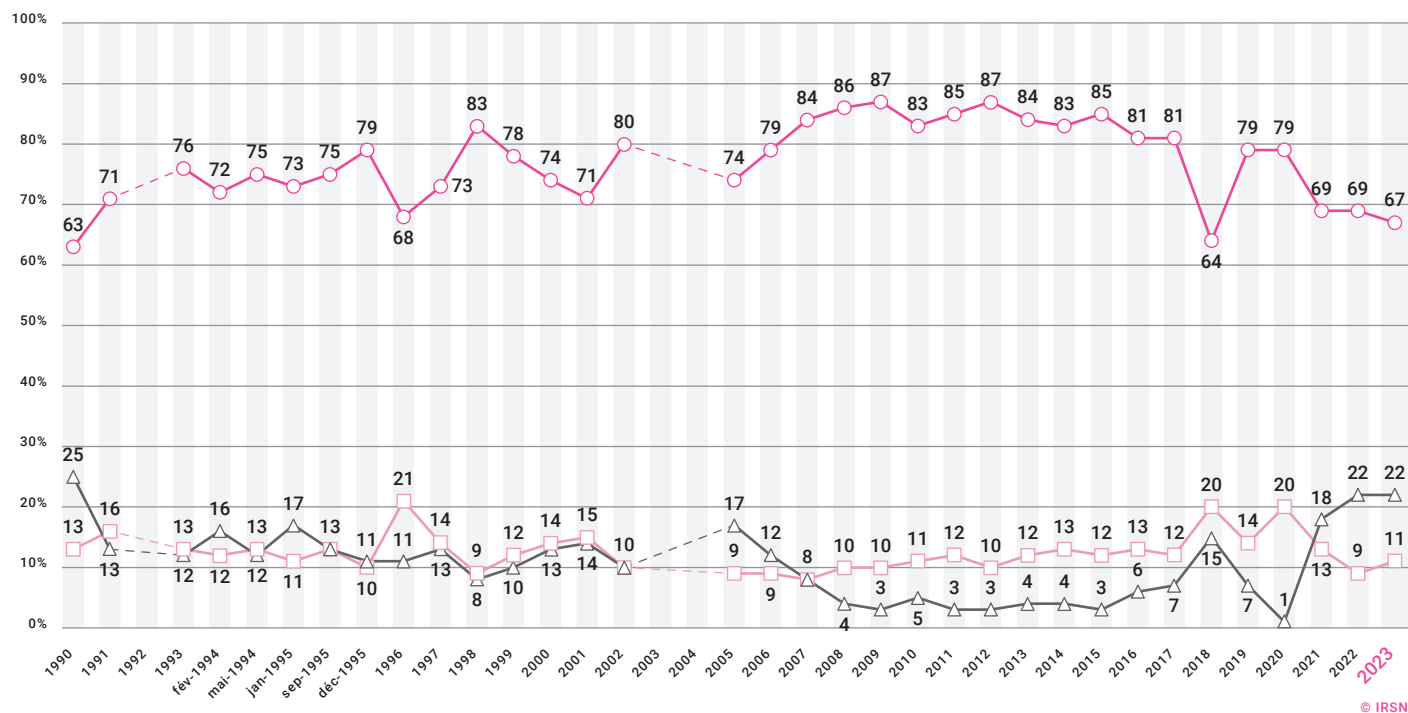
** En 1999, l'intitulé « les organismes de contrôle » a été remplacé par « les organismes de contrôle (Direction de la sûreté des installations nucléaires, etc.) ». En 2002, cet intitulé a été remplacé par « les organismes de contrôle (Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection) » ; en 2006, par « les organismes de contrôle (Autorité de sûreté nucléaire, etc.) » ; en 2019 par « l'Autorité de sûreté nucléaire ».

QUESTION N°17

SUITE

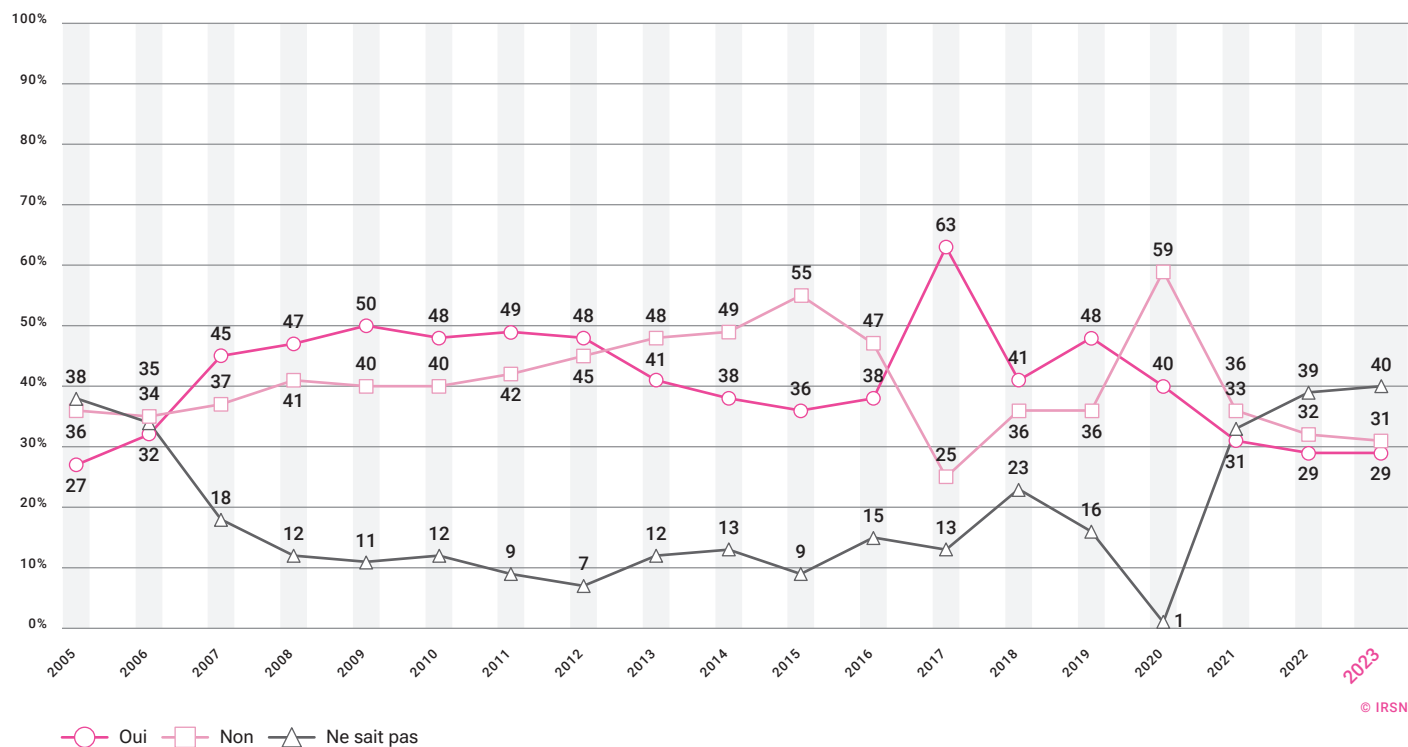
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

7 – Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)



© IRSN

8 – Les CLI (Commissions locales d'information)



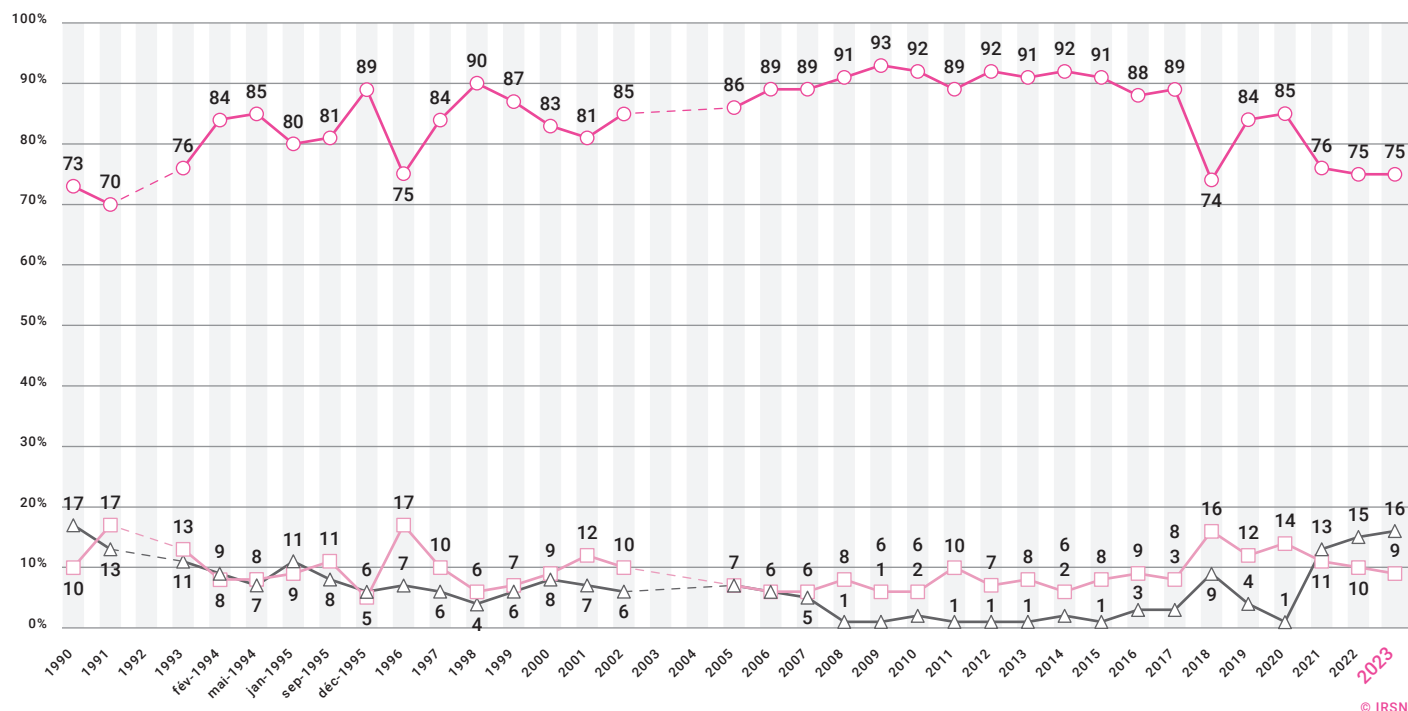
© IRSN

QUESTION N°17

SUITE

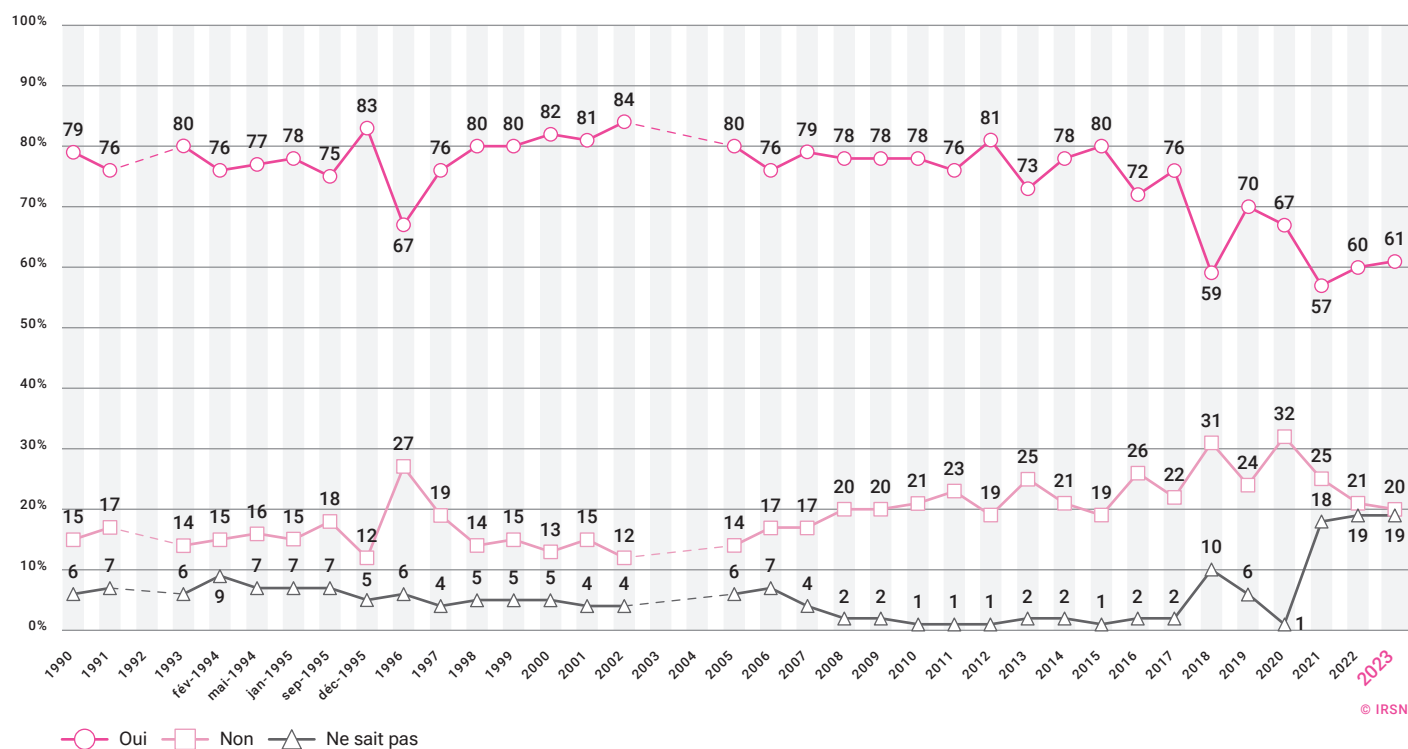
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

9 – Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)



© IRSN

10 – EDF



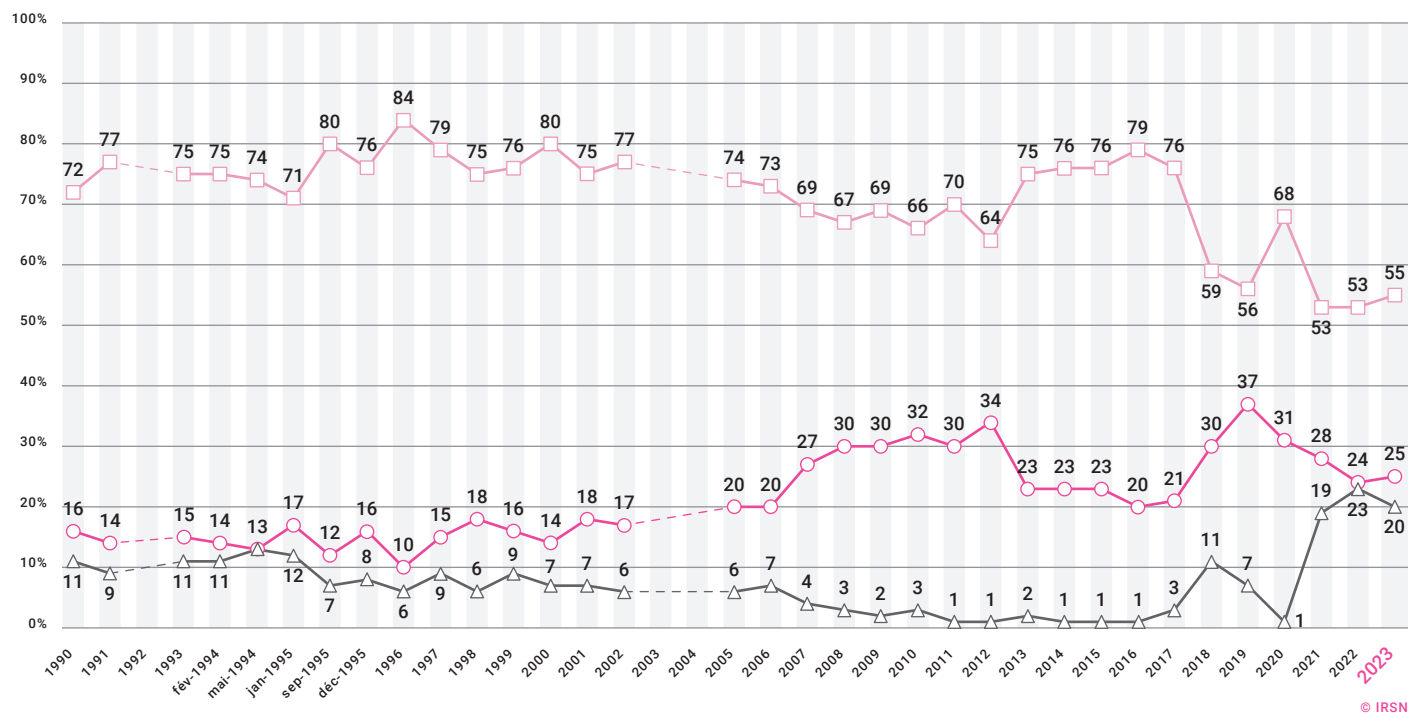
© IRSN

QUESTION N°17

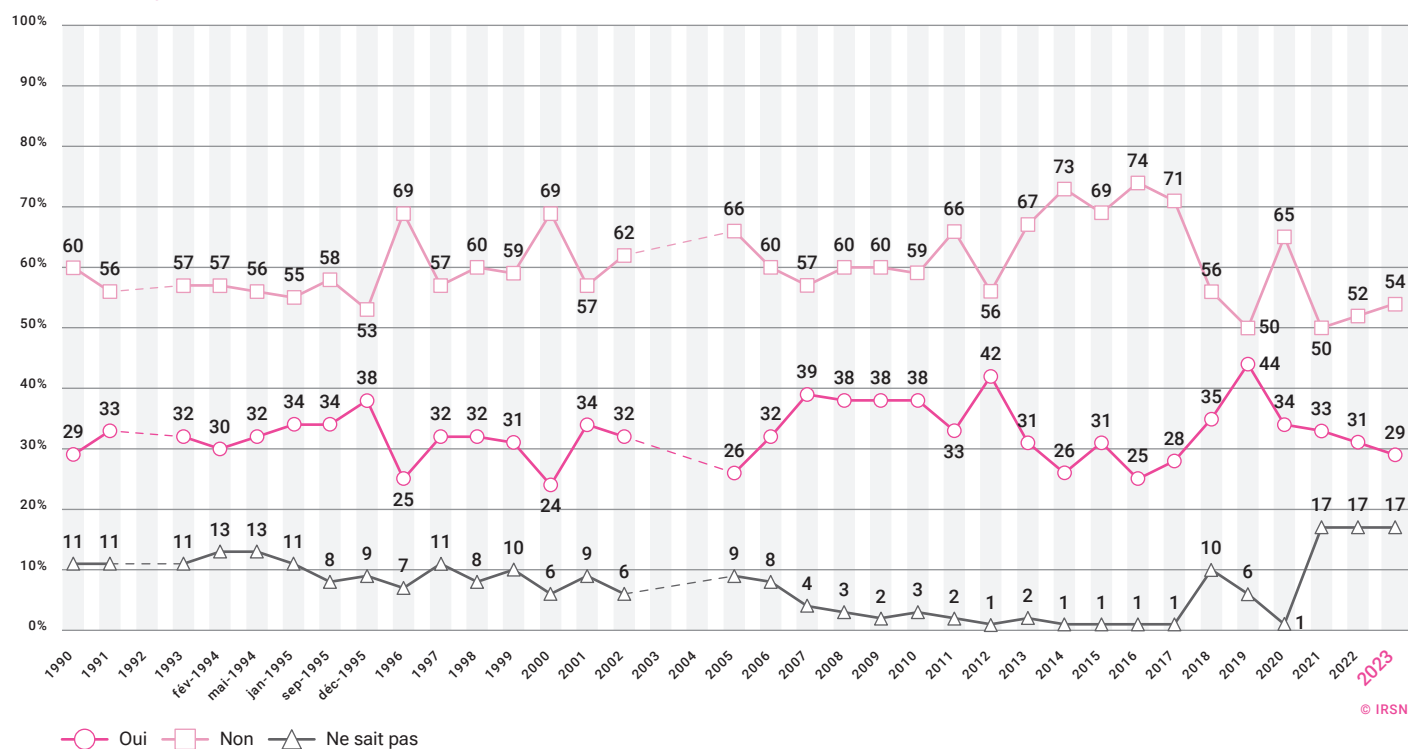
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

11 – Les élus locaux



12 – Le gouvernement

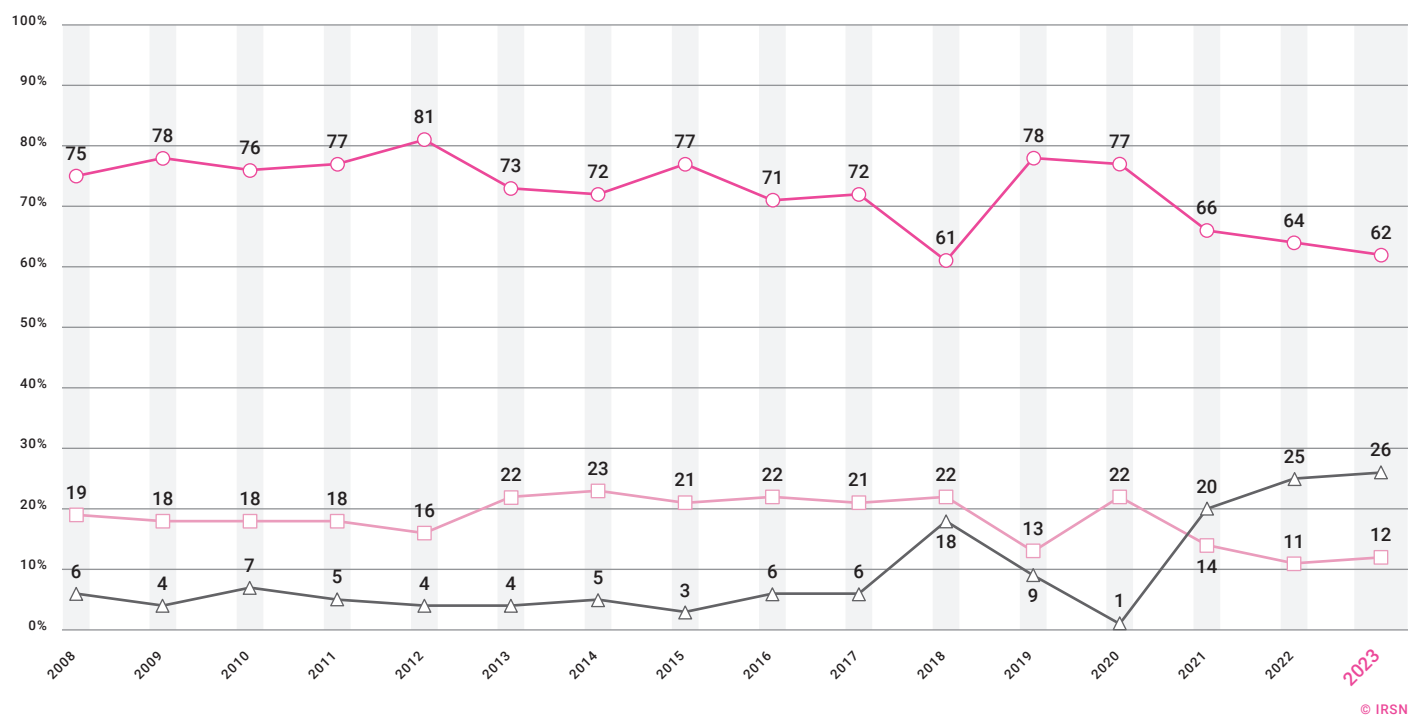


QUESTION N°17

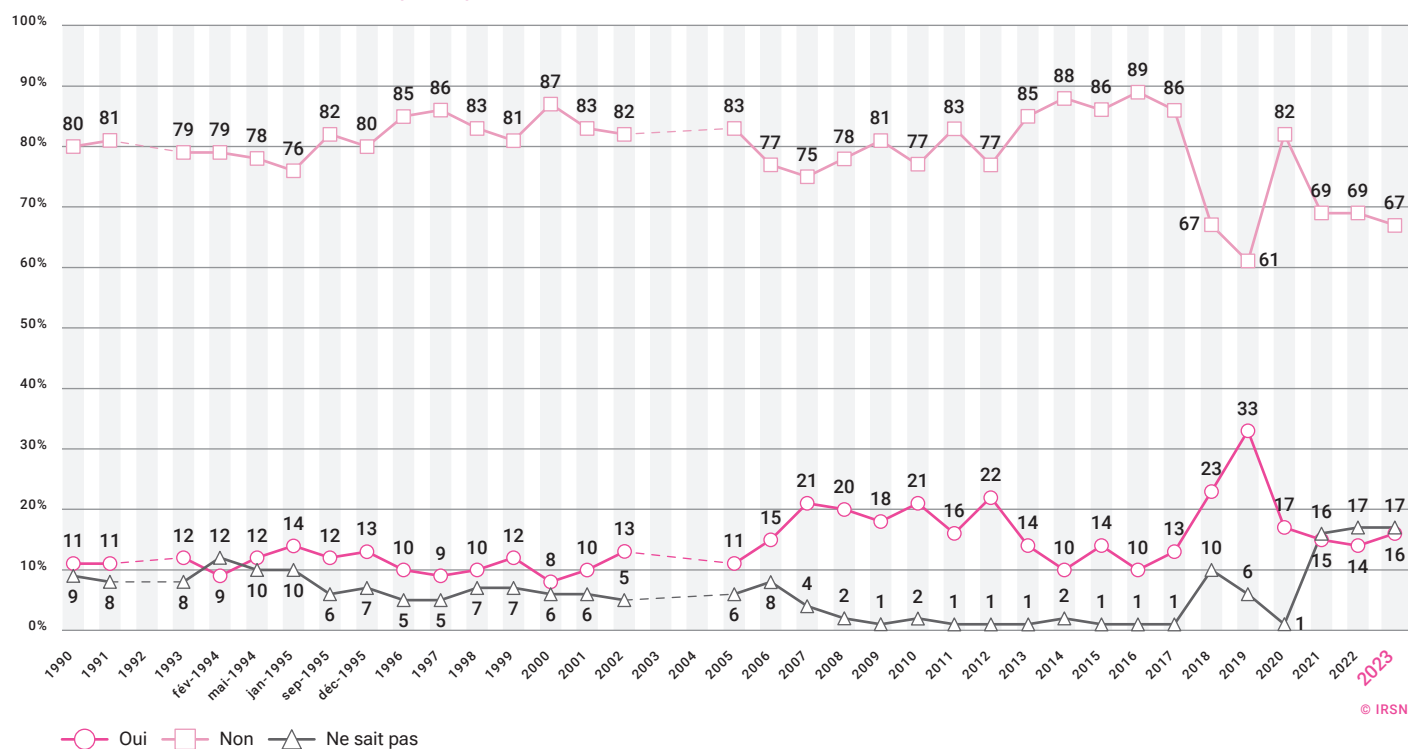
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

13 – Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)



14 – Les femmes et hommes politiques

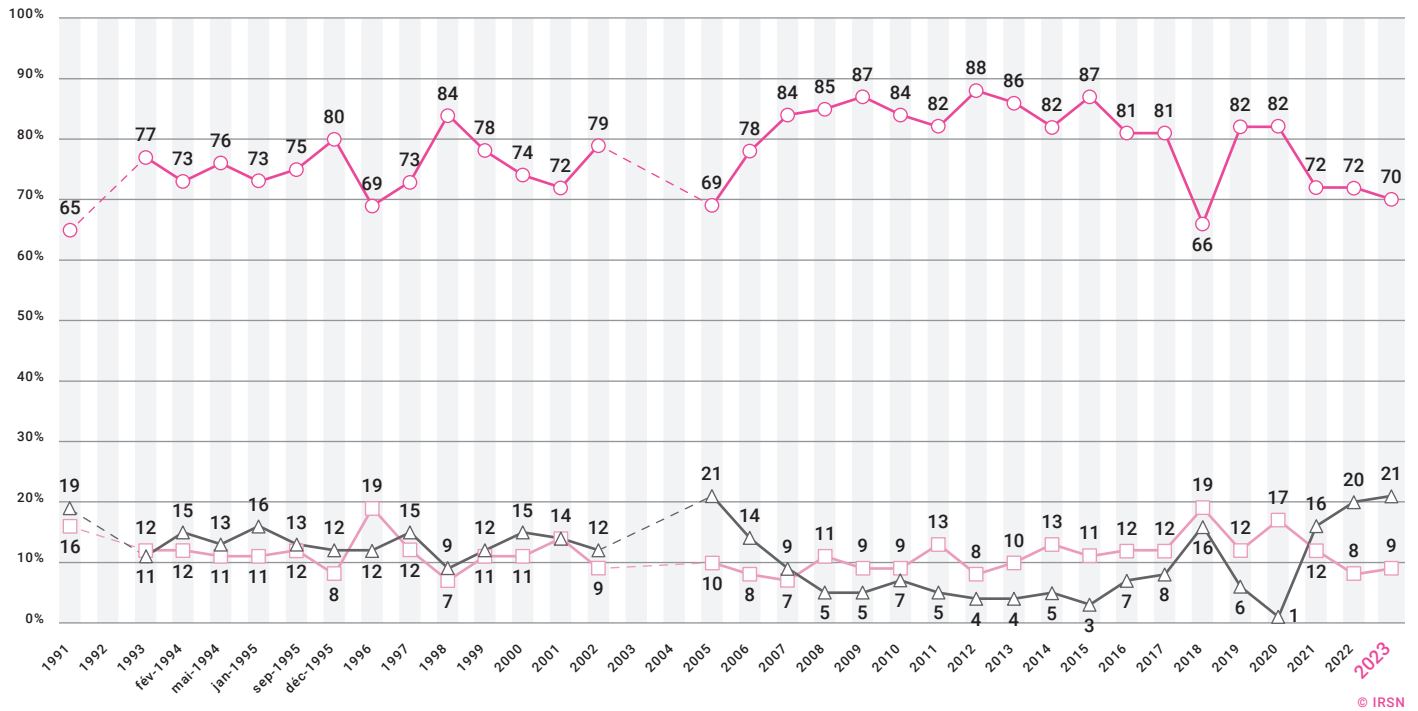


QUESTION N°17

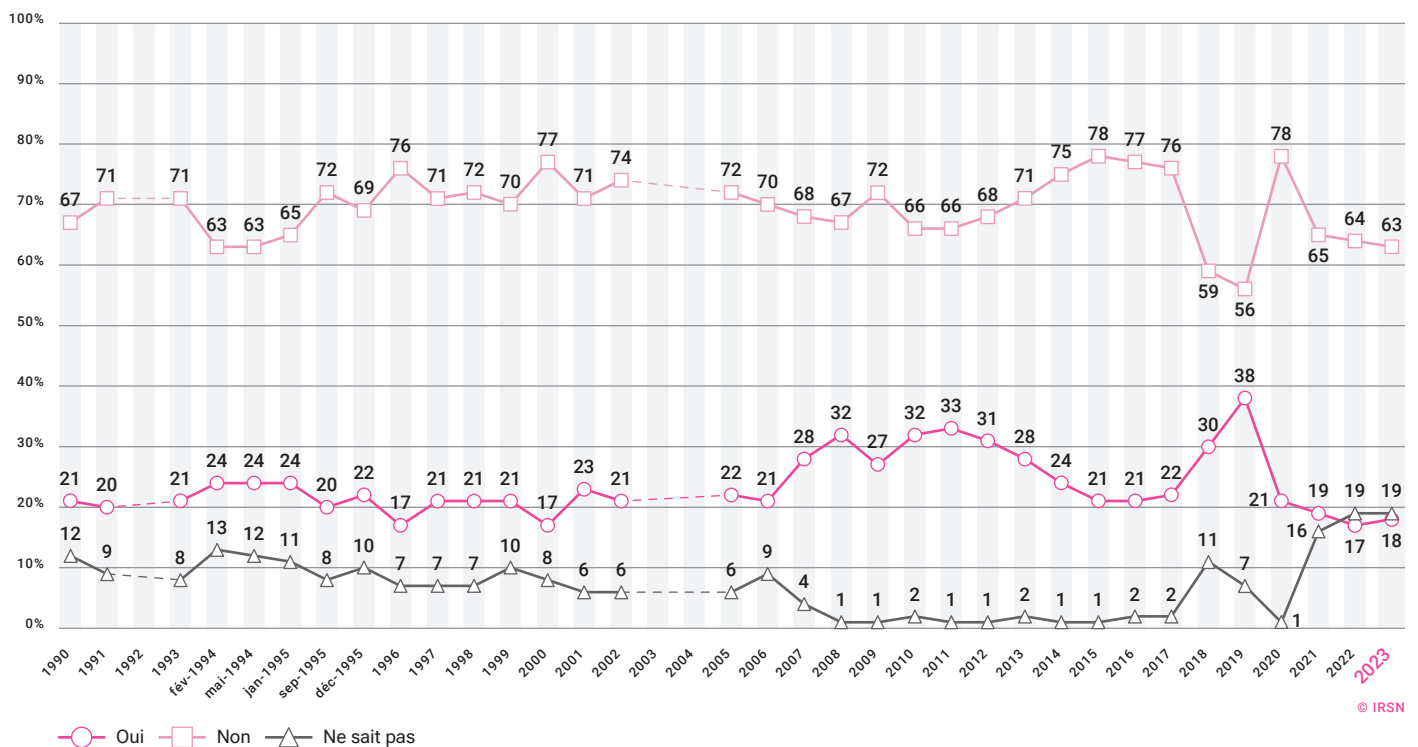
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

15 – L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)*



16 – Les journalistes



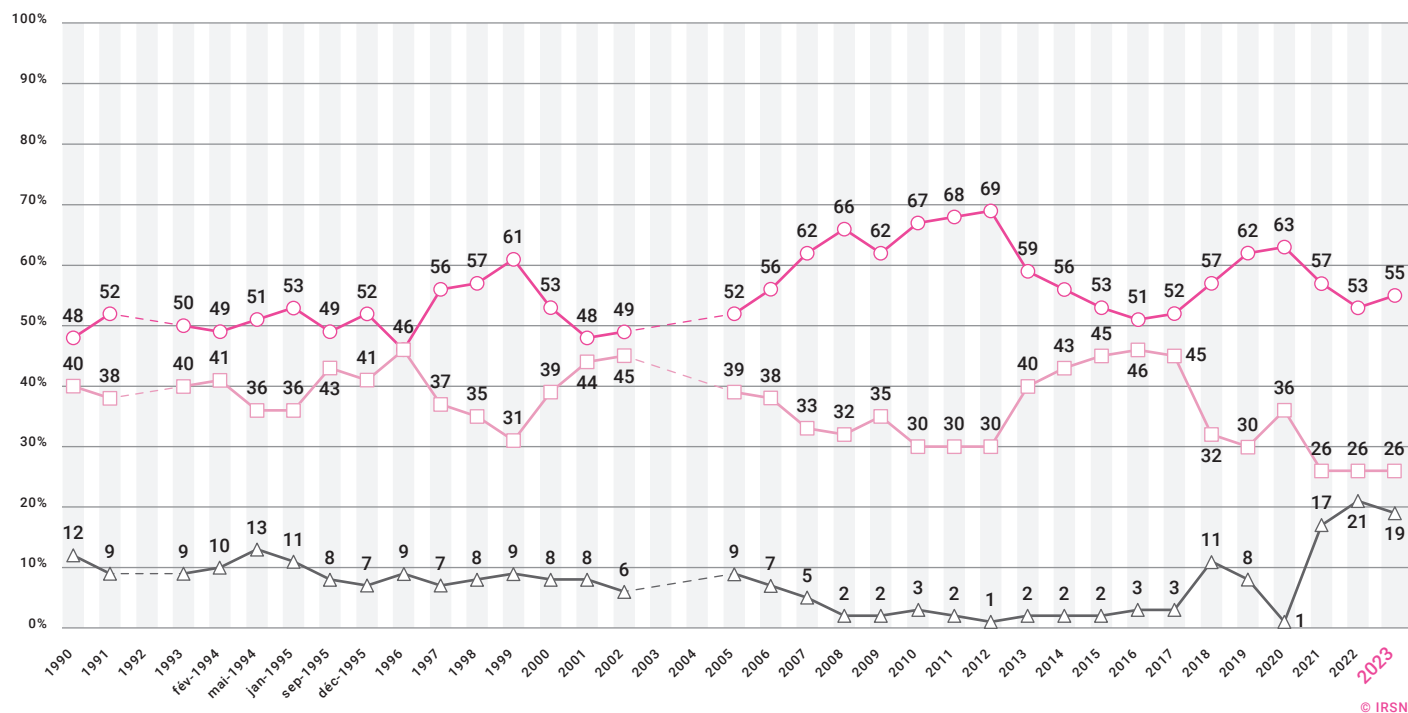
* En novembre 2002, l'intitulé « IPSN, Institut de protection et de sûreté nucléaire » a été remplacé par « IRSN, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ».

QUESTION N°17

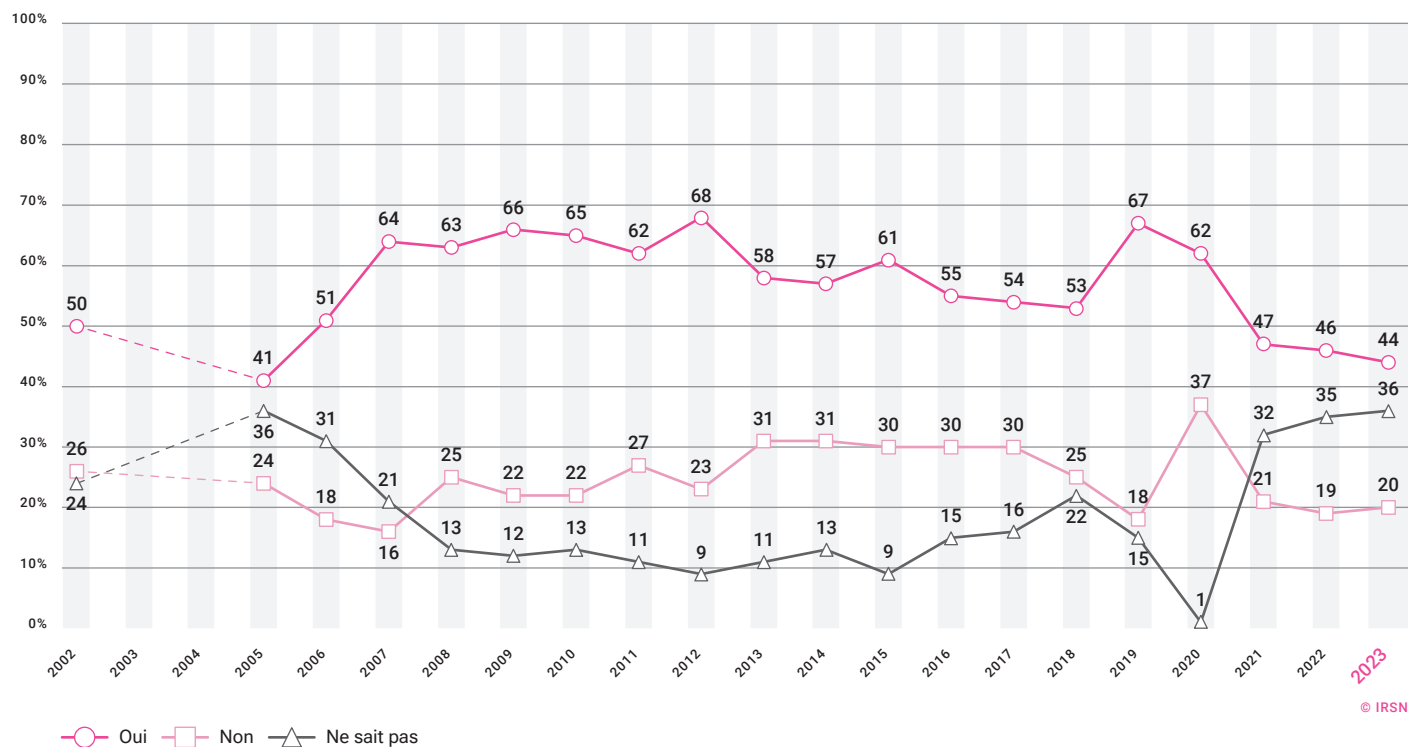
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

17 – Les médecins



18 – L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)



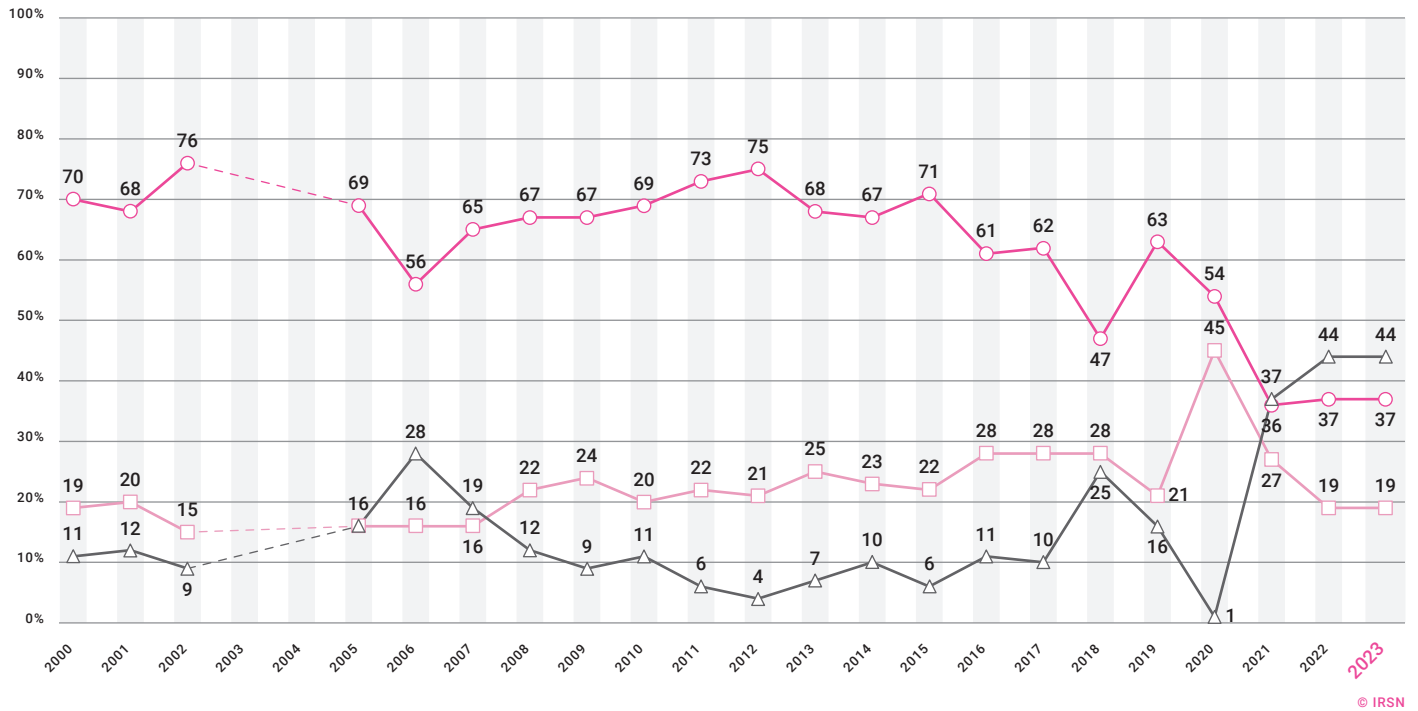
○ Oui □ Non △ Ne sait pas

QUESTION N°17

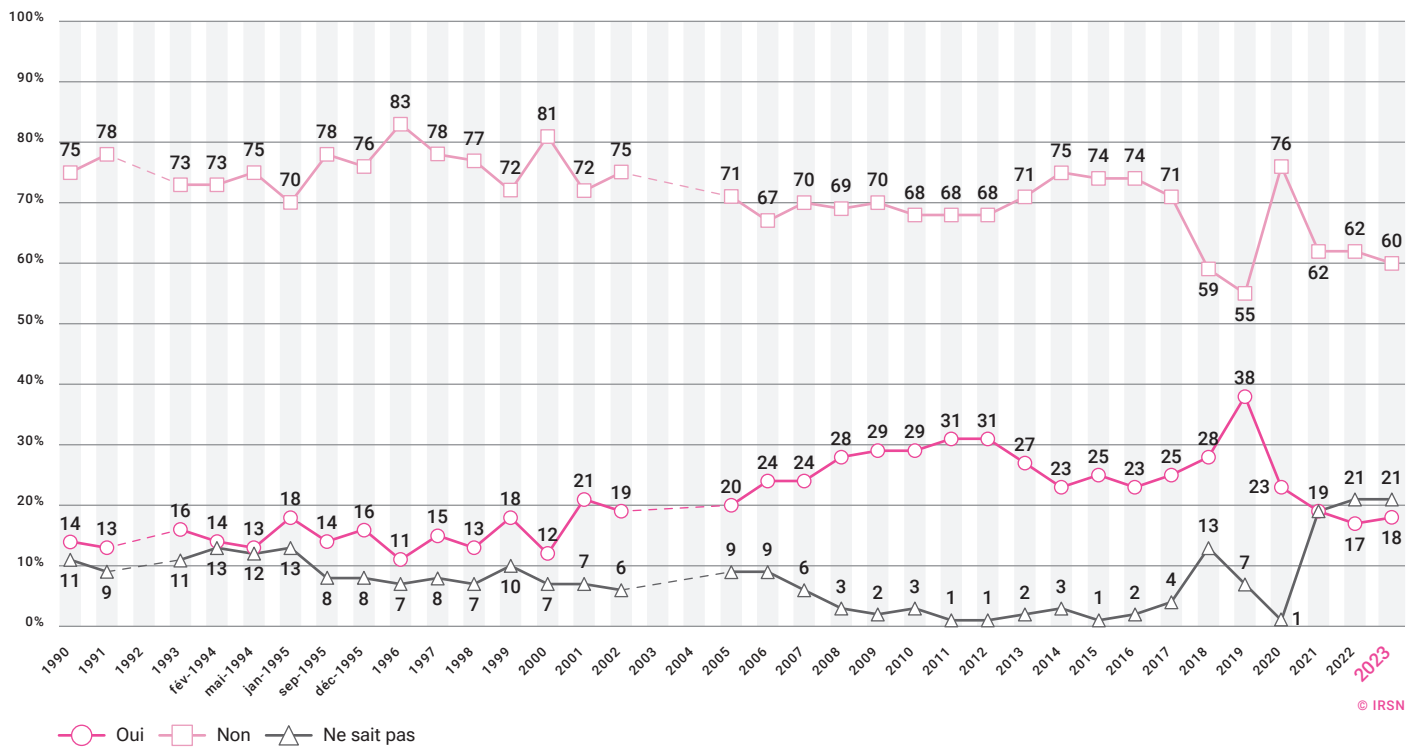
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ? »

19 – Orano (anciennement AREVA)



20 – Les syndicats



○ Oui □ Non △ Ne sait pas

QUESTION N°18

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

Novembre 2023 (en %)

Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)



L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)



L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)



Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)



Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)



L'Académie des Sciences



L'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)



Les médecins



EDF (Électricité de France)



L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)



Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)



Les associations de consommateurs



Les CLI (Commissions locales d'information)



Orano (anciennement AREVA)



Les associations écologistes



Les élus locaux



Le gouvernement



Les journalistes



Les syndicats



Les femmes et hommes politiques



- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Sans réponse

© IRSN

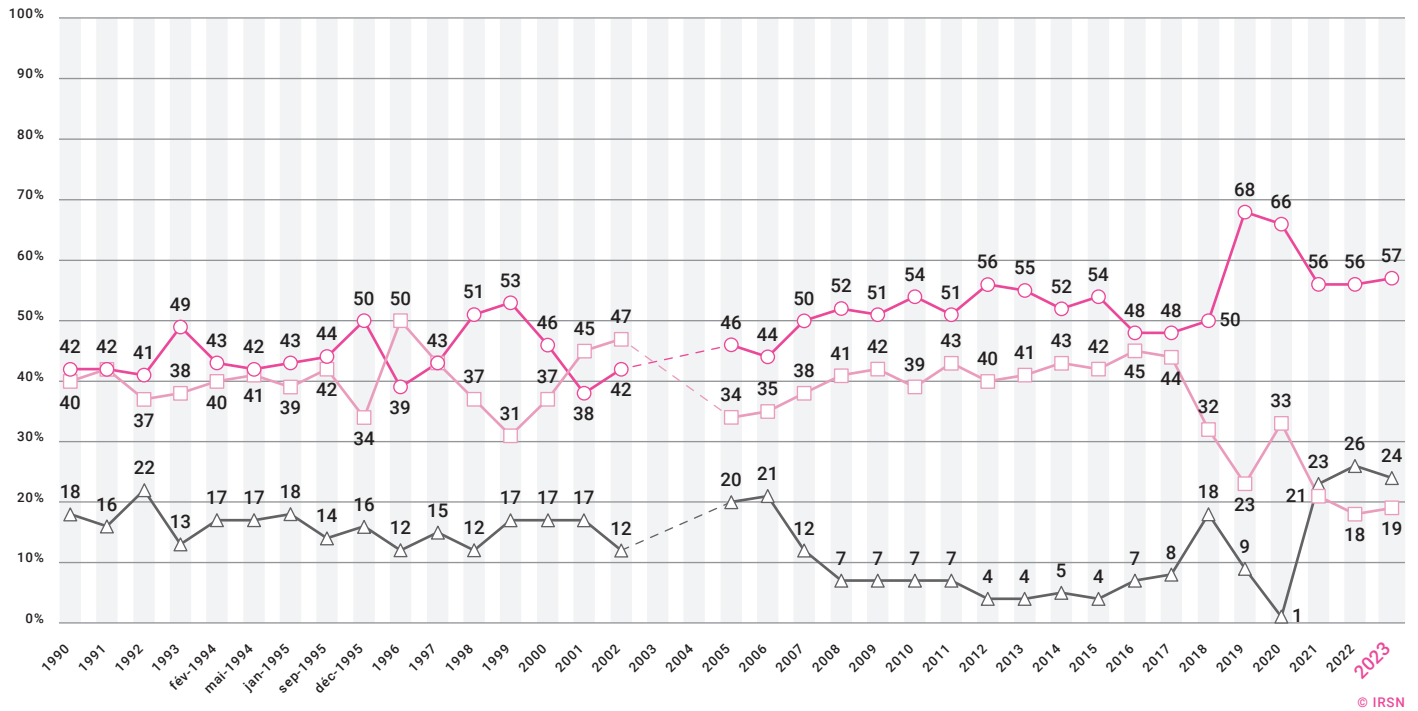
QUESTION N°18

SUITE

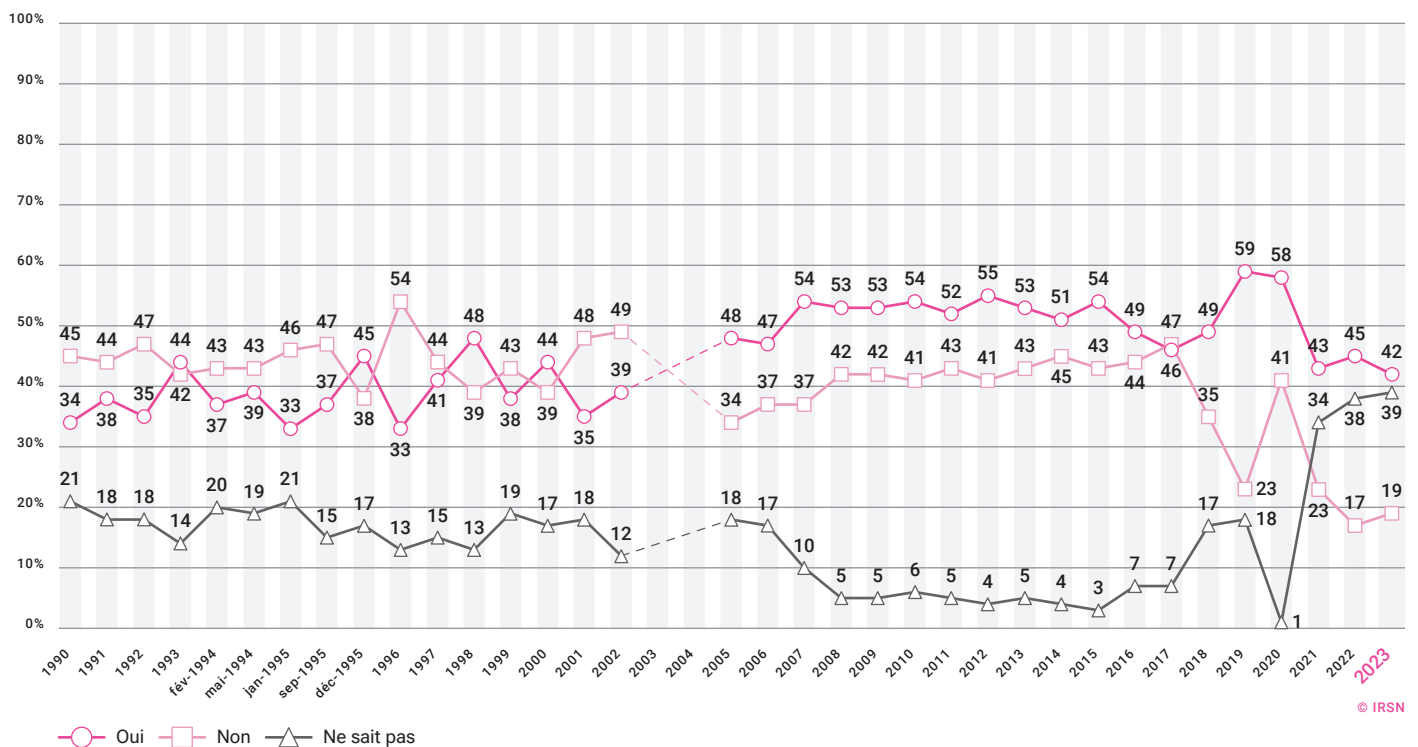
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

Évolution des résultats 1990-2023 (en %)

1 – L'Académie des Sciences



2 – Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)*



En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

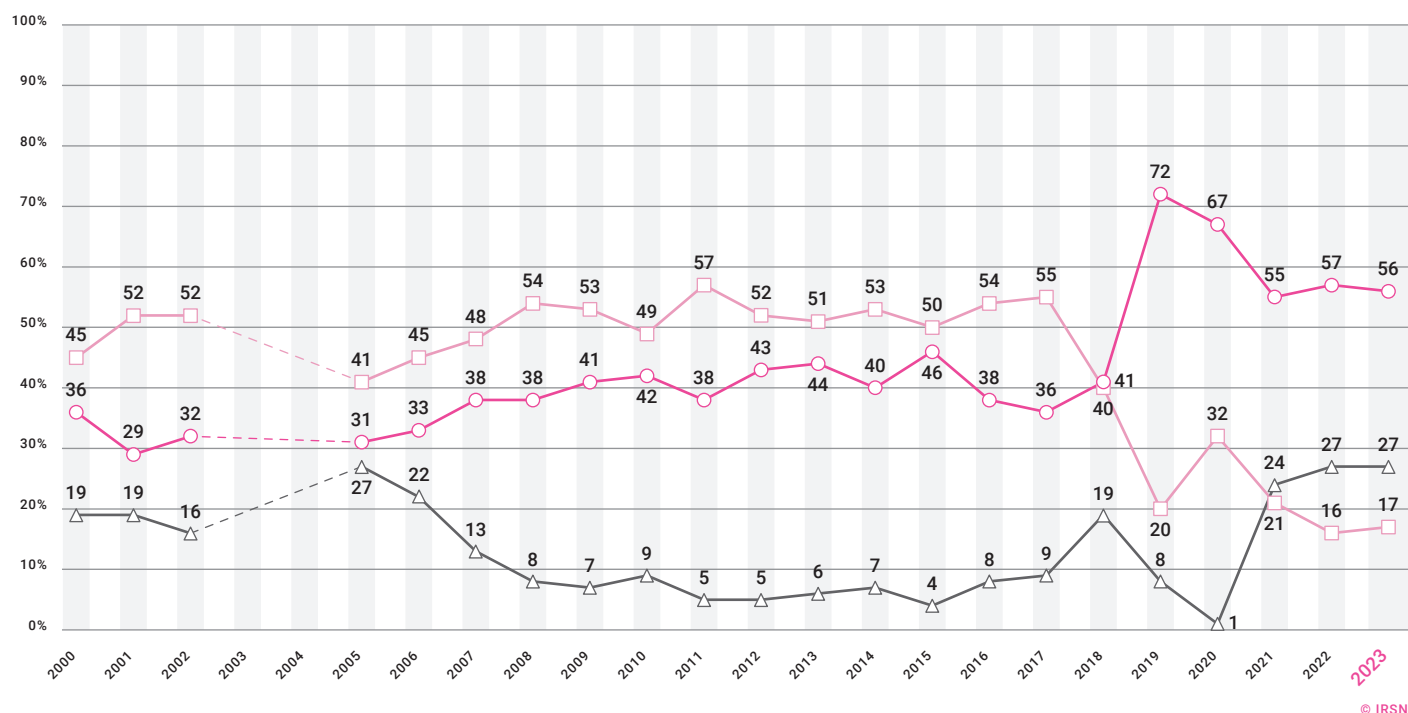
* Uniquement en 1999, l'intitulé « les organismes d'experts internationaux » avait été modifié par « les organismes internationaux ». Puis, en 2019, il a été remplacé par « les agences internationales (AIEA, AEN, etc.) ».

QUESTION N°18

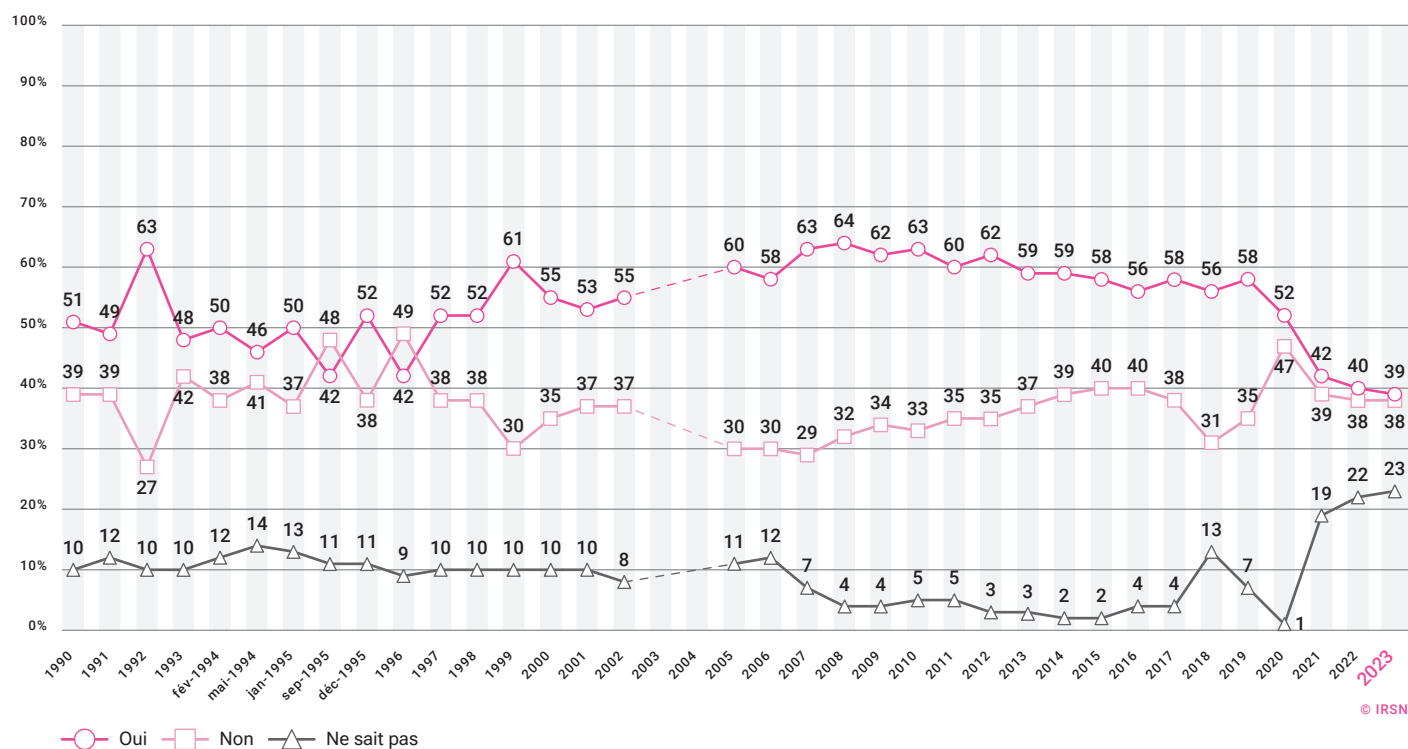
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

3 – L'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)



4 – Les associations de consommateurs



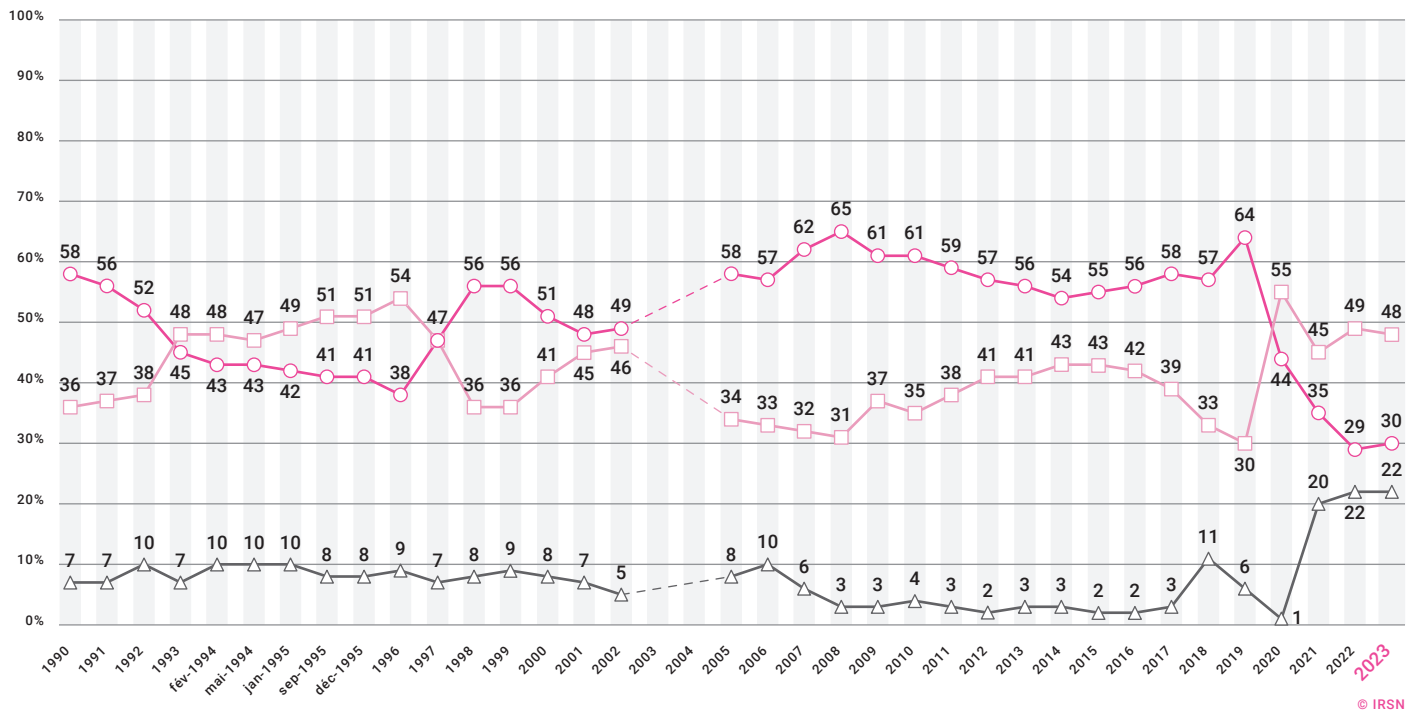
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

SUITE

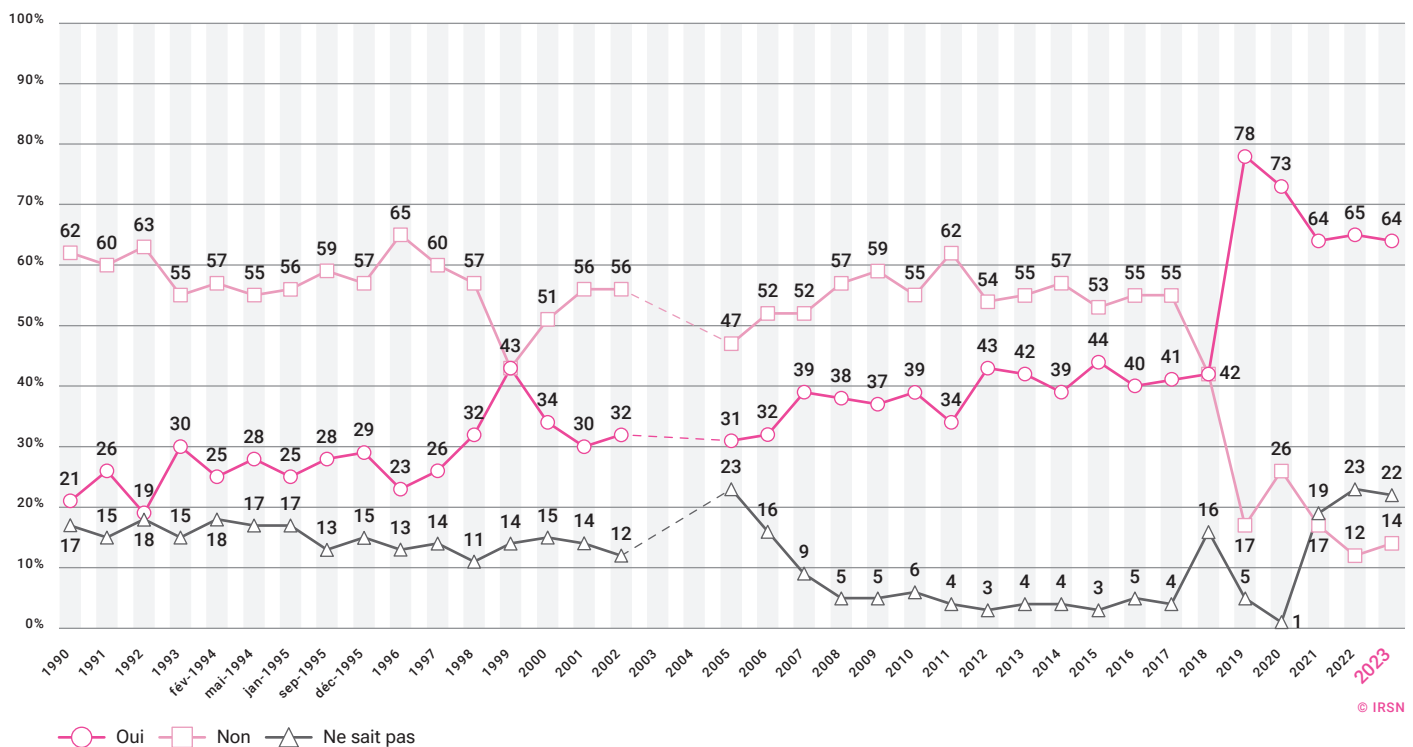
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

5 – Les associations écologistes*



© IRSN

6 – L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)**



© IRSN

○ Oui □ Non △ Ne sait pas

En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

* En 1998, l'intitulé « les écologistes » a été remplacé par « les associations écologistes ».

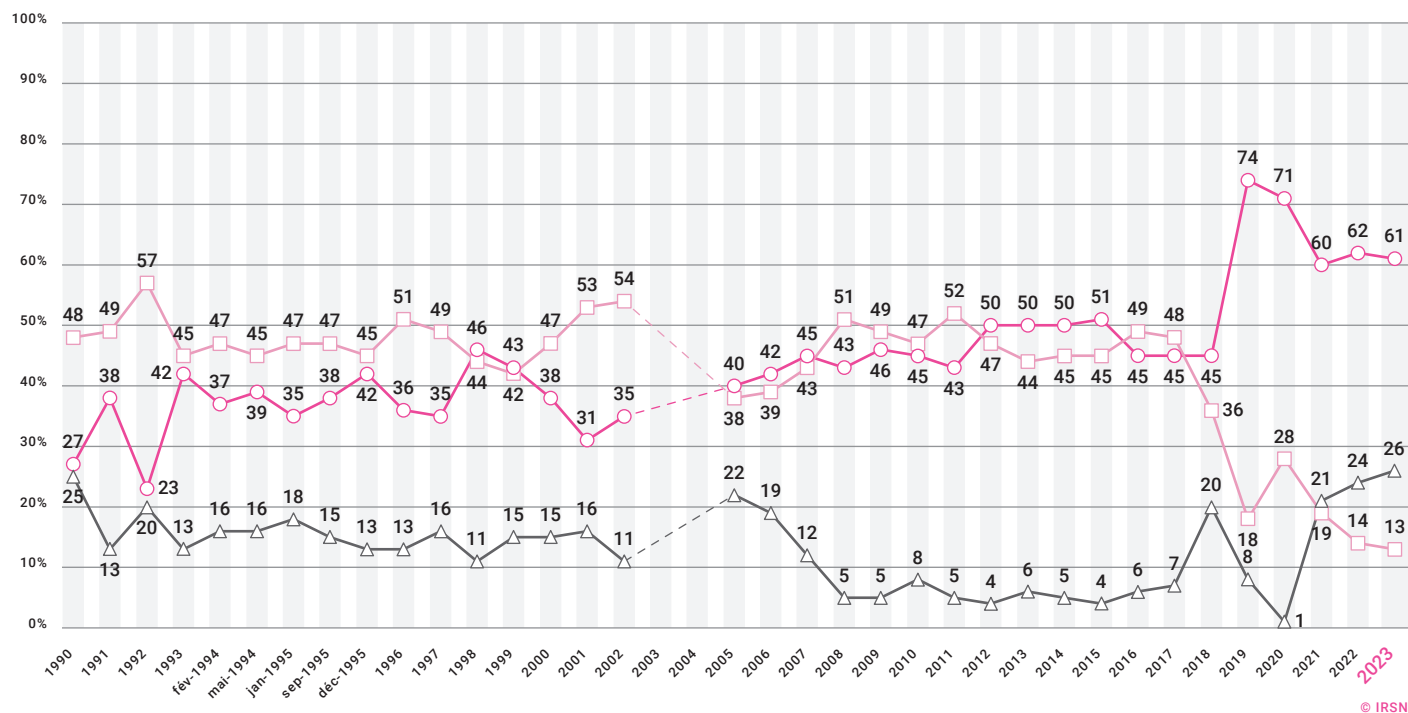
** En 1999, l'intitulé « les organismes de contrôle » a été remplacé par « les organismes de contrôle (Direction de la sûreté des installations nucléaires, etc.) ». En 2002, cet intitulé a été remplacé par « les organismes de contrôle (Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection) » ; en 2006, par « les organismes de contrôle (Autorité de sûreté nucléaire, etc.) » ; en 2019 par « l'Autorité de sûreté nucléaire ».

QUESTION N°18

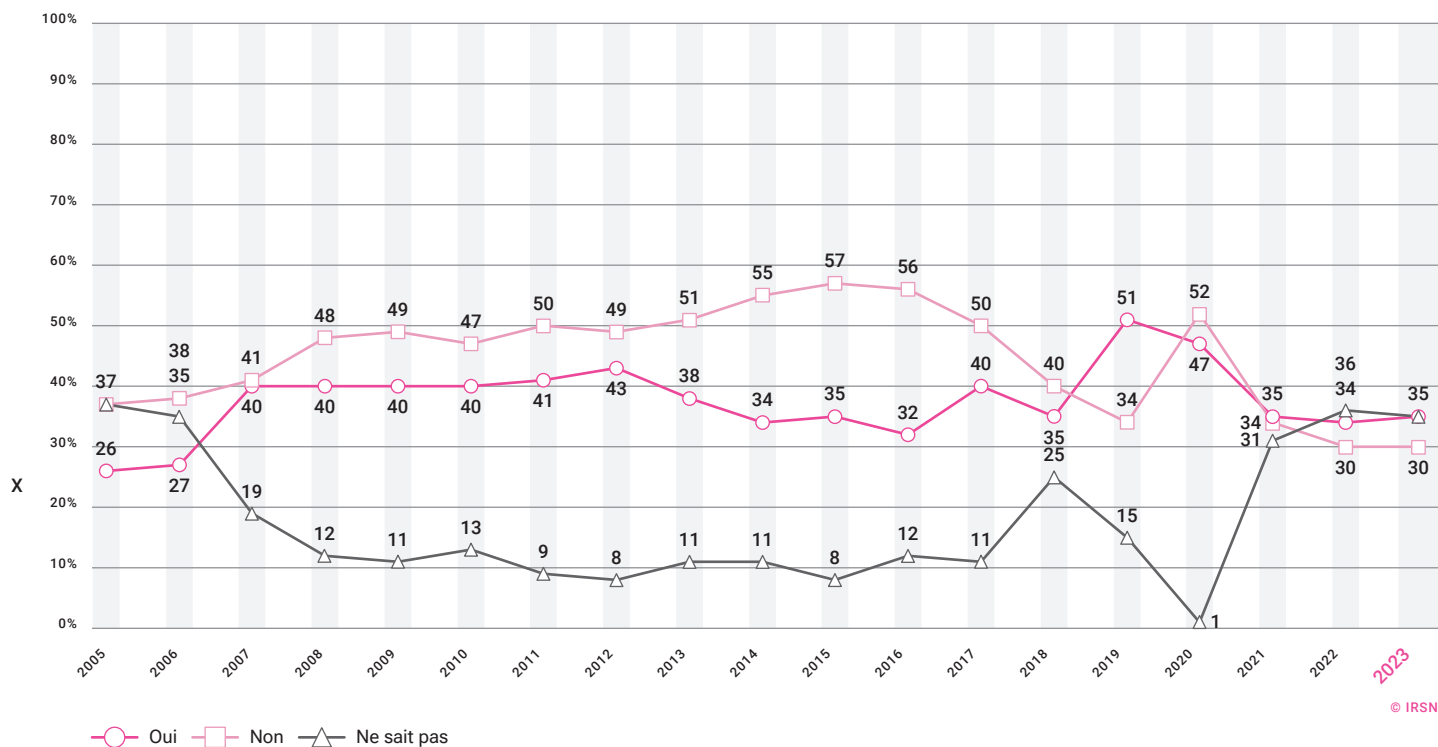
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

7 – Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)



8 – Les CLI (Commissions locales d'information)



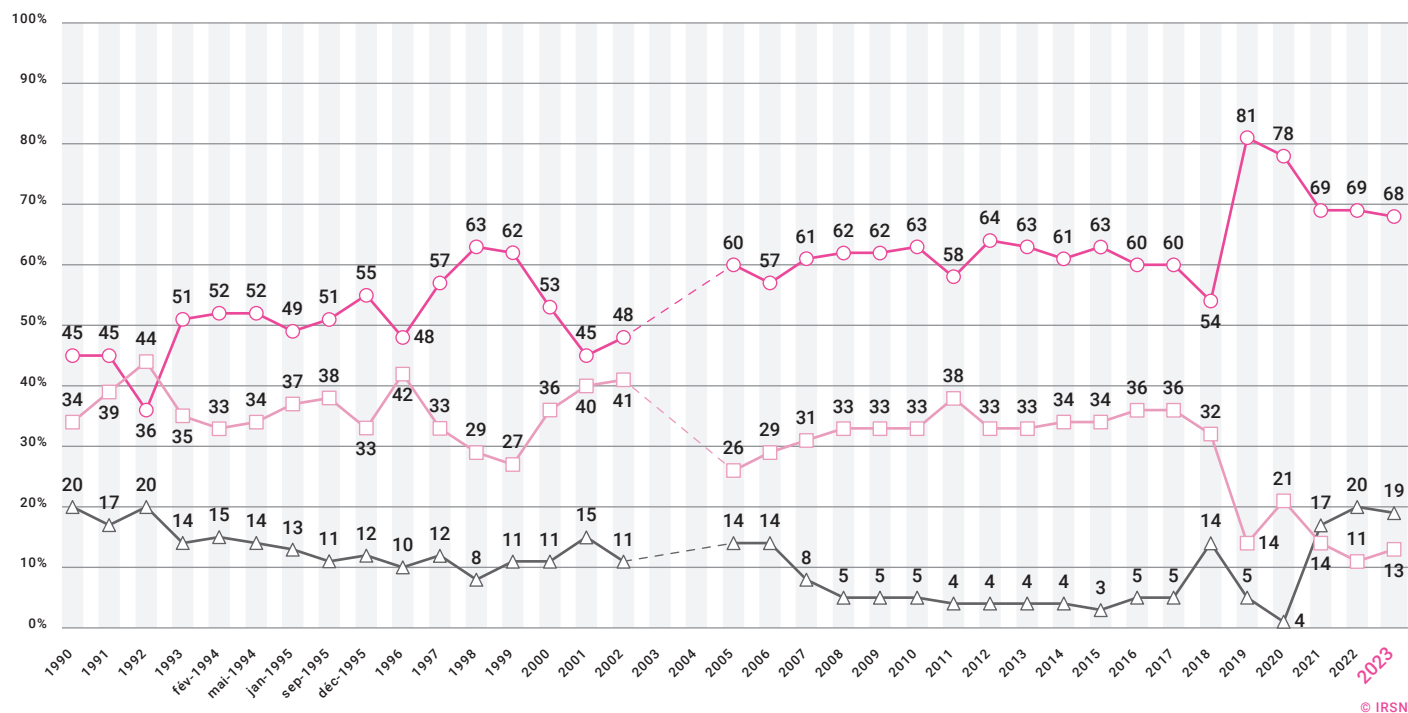
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

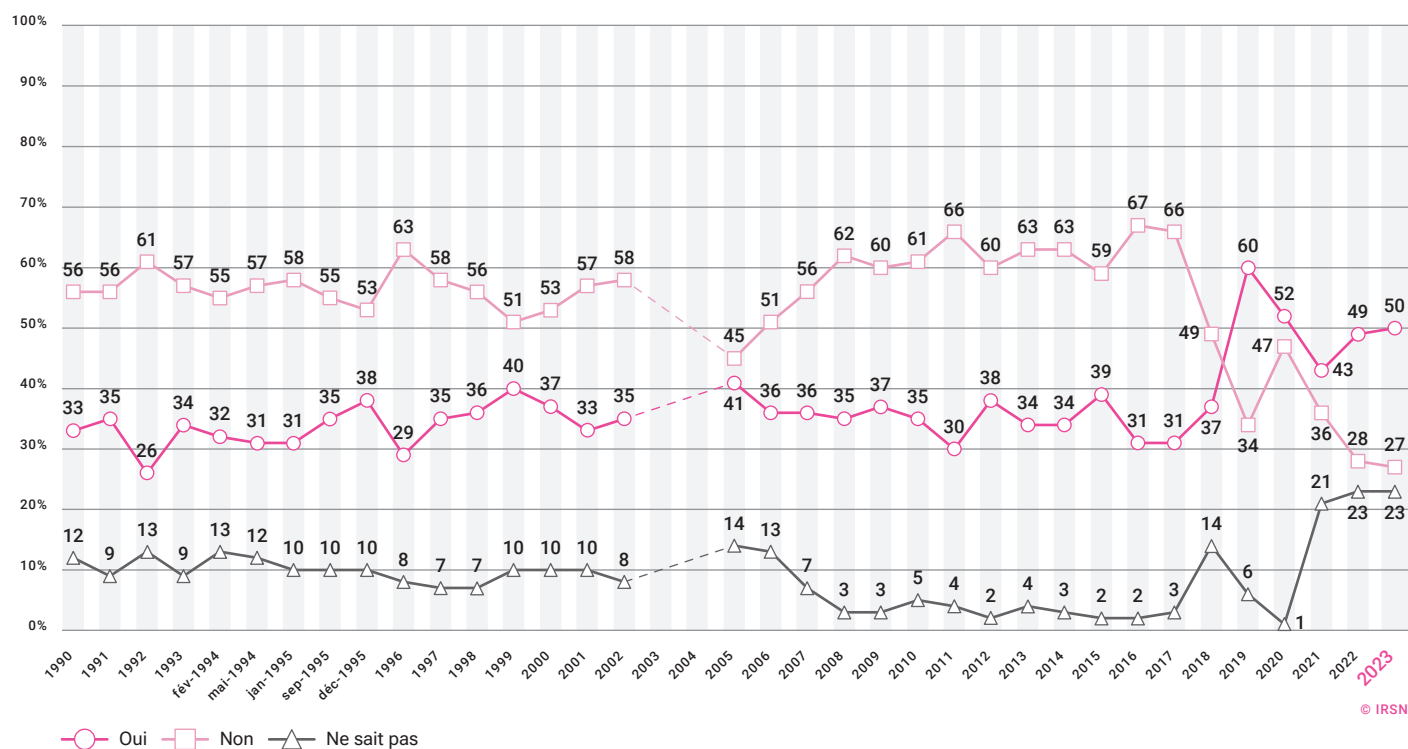
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

9 – Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)



10 – EDF



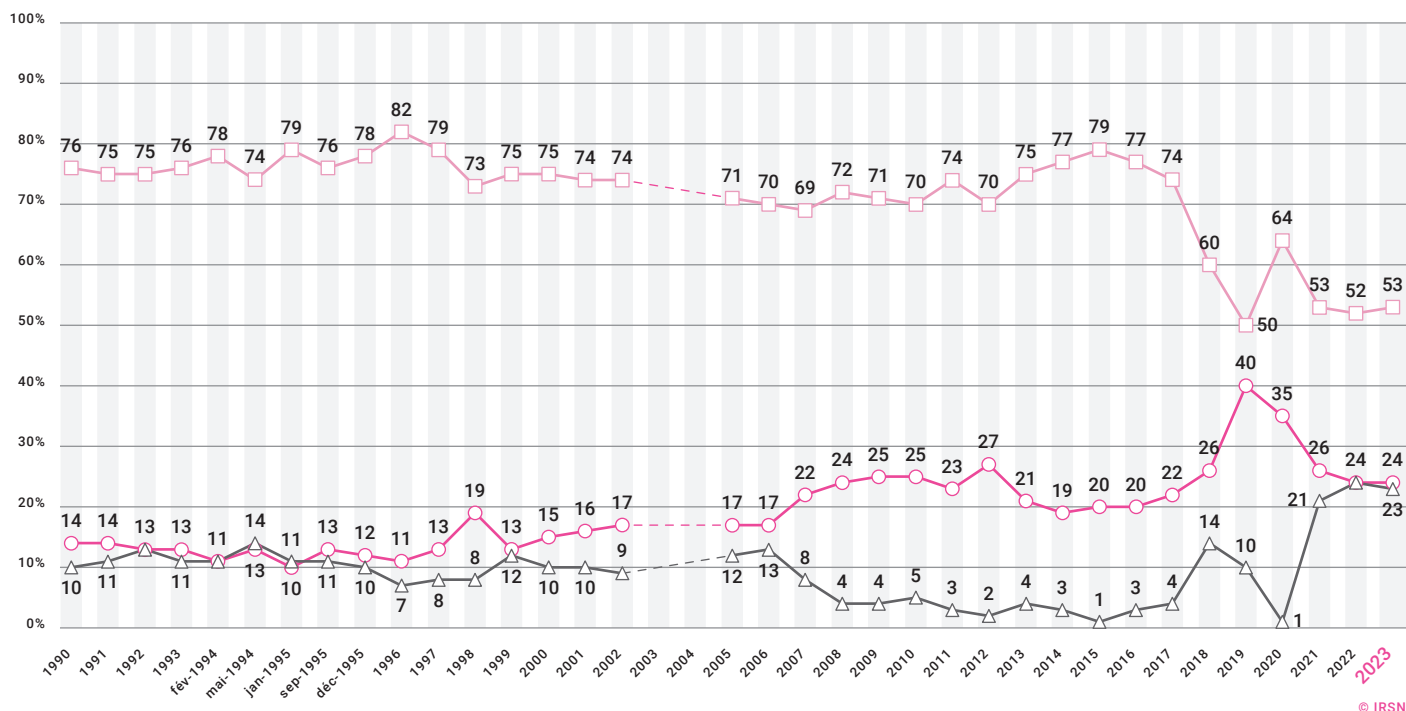
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

SUITE

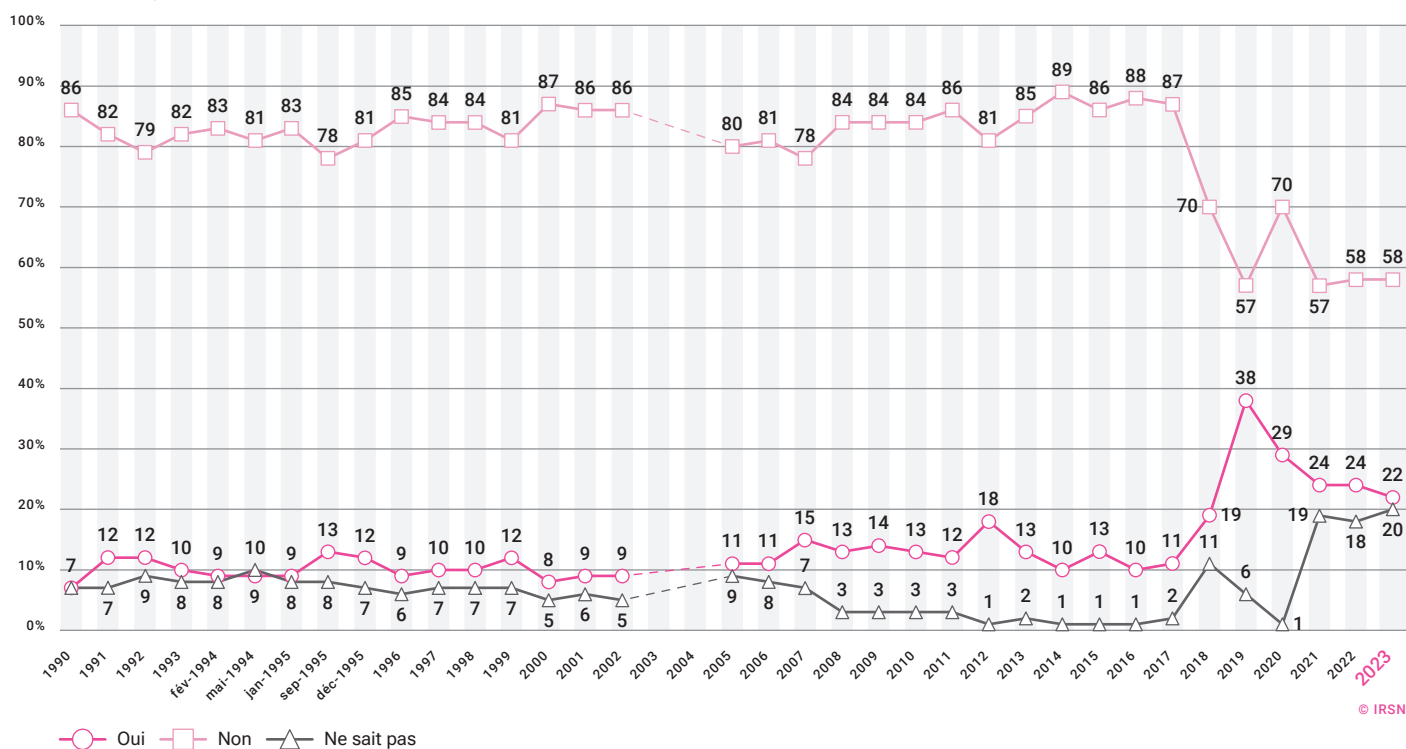
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

11 – Les élus locaux



© IRSN

12 – Le gouvernement



© IRSN

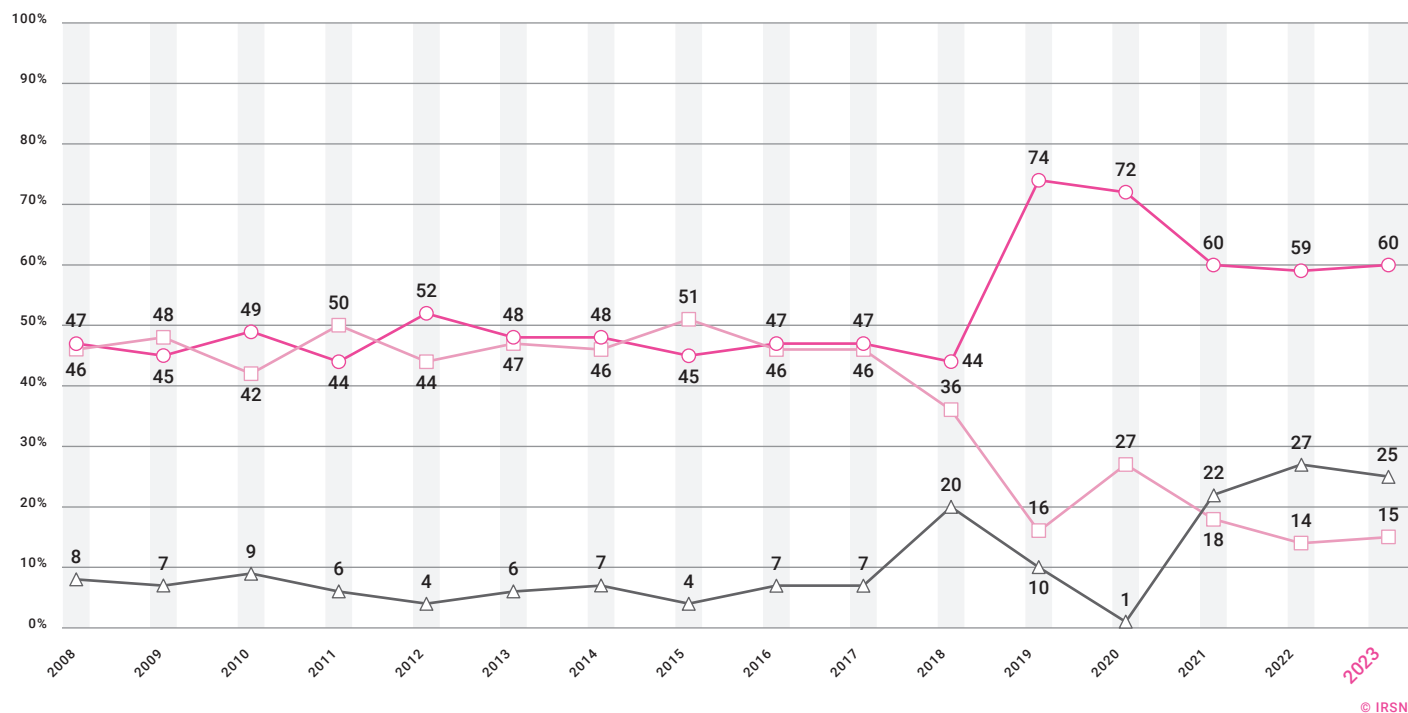
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

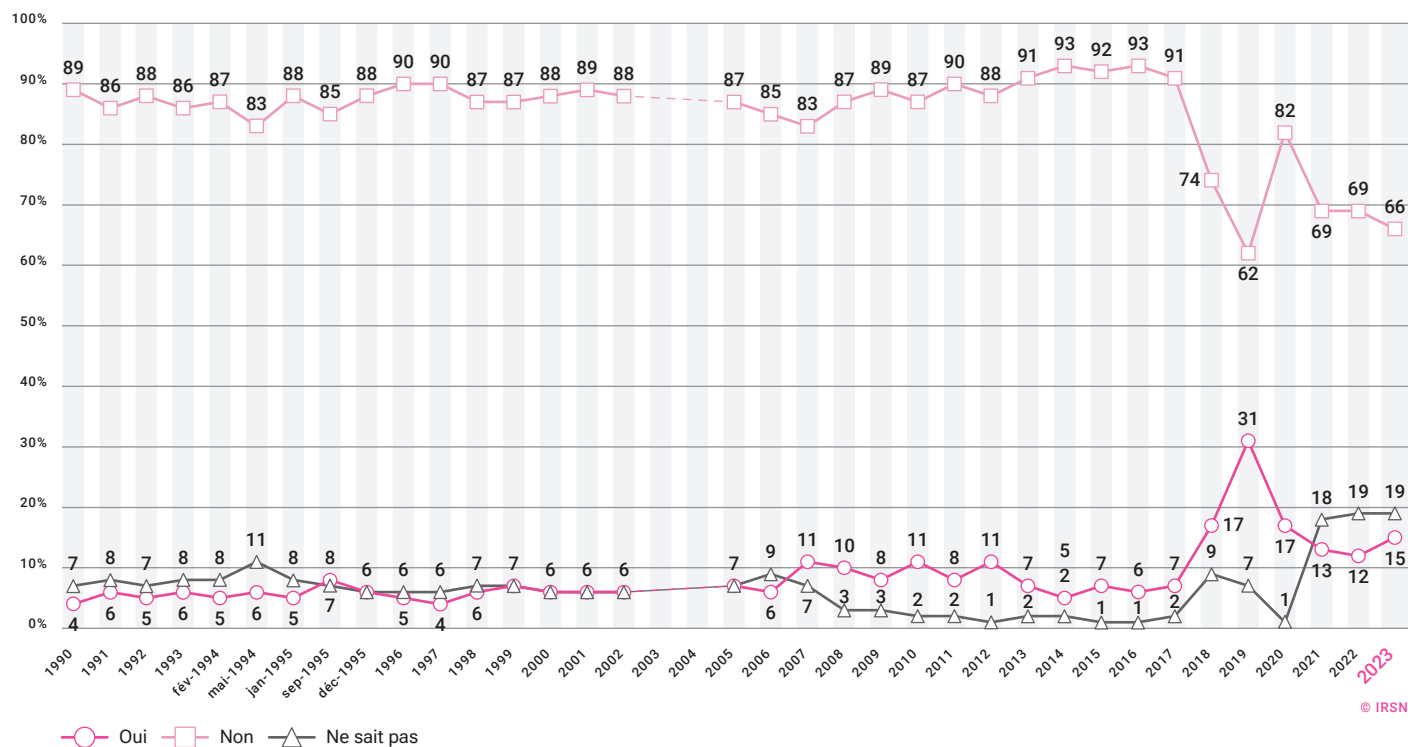
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

13 – Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)



14 – Les femmes et les hommes politiques



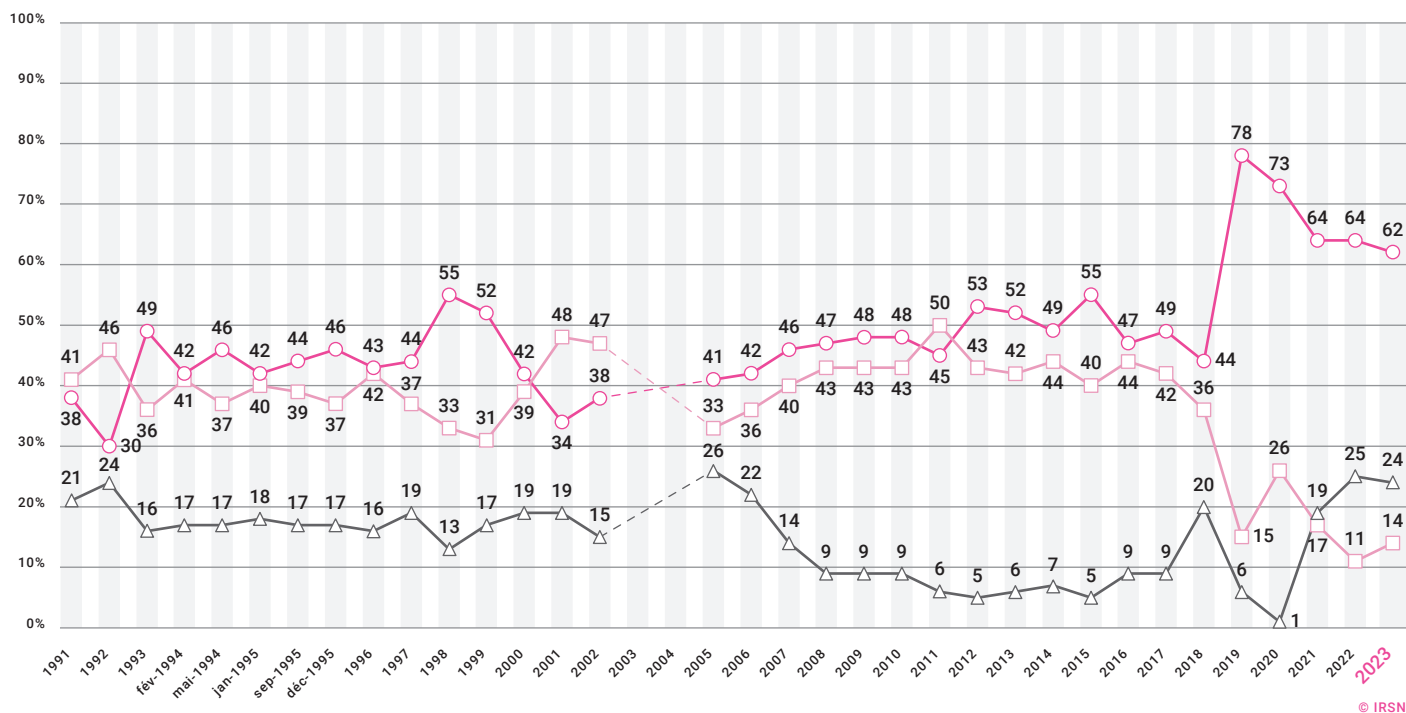
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

SUITE

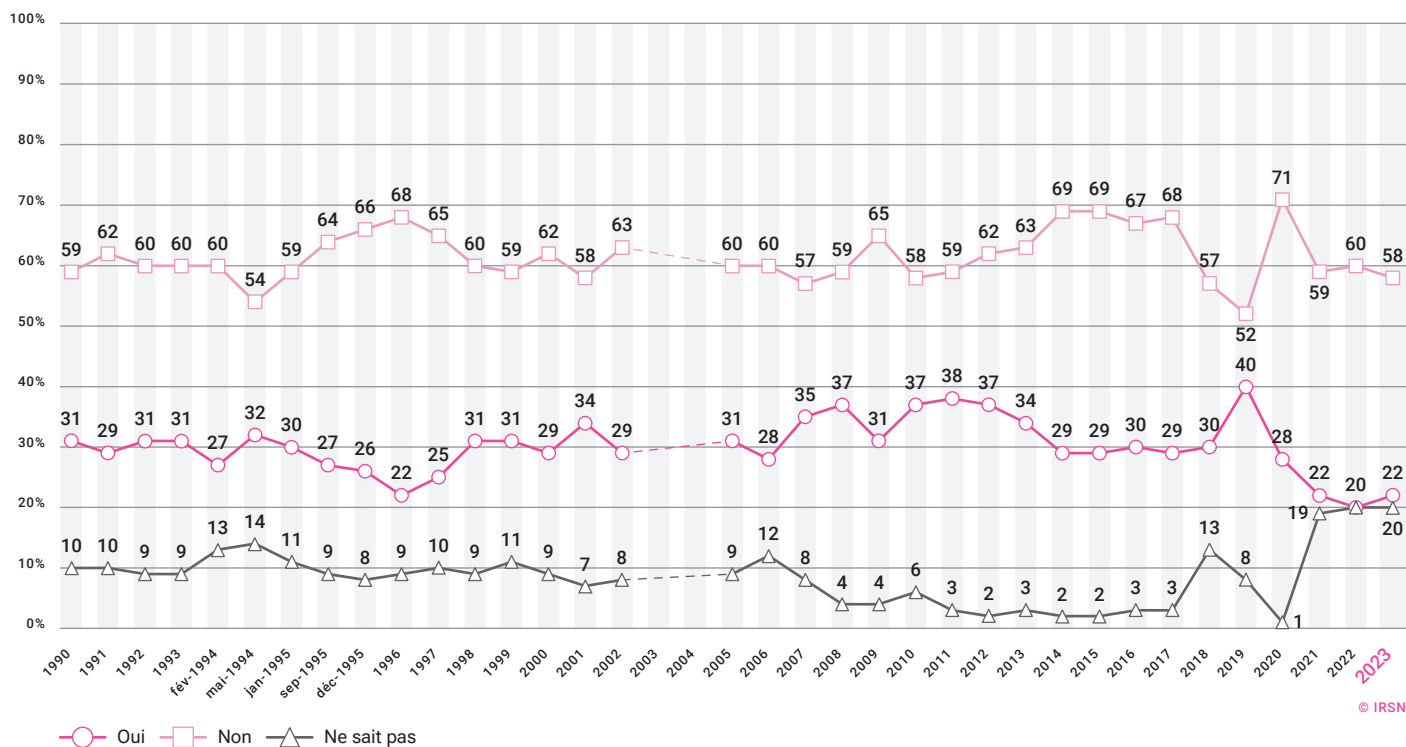
« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

15 – L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)*



© IRSN

16 – Les journalistes



© IRSN

En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

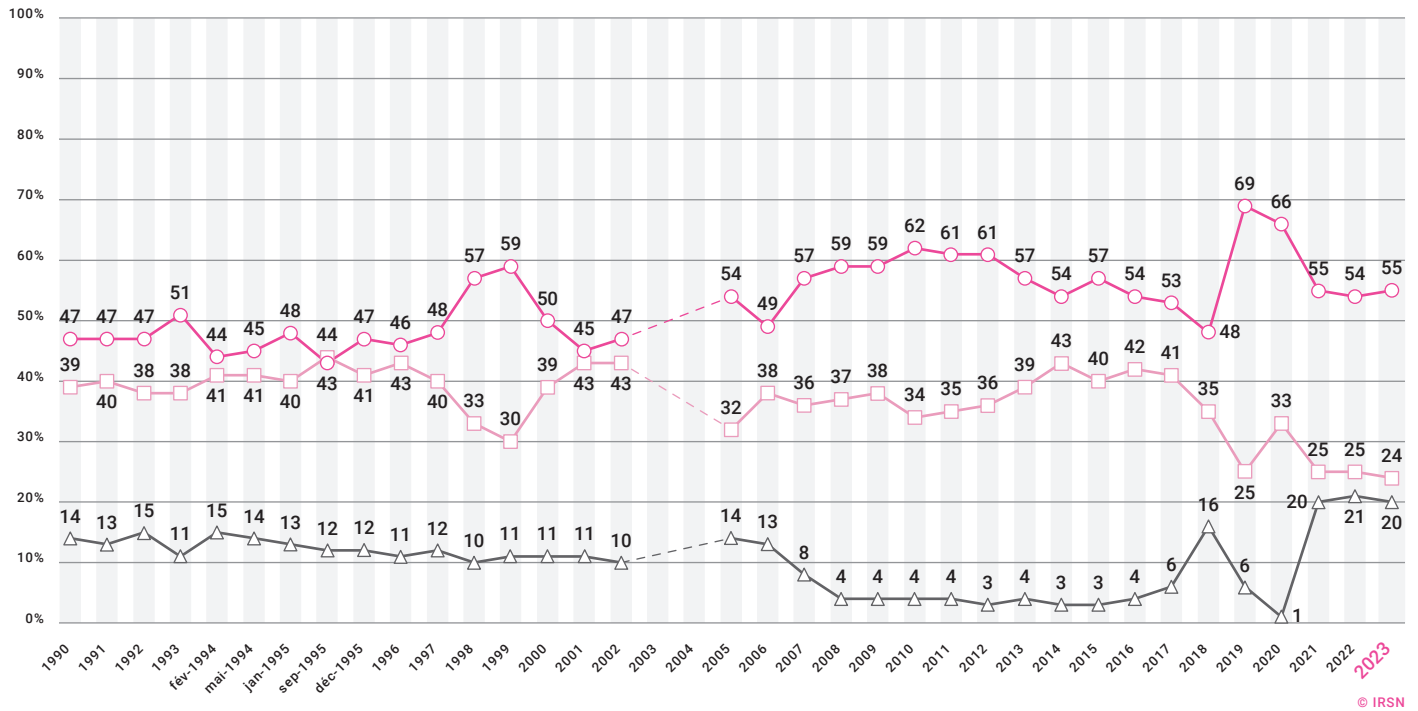
* En novembre 2002, l'intitulé « IPSN, Institut de protection et de sûreté nucléaire » a été remplacé par « IRSN, Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire ».

QUESTION N°18

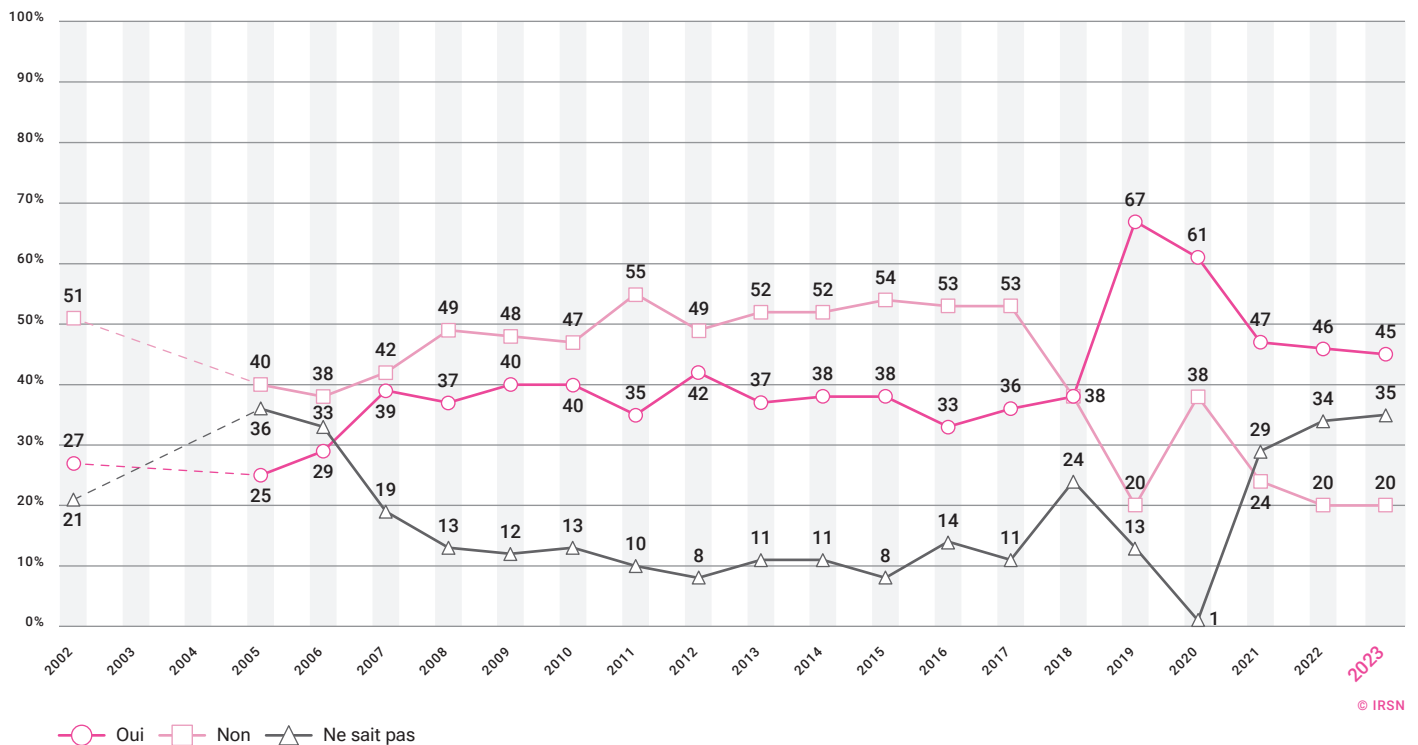
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

17 – Les médecins



18 – L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)



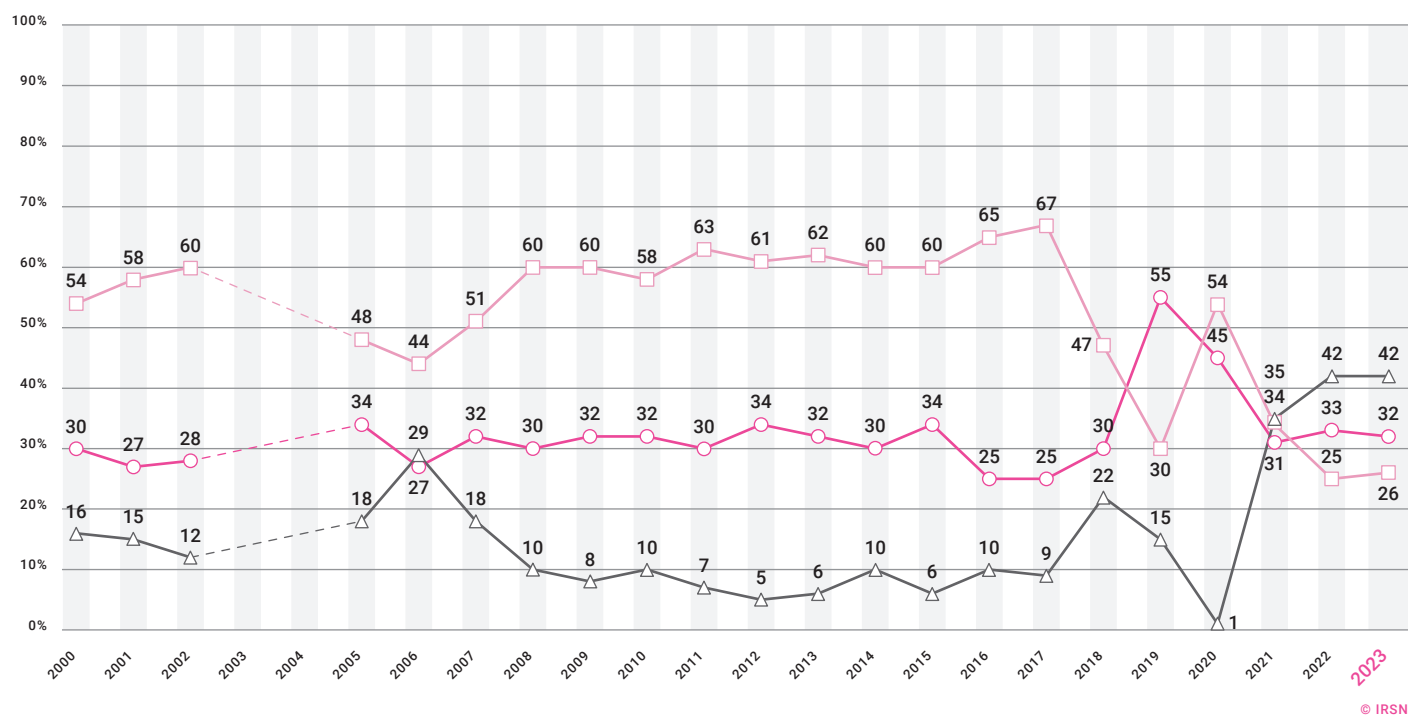
En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

QUESTION N°18

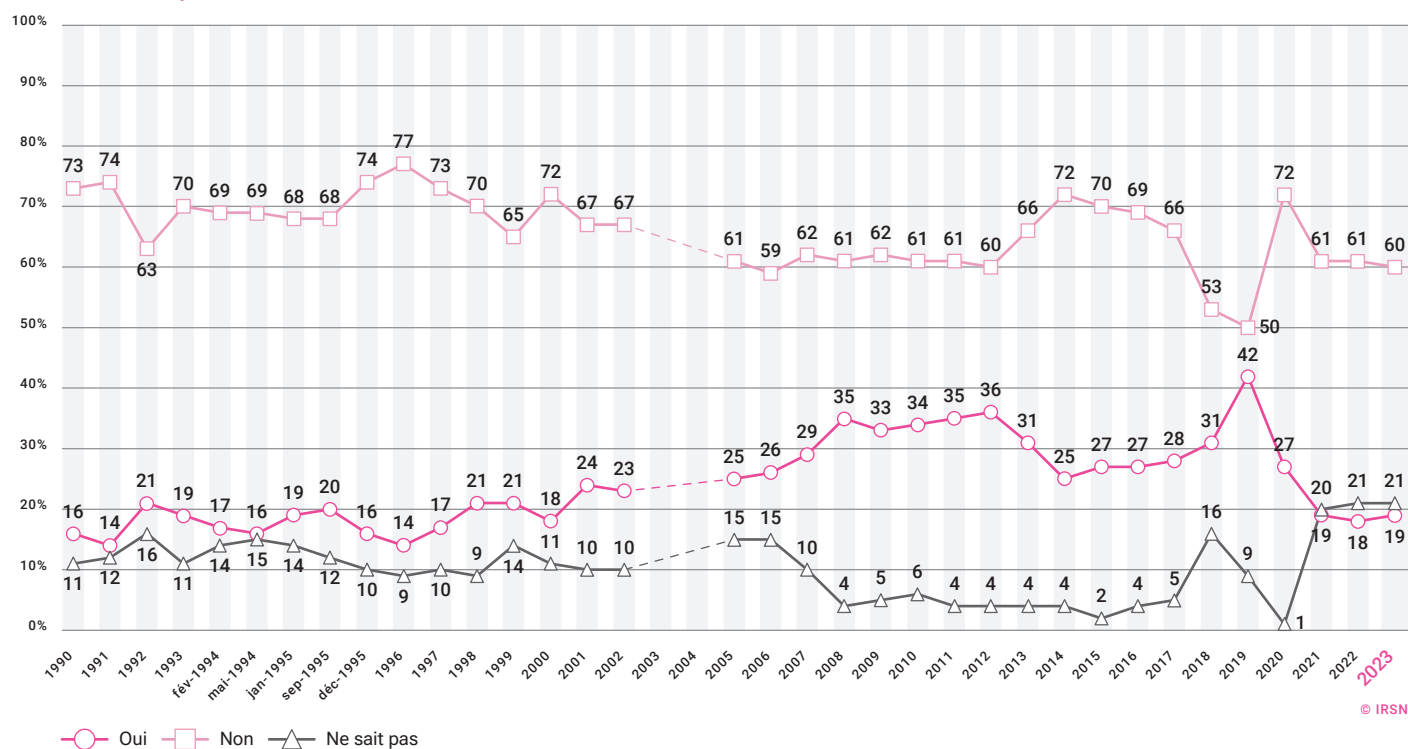
SUITE

« Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? »

19 – Orano (anciennement AREVA)



20 – Les syndicats



En 2019, l'intitulé de la question a changé. « Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ? » est devenu : « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ? ».

ANNEXES



Description de l'échantillon redressé

% Recensement INSEE 2019

RÉGION (RÉPONDANTS)

Île-de-France	18,5 %	18,5 %
Nord	6,1 %	6,1 %
Est	8,4 %	8,4 %
BP Est	7,5 %	7,5 %
BP Ouest	9,1 %	9,1 %
Ouest	13,8 %	13,8 %
Sud-Ouest	11,4 %	11,4 %
Centre Est	12,3 %	12,3 %
Méditerranée	12,9 %	12,9 %

HABITAT

Zone rurale	21,3 %	21,3 %
Unité urbaine de 2 000 à 19 999 habitants	18,1 %	18,1 %
Unité urbaine de 20 000 à 99 999 habitants	13,7 %	13,7 %
Unité urbaine de 100 000 habitants et plus (hors agglomération parisienne)	30,3 %	30,3 %
Agglomération parisienne	16,6 %	16,6 %

SEXE

Un homme	47,6 %	47,6 %
Une femme	52,4 %	52,4 %

ÂGE

18-24 ans	10,2 %	10,2 %
25-34 ans	15,1 %	15,1 %
35-49 ans	24,6 %	24,6 %
50-64 ans	24,6 %	24,6 %
65 ans et plus	25,5 %	25,5 %

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants) et chefs d'entreprise	4,5 %	4,5 %
Cadres et professions libérales	10,6 %	10,6 %
Professions intermédiaires	14,4 %	14,4 %
Employés	17,3 %	17,3 %
Ouvriers	11,7 %	11,7 %
Retraités, Autre Inactifs	41,5 %	41,5 %

Fin des variables quotas et strates.

STATUT D'ACTIVITÉ

Salarié du secteur public	14 %
Salarié du secteur privé	36 %
A votre compte	4 %
Chômeur	5 %
inactif	41 %

NIVEAU DE DIPLÔME – RECODÉ

Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

Inférieur au Bac	24 %
Bac	27 %
Bac +2	20 %
Supérieur à Bac +2	29 %
Ne se prononce pas / Refus	0 %

TYPE DE FORMATION SUIVIE

Votre formation est plutôt...

Scientifique (physique, maths, chimie, technologie, informatique)	24 %
Sciences économiques et juridiques (droit, gestion, commerce)	24 %
Sciences de la vie, santé (médecine, paramédical, pharmacie, biologie)	15 %
Sciences humaines et sociales (lettres, histoire, sociologie, arts)	17 %
Autre (précisez)	20 %

Grâce au redressement, l'échantillon correspond exactement aux quotas visés. Il est tout à fait comparable aux échantillons des années antérieures et ne comporte aucune sous ou surreprésentation d'une variable sociodémographique susceptible d'entraîner des différences sur les résultats.

%

%

NIVEAU DE REVENUS

Sous-total Moins de 2 000€/mois	35 %
Moins de 1 000€ par mois	9 %
De 1 000€ à moins de 1 500€ par mois	10 %
De 1 500€ à moins de 2 000€ par mois	16 %
Sous-total De 2 000€/mois à 4 000€/mois	46 %
De 2 000€ à moins de 3 000€ par mois	25 %
De 3 000€ à moins de 4 000€ par mois	21 %
Sous-total 4 000€/mois et plus	19 %
De 4 000€ à moins de 5 000€ par mois	11 %
De 5 000€ à moins de 6 000€ par mois	5 %
6 000€ par mois et plus	3 %

LECTURE DE REVUES ET MAGAZINES SCIENTIFIQUES

Lisez-vous des journaux, des revues ou des magazines scientifiques, comme par exemple *Science & Vie*, *Science et Avenir*, *Ça m'intéresse*, *La Recherche*, etc. ?

Sous-total Souvent / De temps en temps	41 %
Souvent	10 %
De temps en temps	31 %
Sous-total Rarement / Jamais	59 %
Rarement	32 %
Jamais	27 %

ÉCHELLE POLITIQUE

Pouvez-vous me dire où vous vous situez sur le plan politique ?

Sous-total A gauche	27 %
Très à Gauche	2 %
A Gauche	14 %
Plutôt à Gauche	11 %
Ni à Gauche, ni à Droite	37 %
Sous-total A droite	36 %
Plutôt à Droite	14 %
A Droite	13 %
Très à Droite	9 %

HABITEZ-VOUS À MOINS DE 20 KM... ?

D'une centrale nucléaire ?

Oui	13 %
Non	87 %
(NSP/SR)	0 %

D'une autre installation nucléaire ?

Oui	10 %
Non	89 %
(NSP/SR)	1 %

D'une installation chimique importante ?

Oui	18 %
Non	82 %
(NSP/SR)	0 %

Questionnaire

Vous êtes ?

1. Un homme
2. Une femme

Quel est votre âge ?

ÂGE (recodé)

1. 18-24 ans
2. 25-34 ans
3. 35-49 ans
4. 50-64 ans
5. 65 ans et plus

Quel est le code postal de votre résidence principale ?

(France métropolitaine uniquement)

RÉGION (recodé)

1. Île-de-France
2. Nord
3. Est
4. BP Est
5. BP Ouest
6. Ouest
7. Sud-Ouest
8. Centre Est
9. Méditerranée

Dans quelle catégorie socioprofessionnelle vous situez-vous ?

(Si vous êtes à la recherche d'un emploi et que vous avez déjà travaillé, sélectionnez la dernière profession que vous avez exercée)

1. Agriculteur exploitant
2. Artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise
3. Profession libérale et assimilée
4. Cadre d'entreprise, cadre de la fonction publique, profession intellectuelle et artistique supérieure
5. Profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de maîtrise, professeur des écoles, instituteur, infirmier, éducateur ...)
6. Employé
7. Ouvrier
8. Femme, homme au foyer
9. Élève, étudiant
10. Retraité
11. En recherche d'un premier emploi
12. Autre, sans activité professionnelle

STATUT (recodé)

1. Salarié du secteur public
2. Salarié du secteur privé
3. À votre compte
4. Chômeur
5. Inactif

Qu'est-ce qui vous vient en premier à l'esprit quand vous entendez le mot « risque » ? Veuillez indiquer les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit. (Cinq mots maximum)

En France, parmi les sujets actuels suivants, lequel est selon vous le plus préoccupant ? En premier ? En second ?

1. L'insécurité (biens et personnes)
2. Les risques nucléaires
3. Le chômage
4. La grande pauvreté et l'exclusion
5. Le terrorisme
6. La santé
7. Le dérèglement climatique
8. L'instabilité géopolitique mondiale (tensions, conflits entre certains pays, etc...)
9. Le pouvoir d'achat
10. L'immigration
11. (NSP/SR)

Voici un certain nombre de sujets environnementaux. Quel est celui qui vous semble le plus préoccupant ?

1. La disparition d'espèces animales
2. La destruction des forêts
3. Le dérèglement climatique
4. La pollution de l'eau
5. La pollution de l'air
6. La pollution des sols
7. Les dommages liés aux catastrophes naturelles
8. (NSP/SR)

Dans chacun des domaines suivants, considérez-vous que les risques pour les Français en général sont... ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Quasi-nuls
2. Faibles
3. Moyens
4. Élevés
5. Très élevés
6. Je ne sais pas
7. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Les déchets radioactifs
2. La pollution de l'air
3. Les centrales nucléaires
4. La pollution de l'eau
5. La sécurité des produits alimentaires
6. Les déchets chimiques
7. Les inondations
8. Le terrorisme
9. Le radon dans les habitations
10. Les installations chimiques

11. Les radiographies médicales
12. Les pesticides
13. Les incendies de forêts
14. La pollution des sols
15. Les canicules
16. Les accidents de radiothérapie
17. Le cancer
18. Les submersions marines
(inondations temporaires générées par la mer)
19. L'alcool
20. Les pandémies (épidémies mondiales)
21. Le tabagisme
22. Les accidents de la route
23. La drogue

Selon vous, de manière générale, les scientifiques connaissent-ils bien ou mal les risques associés à chacun des domaines suivants ?

Merci de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7, 1 signifiant que les scientifiques connaissent très mal les risques, 7 signifiant que les scientifiques connaissent très bien les risques. Les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre opinion.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Les scientifiques connaissent très mal les risques 2–6.
7. Les scientifiques connaissent très bien les risques

PROPOSITIONS

1. Les déchets radioactifs
2. Les centrales nucléaires
3. Le radon dans les habitations
4. Les radiographies médicales
5. Les radiothérapies

Et estimez-vous probable ou non que chacun des domaines suivants représente un danger pour la santé humaine ?

Merci de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7, 1 signifiant que ce n'est pas du tout probable, 7 signifiant que c'est tout à fait probable, les notes intermédiaires vous permettant de nuancer votre opinion.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Pas du tout probable 2–6.
7. Tout à fait probable

PROPOSITIONS

1. Les déchets radioactifs
2. Les centrales nucléaires
3. Le radon dans les habitations
4. Les radiographies médicales
5. Les radiothérapies

Avez-vous confiance dans les autorités françaises pour leurs actions de protection des personnes dans les domaines suivants ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Ni confiance ni pas confiance
4. Non, plutôt pas
5. Non, pas du tout
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Les déchets radioactifs
2. La pollution de l'air
3. Les centrales nucléaires
4. La pollution de l'eau
5. La sécurité des produits alimentaires
6. Les déchets chimiques
7. Les inondations
8. Le terrorisme
9. Le radon dans les habitations
10. Les installations chimiques
11. Les radiographies médicales
12. Les pesticides
13. Les incendies de forêts
14. La pollution des sols
15. Les canicules
16. Les accidents de radiothérapie
17. Le cancer
18. Les submersions marines
(inondations temporaires générées par la mer)
19. L'alcool
20. Les pandémies (épidémies mondiales)
21. Le tabagisme
22. Les accidents de la route
23. La drogue

Diriez-vous que vous vous sentez bien ou mal informé(e) concernant les risques associés à chacun des domaines suivants ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Très bien informé(e)
2. Plutôt bien informé(e)
3. Plutôt mal informé(e)
4. Très mal informé(e)
5. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Les déchets radioactifs
2. La pollution de l'air
3. Les centrales nucléaires
4. La pollution de l'eau
5. La sécurité des produits alimentaires
6. Les déchets chimiques
7. Les inondations
8. Le terrorisme
9. Le radon dans les habitations
10. Les installations chimiques
11. Les radiographies médicales
12. Les pesticides
13. Les incendies de forêts
14. La pollution des sols
15. Les canicules
16. Les accidents de radiothérapie
17. Le cancer
18. Les submersions marines
(inondations temporaires générées par la mer)
19. L'alcool
20. Les pandémies (épidémies mondiales)
21. Le tabagisme
22. Les accidents de la route
23. La drogue

Voici un certain nombre de propositions relatives à l'expertise scientifique. Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Il faut mettre à la portée de tous une information compréhensible sur les risques des installations industrielles
2. Dans leurs avis, les experts scientifiques doivent aussi présenter leurs points de désaccord
3. Il est normal que les avis des experts scientifiques ne soient pas tous rendus publics

Quelles sont pour vous les deux principales qualités d'un expert scientifique ? En premier ? En second ?

1. Il est techniquement compétent
2. Il est indépendant dans son jugement
3. Il fait preuve d'honnêteté dans sa démarche scientifique
4. Il est réactif face à des situations non prévues
5. Il est à l'écoute des préoccupations de la société civile
6. Il sait communiquer de manière compréhensible par tous
7. (NSP/SR)

De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ?

1. Très bonne
2. Bonne
3. Ni bonne, ni mauvaise
4. Mauvaise
5. Très mauvaise
6. (NSP/SR)

Voici trois propositions relatives aux experts scientifiques et aux décideurs. Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes :

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. En matière de risque, il est normal de prendre toutes les précautions même lorsque les experts scientifiques n'ont que des doutes
2. Il faut être certain des avis des experts scientifiques avant d'informer les populations
3. Les décideurs politiques ne prennent pas assez en compte les avis des experts scientifiques

Voici un certain nombre de propositions relatives à la science. Pour chacune d'elles, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Le développement de la science et des technologies génère plus de bénéfices que d'effets néfastes
2. Je fais confiance aux institutions scientifiques
3. Il peut y avoir plus d'une réponse correcte à la plupart des questions scientifiques

Parlons maintenant du contrôle de l'impact d'une installation qui présente des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes. Qui doit selon vous contrôler l'impact sur l'environnement et la santé à l'extérieur de l'installation ?

1. Les autorités publiques de contrôle
2. Les élus locaux (Conseil régional, Conseil départemental, municipalité)
3. Les associations et organisations non gouvernementales
4. Un comité local de citoyens
5. L'exploitant de l'installation
6. Un comité d'experts scientifiques
7. (NSP/SR)

Accepteriez-vous de vivre près... ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui
2. Non
3. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. D'une centrale nucléaire
2. D'une installation chimique importante
3. D'un site de stockage de déchets chimiques
4. D'un site de stockage de déchets radioactifs
5. D'une décharge d'ordures ménagères
6. D'une zone inondable
7. D'une zone sismique
8. D'un aéroport
9. De lignes à haute tension
10. D'un incinérateur de déchets ménagers
11. D'un centre de recherche nucléaire
12. D'une antenne relais pour téléphones portables
13. D'un parc éolien
14. D'une zone de submersions marines (inondations temporaires générées par la mer)
15. D'une zone forestière exposée au risque d'incendie de forêt
16. D'un site de captage et de stockage géologique de CO₂
17. D'une zone à risque de mouvement de terrain (éboulements, effondrement de cavité...)

Seriez-vous prêt à consacrer du temps pour participer à des réunions d'information et de concertation sur la gestion d'une installation à risque à proximité de chez vous ?

1. Oui, une fois par an
2. Oui, plusieurs fois par an
3. Non cela ne m'intéresse pas
4. Non, cela ne sert à rien
5. Non, je n'ai pas le temps
6. Non, d'autres personnes sont plus compétentes que moi pour cela
7. (NSP/SR)

Une structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations, des citoyens et dont le but serait de s'occuper des situations à risque serait, selon vous... ?

1. Très utile
2. Plutôt utile
3. Plutôt pas utile
4. Pas du tout utile
5. (NSP/SR)

Selon vous, une telle structure réunissant des experts scientifiques, des élus, des industriels, des associations et des citoyens pour s'occuper des situations à risque permettrait-elle de... ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout
5. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Contribuer à réduire les risques
2. Faire émerger de nouveaux points de vue et idées
3. Améliorer la qualité de l'expertise de manière générale
4. Mieux définir la question à étudier en prenant en compte les enjeux de tous les acteurs
5. Améliorer la communication entre les experts scientifiques, les élus, les industriels, les associations et les citoyens
6. Rendre l'expertise plus crédible
7. Réduire les délais d'expertise

Parmi les activités industrielles ou technologiques suivantes, quelle est celle qui selon vous risque le plus de provoquer un accident grave ou une catastrophe en France ?

1. Les installations chimiques
2. Les transports de matières dangereuses
3. Les canalisations de gaz naturel
4. Les centrales nucléaires
5. Les barrages
6. Le stockage des déchets radioactifs
7. Le transport aérien
8. Les laboratoires de recherche sur les virus
9. Autre (précisez)
10. (NSP/SR)

Voici des mesures que pourrait prendre un organisme d'expertise pour mieux rendre compte des résultats de ses expertises. Pour chacune de ces propositions, indépendamment des autres, veuillez indiquer si elle vous paraît prioritaire, secondaire, ou inutile.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Prioritaire
2. Secondaire
3. Inutile
4. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Rendre accessible à tous la liste de ses travaux d'expertise en cours
2. S'engager à répondre à toutes les questions posées par les associations et par les citoyens
3. Organiser des réunions publiques pour débattre de ses travaux
4. Rendre publics ses rapports d'expertise
5. Organiser des webinaires (sur internet) pour présenter et débattre de ses travaux

L'expertise des risques technologiques se traduit par des rapports aux autorités compétentes pour qu'elles puissent décider d'autoriser ou non l'exploitation des installations industrielles. Concernant ces rapports d'expertise, quelle est votre préférence entre les deux propositions suivantes ?

1. Je préfère avoir moi-même accès à ces rapports et construire ainsi ma propre opinion
2. Je préfère que l'accès à ces rapports techniques soit uniquement réservé aux associations de protection de l'environnement, les élus, les journalistes
3. (NSP/SR)

Dans la liste suivante, qu'est-ce qui pourrait vous inciter à faire entendre votre point de vue avant qu'une décision publique soit prise ?

1. Avoir la possibilité d'échanger avec des experts
2. Se sentir directement concerné par le sujet
3. Avoir le sentiment que votre participation en tant que citoyen compte autant que celle des autres acteurs
4. Avoir accès à des informations supplémentaires pour mieux comprendre le sujet
5. Être sûr de ne pas être manipulé ou instrumentalisé
6. Recevoir une indemnité financière pour votre participation
7. Avoir la possibilité de participer à distance
8. Adapter aux participants les lieux et horaires de ces réunions sur place
9. Associer ces réunions à des événements culturels déjà existant dans la région
10. Avoir le droit de m'absenter de mon poste de travail pour y participer
11. Autre
12. Rien ne pourrait m'inciter à participer

Pensez-vous qu'une collaboration entre chercheurs et citoyens à toutes les étapes du processus de recherche (allant de la formulation de la question de recherche à la collecte des données, l'analyse et la diffusion des résultats) pourrait permettre de ...

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui, tout à fait
2. Oui, plutôt
3. Non, plutôt pas
4. Non, pas du tout
5. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Renforcer davantage la confiance des citoyens envers les chercheurs
2. Contribuer à l'avancée de la science de manière significative
3. Tenir compte davantage des intérêts des citoyens dans la recherche

Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont techniquement compétents ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas
4. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Le gouvernement
2. Les associations écologistes
3. EDF (Electricité de France)
4. Les journalistes
5. Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
6. Les médecins
7. Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)
8. Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)
9. Orano (anciennement AREVA)
10. Les associations de consommateurs
11. Les femmes et hommes politiques
12. L'Académie des Sciences
13. Les élus locaux
14. Les syndicats
15. L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)
16. L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)
17. L'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)
18. L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)
19. Les CLI (Commissions locales d'information)
20. Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)

Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants sont des sources d'information de confiance ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui
2. Non
3. Je ne sais pas
4. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Le gouvernement
2. Les associations écologistes
3. EDF (Electricité de France)
4. Les journalistes
5. Le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)
6. Les médecins
7. Le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)
8. Les agences internationales (AIEA, AEN, etc.)
9. Orano (anciennement AREVA)
10. Les associations de consommateurs
11. Les femmes et hommes politiques
12. L'Académie des Sciences
13. Les élus locaux
14. Les syndicats
15. L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire)
16. L'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)
17. L'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)
18. L'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques)
19. Les CLI (Commissions locales d'information)
20. Le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)

Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort contre le nucléaire ?

1. Le manque de transparence dans l'industrie nucléaire
2. Le risque d'accident
3. La production de déchets nucléaires
4. Le coût du nucléaire (construction, démantèlement, déchets)
5. La concurrence aux investissements dans les énergies renouvelables
6. L'émission de gaz à effet de serre
7. Autre raison
8. (NSP/SR)

Quel est aujourd'hui, selon vous, l'argument le plus fort pour le nucléaire ?

1. L'indépendance énergétique
2. Le faible coût de l'électricité
3. La faible émission de gaz à effet de serre
4. La sûreté des installations nucléaires
5. La création ou le maintien d'emplois en France
6. Autre raison
7. (NSP/SR)

Voici maintenant un certain nombre de propositions relatives à l'énergie nucléaire. Pour chaque proposition, veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Il faut continuer à construire des centrales nucléaires
2. La construction des centrales nucléaires a été une bonne chose
3. Il faut fermer les centrales nucléaires

Selon vous, laquelle des sources d'énergie suivantes correspond le mieux à ...

CHOIX DE RÉPONSE

1. Énergie nucléaire
2. Énergie solaire
3. Énergie éolienne
4. Énergie hydroélectrique
5. Énergie biomasse
6. Énergie géothermique
7. Gaz
8. Pétrole
9. Charbon
10. Je ne sais pas
11. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. L'énergie la plus respectueuse de l'environnement
2. L'énergie d'avenir
3. L'énergie la plus performante
4. L'énergie qui coûte le moins cher

A posteriori, pensez-vous que le choix du nucléaire a constitué... ?

1. Un bon choix
2. Un mauvais choix
3. Un choix réaliste
4. (NSP/SR)

Voici un certain nombre de propositions relatives aux installations nucléaires. Veuillez indiquer selon l'échelle suivante si vous êtes d'accord ou non.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises
2. La radioactivité des centrales nucléaires provoque des cancers
3. Autour des installations nucléaires, les habitants

sont en aussi bonne santé qu'ailleurs

4. Les sites nucléaires provoquent une contamination des nappes phréatiques
5. Les exploitants de sites nucléaires doivent protéger leurs installations de tous les risques, même ceux jugés très improbables
6. Aujourd'hui, il est possible de stocker les déchets nucléaires de façon sûre
7. Les installations nucléaires sont vulnérables face au dérèglement climatique
8. La sûreté des installations nucléaires passe avant la production d'énergie même si cela peut engendrer des coupures d'électricité dans le pays
9. Prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires provoquera des accidents

En période de sécheresse, le niveau des cours d'eau baisse et leur température augmente. Au cours de ces périodes, diriez-vous que... ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Ni d'accord ni pas d'accord
4. Plutôt pas d'accord
5. Pas du tout d'accord
6. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Le niveau de sûreté dans les centrales nucléaires est plus faible
2. La production d'électricité des centrales nucléaires baisse
3. Les écosystèmes de ces cours d'eau sont perturbés par les rejets d'eaux des centrales nucléaires

Les eaux utilisées pour refroidir les réacteurs de la centrale nucléaire de Fukushima à la suite de l'accident de 2011 sont traitées puis rejetées dans l'océan Pacifique depuis août 2023. Selon vous, le rejet de ces eaux représente-t-il un danger pour la santé humaine et l'environnement ?

1. Oui, cela représente un danger à l'échelle mondiale
2. Oui, cela représente un danger à l'échelle régionale (autour du Japon)
3. Non, cela ne représente aucun danger
4. (NSP/SR)

Selon vous, quelle est la principale source d'exposition à la radioactivité en France ? (une seule réponse possible)

1. Les radios ou les scanners
2. Les radiothérapies
3. Le gaz radon
4. Les rayonnements issus d'éléments naturels présents dans le sol
5. La consommation de poissons, crustacés et coquillages
6. Les rayonnements issus du soleil et de l'espace
7. Les installations nucléaires industrielles et militaires
8. (NSP/SR)

Sur cette photo vous pouvez apercevoir une fumée blanche qui émane de la centrale nucléaire. Selon vous, cette fumée représente-t-elle ou non un danger pour... ?

Une photo d'une centrale nucléaire accompagne la question (voir p.54 de l'analyse).

CHOIX DE RÉPONSE

1. Très important
2. Plutôt important
3. Plutôt pas important
4. Pas du tout important / aucun danger
5. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. La santé humaine
2. L'environnement

Voici différentes mesures relatives au renforcement de la sûreté des sites nucléaires. Pour chacune de ces mesures, indépendamment des autres, veuillez indiquer si vous la jugez prioritaire, secondaire, ou inutile pour renforcer la sûreté des sites nucléaires.

CHOIX DE RÉPONSE

1. Prioritaire
2. Secondaire
3. Inutile
4. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Développer la recherche pour mettre au point une nouvelle génération de réacteurs nucléaires
2. Développer la recherche sur la sûreté des réacteurs nucléaires existants
3. Prendre davantage en compte le facteur humain et l'organisation du travail
4. Améliorer la capacité de la France à gérer une éventuelle crise nucléaire
5. Renforcer les inspections des autorités compétentes dans les installations
6. Renforcer la capacité des citoyens à exercer leur vigilance sur la sûreté des installations

Pour régler le problème du stockage des déchets radioactifs, quelle position parmi les suivantes vous semble la plus raisonnable ?

1. Se décider et appliquer au plus vite la solution
2. Prolonger de 10 ans les recherches
3. Laisser le choix aux générations futures
4. (NSP/SR)

Selon ce que vous savez, pensez-vous que le choix de prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires constitue ?

1. Un très bon choix
2. Plutôt un bon choix
3. Plutôt un mauvais choix
4. Un très mauvais choix
5. Ni un bon, ni un mauvais choix
6. (NSP/SR)

Habitez-vous à moins de 20 km... ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui
2. Non
3. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. D'une centrale nucléaire
2. D'une autre installation nucléaire
3. D'une installation chimique importante

Parmi les événements catastrophiques suivants, quel est celui qui vous semble le plus effrayant ?

1. L'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001
2. L'ouragan Katrina en 2005
3. L'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986
4. Le tsunami du 26 décembre 2004 dans l'océan Indien
5. L'accident de la centrale nucléaire de Fukushima en 2011
6. La sécheresse et les canicules de l'été 2022 en France
7. La pandémie mondiale de Covid-19
8. Autre (précisez)
9. (NSP/SR)

Selon vous, un accident de la même ampleur que celui de Fukushima peut-il se produire dans une centrale nucléaire française ?

1. Oui
2. Non
3. (NSP/SR)

Selon vous, dans quelle mesure un tel accident est-il probable ?

1. Tout à fait probable
2. Plutôt probable
3. Plutôt pas probable
4. Pas du tout probable
5. (NSP/SR)

Avez-vous entendu parler de chacun des sujets suivants ?

CHOIX DE RÉPONSE

1. Oui, et je sais exactement de quoi il s'agit
2. Oui, et je vois à peu près de quoi il s'agit
3. Oui, mais seulement de nom
4. Non, je n'en ai jamais entendu parler
5. (NSP/SR)

PROPOSITIONS

1. Le projet « Cigéo » de stockage de déchets radioactifs à Bure
2. Le développement de petits réacteurs nucléaires, appelés SMR en anglais (Small Modular Reactors)
3. Le nouveau réacteur EPR à Flamanville (Réacteur Pressurisé Européen)
4. La construction du réacteur international à fusion nucléaire ITER à Cadarache (Réacteur Thermonucléaire Expérimental International)
5. Le projet de rapprochement entre l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)

Avez-vous un ou plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans ?

1. Oui, j'ai un enfant âgé de moins de 18 ans
2. Oui, j'ai plusieurs enfants âgés de moins de 18 ans
3. Non
4. (NSP/SR)

Enfin, avez-vous des remarques à faire à l'issue de ce questionnaire ?

Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

1. Sans diplôme / Primaire
2. BEPC
3. CAP
4. BEP
5. Bac
6. Bac +2
7. Bac +3
8. Bac +4
9. Bac +5
10. Ecoles de commerce, grandes écoles
11. Supérieur à Bac +5
12. (NSP/SR)

Votre formation est plutôt...

1. Scientifique (physique, maths, chimie, technologie, informatique)
2. Sciences économiques et juridiques (droit, gestion, commerce)
3. Sciences de la vie, santé (médecine, paramédical, pharmacie, biologie)
4. Sciences humaines et sociales (lettres, histoire, sociologie, arts)
5. Autres (Précisez)

Lisez-vous des journaux, des revues ou des magazines scientifiques, comme par exemple *Science & Vie*, *Science et Avenir*, *Ça m'intéresse*, *La Recherche*, etc. ?

1. Souvent
2. De temps en temps
3. Rarement
4. Jamais
5. (NSP/SR)

De manière générale, où vous situez-vous sur le plan politique ?

1. Très à gauche
2. A gauche
3. Plutôt à gauche
4. Ni à gauche, ni à droite
5. Plutôt à droite
6. A droite
7. Très à droite

Quels sont les revenus nets mensuels de votre foyer ?

1. Moins de 1 000€ par mois
2. De 1 000€ à moins de 1 500€ par mois
3. De 1 500€ à moins de 2 000€ par mois
4. De 2 000€ à moins de 3 000€ par mois
5. De 3 000€ à moins de 4 000€ par mois
6. De 4 000€ à moins de 5 000€ par mois
7. De 5 000€ à moins de 6 000€ par mois
8. 6 000€ par mois et plus
9. (NSP/SR)

Enquêtes

ANNÉE	EFFECTIF	TYPE D'ENQUÊTE	INSTITUT DE SONDAGE
Décembre 1990	1000	SPÉCIFIQUE	BVA
Juin 1991	1010	SPÉCIFIQUE	BVA
Avril 1992	1014	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 1992	951	OMNIBUS	BVA
Mai 1993	1022	SPÉCIFIQUE	BVA
Février 1994	944	OMNIBUS	BVA
Mai 1994	942	OMNIBUS	BVA
Janvier 1995	972	OMNIBUS	BVA
Septembre 1995	1052	SPÉCIFIQUE	BVA
Décembre 1995	1000	SPÉCIFIQUE	BVA
Mai 1996	1009	SPÉCIFIQUE	BVA
Août 1997	1002	OMNIBUS – TÉL	BVA
Nov.- Déc. 1997	1035	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 1998	1012	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 1999	1015	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 2000	1000	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2001	1032	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2002	1082	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 2004	1008	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2005	1047	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2006	1042	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2007	1002	SPÉCIFIQUE	BVA
Décembre 2008	1002	SPÉCIFIQUE	BVA
Décembre 2009	1003	SPÉCIFIQUE	BVA
Décembre 2010	1009	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 2011	1013	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 2012	1005	SPÉCIFIQUE	BVA
Octobre 2013	1022	SPÉCIFIQUE	BVA
Novembre 2014	1006	SPÉCIFIQUE	BVA
Nov.- Déc. 2015	1016	SPÉCIFIQUE	BVA
Nov.- Déc. 2016	1025	SPÉCIFIQUE	BVA
Nov.- Déc. 2017	1005	SPÉCIFIQUE	BVA
Nov.- Déc. 2018	1039	SPÉCIFIQUE	CDA
Nov.- Déc. 2019	1032	SPÉCIFIQUE	CDA
Nov.- Déc. 2020	1048	SPÉCIFIQUE	CDA
Mai 2020	1002	OMNIBUS	BVA
Novembre 2020	2011	SPÉCIFIQUE-WEB	HARRIS INTERACTIVE
Novembre 2021	2003	SPÉCIFIQUE-WEB	HARRIS INTERACTIVE
Novembre 2022	2014	SPÉCIFIQUE-WEB	HARRIS INTERACTIVE
Novembre 2023	2021	SPÉCIFIQUE-WEB	HARRIS INTERACTIVE

Pour tout renseignement

IRSN

BP 17 – 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

Téléphone : +33 (0)1 58 35 97 69

Email : hugo.lutun@irsn.fr

Les éditions précédentes du Baromètre sont
disponibles sur Internet à l'adresse suivante :
<https://barometre.irsn.fr>

ISSN : 2116-9179
Tous droits réservés IRSN
Septembre 2024

Conception graphique : **Comme un Arbre !**

Créé en 2001, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) est l'expert public en matière de recherche et d'expertise relatives aux risques nucléaires et radiologiques.

Depuis la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte, la partie législative du code de l'environnement définit ses missions. Le décret n° 2016-283 du 10 mars 2016 relatif à l'IRSN place l'établissement sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Défense, de l'Énergie, de la Recherche et de la Santé.

L'Institut traite l'ensemble des questions scientifiques et techniques associées aux risques nucléaires et radiologiques, en France et à l'étranger. Ses activités couvrent de nombreux domaines complémentaires : surveillance de l'environnement, intervention en cas de risque radiologique, radioprotection de l'homme en situation normale et accidentelle, prévention des accidents majeurs, sûreté et sécurité des réacteurs nucléaires, usines, laboratoires, transports et déchets. L'IRSN est également présent dans le domaine de l'expertise nucléaire de défense.

L'Institut concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire, de protection de l'homme et de l'environnement contre les rayonnements ionisants ainsi que de protection des matières nucléaires, installations et transports à l'égard des actes de malveillance. Il interagit dans ce cadre avec tous les acteurs concernés par ces risques : pouvoirs publics, et notamment les autorités de sûreté et de sécurité nucléaires, collectivités locales, entreprises, organismes de recherche et associations de parties prenantes.

L'Institut compte environ 1 740 collaborateurs parmi lesquels des ingénieurs, médecins, agronomes, vétérinaires, techniciens, experts et chercheurs.

L'IRSN dispose d'un budget de 298 millions d'euros dont 38 % environ dédiés à la recherche.



31, avenue de la Division-Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
RCS Nanterre B 440 546 018

COURRIER
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses Cedex

TÉLÉPHONE
+33 (0)1 58 35 88 88

SITE INTERNET
www.irsn.fr

E-MAIL
contact@irsn.fr
X @IRSNTFrance